



Royal Canadian Mounted Police Gendarmerie royale du Canada



Rapport ministériel sur le rendement de la Gendarmerie royale du Canada pour la période se terminant le 31 mars 2005

L'honorable A. Anne McLellan
Ministre de la Sécurité publique et de la
Protection civile du Canada

TABLE DES MATIÈRES

Message de la ministre	7
Message du commissaire	11
Déclaration de la direction	13

SECTION I – VUE D’ENSEMBLE

• Résumé du rendement de la GRC	15
• Notre rendement en regard des engagements énoncés dans le RPP	15
• Total des ressources financières	15
• Total des ressources humaines	15
• Rendement global de la GRC	16
• Point de départ pour rendre compte du rendement de la GRC	22
• Renseignements sommaires	22
• Aperçu de la GRC	22
• Notre raison d’être	22
• Notre mandat	22
• Notre vision	23
• Nos valeurs fondamentales	23
• Notre effectif réel	23
• Où nous trouver	24
• Notre cadre stratégique	25
• Notre but stratégique	26
• Nos priorités stratégiques	26
• Nos objectifs stratégiques	27
• Notre structure de prestation de services et d’exécution de programmes	27
• Notre structure de gestion	27
• Notre structure de secteurs d’activité	29
• Police fédérale	29
• Police de protection	29
• Police contractuelle	30
• Services nationaux de police	30
• Structure organisationnelle	30
• Comment notre structure de secteurs d’activité appuie notre cadre stratégique	32

- Notre environnement opérationnel et le contexte de planification de nos services et programmes 36
 - Notre environnement opérationnel 36
 - Notre cycle de planification intégrée 36
 - Facteurs externes influant sur notre environnement opérationnel 37
 - Secrétariat du Conseil du Trésor 37
 - La Politique de sécurité nationale 38
 - Discours du Trône 38
 - Le rendement du Canada 39
 - Budget de 2004 39
 - Budget de 2005 39

SECTION II – ANALYSE DU RENDEMENT PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

- Plans et priorités de 2004-2005 – Priorités stratégiques liées aux secteurs d’activité responsables 41
 - Le crime organisé 44
 - La police internationale (y compris maintien de la paix) 59
 - Le terrorisme 67
 - Communautés autochtones 76
 - Jeunesse 81
- Plans et priorités liés aux initiatives de gestion du gouvernement du Canada 87
 - Fonction moderne de contrôleur 87
 - GRC en direct dans Internet 91
 - Initiative d’amélioration des services 92
 - Stratégie de développement durable 94

SECTION III – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Tableaux financiers et renseignements organisationnels 97

SECTION IV – AUTRES SUJETS D’INTÉRÊT

- Projets de grande envergure 119
- Secteurs organisationnels 120
- La planification stratégique et la gestion du rendement à la GRC 125
- La transition à notre Structure des activités de programme 129
- Tableau de concordance entre la SPRR et l’AAP 132
- Notes 133
- Acronymes 135

MESSAGE DE LA MINISTRE

J'ai le plaisir de présenter le Rapport sur le rendement de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour la période se terminant le 31 mars 2005. Ce rapport décrit les priorités stratégiques de la GRC et le déploiement de ses ressources, et fait état de ses résultats par rapport aux plans établis pour 2004-2005.

Le portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada (SPPCC) rassemble les fonctions centrales de la prévention du crime, de la police et de l'application de la loi, de la sécurité et du renseignement, des services correctionnels, des services frontaliers et de l'intégrité des frontières, et de la gestion de crises. En regroupant ainsi ces ressources et ces capacités sous un seul ministère, le gouvernement peut fonctionner plus efficacement et plus stratégiquement pour protéger les Canadiens.

L'environnement actuel de la protection et de la sécurité du public est marqué par la mondialisation, la technologie de pointe et un contexte géopolitique en constante évolution. Ces tendances mondiales ouvrent de nouvelles possibilités pour le Canada, mais posent aussi un certain nombre de risques, telle la menace grandissante d'infiltration du terrorisme et d'activités criminelles internationales sophistiquées dans nos collectivités.

La protection des Canadiens est une responsabilité fondamentale du gouvernement; en fait, SPPCC n'a pas de plus grande priorité. Les Canadiens veulent avoir l'assurance que leur gouvernement veille à leur sécurité tout en protégeant leur vie privée. Ils veulent aussi que les institutions qui en sont responsables soient transparentes et collaborent pleinement avec leurs partenaires au pays et à l'étranger.

Notre nouvelle réalité nous oblige à adopter une approche exhaustive pour déceler et évaluer les menaces potentielles et réagir aux incidents. La stratégie du portefeuille de SPPCC repose sur ce principe, dans lequel s'inscrit le concept de services de police intégrés mis de l'avant par la GRC.

Je suis très satisfaite des progrès importants réalisés par la GRC au cours de la dernière année afin d'appuyer les quatre priorités du portefeuille de SPPCC, à savoir la gestion des mesures d'urgence, la sécurité nationale, la sécurité des collectivités et les relations entre le Canada et les États-Unis. Je suis également fière de signaler que la GRC a contribué à l'atteinte des grands objectifs du gouvernement du Canada à plusieurs niveaux en utilisant une approche de plus en plus intégrée en matière de sécurité nationale.

Grâce à sa participation au maintien de la paix et à ses multiples partenariats internationaux, la GRC appuie l'objectif du gouvernement de renforcer la place qu'occupe le Canada dans le monde. La GRC prend part à de nombreuses opérations de soutien de la paix et continue de jouer un rôle important au sein de la collectivité mondiale afin d'assurer la paix, la stabilité et le développement dans de nombreux pays.

En avril 2004, le gouvernement du Canada a mis en œuvre sa toute première politique de sécurité nationale (PSN). La GRC contribue de façon déterminante à ce programme élargi visant à améliorer la sécurité et la circulation des voyageurs et des marchandises qui traversent nos frontières, et à accroître la collaboration en matière de renseignements et d'application de la loi. Ces efforts appuient la lutte contre le terrorisme, facilitent et encouragent le commerce avec les États-Unis, plus grand partenaire commercial du Canada, et aident à resserrer les liens avec nos partenaires américains du domaine de l'application de la loi.

La GRC joue également un rôle clé dans l'atteinte de l'objectif du gouvernement de renforcer les fondements sociaux du Canada par ses efforts afin de réduire le nombre de jeunes touchés par la criminalité, comme victimes et comme contrevenants, et par les services qu'elle offre tous les jours aux collectivités à l'échelle du pays.

Grâce aux mesures mises en place afin de lutter contre le crime organisé, les fraudes par marketing de masse et le blanchiment d'argent, la GRC contribue à assurer un marché sécurisé, équitable et durable. Ces efforts viennent appuyer l'objectif du gouvernement de créer une économie viable afin d'améliorer le bien-être de tous les Canadiens.

Je suis aussi heureuse de l'apport de la GRC à la priorité du gouvernement, énoncée dans le discours du Trône d'octobre 2004, visant à collaborer avec les peuples autochtones et les gouvernements provinciaux et territoriaux afin d'établir des conditions propices au développement à long terme, dans le respect des droits et des ententes historiques.

La GRC continue de contribuer à la sécurité de plus de 600 communautés autochtones grâce à des initiatives policières et de justice réparatrice adaptées à leur culture, à leurs besoins et à leur réalité.

Enfin, je note avec satisfaction les progrès considérables réalisés par la GRC afin d'intégrer les éléments du cadre moderne de responsabilisation de gestion du SCT à tous les aspects de son modèle de gestion et à ses activités opérationnelles.

Forte de ses résultats au cours de la dernière année, la GRC continuera, j'en suis sûre, d'offrir des services de police de la plus haute qualité, d'optimiser son rendement organisationnel grâce à la mise en œuvre de pratiques et d'attentes modernes en matière de gestion, d'obtenir les résultats escomptés par les Canadiens et de contribuer à l'atteinte des objectifs pangouvernementaux.

L'honorable A. Anne McLellan
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada

MESSAGE DU COMMISSAIRE



Chaque année, le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) nous permet de réfléchir sur les progrès et l'évolution de la GRC. Il s'agit de l'occasion d'examiner d'où nous venons, de formuler ce vers quoi nous nous dirigeons et de nous considérer non seulement tels que nous sommes, mais aussi tels que nous voulons devenir.

Le présent rapport se veut essentiellement un mécanisme de reddition de comptes au public grâce auquel nous pouvons expliquer nos progrès vers l'atteinte de notre but stratégique d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités au Canada.

La GRC s'efforce de respecter les normes les plus élevées en matière de reddition de comptes. Pour ce faire, elle continue d'évoluer en tant qu'organisation et de fonctionner de façon transparente, ouverte et responsable afin de préserver les paramètres de son mandat et son intégrité.

En 2004-2005, j'ai demandé aux employés de la GRC d'embrasser une perspective d'avenir et d'imaginer, pour le nouveau millénaire, un modèle policier intégrant les services et les programmes de façon à transcender les frontières organisationnelles. Je leur ai demandé d'imaginer une vision collective de l'intégration afin que différentes organisations puissent collaborer à l'atteinte d'objectifs communs, et d'envisager la libre circulation d'information et de renseignements au-delà des juridictions et des frontières.

J'ai aussi mis chaque membre de l'organisation au défi de trouver des moyens qui permettraient à la GRC et à tous les autres organismes d'application de la loi au Canada de réaliser des gains d'efficacité et des économies d'échelle en optimisant leurs ressources limitées.

Au cours de la dernière année, nous avons imaginé l'avenir, mais nous avons aussi commencé à le créer.

Pour concrétiser notre vision d'excellence, nous devons nous concentrer sur l'obtention de résultats. Je suis fier de signaler qu'en 2004-2005, la GRC a accompli des progrès importants en vue de mettre pleinement en œuvre le concept de services de police intégrés et d'assurer une gestion axée sur l'excellence.

Nous devons une grande part de notre réussite aux liens étroits que nous avons tissés avec nos partenaires en matière de police contractuelle et à nos efforts afin d'établir de nouveaux partenariats avec des organismes d'application de la loi au Canada et à l'échelle internationale.

Mettre en œuvre des services de police intégrés signifie également collaborer au-delà de la collectivité policière nationale et internationale, et échanger des renseignements plus efficacement avec d'autres ministères, des organisations non gouvernementales, le monde universitaire, le secteur privé et, bien entendu, nos partenaires internationaux. C'est seulement en collaborant et en travaillant plus intelligemment que nous pourrions continuer d'établir les bases des services de police intégrés.

En tant qu'organisation, nous nous sommes engagés à répondre aux besoins changeants de tous les Canadiens en cherchant constamment de nouvelles façons d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités dans le cadre des services que nous offrons aux niveaux municipal, provincial, fédéral et international.

Le présent rapport résume notre rendement et donne un aperçu des progrès importants que nous avons réalisés afin d'assurer la sécurité des Canadiens grâce aux résultats obtenus à l'égard de nos cinq priorités stratégiques, des objectifs pangouvernementaux et des nombreuses initiatives horizontales auxquelles nous participons.

Je suis heureux des progrès que nous avons réalisés au cours de la dernière année afin d'offrir les programmes, les services et les politiques de qualité dont les Canadiens ont besoin et qu'ils méritent. Je suis également persuadé que nous continuerons d'accorder la priorité aux intérêts des Canadiens, de prendre appui sur notre héritage et de viser l'excellence dans tous nos efforts en vue d'assurer la sécurité de nos concitoyens et du pays.

A handwritten signature in cursive script, reading 'G. Zaccardelli'.

G. Zaccardelli
Commissaire

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Déclaration de la direction

Rapports ministériel sur le rendement 2004-2005

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) 2004-2005 de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Ce document a été préparé conformément aux principes de rapport énoncés dans le *Guide de préparation – Rapports ministériels sur le rendement 2004-2005* publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

- Il respecte les exigences de rapport précises du SCT.
- Il est fondé sur une structure de secteurs d'activité approuvée.
- Il présente des renseignements uniformes, complets, équilibrés et exacts.
- Il fournit une base de reddition de comptes quant aux résultats recherchés ou obtenus avec les ressources et les autorisations accordées à la GRC.
- Il fait état de la situation financière d'après les chiffres approuvés figurant dans le Budget des dépenses et les Comptes publics du Canada.

le Commissaire G. Zaccardelli

Date



SECTION I : VUE D'ENSEMBLE

Résumé du rendement de la GRC

Notre rendement en regard des engagements énoncés dans le RPP

Nous sommes heureux d'annoncer que l'exercice 2004-2005 marque une autre année de réussite pour la GRC. Au cours de cette période, nous avons répondu aux attentes du gouvernement fédéral à l'égard d'une responsabilisation et d'une transparence accrues en continuant de gérer judicieusement nos ressources et nos dépenses, en optimisant nos ressources et en renforçant notre rigueur et notre discipline en matière de gestion.

Du point de vue opérationnel, nous avons obtenu des résultats à l'appui de notre but stratégique en respectant et en dépassant souvent les attentes établies dans le Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005 de la GRC.

L'exercice 2004-2005 représente aussi une réussite sur le plan de la gestion organisationnelle. La GRC a dépensé 99 % des crédits qui lui étaient alloués (99,5 % après avoir tenu compte des péremptions forcées) sans dépasser ses autorisations. De plus, nous avons perçu presque 100 % de nos recettes visées au 31 mars 2005, dépassant notre cible interne, fixée à 98%. Il s'agit là de notre meilleur rendement depuis sept ans.

Nous sommes fiers de notre rendement global pour l'exercice 2004-2005 et sommes convaincus que nous poursuivrons sur cette lancée en 2005-2006. Voici un résumé de notre rendement en regard des engagements énoncés dans le Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005 de la GRC.

Total des ressources financières de la GRC (en millions \$)		
Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
2 948.6 \$	3 101.8 \$	3 047.3 \$

Total Human Resources (Équivalents temps plein)		
Dépenses prévues	Autorisations	Différence
23 486	23 215	271

Nota: Nos priorités stratégiques ne représentent qu'une partie de ce que nous faisons. Par conséquent, les ressources décrites ci-après ne contribuent pas toutes directement à la réalisation d'une priorité stratégique particulière : elles peuvent être affectées à d'autres activités à l'appui de notre but stratégique. Dans le tableau qui suit, nous résumons du mieux que nous pouvons les liens entre nos ressources et nos priorités stratégiques. Des renseignements détaillés figurent aux sections II et III du présent rapport.

Vue d'ensemble

Résumé du rendement de la GRC en regard de son but stratégique, de ses priorités et résultats stratégiques, et de ses dépenses et ETP prévus

SÉCURITÉ DES FOYERS ET DES COLLECTIVITÉS

Crime organisé	Police internationale	Terrorisme	Communautés autochtones	Jeunesse
Résultats stratégiques Réduire la menace et les répercussions du crime organisé	Résultats stratégiques Soutenir efficacement les opérations/initiatives internationales	Résultats stratégiques Réduire la menace d'activité terroriste au Canada et à l'étranger	Résultats stratégiques Contribuer à améliorer la santé et la sécurité des communautés autochtones	Résultats stratégiques Prévenir et réduire la criminalité chez les jeunes, à titre de victimes et de contrevenants
Principaux secteurs d'activité responsables Police fédérale Police de protection Services nationaux de police	Principaux secteurs d'activité responsables Police fédérale Police de protection Services nationaux de police	Principaux secteurs d'activité responsables Police fédérale Police de protection Services nationaux de police	Principaux secteurs d'activité responsables Services nationaux de police Contract Policing Services	Principaux secteurs d'activité responsables Services nationaux de police Contract Policing Services

Police fédérale et Police de protection				Police contractuelle			
Dépenses prévues 712,2 M\$		Dépenses réelles 714,2 M\$		Dépenses prévues 1,582,7 M\$		Dépenses réelles 1,617,5 M\$	
ETP prévus 5,063		ETP réels 5,079		ETP prévus 13,810		ETP réels 12,024	
Résultat stratégique Fournir au gouvernement fédéral, à ses ministères et organismes ainsi qu'aux Canadiens des services de maintien de l'ordre, d'application de la loi, d'enquête et de prévention dans toutes les provinces et tous les territoires. Contribuer à assurer la sécurité publique, la protection de l'environnement, du commerce et des recettes de l'État, et la sécurité nationale. Gérer la participation efficace et opportune de la police civile canadienne aux opérations internationales de soutien de la paix conformément aux exigences de la politique étrangère du Canada. Assurer la sécurité des missions étrangères au Canada, des événements majeurs au Canada, des déplacements de personnalités canadiennes et des personnes jouissant d'une protection internationale. Assurer la sûreté du transport aérien.				Résultat stratégique Offrir des services de police à diverses collectivités dans huit provinces (soit toutes les provinces sauf l'Ontario et le Québec) et trois territoires dans le cadre d'accords de services de police fondés sur le partage des coûts conclus avec des partenaires fédéraux, provinciaux, municipaux et autochtones.			
Secteurs de service				Secteurs de service			
Douanes et Accise Exécution des lois fédérales Immigration et Passport Sûreté maritime et Ports	Infractions commerciales Produits de la criminalité EIPM	Crime organisé Police des drogues Opérations internationales Interpol Maintien de la paix	Missions étrangères Personnalités canadiennes Événements majeurs Police des aéroports PPTAC	Sécurité nationale Renseignements criminels Renseignements sur le crime organisé CNO Analyse de renseignements	Services de police provinciaux Police des Autochtones Services de police municipaux	Sécurité routière Programme des incidents critiques Centre de soutien des systèmes de la police opérationnelle	

Services nationaux de police			
Dépenses prévues 370,7 M\$	Dépenses réelles 410,8 M\$	ETP prévus 1 914	ETP réels 2 846
Résultat stratégique Fournir aux secteurs d'activité de la Police fédérale et de la Police contractuelle de la GRC, ainsi qu'à la collectivité policière canadienne, aux ministères fédéraux, aux organismes d'application de la loi et de la réglementation et à certaines organisations policières étrangères, dont Interpol, des outils et des renseignements à l'appui des enquêtes policières. Fournir des services techniques spécialisés à la collectivité de l'application de la loi, notamment des services de laboratoire judiciaire, des données policières informatisées et des renseignements, et offrir des services de formation avancée aux services de police canadiens et internationaux et à certains organismes ministériels d'application de la loi.			
Secteurs de service			
Opérations techniques Services d'information et d'identité judiciaire	Service canadien de renseignements criminels Secteur du dirigeant principal de l'Information	Services de laboratoire judiciaire Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants	Collège canadien de police Soutien

Structure organisationnelle			
Dépenses prévues 283,1 M\$	Dépenses réelles 304,7 M\$	ETP prévus 2 699	ETP réels 3 267
Résultat stratégique Fournir des politiques, des systèmes, des services et des avis fonctionnels afin d'assurer la viabilité financière et la stabilité des ressources de la GRC. Exercer une fonction décisionnelle administrative interne et assurer la prestation d'un soutien et de services stratégiques centrés sur le client et axés sur les activités et les résultats afin d'appuyer le perfectionnement, le bien-être, la sélection et le recrutement du personnel, et la formation et le développement organisationnels. Établir un cadre stratégique général pour la participation de la GRC aux débats sur les politiques publiques touchant l'application de la loi et pour l'évaluation de ces politiques, y compris faire des recherches et analyser les tendances, et en prévision des défis à venir en matière de gestion du changement.			
Secteurs de service			
Orientation stratégique	Gestion générale	Gestion des ressources humaines	Soutien

Remarque : Il se peut que l'utilisation réelle des ETP dépasse les niveaux d'ETP autorisés et que les dépenses réelles dépassent les dépenses autorisées pour un secteur d'activité dans un ministère. Divers facteurs peuvent expliquer ces écarts, notamment une réorganisation en cours d'exercice, une réaffectation interne d'ETP ou de fonds en fonction des activités d'établissement des priorités, de nouveaux projets, la croissance de projets existants, ou des événements imprévus survenus en cours d'exercice.

Résumé du rendement de la GRC en regard de son but stratégique, de ses priorités et résultats stratégiques, et de ses résultats prévus

Notre but stratégique – La sécurité des foyers et des collectivités				
Priorité et résultat stratégiques	Résultats prévus	Nos progrès	En quoi ces résultats appuient notre but stratégique	Avantages pour les Canadiens
<p>Crime organisé</p> <ul style="list-style-type: none"> Réduire la menace et les répercussions du crime organisé 	<ul style="list-style-type: none"> Accroître notre aptitude et notre capacité à enquêter efficacement Perturber les groupes du crime organisé ciblés et d'autres groupes du crime organisé Effectuer des évaluations intégrées de la menace sur le crime organisé et le crime grave ayant une incidence sur le Canada Établir les priorités et prendre des décisions efficacement en se fondant sur les renseignements Élargir la collecte et l'échange d'information et de renseignements Renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux Renforcer les équipes multidisciplinaires intégrées en augmentant le niveau d'expertise et de connaissances et en consolidant la capacité de réaliser les priorités opérationnelles Optimiser l'utilisation de la science de la technologie Réduire la criminalité par la prévention et l'éducation 	<p>Nous avons dépassé les attentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise au point de la Boîte à outils de l'enquêteur afin d'aider les enquêteurs aux affaires criminelles 29 groupes du crime organisé ciblés et 46 autres groupes du crime organisé ont été perturbés La GRC a effectué des évaluations de la menace intégrées nationale et provinciales sur le crime organisé et le crime grave au Canada Les produits et services en matière de renseignements criminels sont utilisés pour établir des partenariats, assurer l'intégration et axer la répression criminelle sur les renseignements La GRC fournit aux organismes d'application de la loi et aux tribunaux l'accès aux casiers judiciaires La GRC a conclu des ententes techniques pour le développement de technologies opérationnelles avec dix organismes internationaux d'application de la loi et de sécurité nationale La GRC offre une formation et une expertise aux policiers de première ligne sur la façon de traiter les armes sur les lieux de crime, dont bon nombre sont liées au crime organisé Grâce aux développements technologiques, les systèmes de la GRC peuvent recueillir et analyser l'information criminelle afin de produire des renseignements sur les activités du crime organisé Collège canadien de police – 3 100 élèves ont suivi des cours sur le crime organisé en 2004 	<p>Les efforts déployés par la GRC afin de lutter contre le crime organisé contribuent à assurer la sécurité des foyers et des collectivités, puisqu'ils visent à enquêter sur l'activité criminelle organisée, et à la déceler et à la prévenir, ainsi qu'à exécuter les lois fédérales, à maintenir la paix et l'ordre, et à protéger les personnes et les biens.</p>	<p>Le crime organisé transnational, le trafic de stupéfiants et de personnes, et l'apparition de réseaux criminels transnationaux présentent, du point de vue de la sécurité, des défis d'une ampleur inconnue des générations précédentes.</p> <p>Le travail qu'effectue la GRC, tant au pays qu'à l'échelle internationale, profite aussi aux Canadiens puisqu'il réduit la demande et les occasions de crime et de victimisation au Canada grâce à la détection et au ciblage améliorés des groupes du crime organisé.</p>

Résumé du rendement de la GRC en regard de son but stratégique, de ses priorités et résultats stratégiques, et de ses résultats prévus

Notre but stratégique – La sécurité des foyers et des collectivités				
Priorité et résultat stratégiques	Résultats prévus	Nos progrès	En quoi ces résultats appuient notre but stratégique	Avantages pour les Canadiens
<p>Police internationale</p> <p>Soutenir efficacement les opérations internationales</p>	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux Répartir les services internationaux de façon stratégique et les utiliser efficacement, en fonction d'information et de renseignements rigoureux Axer l'établissement de priorités et la prise de décisions sur les renseignements Apporter une contribution utile à la prise de décisions et à l'élaboration de politiques publiques concernant des questions nationales et internationales Optimiser l'utilisation de la science de la technologie 	<p>Nous avons dépassé les attentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le rôle de la GRC sur la scène internationale en matière de services de police et son obligation à l'égard des besoins du gouvernement fédéral appuient de façon stratégique la capacité d'établissement de partenariats En 2004, 38 membres de la GRC ont participé à douze opérations internationales de soutien de la paix En 2004, la GRC a augmenté sa présence internationale en faisant passer à 35 le nombre d'agents de liaison affectés stratégiquement un peu partout dans le monde La GRC participe avec les Nations Unies aux négociations sur l'adoption d'un instrument international pour l'identification et le dépiage rapides et fiables des armes légères illégales La GRC participe au programme du système électronique de traçage des armes d'Interpol (IWETS) La GRC a conclu des partenariats avec de nombreux services de police étrangers en vue de la recherche, du développement et de l'évaluation d'expertise et d'outils techniques relatif au soutien opérationnel La GRC échange de l'information vitale par le truchement d'un réseau international constitué d'autorités civiles et d'application de la loi, afin de retrouver des enfants portés disparus et de les rendre à leurs parents ou tuteurs légaux La GRC s'emploie à promouvoir l'échange transnational d'informations en matière d'ADN tout en protégeant la confidentialité de ces informations 	<p>Grâce à diverses initiatives multilatérales, la GRC contribue à plusieurs niveaux à rendre le Canada et le monde entier plus sûrs. Ces activités comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> opérations de soutien de la paix et opérations de maintien de la paix par la police civile promotion de la sécurité humaine et des droits de la personne renforcement des capacités en matière de contre-terrorisme efforts de lutte contre la prolifération des armes <p>Ces efforts aident à protéger les Canadiens et leurs collectivités en réduisant le risque que des activités criminelles internationales traversent nos frontières.</p>	<p>La GRC s'emploie à préserver la sécurité des Canadiens en collaborant avec ses partenaires internationaux du domaine de l'application de la loi et la collectivité mondiale, et en échangeant des renseignements avec eux, afin d'assurer la paix et la stabilité dans de nombreux pays.</p> <p>En axant ses efforts sur la sécurité frontalière et la sécurité internationale, la GRC réduit les menaces contre les Canadiens et contribue à protéger le niveau de vie auquel nous nous attendons au Canada.</p>

Résumé du rendement de la GRC en regard de son but stratégique, de ses priorités et résultats stratégiques, et de ses résultats prévus

Notre but stratégique – La sécurité des foyers et des collectivités			
Priorité et résultat stratégiques	Résultats prévus	Nos progrès	En quoi ces résultats appuient notre but stratégique
<p>Terrorisme</p> <p>Réduire la menace d'activité terroriste au Canada et à l'étranger</p>	<ul style="list-style-type: none"> Assurer l'intégrité des frontières Détecter et empêcher/perturber avec succès les activités terroristes et faire enquête à leur sujet Élargir la collecte et l'échange d'information et de renseignements, et produire des renseignements de qualité Renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux Optimiser l'affectation des ressources en fonction du risque afin d'éliminer la menace terroriste Accroître la sécurité des installations du gouvernement du Canada Consolider le processus actuel de gestion de l'information Améliorer la planification des événements majeurs pour réduire les menaces de terrorisme et les actes de violence Apporter une contribution utile au processus décisionnel en matière de politiques publiques concernant des questions nationales et internationales 	<p>Nous avons dépassé les attentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le ciblage, par la GRC, des documents de voyage frauduleux est un élément important de la lutte contre le terrorisme Nous avons perturbé 12 groupes terroristes de niveau national dans l'ensemble du pays, comparativement à notre cible originale de 10 pour l'année Nous avons élargi la collecte et l'échange de renseignements visant à faciliter les efforts au pays et à l'étranger de lutte contre le terrorisme à l'échelle mondiale Nous surveillons les tendances nationales sur la façon dont les enquêtes antiterroristes sont closes afin de déterminer les pratiques exemplaires qui pourraient être communiquées à notre personnel sur le terrain En déterminant et en communiquant les pratiques exemplaires dans l'ensemble de la GRC, nos ressources sont déployées de manière plus efficace et plus efficiente, ce qui accroît la sécurité des policiers et du public Nous fournissons des outils aux décideurs à tous les paliers pour qu'ils prennent des décisions efficaces et éclairées afin d'optimiser l'affectation des ressources La GRC a produit une évaluation stratégique d'avertissement précoce de la probabilité et des repercussions possibles de la menace que posent les liens entre le crime organisé et le terrorisme au Canada La Section des événements majeurs a mis au point un modèle à utiliser dans l'ensemble du pays pour planifier les opérations de sécurité liées aux événements majeurs et gérer le risque associé La GRC a contribué à la recherche, à l'élaboration et au déploiement d'outils techniques afin de permettre aux enquêteurs de première ligne de produire des renseignements et d'enquêter efficacement sur des cibles terroristes 	<p>La GRC assure la sécurité des Canadiens en collaborant avec ses partenaires canadiens et mondiaux du domaine de l'application de la loi afin de faciliter les déplacements transfrontaliers légitimes et de favoriser la croissance économique, tout en interceptant les personnes et les marchandises qui pourraient présenter un risque pour les Canadiens.</p> <p>Les efforts déployés par la GRC contribuent à assurer notre sécurité nationale globale, puisqu'ils protègent les Canadiens contre le terrorisme, le crime organisé et toute autre forme de criminalité à la frontière, tout en assurant la circulation sûre et efficace des personnes et des marchandises à l'échelle internationale, favorisant ainsi la prospérité et la viabilité de l'économie canadienne.</p>
			<p>Avantages pour les Canadiens</p>

Vue d'ensemble

Résumé du rendement de la GRC en regard de son but stratégique, de ses priorités et résultats stratégiques, et de ses résultats prévus

Notre but stratégique – La sécurité des foyers et des collectivités			
Priorité et résultat stratégiques	Résultats prévus	Nos progrès	En quoi ces résultats appuient notre but stratégique
<p>Communautés autochtones</p> <p>Contribuer à améliorer la santé et la sécurité des communautés autochtones</p>	<ul style="list-style-type: none"> Assurer un développement opérationnel judiciaire et la mise en œuvre de politiques publiques éclairées Renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux Améliorer la prestation des services dans le secteur de service de la Police des Autochtones Accroître la capacité communautaire de recourir aux mécanismes de réparation Offrir des services de police adaptés à la culture Démontrer la valeur des services Continuer d'attirer, de recruter et de former des membres autochtones et de maintenir en poste cet effectif 	<p>Nous avons respecté les attentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> La GRC a collaboré avec de nombreuses communautés autochtones afin de cerner leurs principales préoccupations et d'élaborer des plans d'action sur la façon de venir à bout de ces problèmes La consultation entre les dirigeants des communautés autochtones, les organisations autochtones nationales et la direction de la GRC est permanente Les efforts ont été dirigés vers l'atteinte d'objectifs communs, ce qui a donné lieu à une réduction de la criminalité et à une augmentation des initiatives de prévention du crime et des activités de développement communautaire Nous nous efforçons de maintenir un modèle de prestation des services adapté culturellement En 2004-2005, 320 policiers de la GRC ont reçu une formation sur les perceptions autochtones (FPA) En 2004, une formation sur les perceptions inuit (FPI) a été élaborée en collaboration avec le gouvernement du Nunavut. Elle s'inspire de la FPA, mais fait état des facteurs géographiques, environnementaux et culturels qui distinguent la culture inuit de la culture autochtone En 2004-2005, le Comité consultatif national du Commissaire sur les Autochtones s'est réuni à deux reprises pour discuter des problèmes et défis liés à la prestation de services aux communautés autochtones à l'échelle du pays Le Conseil des employés autochtones de la GRC a été constitué en février 2005 En 2004, la GRC comptait environ 850 policiers d'origine autochtone, ce qui représentait 5,6 % de son effectif policier total. Elle s'efforce de faire augmenter ce chiffre grâce à divers programmes 	<p>En offrant des services adaptés à la culture à plus de 600 communautés autochtones, non seulement la GRC contribue à favoriser la santé et la sécurité de ces communautés, mais aussi elle les aide à renforcer leur capacité de prévenir la criminalité et de recourir à des mécanismes de justice réparatrice qui reflètent leur culture et leurs valeurs propres.</p> <p>Nos efforts en vue de collaborer avec les communautés autochtones appuient directement notre but stratégique d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités au Canada.</p>
			<p>Avantages pour les Canadiens</p> <p>La GRC entretient des liens historiques avec les peuples autochtones et elle s'est engagée à collaborer avec les communautés autochtones afin d'améliorer leur qualité de vie.</p> <p>La GRC offre des services adaptés à la culture à plus de 600 communautés autochtones et collabore avec elles afin de renforcer leurs capacités et de recourir à des mécanismes de justice réparatrice qui reflètent leur culture et leurs valeurs propres.</p> <p>Cela favorisera le développement de communautés et de peuples autochtones plus forts, en meilleure santé et économiquement autonomes en renforçant leurs capacités à mener des activités économiques durables, en facilitant les partenariats et en réduisant les obstacles économiques à la participation des Autochtones à la croissance économique locale et nationale.</p>

Résumé du rendement de la GRC en regard de son but stratégique, de ses priorités et résultats stratégiques, et de ses résultats prévus

Notre but stratégique – La sécurité des foyers et des collectivités				
Priorité et résultat stratégiques	Résultats prévus	Nos progrès	En quoi ces résultats appuient notre but stratégique	Avantages pour les Canadiens
<p>Jeunesse</p> <p>Prévenir et réduire la criminalité chez les jeunes, à titre de victimes et de contrevenants</p>	<ul style="list-style-type: none"> Prévenir la criminalité chez les jeunes Offrir une expertise et un leadership pour faciliter la résolution des problèmes à l'échelle de la communauté, au moyen de stratégies conciliant la prévention et l'intervention Optimiser l'intervention auprès des jeunes contrevenants Privilégier les efforts d'intervention communautaire précoce Élaborer des pratiques policières d'avant-garde Accroître la capacité des communautés de recourir aux mécanismes de justice réparatrice pour les jeunes Optimiser le soutien et les interventions auprès des jeunes qui sont victimes de crime Renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux Contribuer aux politiques publiques 	<p>Nous avons respecté les attentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> La GRC a fait des progrès en ce qui concerne la réduction du nombre d'accusations portées contre des jeunes et l'augmentation du nombre de jeunes traités hors cour Les membres de la GRC ont consulté leurs partenaires dans les communautés et sollicité leur aide pour déterminer les problèmes au sein de la communauté touchant les jeunes. Ils ont renforcé les partenariats existants et en ont établi de nouveaux, et cerné des solutions à l'échelle de la communauté concernant les problèmes touchant les jeunes 99 % des détachements ont mis en oeuvre un plan communautaire pour régler un problème touchant les jeunes En 2004, le nombre de jeunes accusés par la GRC d'infractions avec violence et d'autres infractions a diminué de 11 % par rapport à 2003 En 2004, le nombre de jeunes ayant bénéficié de mesures de déjudiciarisation par la GRC a augmenté de 106 % comparativement à 2003 Le nombre total de jeunes accusés en 2004 d'infractions avec violence est inférieur de 7 % à la moyenne des huit dernières années Le nombre total de jeunes accusés d'infractions avec violence en 2004 est inférieur de 7 % à la moyenne des huit dernières années Le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants offre un environnement national intégré de travail, en collaboration avec les partenaires de l'application de la loi canadiens et étrangers et avec le gouvernement et l'industrie, en vue de lutter contre l'exploitation sexuelle mondiale en ligne des enfants 	<p>À la suite des ateliers sur l'établissement de communautés plus sûres, les membres de la GRC ont consulté leurs partenaires dans les communautés et sollicité leur aide pour déterminer les problèmes au sein de la communauté touchant les jeunes. Ils ont renforcé les partenariats existants et en ont établi de nouveaux, et cerné des solutions à l'échelle de la communauté concernant les problèmes touchant les jeunes.</p> <p>La mise en oeuvre de plans communautaires destinés aux jeunes a donné lieu à des initiatives entreprises par les détachements de la GRC en collaboration avec les partenaires et intervenants au sein des communautés, afin de régler les problèmes de victimisation des jeunes comme l'intimidation et la violence familiale et de s'attaquer aux causes sous-jacentes de la criminalité chez les jeunes comme la toxicomanie.</p> <p>Ces efforts contribuent à prévenir et à décourager la participation de jeunes dans des activités criminelles, et appuient directement notre but d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités.</p>	<p>La prévention du crime par le développement social est la pierre angulaire de la priorité « jeunesse ».</p> <p>La GRC met un accent accru sur les fonctions policières non traditionnelles et se penche sur les causes profondes, et non pas seulement sur les symptômes.</p> <p>En examinant la source des problèmes qui touchent les jeunes et en travaillant de façon concertée avec ses partenaires afin d'en éliminer les causes sociales, la GRC contribue à prévenir la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient victimes ou contrevenants.</p> <p>C'est grâce à une telle approche que nous pouvons obtenir les résultats les plus efficaces pour les Canadiens et intervenir afin de prévenir la criminalité et d'avoir des enfants plus sains et en plus grande sécurité, de meilleures écoles et des collectivités dont la cohésion est plus forte.</p>

Vue d'ensemble

Point de départ pour rendre compte du rendement de la GRC dans le RMR de cette année

Au printemps 2004, le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) a instauré la Structure de gestion des ressources et des résultats (SGRR), dans le cadre de laquelle il a mis en œuvre l'Architecture d'activités de programmes (AAP). Depuis, la GRC et tous les autres ministères ont convenu de gérer leurs organisations en fonction de leur AAP respective approuvée par le SCT.

Grâce à la SGRR, l'information figurant dans les documents du Budget des dépenses 2005-2006, auparavant affichée par secteur d'activité selon la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR), est maintenant présentée en fonction de la nouvelle AAP.

L'adoption d'une gestion fondée sur l'AAP a eu des répercussions importantes sur les pratiques de gestion financière de la GRC et sur celles de nombreux autres grands ministères. L'organisation a dû revoir et remanier plusieurs systèmes qui appuient directement sa fonction de gestion

financière, et réexaminer et modifier les processus en place pour rendre compte au Parlement et aux Canadiens.

Comme le RMR figure parmi nos principaux mécanismes de reddition de comptes au Parlement et aux Canadiens, il doit être précis, équilibré et transparent. Il doit aussi établir des liens solides entre les résultats déclarés et les engagements signalés dans le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) 2004-2005 de la GRC.

Par conséquent, afin d'assurer l'uniformité avec le Rapport sur les plans et les priorités 2004-2005, qui a été préparé en fonction de la SPRR, nous ferons état de notre rendement pour 2004-2005 selon les priorités stratégiques de notre ancienne structure de secteurs d'activité. Cette façon de procéder permet en outre d'assurer l'uniformité du rapport vis-à-vis des montants figurant dans le Budget des dépenses 2004-2005 et les Comptes publics de 2004-2005.

RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES

Aperçu de la GRC

Notre raison d'être

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) est le service de police national du Canada et relève du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada, qui a pour mission d'assurer la sécurité des Canadiens.

S'appuyant sur une riche histoire de plus de 130 ans de services aux Canadiens, la GRC a su s'adapter au changement afin de devenir une organisation policière moderne chargée d'exécuter la loi et de prévenir la criminalité au Canada.

Fiers de nos traditions et sûres de pouvoir relever les défis des années à venir, nous nous engageons à maintenir la paix, à assurer le respect de la loi et à offrir un service de qualité, en collaboration avec les collectivités que nous servons. Nous sommes également responsables devant ces collectivités et nos partenaires de l'utilisation que nous faisons de l'argent des contribuables et des ressources du pays pour remplir notre mandat.

Notre mandat

Le mandat de la GRC repose sur l'autorité et les responsabilités qui lui sont conférées par l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*. Dans son expression la plus simple, il consiste à exécuter les lois, à prévenir la criminalité et à maintenir la paix, l'ordre et la sécurité au Canada et pour tous les Canadiens, et à protéger les dignitaires canadiens et étrangers au Canada et ailleurs dans le monde.

Sur le plan organisationnel, ce mandat complexe comprend :

- Prévenir la criminalité, enquêter sur les infractions et maintenir l'ordre;
- Exécuter des lois dans des domaines aussi variés que la santé et la protection des recettes de l'État;
- Contribuer à la sécurité nationale;
- Protéger les représentants de l'État, les dignitaires en visite et les missions étrangères; et,
- Offrir des services de soutien opérationnel essentiels à d'autres corps policiers et organismes d'application de la loi

Notre vision

La GRC est de plus en plus appelée à repenser son rôle à titre de service de police national. Elle doit envisager de nouvelles options, embrasser de nouveaux partenariats et encourager des démarches novatrices dans ses efforts en vue d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités au Canada.

L'avenir appartient à ceux qui font preuve de créativité et qui savent innover, anticiper le changement et prendre l'initiative. Voici ce à quoi s'engage la GRC :

- Être une organisation progressiste, proactive et innovatrice
- Offrir un service de la plus haute qualité grâce à un leadership dynamique, à la formation et à la technologie, de concert avec les diverses collectivités qu'elle sert
- Être responsable et efficace par le partage du processus décisionnel
- Assurer un milieu de travail sain qui favorise l'esprit d'équipe, la libre communication et le respect mutuel
- Promouvoir la sécurité des collectivités
- Faire preuve de leadership dans la recherche de l'excellence

En cette période trouble, la GRC vise à être reconnue dans le monde entier comme un « modèle d'excellence ».

Nos valeurs fondamentales

La GRC respecte et renforce l'importance des institutions démocratiques canadiennes et s'est engagée à cet égard, et elle s'appuie sur des valeurs professionnelles, déontologiques et humaines optimales : dans un monde en constante évolution, les valeurs sont le fondement d'une gestion axée sur l'excellence. La GRC est guidée par les valeurs fondamentales suivantes :

- Responsabilisation
- Respect
- Professionnalisme
- Honnêteté
- Compassion
- Intégrité

En tant qu'organisation engagée à l'égard du mandat, de la vision et des valeurs fondamentales énoncés ci-dessus, la GRC applique de façon inhérente les principes du développement durable. Garantir et appuyer la sécurité des collectivités, assurer une prise de décisions efficace et la responsabilisation en matière de gestion des ressources, renforcer les capacités de l'organisation et mettre en œuvre des décisions opérationnelles et des processus de planification favorables au développement durable, voilà en quoi consiste la contribution de l'organisation à un avenir de stabilité sociale, de prospérité économique et d'intégrité environnementale.

Pour plus amples renseignements sur la mission, la vision et les valeurs de la GRC, allez à :

www.rcmp.ca/html/vision_f.htm

Notre effectif réel

Effectif réel de la GRC le 31 mars 2005 :

- Commissaire – 1
- Sous-commissaires – 7
- Commissaires adjoints – 24
- Surintendants principaux – 52
- Surintendants – 143
- Inspecteurs – 346
- Sergent-major du corps – 1
- Sergents-majors – 6
- Sergent-major d'état-major – 1
- Sergents d'état-major – 742
- Sergents – 1 616
- Caporaux – 2 928
- Gendarmes – 10 136
- Gendarmes spéciaux – 82
- Membres civils – 2 605
- Employés de la fonction publique – 3 867

Effectif réel total – 22 557

Vue d'ensemble

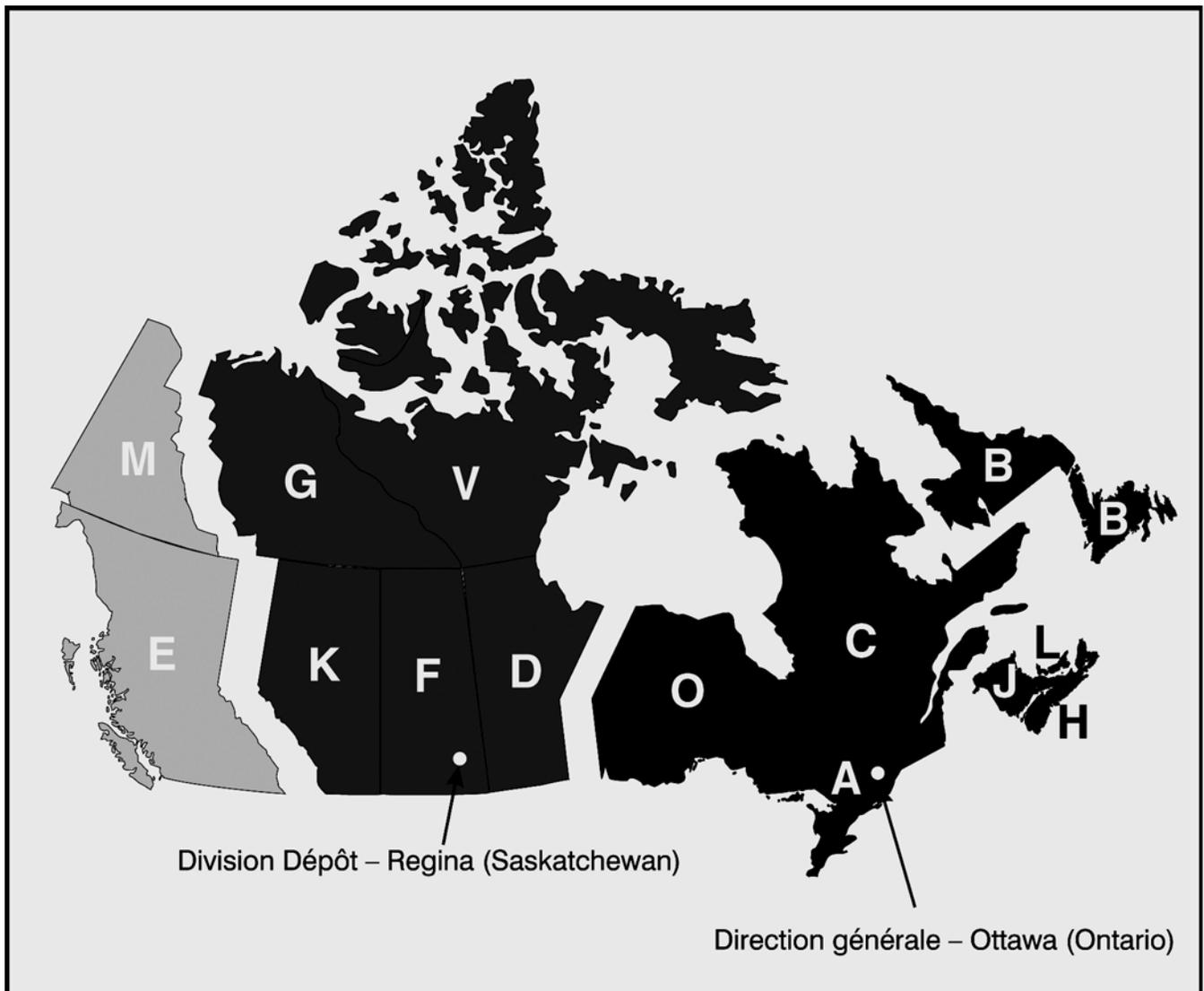
Où nous trouver

Pour remplir ses responsabilités, la GRC dispose d'un effectif de plus de 22 000 employés regroupant des membres réguliers, des membres civils et des employés de la fonction publique. Elle a aussi la chance de pouvoir compter sur plus de 75 000 bénévoles qui l'aident à offrir des services de qualité aux collectivités à l'échelle du Canada.

La GRC agit à titre de service de police national, fédéral, provincial et municipal, ce qui en fait un organisme unique au monde. Les hommes et les femmes qui la composent sont donc présents à peu près partout au Canada. Travaillant à partir de plus de 750 détachements, nous offrons des services de police quotidiens dans plus de 200 municipalités ainsi que des services de police provinciaux ou territoriaux partout sauf en Ontario et au Québec.

Nous fournissons aussi des services à plus de 600 communautés autochtones ainsi qu'à trois aéroports internationaux et à de nombreux aéroports plus petits. Nous nous efforçons de remplir notre engagement à votre égard – assurer la sécurité de vos foyers et de vos collectivités.

La GRC est organisée en quatre régions et en 14 divisions. Sa direction générale se trouve à Ottawa et son école, ou la Division Dépôt, à Regina. Chaque division, désignée par une lettre, est gérée par un commandant. Les limites des divisions correspondent à peu près aux frontières provinciales, et les quartiers généraux divisionnaires sont situés dans les capitales provinciales ou territoriales (à l'exception de ceux des divisions A, C et E, situés respectivement à Ottawa, à Montréal et à Vancouver).



Notre cadre stratégique

La GRC a mis en place un cadre stratégique qui rattache clairement son mandat opérationnel à son mandat organisationnel et, de ce fait, aux objectifs pangouvernementaux.

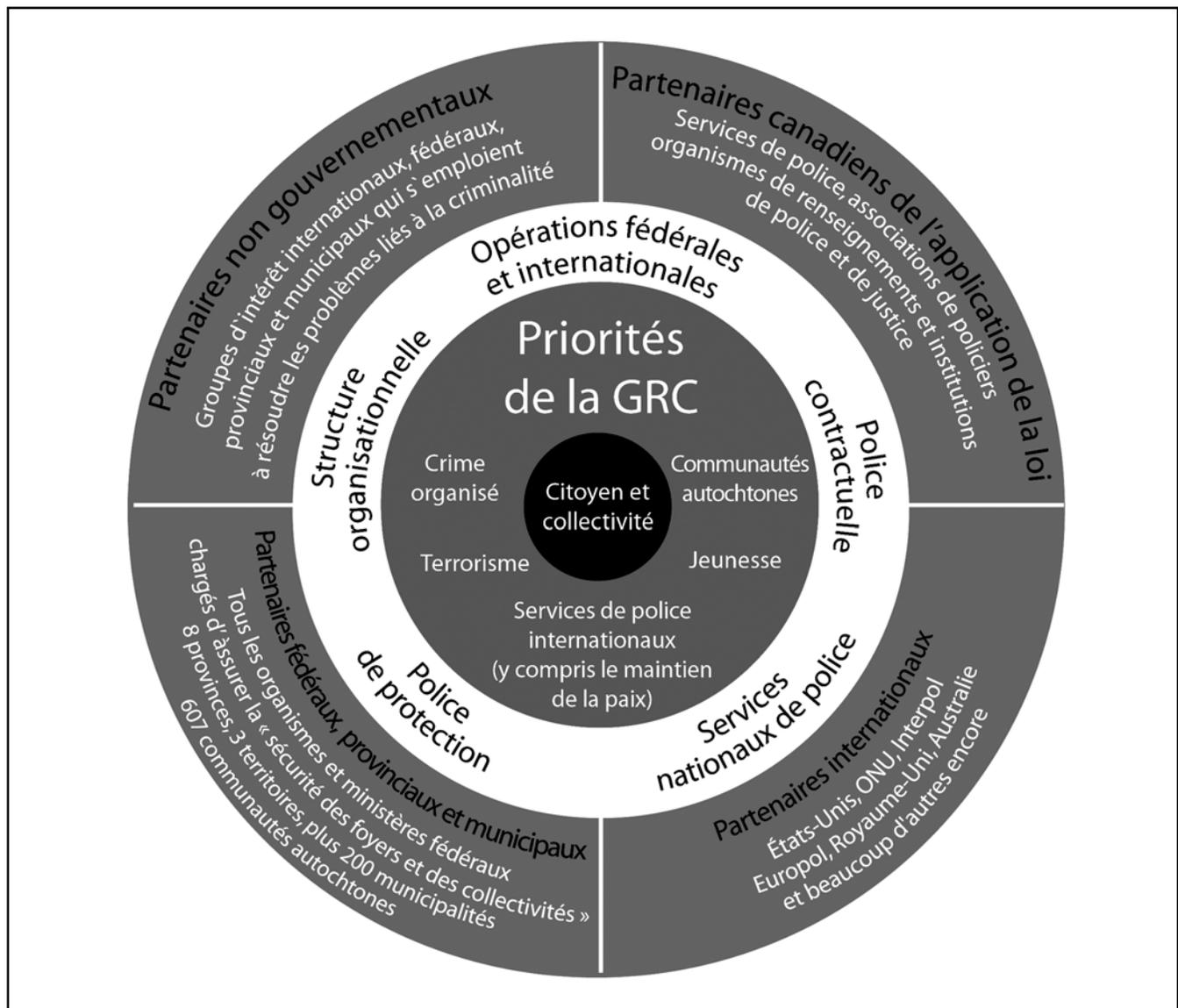
Principe de base qui sous-tend notre cadre stratégique, les « services de police intégrés » consistent à collaborer à tous les niveaux dans les collectivités et avec elles, et avec l'ensemble des corps policiers et des organismes d'application de la loi, tant au Canada qu'à l'échelle internationale, en vue d'atteindre un même objectif selon des valeurs et des priorités communes.

Les services de police intégrés pourraient mener essentiellement à une « visée stratégique mondiale » selon laquelle les activités et les ressources d'enquête

et d'application de la loi de partout dans le monde sont interopérables et renforcées collectivement afin de lutter le mieux possible contre les menaces criminelles internationales.

Voici les principales caractéristiques des services de police intégrés :

- Des priorités communes, aux niveaux national et international – déterminer la meilleure façon d'exploiter et d'optimiser les efforts et les ressources de la police afin d'atteindre des objectifs communs et d'assurer la planification à long terme
- La libre circulation des renseignements – transmettre la bonne information à la bonne personne au bon moment et utiliser un large éventail de sources



Vue d'ensemble

- Des systèmes interopérables – assurer la communication entre les systèmes d'information et de renseignements d'une organisation à une autre, d'un endroit à un autre
- Des économies d'échelle – tirer le maximum des ressources allouées aux services de police et se concentrer sur ce qu'on fait de mieux
- Des services harmonisés – éliminer les activités et les services redondants et la fragmentation des fonctions

Nous sommes conscients que pour maximiser notre efficacité, nous devons suivre le rythme des tendances mondiales, marquées notamment par des progrès technologiques rapides, un monde où les frontières s'estompent, des inquiétudes de plus en plus grandes en matière de sécurité personnelle, la mondialisation de l'économie et l'évolution des valeurs à l'égard des institutions traditionnelles.

La GRC demeure résolue à consacrer ses efforts et ses ressources à la réalisation de ses cinq priorités stratégiques : le crime organisé, la police internationale (y compris le maintien de la paix), le terrorisme, les communautés autochtones et la jeunesse. Pour y arriver, nous collaborons étroitement avec nos collègues et partenaires au Canada et partout ailleurs dans le monde afin de lutter contre les menaces communes à la sécurité.

Notre réussite repose sur notre capacité d'améliorer continuellement nos fonctions essentielles et de mieux les exécuter, les intégrer et les soutenir à tous les niveaux de l'organisation. Pour s'assurer qu'elle demeure dans la bonne voie, la GRC a mis en place un cadre stratégique établissant clairement :

- Son but stratégique : sa raison d'être et ce qu'elle tente d'accomplir
- Ses priorités stratégiques : ce sur quoi elle doit concentrer ses efforts afin d'atteindre son but
- Ses objectifs stratégiques : les fonctions essentielles à exécuter afin de réaliser ses priorités et atteindre son but stratégique

La gestion de notre rendement à l'égard de tous ces éléments représente un aspect clé de ce cadre.

Notre but stratégique

Nous avons pour but stratégique d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités du Canada. Pour y arriver, nous devons devenir un modèle d'excellence et nous employer à réaliser nos priorités stratégiques d'une façon responsable, guidée par des valeurs claires, axée sur les renseignements et collaborative.

Nos priorités stratégiques

Nos priorités stratégiques sont les secteurs sur lesquels nous devons concentrer nos efforts afin d'atteindre notre but stratégique. Elles ne représentent qu'une partie de ce que fait l'organisation – soit les activités essentielles à l'atteinte de ce but.

Voici nos priorités stratégiques :

- **Crime organisé** : Les défis que présentent la mondialisation et la technologie exigent une intervention axée sur le renseignement, les enquêtes, les partenariats nationaux et internationaux, et une capacité technologique améliorée. Nous nous employons à réduire la menace et les répercussions du crime organisé en perturbant et en démantelant les organisations criminelles et en les empêchant d'exercer leurs activités, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale.
- **Police internationale (maintien de la paix)** : Nous avons comme priorité d'aider les pays à rebâtir leurs capacités policières, de prévenir l'importation d'activités criminelles et de collaborer avec les forces policières civiles étrangères. Nous nous employons à offrir un soutien efficace aux opérations et initiatives internationales en appliquant des pratiques modernes de gestion et d'évaluation afin de nous assurer que les services que nous offrons répondent aux besoins de nos clients et partenaires nationaux et internationaux, et contribuent aux priorités communes liées à la lutte contre le crime organisé et le terrorisme.
- **Terrorisme** : Nous appuyons entièrement l'intervention multigouvernementale et l'engagement en matière d'intégrité des frontières et de sécurité continentale. Nous nous employons à réduire la menace liée à l'activité terroriste en empêchant les terroristes et les extrémistes de sévir ici et ailleurs dans le monde.

- **Communautés autochtones** : Nous nous sommes engagés à favoriser le mieux-être et la sécurité à long terme des communautés autochtones en participant à des initiatives liées à l'éducation, à l'emploi, à la santé et au développement culturel. Nous nous employons à trouver des moyens de prévenir et de résoudre les conflits en continuant de miser sur les partenariats en prévention du crime, les mécanismes de justice réparatrice et notre approche de résolution de problèmes globale et adaptée à la culture.
- **Jeunesse** : Nous nous employons à éliminer les causes profondes de la délinquance juvénile, à établir des partenariats communautaires, à mettre en œuvre des mesures proactives d'éducation et de prévention et à favoriser le recours à la justice réparatrice. Pour y arriver, nous nous efforçons de prévenir et de réduire la criminalité chez les jeunes, qu'ils soient victimes ou contrevenants, et d'appliquer une gamme complète de mesures qui cadrent avec la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, qui s'attaquent aux causes profondes et qui renforcent les capacités communautaires.

Nos objectifs stratégiques

Notre réussite repose sur notre capacité d'améliorer continuellement nos fonctions essentielles et de mieux les exécuter, les intégrer et les soutenir à tous les niveaux de l'organisation. Les engagements permanents suivants sont cruciaux pour améliorer ces fonctions et mener à bien nos priorités stratégiques :

- **Prévention et éducation** – Nous veillons à fournir aux citoyens l'information et les outils dont ils ont besoin pour éviter d'être victimisés, et pour dissuader et prévenir la participation aux activités criminelles.
- **Renseignements** – Nous nous sommes engagés à analyser et à produire des renseignements exacts et récents sur les suspects, les criminels et les activités et groupes criminels afin que la GRC et ses partenaires puissent repérer et éliminer les menaces contre la société.
- **Enquêtes** – Nous nous sommes engagés à mener avec diligence des activités détaillées visant à établir les faits entourant les infractions au *Code criminel* et autres, et à les présenter devant les tribunaux.
- **Application de la loi** – Nous veillons à intervenir à la suite d'infractions au *Code criminel* et autres afin d'arrêter les suspects et de les traduire en justice.

- **Protection** – Nous nous sommes engagés à offrir aux dignitaires canadiens et étrangers des services de protection et de sécurité, ainsi qu'à assurer la sûreté des voyageurs grâce au Programme de protection des transporteurs aériens canadiens.

Notre structure de prestation de services et d'exécution de programmes

Notre structure de gestion

La GRC est constituée sous le régime de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*. En vertu de cette loi, le commissaire, sous la direction du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada, a pleine autorité sur la GRC et tout ce qui s'y rapporte.

Auparavant, nous étions structurés selon un modèle administratif régional afin d'assurer une plus grande participation locale à la prise de décisions et d'appuyer les investissements dans les ressources et les services de première ligne. La GRC était ainsi divisée en quatre régions, chacune relevant d'un sous-commissaire : Pacifique, Nord-Ouest, Centre et Atlantique.

Voici quelle était notre structure de gestion, sous la direction du commissaire :

- **Sous-commissaires – régions du Pacifique, du Nord-Ouest, du Centre et de l'Atlantique**
- **Sous-commissaire à la Police opérationnelle**
- **Sous-commissaire à la Gestion générale et au Contrôle**
- **Sous-commissaire à l'Orient stratégique**

Dans notre cheminement vers l'excellence, nous accordons une importance renouvelée à notre mode de gestion et à la façon dont nous réagissons à l'environnement en constante évolution.

En 2004-2005, nous avons modifié notre structure de gestion afin d'être mieux en mesure d'atteindre nos objectifs dans un environnement policier qui ne cesse de se transformer.

Ce remaniement permet de répondre à la fois aux besoins d'offrir des services essentiels dans tout le pays et de renforcer notre participation aux discussions et aux décisions déterminantes concernant la sécurité des Canadiens. Il souligne en outre l'importance des services essentiels que nous offrons à l'échelle du pays, notamment à la collectivité d'application de la loi par l'entremise des Services nationaux de police et en matière de police contractuelle.

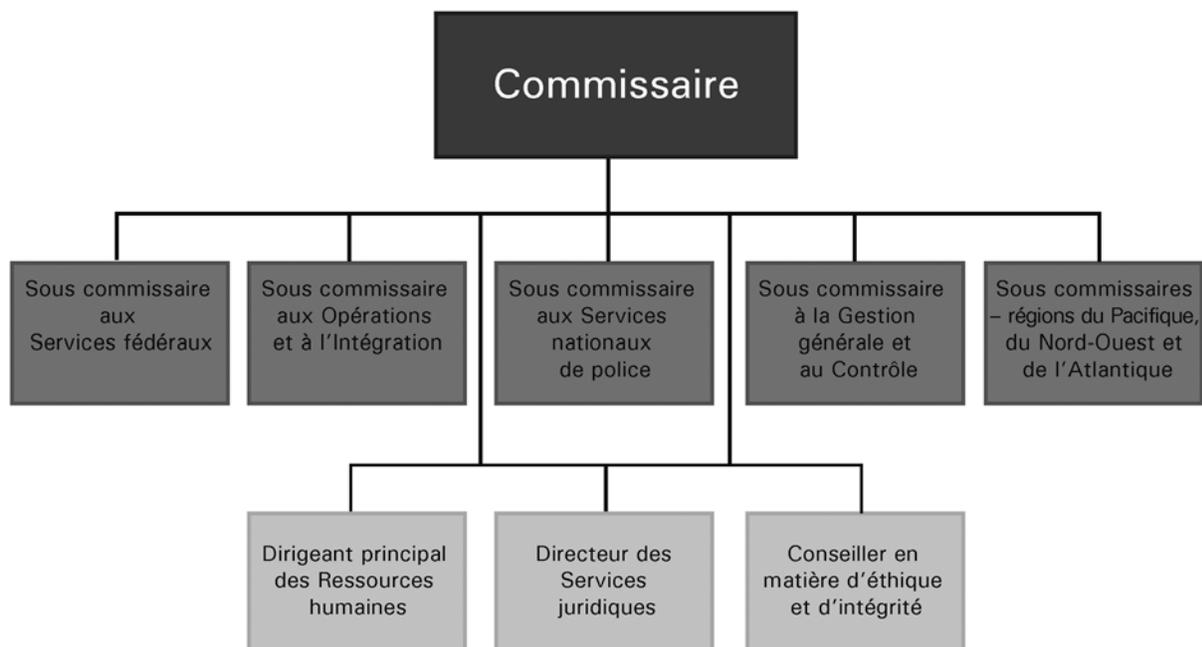
Vue d'ensemble

Voici les principaux éléments de notre nouvelle structure de gestion :

- **Sous-commissaires – régions du Pacifique, du Nord-Ouest et de l'Atlantique :**
Supervisent les opérations dans ces régions
- **Sous-commissaire aux Services fédéraux :**
Assure notre mandat en matière d'exécution des lois fédérales (regroupe les Opérations fédérales et internationales [OFI], les Services de police de protection et les opérations des divisions A, C et O)
- **Sous-commissaire aux Opérations et à l'Intégration :**
Dirige l'intégration horizontale dans tous les domaines, y compris la stratégie, l'amélioration du rendement et les opérations (regroupe la Direction des renseignements criminels [DRC], la Sous-direction de la planification et des politiques stratégiques [SDPPS], le Soutien aux opérations intégrées [SOI] et les Services de police communautaires, contractuels et autochtones [SPCCA])

- **Sous-commissaire aux Services nationaux de police :**
Veille à la prestation de services de soutien opérationnel de première ligne et de gestion de l'information à la GRC et à la collectivité policière en général (regroupe les Opérations techniques [OT], le Collège canadien de police [CCP], le Service canadien de renseignements criminels [SCRC], les Services de laboratoire judiciaire [SLJ], les Services d'information et d'identité judiciaire [SII], le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants [CNCEE] et le dirigeant principal de l'Information [DPI])
- **Sous-commissaire à la Gestion générale et au Contrôle :**
S'assure que la GRC continue de répondre aux normes gouvernementales en matière de responsabilisation, de gérance, de gestion fondée sur la valeur et les résultats, de transparence et de réceptivité accrues, de gestion du risque, de renouvellement des systèmes de contrôle et de développement durable

Le dirigeant principal des Ressources humaines, le conseiller en matière d'éthique et le directeur des Services juridiques sont également membres de l'Équipe de gestion supérieure.



Notre structure de secteurs d'activité

La GRC est structurée en cinq secteurs d'activité. Ces secteurs sont tous axés sur nos cinq priorités stratégiques, soit le crime organisé, la police internationale, le terrorisme, les communautés autochtones et la jeunesse, de sorte que tant les efforts opérationnels que les efforts organisationnels sont dirigés vers l'atteinte de notre but stratégique d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités au Canada.

Voici les cinq secteurs d'activité de la GRC, chacun ayant pour mandat d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités :

- **Police fédérale (y compris maintien de la paix)**
- **Police de protection**
- **Police contractuelle**
- **Services nationaux de police**
- **Structure organisationnelle**

Police fédérale

Depuis 2001-2002, la Police fédérale comprend la Direction des opérations fédérales et internationales et la Direction des renseignements criminels. Ensemble, ces deux directions offrent des services d'enquête, de police fédérale et d'application de la loi au gouvernement du Canada, à ses ministères et organismes, ainsi qu'au public canadien. La Police fédérale contribue à la sécurité du Canada en décelant et en décourageant les activités criminelles et terroristes qui menacent la sécurité nationale, en enquêtant sur ces activités et en protégeant contre celles-ci. Cela regroupe plusieurs fonctions telles que recueillir, analyser et échanger des renseignements criminels, enquêter sur l'activité illicite liée au crime organisé dans les ports nationaux et aux frontières, et repérer et combattre les menaces terroristes, le financement du terrorisme et la criminalité des entreprises, ainsi que la fraude par télémarketing, la fraude boursière et la cybercriminalité.

Les partenariats sont essentiels à la Police fédérale. Elle collabore de façon soutenue avec des organismes fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux, américains et internationaux pour échanger des renseignements et du personnel, regrouper des

effectifs sous un même toit, établir des priorités communes et constituer des équipes intégrées, et offrir une formation intégrée.

La GRC gère, pour le compte du gouvernement du Canada, la participation de policiers canadiens aux opérations multilatérales de maintien de la paix menées dans divers pays. En mettant en oeuvre les principes et les pratiques de la police communautaire à grande échelle, la Police fédérale s'emploie à appuyer la sécurité et la paix internationales dans le cadre d'opérations nécessitant un élément policier. À cette fin, elle fournit des gardiens de la paix policiers qui possèdent les connaissances, les compétences, les capacités et les outils nécessaires pour répondre aux demandes variées.

Selon cet arrangement, les policiers canadiens maintiennent l'ordre suivant un mandat exécutif ou non, ce qui comprend diverses fonctions : surveiller, encadrer et former les policiers locaux, agir à titre de facilitateurs afin d'améliorer la coopération entre la police et les collectivités, et renforcer la capacité multilatérale de rétablir l'ordre conformément aux principes démocratiques.

La décision de déployer des agents canadiens dans des pays aux prises avec des conflits internes incombe aux ministres du Cabinet responsables des ministères visés en vertu de l'Arrangement sur la police civile au Canada. Cet arrangement, ou mécanisme, découle de la politique étrangère du Canada sur le maintien de la paix, qui relève en général d'un mandat des Nations Unies, et est financé par l'enveloppe de l'aide internationale du Canada, gérée par l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI).

Police de protection

La Police de protection assure la sécurité des dignitaires canadiens et étrangers et de leurs résidences officielles, et celle des personnes jouissant d'une protection internationale en visite au pays. Ces services sont fournis en temps opportun par des membres hautement compétents, très bien formés et appuyés par des technologies de pointe. Pour faire face à ces divers défis et demandes de services, la Police de protection utilise un groupe d'experts déployés stratégiquement au Canada et fait appel à d'autres agents de la GRC partout au pays selon les besoins. De plus, elle affecte des agents de protection des aéronefs spécialement formés à bord de vols nationaux et internationaux.

Vue d'ensemble

Police contractuelle

La Police contractuelle a pour objectif général d'offrir des services de police communautaire aux provinces, aux territoires et aux municipalités qui ont conclu des contrats à cette fin avec le gouvernement du Canada (SPPCC). Cela comprend la détection et la prévention du crime, les enquêtes, l'application des lois, le maintien de la paix et de l'ordre, et la protection des biens et des personnes. La police communautaire est une approche globale visant à cerner les besoins sociaux des collectivités afin de prévenir la criminalité. Les collectivités jouent un rôle intégral dans la définition de ces besoins et participent à de nombreuses tâches policières telles que la prévention de la criminalité, le soutien opérationnel et l'exécution.

La Police contractuelle fournit des services de police généraux à huit provinces, à trois territoires, à plus de 200 municipalités, à 607 communautés autochtones (dont des services de police des Premières nations assurés dans le cadre de 75 ententes communautaires tripartites) et à trois aéroports. Ces services de police communautaire de première ligne reposent sur des accords de services de police négociés entre SPPCC et les provinces, les territoires et les municipalités.

Ces accords sont fondés sur le partage des coûts et ont une durée de 20 ans. Les accords actuels prendront fin en 2012. La durée des accords conclus avec les communautés autochtones et les aéroports varie.

Nos employés traitent annuellement plus de 2,8 millions de dossiers représentant la gamme complète des interactions quotidiennes avec la police : demandes de services, enquêtes, assistance au public, engagement communautaire, etc. Pour appuyer ces efforts, la GRC peut compter sur l'aide de plus de 75 000 bénévoles.

Services nationaux de police

Sous la gouvernance de la GRC, les Services nationaux de police (SNP) offrent des services de soutien de première ligne essentiels et des services techniques spécialisés aux organismes d'application de la loi au Canada et à l'étranger. Leurs secteurs de service, soit les Services de laboratoire judiciaire (SLJ), les Services d'information et d'identité judiciaire (SIIJ), le Collège canadien de police (CCP), le Service canadien de renseignements criminels (SCRC), les Opérations techniques (OT), le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE) et le Secteur

du dirigeant principal de l'Information (DPI), s'efforcent tous d'améliorer la nature, la portée et la qualité des renseignements judiciaires échangés. Ils offrent des analyses judiciaires d'éléments de preuve criminels, des services d'accès aux casiers judiciaires et d'information et d'identité judiciaire, ainsi qu'une formation avancée et spécialisée en matière d'application de la loi et de gestion policière, ils assurent l'échange d'information et de renseignements criminels, ils font de la prévention et interviennent afin de réduire le nombre de jeunes exploités et portés disparus, et ils fournissent un soutien technique spécialisé.

Les SNP se distinguent par les relations de travail interdépendantes qu'ils entretiennent avec plus de 500 organismes nationaux et internationaux, et privilégient les partenariats – environ 70 % de leurs services et programmes sont offerts à l'extérieur de la GRC.

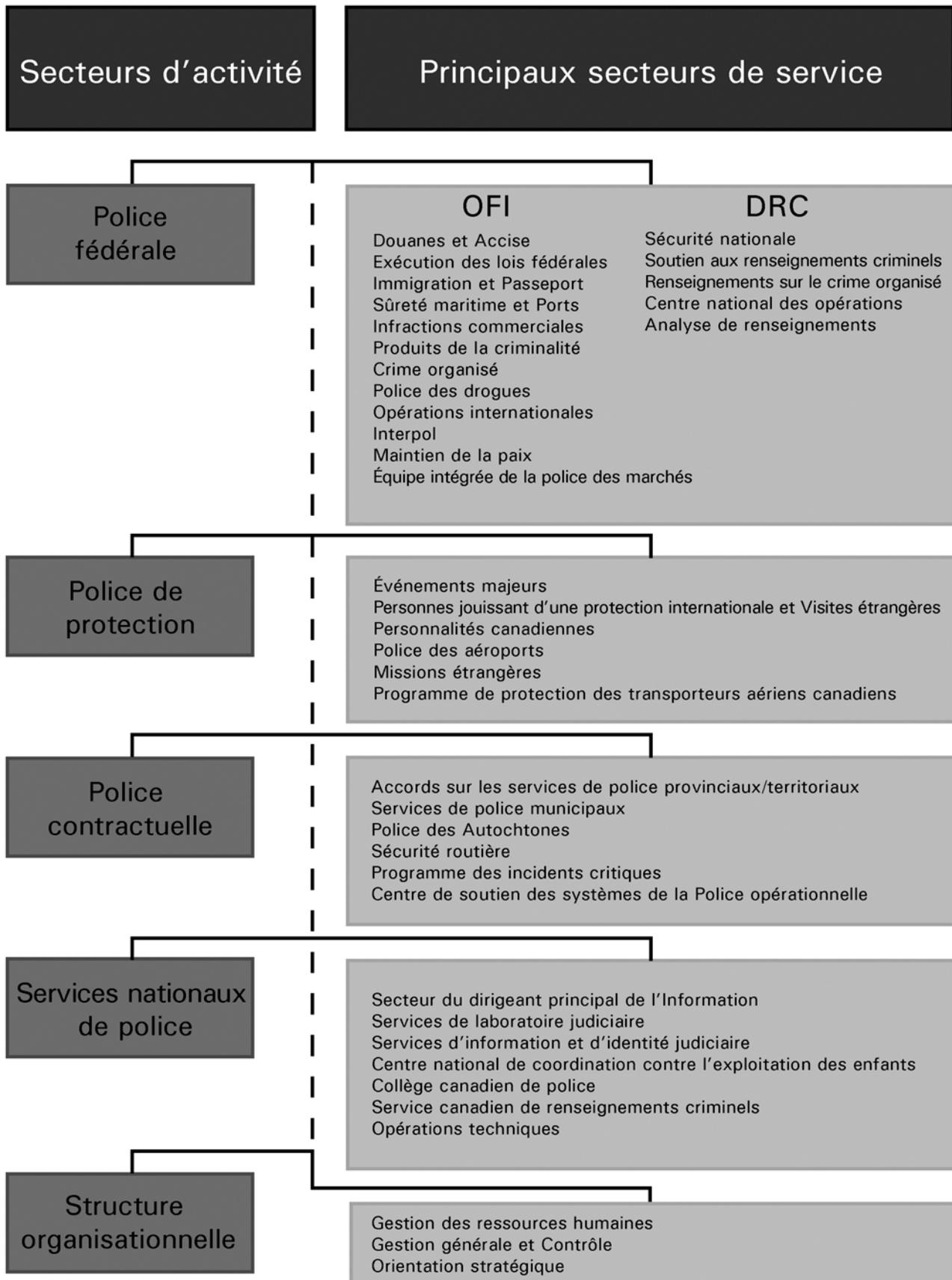
Structure organisationnelle

La Structure organisationnelle assure les services administratifs essentiels au bon fonctionnement de l'organisation, y compris les fonctions liées aux finances, à la passation de marchés, aux acquisitions et à la gestion de l'actif (Sous-direction des finances, Sous-direction de l'actif et des acquisitions, et fonction moderne de contrôleur), à la gestion des ressources humaines (Secteur des ressources humaines) et à la planification, à l'élaboration de politiques et à la surveillance (Secteur de l'orientation stratégique).

Pour des renseignements détaillés sur les programmes des secteurs d'activité, allez à :

www.rcmp.ca/prog_serv/index_f.htm

Nota : Depuis le 1^{er} avril 2005, nous avons mis en œuvre notre architecture d'activités de programmes (AAP). Pour plus amples renseignements sur l'AAP, consultez la section IV.



Vue d'ensemble

Comment notre structure de secteurs d'activité appuie notre cadre stratégique

La GRC a adopté un cadre stratégique très souple qui établit clairement son but stratégique et ses priorités et objectifs stratégiques – tous soutenus par sa structure de secteurs d'activité.

Notre but stratégique, qui nous permet de bien comprendre notre raison d'être et ce que nous tentons d'accomplir, consiste à « assurer la sécurité des foyers et des collectivités » au Canada.

Pour atteindre notre but stratégique, nous nous sommes fixé cinq grandes priorités stratégiques afin d'orienter toutes les activités opérationnelles à l'échelle de nos secteurs d'activité opérationnels. Nous examinons ces priorités de façon périodique pour nous assurer que nos efforts opérationnels et organisationnels demeurent centrés sur notre but d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités au Canada. Ces priorités sont les suivantes :

- Crime organisé
- Police internationale
- Terrorisme
- Communautés autochtones
- Jeunesse

Nos objectifs stratégiques représentent les principaux éléments nécessaires à notre réussite opérationnelle et à la réalisation de nos priorités stratégiques. Ils orientent nos activités opérationnelles et sont intégrés au modèle de prestation de services des secteurs d'activité. Ces objectifs sont les suivants :

- Prévention et éducation
- Renseignements
- Enquêtes
- Application de la loi
- Protection

Aux fins de gestion et de rapport, la GRC est structurée en cinq secteurs d'activité :

- Police fédérale
- Police de protection
- Police contractuelle
- Services nationaux de police
- Structure organisationnelle

Du point de vue opérationnel axé sur la prestation de services de police et l'application de la loi, la GRC est gérée en fonction de deux grands secteurs opérationnels, classés selon le genre de services fournis. Deux fonctions de soutien distinctes, l'une opérationnelle et l'autre administrative, viennent compléter ces secteurs.

Les deux secteurs opérationnels appuient directement nos priorités stratégiques qui, en retour, appuient notre but stratégique.

Les deux fonctions de soutien – opérationnelle et administrative – contribuent à l'exécution efficace de programmes et d'activités par les secteurs opérationnels, et appuient indirectement nos priorités stratégiques et notre but stratégique.

Voici une description simplifiée de la GRC fondée sur la façon dont sa structure de secteurs d'activité appuie son cadre stratégique :

Opérations

1. Police fédérale et Police de protection

La Police fédérale et la Police de protection visent principalement à appuyer les priorités stratégiques « crime organisé », « police internationale » et « terrorisme ».

Voici leurs objectifs :

- Contribuer à assurer la sécurité des foyers et des collectivités en fournissant au gouvernement fédéral, à ses ministères et organismes ainsi qu'aux Canadiens des services de maintien de l'ordre, d'application de la loi, d'enquête et de prévention dans toutes les provinces et tous les territoires
- Contribuer à assurer la sécurité publique, la protection de l'environnement, du commerce et des recettes de l'État, et la sécurité nationale
- Gérer la participation efficace et opportune de la police civile canadienne aux opérations internationales de soutien de la paix conformément aux exigences de la politique étrangère du Canada
- Assurer la sécurité des missions étrangères, des événements majeurs au Canada, des déplacements de personnalités canadiennes, des personnes jouissant d'une protection internationale et autres visiteurs étrangers, et des résidences étrangères

Les secteurs de service qui exécutent les programmes des secteurs d'activité de la Police fédérale et de la Police de protection sont les suivants :

- Douanes et Accise
- Exécution des lois fédérales
- Immigration et Passeport
- Sûreté maritime et Ports
- Infractions commerciales
- Produits de la criminalité
- Équipes intégrées de la police des marchés
- Crime organisé
- Police des drogues
- Opérations internationales
- Interpol
- Maintien de la paix
- Sécurité nationale
- Soutien aux renseignements criminels
- Renseignements sur le crime organisé
- Centre national des opérations
- Analyse de renseignements
- Événements majeurs
- Personnes jouissant d'une protection internationale et Visites étrangères
- Personnalités canadiennes
- Police des aéroports
- Missions étrangères
- Programme de protection des transporteurs aériens canadiens

2. Police contractuelle

La Police contractuelle offre des services de police de haute qualité, à l'intérieur d'un cadre favorisant l'intégration, aux provinces, aux territoires, aux municipalités et aux communautés autochtones qui ont conclu des contrats à cette fin avec le gouvernement fédéral du Canada (Sécurité publique et Protection civile Canada). Ses fonctions comprennent :

- Enquêter sur les activités criminelles, et les déceler et les prévenir
- Exécuter les lois fédérales et les lois de la province ou du territoire
- Maintenir la paix et l'ordre

- Protéger les personnes et les biens

Voici ses objectifs :

- Offrir des services de police à diverses collectivités dans huit provinces (soit toutes les provinces sauf l'Ontario et le Québec) et trois territoires dans le cadre d'accords de services de police fondés sur le partage des coûts conclus avec des partenaires fédéraux, provinciaux, municipaux et autochtones.

Les secteurs de service qui exécutent les programmes du secteur d'activité de la Police contractuelle sont les suivants :

- Accords de services de police provinciaux/territoriaux
- Services de police municipaux
- Police des Autochtones
- Sécurité routière
- Programme des incidents critiques
- Centre de soutien aux systèmes de la Police opérationnelle

Soutien

1. Opérationnel – Services nationaux de police

Les Services nationaux de police appuient les activités opérationnelles des secteurs d'activité de la Police fédérale, de la Police de protection et de la Police contractuelle, ainsi que celles de nos partenaires nationaux et internationaux du domaine de l'application de la loi.

Objectifs des Services nationaux de police :

- Fournir aux secteurs d'activité de la Police fédérale et de la Police contractuelle de la GRC, ainsi qu'à la collectivité policière canadienne, aux ministères fédéraux, aux organismes d'application de la loi et de la réglementation et à certaines organisations policières étrangères, dont Interpol, des outils et des renseignements à l'appui des enquêtes policières
- Fournir des services techniques spécialisés à la collectivité de l'application de la loi, notamment des services de laboratoire judiciaire, des données policières informatisées et des renseignements, et offrir des services de formation avancée aux services de police canadiens et internationaux et à certains organismes ministériels d'application de la loi

Vue d'ensemble

Les secteurs de service qui exécutent les programmes du secteur d'activité des Services nationaux de police sont les suivants :

- Opérations techniques
- Services d'information et d'identité judiciaire
- Service canadien de renseignements criminels
- Secteur du dirigeant principal de l'Information
- Services de laboratoire judiciaire
- Collège canadien de police
- Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants

2. Administratif – Structure organisationnelle

La Structure organisationnelle appuie les activités opérationnelles de tous les secteurs d'activité de la GRC.

Voici ses objectifs :

- Fournir des politiques, des systèmes, des services et des avis fonctionnels afin d'assurer la viabilité financière et la stabilité des ressources de la GRC
- Exercer une fonction décisionnelle administrative interne et assurer la prestation d'un soutien et de services stratégiques centrés sur le client et axés les activités et les résultats afin d'appuyer le perfectionnement, le bien-être, la sélection et le recrutement du personnel, et la formation et le développement organisationnels
- Établir un cadre stratégique général pour la participation de la GRC aux débats sur les politiques publiques touchant l'application de la loi et pour l'évaluation de ces politiques, y compris faire des recherches et analyser les tendances, et en prévision des défis à venir en matière de gestion du changement

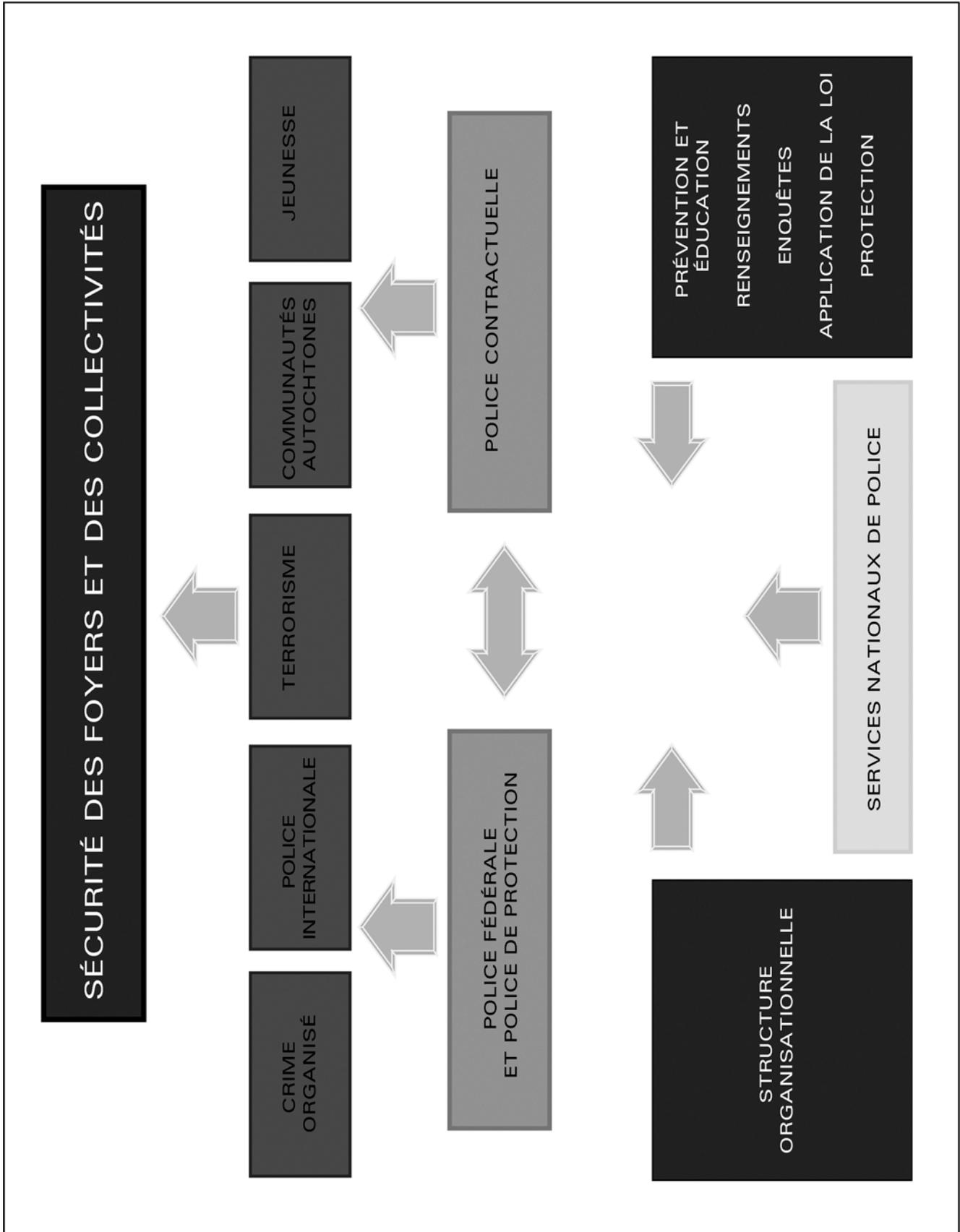
Les secteurs de service qui exécutent les programmes du secteur d'activité de la Structure organisationnelle sont les suivants :

- Orientation stratégique
- Gestion générale et Contrôle
- Gestion des ressources humaines

Le diagramme ci-après montre comment notre structure de secteurs d'activité s'harmonise avec nos priorités stratégiques, et comment ces priorités appuient à leur tour notre but stratégique.

Pour plus amples renseignements sur nos secteurs d'activité, consultez notre site Web à :

www.rcmp.ca/prog_serv/index_f.htm



Vue d'ensemble

Notre environnement opérationnel et le contexte de planification de nos services et programmes

Notre environnement opérationnel

Le monde d'aujourd'hui évolue rapidement.

Comme tous les autres organismes d'application de la loi, la GRC œuvre dans un monde complexe et doit s'adapter à des réalités nouvelles et uniques liées à la mondialisation économique et politique, aux virages technologiques, à l'évolution démographique et aux changements dans les priorités du public et celles du gouvernement.

De nouveaux défis policiers surgissent constamment à mesure que la mondialisation estompe les frontières, que le crime se modernise et se perfectionne, et que les réseaux terroristes et le crime organisé élargissent leur champ d'action et leurs capacités grâce à la technologie.

De plus, à titre de service de police national, la GRC se doit, peut-être plus que toute autre entité du secteur public, de rendre des comptes. C'est pourquoi elle doit continuer de fonctionner de façon transparente, ouverte et responsable afin de préserver les paramètres de son mandat et son intégrité.

Pour répondre aux exigences liées à notre environnement en pleine mutation, il nous faut bien comprendre les défis auxquels nous devons faire face et évoluer sans cesse en tant qu'organisation.

Nous devons examiner régulièrement les services que nous offrons, ainsi que nos modes de prestation, afin de déterminer si notre combinaison de programmes répond aux besoins des Canadiens et à ceux de nos partenaires du domaine de l'application de la loi. Nous devons demeurer centrés sur le principe des services de police intégrés, ainsi que poursuivre nos partenariats et en établir de nouveaux afin d'atteindre des objectifs nationaux et internationaux plus vastes.

Notre cycle de planification intégrée

La planification stratégique est essentielle à la mise en œuvre du principe des services de police intégrés et nous permet d'assurer le bon fonctionnement de l'organisation. Elle guide la prise de décisions, favorise l'utilisation efficace des ressources et nous procure une rétroaction indispensable. Notre cycle de planification repose sur une démarche intégrée continue et est assorti d'activités stratégiques visant à renforcer et à appuyer la prise de décisions éclairées.

Pour établir son orientation stratégique et ses priorités en matière de politiques, la GRC prend en considération les priorités du gouvernement du Canada énoncées dans le discours du Trône, ainsi que les priorités du portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile et celles de la vaste collectivité du renseignement de sécurité.

En ce qui concerne les besoins en matière de politiques et de programmes, la GRC consulte ses principaux partenaires à tous les niveaux, y compris d'autres ministères, et engage des discussions avec eux afin de renforcer les capacités à l'appui de buts collectifs et de valeurs et priorités communes.

En raison de la nature même des services de police qu'assure la GRC, celle-ci doit intégrer une gestion judicieuse des risques à tous les aspects de ses activités opérationnelles. La GRC a adopté un régime de gestion fondé sur le leadership et les valeurs, et sur des normes bien définies et la gestion judicieuse des risques – en veillant à ce que des systèmes appropriés soient en place en tout temps afin de garantir un contrôle efficace et une responsabilisation claire.

Le cycle de planification annuel s'amorce au moment de la diffusion de l'Énoncé directionnel du commissaire. Dès lors, tous les niveaux de la GRC peuvent diriger leurs efforts sur leurs responsabilités respectives à l'égard des Canadiens et sur les plans et priorités nécessaires pour améliorer nos services.

L'Énoncé directionnel du commissaire se trouve à l'adresse suivante :

www.rcmp.ca/dpr/dir_stat_2004_05_f.htm

Vient ensuite l'Aperçu stratégique du sous-commissaire à la Police opérationnelle, transmis aux secteurs d'activité et aux secteurs de service pour les aider à déterminer ce qui sera exigé des fournisseurs de services de première ligne.

Fondé sur l'orientation établie dans ces documents, notre outil de gestion du rendement (Tableau de bord prospectif) permet à la GRC de prendre des décisions éclairées et rationnelles, et appuie l'établissement de priorités stratégiques axées sur les renseignements en assurant le suivi régulier de nos progrès en fonction d'objectifs, d'initiatives et de résultats définis et mesurables.

Pour plus amples renseignements sur le Tableau de bord prospectif, allez à : www.bscol.com.

Pour plus amples renseignements sur la gestion du rendement à la GRC, allez à : www.rcmp-grc.gc.ca.

Nous effectuons un certain nombre d'exercices de planification stratégique à l'appui de nos opérations. Notamment, nous entreprenons chaque année un exercice rigoureux de planification des activités, tant au niveau national qu'au niveau divisionnaire, afin de nous assurer que nos priorités et résultats stratégiques nationaux sont bien compris, que nous exécutons une combinaison appropriée de programmes et d'activités et que nos ressources sont réparties de façon à obtenir les résultats escomptés.

De plus, nous effectuons une analyse annuelle de l'environnement afin d'examiner les macro-tendances, tant nationales qu'internationales, qui façonnent notre environnement. Cet examen minutieux, qui nous permet de cerner les questions et les tendances nouvelles d'intérêt local, national et mondial, aide nos cadres supérieurs à repérer les principaux risques, défis et possibilités lors de l'établissement de nos priorités et de la planification de nos activités, afin de s'assurer que l'organisation fonctionne efficacement dans un environnement en constante évolution.

La version de 2004 de l'analyse de l'environnement de la GRC se trouve à l'adresse suivante :

www.rcmp.ca/enviro/2004/index_f.htm

Nous mesurons aussi le degré de satisfaction à l'égard de notre rendement grâce à des sondages effectués chaque année auprès de clients/citoyens du Canada, de nos partenaires en matière de police contractuelle et d'application de la loi, d'employés et autres intervenants. Les questions sont axées essentiellement sur la satisfaction générale dans des domaines tels que le rôle de la GRC dans la sécurité des foyers et des collectivités, la qualité de ses services, son professionnalisme, son degré de sensibilisation aux besoins variés et son engagement communautaire. À partir des résultats de ces sondages, nous établissons des cibles d'amélioration et des plans en vue d'atteindre ces cibles afin de protéger les intérêts des citoyens et de leur offrir les meilleurs services qui soient pour leur impôt.

Pour plus amples renseignements sur nos sondages, allez à :

www.rcmp-grc.gc.ca/surveys/index-main_f.htm

De plus, nous mesurons sans cesse les écarts entre notre vision de l'avenir et la réalité en surveillant l'abordabilité et la rentabilité des programmes grâce à notre modèle de service de gestion financière.

Notre cycle de planification intégrée assure la convergence de nos cycles de planification stratégique, opérationnelle et financière, et harmonise la planification des activités avec la planification stratégique et l'exécution de programmes. Il en découle un régime de gestion des ressources qui établit clairement les niveaux de ressources nécessaires pour exécuter les programmes auxquels s'attendent les Canadiens et qu'ils méritent.

De plus, le cycle de planification rattache efficacement la GRC au cycle de planification et de budgétisation du gouvernement fédéral, et lui permet de mieux s'intégrer aux cycles stratégiques et financiers de ses partenaires provinciaux et municipaux.

Dans son ensemble, notre cycle de planification stratégique nous a permis de prendre les mesures nécessaires pour répondre aux attentes accrues du public en matière de service, d'ouverture et de responsabilisation, tout en continuant de concentrer nos efforts sur la prestation de services axés sur la clientèle.

Facteurs externes influant sur notre environnement opérationnel

Secrétariat du Conseil du Trésor – Structure de gestion des ressources et des résultats

À compter de l'exercice 2005-2006, la GRC rendra compte de son rendement en fonction de l'Architecture d'activités de programmes. Cela englobe l'information communiquée pour le cycle de planification gouvernementale (mise à jour annuelle des niveaux de référence, Budget principal des dépenses, Budget supplémentaire des dépenses) et dans les rapports au Parlement (Rapport sur les plans et les priorités, Rapport ministériel sur le rendement) et les états financiers de fin d'année transmis à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (Comptes publics).

L'Architecture d'activités de programmes de la GRC a été approuvée par le Secrétariat du Conseil du Trésor en juillet 2004. En adoptant cette architecture, la GRC met en œuvre une gestion nationale de ses programmes. Contrairement à la SPRR, l'AAP répartit les ressources en fonction de gestionnaires fonctionnels ou de programmes nationaux. Toutefois, il importe de signaler que l'AAP n'est pas une structure organisationnelle. Il s'agit plutôt d'une liste d'activités nationales à l'appui de résultats stratégiques.

Vue d'ensemble

La GRC a remanié sa structure de gestion supérieure afin que celle-ci reflète mieux la façon dont l'organisation est gérée, et d'harmoniser et d'attribuer les responsabilités conformément à l'Architecture d'activités de programmes (AAP).

Ce remaniement permet de répondre à la fois aux besoins d'offrir des services essentiels dans tout le pays et de renforcer notre participation aux discussions et aux décisions déterminantes concernant la sécurité des Canadiens. Il souligne en outre l'importance des services essentiels que nous offrons à l'échelle du pays, notamment à la collectivité d'application de la loi par l'entremise des Services nationaux de police et en matière de police contractuelle.

La concordance entre notre structure de secteurs d'activité et la nouvelle AAP est décrite à la Section IV du présent document.

La Politique de sécurité nationale

En avril 2004, le Canada a mis en œuvre sa toute première politique de sécurité nationale (PSN). Cette politique, qui établit un cadre de gestion intégrée et coordonnée des questions de sécurité nationale, vise six secteurs clés :

- Renseignement : accroître la capacité et mettre l'accent sur la sécurité
- Planification et gestion des opérations d'urgence : meilleures préparation et coordination, gestion nationale intégrée des opérations d'urgence, capacité accrue en matière de cybersécurité
- Santé publique : renforcer les services de première ligne, accroître la capacité d'intervention sanitaire d'urgence
- Sécurité des transports : mettre l'accent sur la sûreté maritime, accroître la surveillance et les répression dans les eaux canadiennes et les installations maritimes, accroître la coopération avec les partenaires américains, sécurité de l'aviation
- Sécurité à la frontière : poursuivre la mise en oeuvre de l'accord sur la frontière intelligente, approche élargie, accroître les mesures de cybersécurité (p. ex. capacité biométrique, système automatisé d'identification dactyloscopique)
- Sécurité internationale : paix et sécurité, forces armées souples et aptes au combat, soutien aux

États en développement, délinquants ou en voie de délinquance afin d'établir la paix, l'ordre et le bon gouvernement, fonds dans le budget de 2004 consacrés au maintien de la paix, à l'assistance internationale et aux questions de sécurité

Depuis, plusieurs initiatives ont été annoncées dans le cadre de cette politique. Entre autres, le Canada travaille avec les États-Unis afin d'établir un système de détection rapide nord-américain des menaces informatiques et d'intensifier la coopération relativement à notre défense et à notre sûreté maritimes communes.

Partenaire clé de la collectivité de la sécurité nationale, la GRC suit de façon proactive les progrès des 56 initiatives liées à la Politique de sécurité nationale et continuera de chercher des occasions de contribuer à ce nouveau cadre. Nous avons désigné pour chacune des initiatives un responsable chargé d'obtenir la collaboration de nos centres de décision et d'assurer le suivi. Nous travaillons également avec les autres ministères et organismes à l'élaboration d'une structure de rapports commune pour rendre compte des résultats en regard des investissements et des initiatives.

Un rapport d'étape sur la mise en œuvre de la Politique de sécurité nationale a été publié en mai 2005 (www.pco-bcp.gc.ca).

Discours du Trône

L'objectif primordial du gouvernement du Canada est d'améliorer la qualité de vie des Canadiens – l'ensemble des politiques, des programmes et des activités du gouvernement vise cet objectif clé. Cela est renforcé par le discours du Trône, qui guide les ministères et les organismes publics dans la réalisation des grands objectifs et programmes du gouvernement à l'échelle nationale et internationale. Comme les discours précédents, celui d'octobre 2004 présente une stratégie globale d'investissement à long terme qui s'appuie sur la réputation du Canada en tant que pays dynamique et socialement responsable.

Les mesures prises par le gouvernement au nom des Canadiens sont guidées par les sept engagements que voici :

- Exercer une discipline financière rigoureuse
- Promouvoir l'intérêt national en fixant les objectifs de notre pays et en créant un consensus sur la façon de les atteindre

- Poursuivre ces objectifs de telle manière que soit respectée la diversité du Canada, ce creuset où se fondent le talent et l'innovation
- Viser des résultats tangibles et concrets pour les Canadiens afin qu'ils puissent exiger de leurs gouvernements qu'ils rendent des comptes
- Soutenir la *Charte des droits et libertés* et défendre d'inclusion avec vigueur
- Exiger l'égalité des chances pour que tous les Canadiens profitent de la prospérité
- Énoncer clairement les intérêts du Canada et affirmer nos valeurs dans le monde

En remplissant son mandat et en obtenant les résultats prévus à l'appui de ses priorités stratégiques, la GRC a contribué à l'exécution de ces engagements en 2004-2005.

Le rendement du Canada

Le rapport *Le rendement du Canada* présente un aperçu pangouvernemental de la contribution du gouvernement fédéral à l'amélioration de la qualité de vie de tous les Canadiens et décrit les résultats obtenus en regard des ressources que les Canadiens ont confiées au gouvernement afin que celui-ci atteigne ses objectifs nationaux.

La GRC a contribué à l'atteinte des grands objectifs du gouvernement fédéral à plusieurs niveaux grâce à une approche de plus en plus intégrée en matière de sécurité nationale.

Grâce à sa participation au maintien de la paix et à ses multiples partenariats internationaux, la GRC appuie l'objectif du gouvernement de renforcer la place qu'occupe le Canada dans le monde. La GRC participe à de nombreuses opérations de soutien de la paix et continue de jouer un rôle important au sein de la collectivité mondiale afin d'assurer la paix, la stabilité et le développement dans de nombreux pays. Par ailleurs, la GRC contribue de façon déterminante au programme de sécurité élargi visant à améliorer la sécurité et la circulation des voyageurs et des marchandises qui traversent nos frontières et à renforcer la collaboration en matière de renseignements et d'application de la loi. Ces efforts facilitent et encouragent le commerce avec les États-Unis, plus grand partenaire commercial du Canada, et aident à resserrer les liens avec nos partenaires américains du domaine de l'application de la loi.

La GRC contribue également de façon essentielle à l'atteinte de l'objectif du gouvernement de renforcer les fondements sociaux du Canada grâce aux services qu'elle offre tous les jours aux collectivités à l'échelle du pays.

Grâce à sa stratégie de développement durable et à sa contribution en vue d'assurer un marché sécurisé, équitable et durable, la GRC appuie l'objectif du gouvernement de créer une économie durable afin d'améliorer le bien-être de tous les Canadiens.

La GRC s'est aussi employée à collaborer avec les peuples autochtones et les gouvernements provinciaux et territoriaux afin d'établir des conditions propices au développement à long terme, dans le respect des droits et des ententes historiques. Elle continue de contribuer à la sécurité de plus de 600 communautés autochtones grâce à des initiatives policières et de justice réparatrice adaptées à leur culture, à leurs besoins et à leur réalité.

Le rendement du Canada : rapport annuel au Parlement 2004 se trouve à l'adresse suivante :

www.tbs-sct.gc.ca/report/govrev/04/cp-rc_f.asp

Budget de 2004

Un montant supplémentaire de 605 millions de dollars sur cinq ans a été affecté dans le budget de 2004 à la réserve pour éventualités au titre de la sécurité nationale afin de traiter des questions prioritaires comme le renseignement, la protection des frontières, la sûreté maritime et la cybersécurité. Une partie de ce financement a été versée à la GRC afin de s'assurer qu'elle dispose des ressources nécessaires pour contribuer aux priorités du gouvernement du Canada en matière de sécurité.

Budget de 2005

Le budget de 2005 prévoit un montant de plus de 1 milliard de dollars afin d'appuyer les initiatives liées à la Politique de sécurité nationale, y compris un montant supplémentaire de 433 M\$ sur cinq ans pour renforcer la capacité gouvernementale d'offrir des services frontaliers sûrs et efficaces.

Une partie de ce financement a été versée à la GRC afin de s'assurer qu'elle dispose des ressources nécessaires pour contribuer aux priorités du gouvernement du Canada en matière de sécurité.



SECTION II – ANALYSE DU RENDEMENT PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Plans et priorités de 2004-2005 – Priorités stratégiques liées aux secteurs d'activité responsables

La GRC est une organisation dynamique et très complexe qui, pour atteindre son but stratégique, se concentre sur cinq priorités stratégiques clés.

Il importe de souligner que nos priorités stratégiques constituent des aspects sur lesquels nous nous concentrons pour atteindre notre but stratégique. Elles ne représentent qu'une partie de ce que nous faisons, soit les activités les plus importantes pour atteindre notre but stratégique.

Les tableaux suivants résument comment sont affectées nos ressources à nos priorités stratégiques afin d'obtenir des résultats pour les Canadiens.

Les ressources décrites ci-après ne contribuent pas toutes directement à la réalisation d'une priorité stratégique particulière : elles peuvent être affectées à d'autres activités à l'appui de notre but stratégique. Dans les tableaux qui suivent, nous résumons du mieux que nous pouvons les liens entre nos ressources et nos priorités stratégiques.

Nota : L'information sur les ressources ci-après décrit avec exactitude nos réalisations dans la gestion de nos programmes et services selon nos autorisations de dépenser.

Notre réussite financière s'explique en bonne partie par l'examen continu de nos divers programmes. Grâce à ce processus, nous sommes en mesure de déterminer quels services offrent la plus grande valeur, ceux qui sont essentiels et ceux qui contribuent le plus à la réalisation de nos priorités stratégiques. Le processus nous permet d'obtenir l'information nécessaire à la priorisation et, au besoin, à la réaffectation des ressources aux programmes et services de grande priorité afin de maximiser l'efficacité de nos ressources limitées et de les utiliser à leur plein potentiel.

Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli en 2004-2005 et avons confiance que nous avons utilisé judicieusement nos ressources afin d'obtenir les résultats escomptés par les Canadiens. L'augmentation continue des autorisations de dépenser de la GRC pour lui permettre de respecter ses engagements de plus en plus nombreux à l'endroit des Canadiens et de la collectivité internationale témoigne de sa réussite des dernières années.

But stratégique – Sécurité des foyers et des collectivités		
Total des ressources financières de la GRC (en millions \$)		
Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
2 948,6 \$	3 101,8 \$	3 047,3 \$
Total des ressources humaines de la GRC (ETP)		
Dépenses prévues	Réelles	Différence
23 486	23 215	271

Analyse du rendement par résultat stratégique

Affectation des ressources par priorité stratégique		
Crime organisé / Police internationale / Terrorisme		
Chaque priorité stratégique est soutenue par la Police fédérale et la Police de protection		
Ressources financières (en millions \$)		
Prévues	Autorisations	Réelles
712,2 \$	763,4 \$	714,2 \$
Ressources humaines (ETP)		
Prévues	Réelles	Différence
5 063	5 079	16
Communautés autochtones / Jeunesse		
Soutenue par la Police contractuelle		
Ressources financières (en millions \$)		
Prévues	Autorisations	Réelles
1 582,7 \$	1 625,6 \$	1 617,5 \$
Ressources humaines (ETP)		
Prévues	Réelles	Différence
13 810	12 024	-1 786

Soutien opérationnel		
Services nationaux de police		
Soutien à toutes les priorités stratégiques		
Ressources financières (en millions \$)		
Prévues	Autorisations	Réelles
370,7 \$	407,1 \$	410,8 \$
Ressources humaines (ETP)		
Prévues	Réelles	Différence
1 914	2 846	932

Analyse du rendement par résultat stratégique

Soutien administratif		
Structure organisationnelle		
Soutien à toutes les priorités stratégiques		
Ressources financières (en millions \$)		
Prévues	Autorisations	Réelles
283,1 \$	305,8 \$	304,7 \$
Ressources humaines (ETP)		
Prévues	Réelles	Différence
2 699	3 267	568

Nota : Possibilité d'écarts en raison de l'arrondissement des montants. Il se peut que l'utilisation réelle des ETP dépasse les niveaux d'ETP autorisés et que les dépenses réelles dépassent les dépenses autorisées pour un secteur d'activité dans un ministère. Divers facteurs peuvent expliquer ces écarts, notamment une réorganisation en cours d'exercice, une réaffectation interne d'ETP ou de fonds en fonction des activités d'établissement des priorités, de nouveaux projets, la croissance de projets existants, ou des événements imprévus survenus en cours d'exercice.

Le reste de la section explique l'importance de chacune de nos priorités stratégiques et résume en détail les résultats obtenus pour chacune, et comporte un bref aperçu de ce qui fera l'objet de notre attention dans l'avenir.

La section comporte également un sommaire des résultats obtenus pour les quatre initiatives de gestion du gouvernement auxquelles la GRC a contribué en 2004-2005.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'une de nos priorités stratégiques ou sur les programmes, projets ou initiatives dont il est question dans la section, veuillez consulter la partie Notes qui se trouve à la fin du présent rapport afin d'obtenir la liste des personnes-ressources.

Analyse du rendement par résultat stratégique

1. LE CRIME ORGANISÉ

Pourquoi le crime organisé est une priorité stratégique

Le crime organisé est un problème mondial de sécurité publique dont les répercussions très négatives sur la société ne se limitent pas à certains groupes prédéterminés en raison de leur ethnie ou de leurs liens géographiques. Des réseaux fluides et perfectionnés du crime organisé constituent encore, avec leurs activités illégales, la principale menace à la sécurité publique dans les pays développés. Selon les Nations Unies, le trafic de drogue et le crime organisé ont fait du blanchiment d'argent la deuxième plus grande industrie mondiale, et on estime à plus de un billion de dollars l'argent « sale » en circulation dans le monde. Les répercussions du crime organisé ne sont pas que d'ordre financier. De nombreux groupes du crime organisé ont grandement recours à la violence, à l'intimidation et à la corruption, ce qui n'est pas sans miner la confiance du public en nos sources fondamentales de sécurité comme notre maison, notre quartier et notre communauté.

Une grande attention internationale est portée sur le lien entre le crime organisé et la déstabilisation sociétale dans les pays sous-développés. Les groupes du crime organisé exploitent les faiblesses des pays en développement pour consolider leurs opérations au Canada et autres pays développés. Les groupes canadiens du crime organisé qui ont leurs activités à l'étranger compromettent le bon développement des cultures et des institutions, et ont comme conséquence le détournement de grosses sommes d'argent de régions qui souvent sont celles qui sont le plus dans le besoin. Les organisations criminelles s'en trouvent plus fortes, mais les sociétés en sont affaiblies et mal préparées pour les combattre.

Membre de la collectivité internationale, le Canada fait face à toute une gamme de menaces criminelles complexes et redoutables, rendues encore plus difficiles à contrer en raison de l'interconnectivité extraordinaire de notre société de plus en plus mondiale. Grâce aux percées technologiques, particulièrement dans le domaine de la technologie de l'information, les groupes du crime organisé sont en mesure de diversifier et d'étendre leurs activités criminelles au pays et à l'étranger.

Bien que la présence de groupes du crime organisé au Canada ne soit pas toujours apparente, tous les Canadiens sont touchés par les répercussions

souvent subtiles et pourtant complexes du crime organisé. Le crime organisé a des répercussions socio-économiques graves et à multiples facettes dans toutes les régions du pays. La perte de recettes fiscales à tous les niveaux du gouvernement et les pertes économiques pour les entreprises privées ont comme conséquences la perte d'emplois et de possibilités d'investissement, ainsi qu'une hausse des taxes, des prix et des primes d'assurance. La violence et l'intimidation exercées par les groupes du crime organisé sont souvent visibles aux yeux du public et posent une menace directe à la sécurité des citoyens et des communautés.

L'incidence du crime organisé sur la société, l'économie et les institutions du Canada menace gravement notre qualité de vie. De plus, selon les renseignements d'organismes d'application de la loi, les activités du crime organisé servent à financer des groupes qui représentent une menace à l'intégrité et à la sécurité de la frontière du Canada et des États-Unis et par conséquent, à la sécurité nationale de chaque pays.

Comme les groupes du crime organisé ont une grande capacité à s'organiser, à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale, les organismes d'application de la loi ne peuvent se permettre de se limiter à des frontières géographiques et juridictionnelles. Compte tenu de la complexité des rouages et des activités criminelles du crime organisé, ils doivent travailler ensemble pour combattre collectivement le crime organisé. La collecte et l'échange libre d'information et de renseignements criminels opportuns et de qualité sont nécessaires pour permettre aux dirigeants de la collectivité d'application de la loi de prendre des décisions stratégiques en matière de politiques, de priorités liées à l'application de la loi et d'affectation des ressources.

La coordination, l'échange et l'utilisation de renseignements criminels sont essentiels à notre réussite dans la lutte contre la croissance, le perfectionnement et l'interconnectivité des groupes du crime organisé. Par le leadership et des partenariats, nous continuerons à élaborer et à mettre en oeuvre des stratégies et des plans tactiques pour contrer en priorité la menace du crime organisé. Plus d'information relative aux répercussions du crime organisé sur la vie quotidienne des Canadiens doit être fournie afin d'aider à la lutte contre les organisations criminelles. L'éducation permet à la GRC et aux Canadiens de mieux comprendre les conséquences

Analyse du rendement par résultat stratégique

réelles et considérables du crime organisé sur leur vie personnelle et professionnelle. Faire participer le public et l'industrie privée en les éduquant et en les sensibilisant à leur rôle dans la réduction de la demande pour des produits illicites nous permettra de consolider notre capacité à prévenir les pertes économiques causées par les groupes du crime organisé. En réduisant la demande, nous réduirons le nombre de victimes canadiennes et les répercussions psychologiques et sociologiques du crime organisé à l'échelle mondiale.

Résultat stratégique

- Réduire la menace et les répercussions du crime organisé

Énoncé de résultat

- Désorganiser et démanteler les groupes criminels organisés

Résultats intermédiaires

- Efficacité des enquêtes sur le crime organisé, au Canada et à l'étranger
- Sensibilisation accrue aux effets du crime organisé au moyen de la prévention et de l'éducation

Résultats immédiats

- Amélioration de la détection et du ciblage des infractions et des groupes du crime organisé
- Plus grande capacité d'enquêter sur les infractions/groupes du crime organisé

Secteurs d'activité/programmes clés responsables

- Police fédérale (PF)
- Police de protection (PP)
- Services nationaux de police (SNP)
- Structure organisationnelle / Orientation stratégique (OS)

Plans et priorités

- Mener des enquêtes efficaces – accroître notre aptitude et notre capacité à enquêter efficacement afin d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités. (PF)
- Assurer la qualité et l'intégrité des données opérationnelles – pertinence, exactitude, intégralité, validité et fiabilité (PF)

- S'appuyer sur des renseignements – mettre en oeuvre le modèle opérationnel par l'établissement des priorités et la prise de décision efficaces fondés sur les renseignements
- Élargir la collecte et l'échange d'information et de renseignements, au pays et à l'étranger, en favorisant une plus grande contribution de la part du personnel de la GRC et des partenaires externes; créer de nouvelles sources d'information et recueillir des données sur les nouveaux secteurs d'intérêt (PF) (SNP – SCRC, SIIJ)
- Établir de nouveaux partenariats et renforcer les partenariats existants – consolider les liens existants et conclure de nouveaux partenariats au Canada et à l'étranger (PP) (PF) (OS) (SNP – SCRC)
- Contribuer à la politique publique – fournir un apport précieux à la prise de décision en matière de politique publique sur les questions nationales et internationales (PF) (OS) (SNP – SCRC)
- Renforcer les équipes multidisciplinaires intégrées – ressources internes et externes pour augmenter le niveau d'expertise et de connaissances et consolider la capacité de réaliser les priorités opérationnelles (PF)
- Appuyer les organismes canadiens d'application de la loi et les tribunaux dans la lutte contre le crime organisé en fournissant l'information la plus à jour sur les antécédents criminels (SNP – SIIJ)
- Contribuer à la lutte contre le crime organisé en offrant des cours avancés et de la formation spécialisée, particulièrement dans le domaine du crime organisé et du crime multi-juridictionnel, aux policiers de la GRC et d'autres services de police canadiens (SNP – CCP, SCRC)
- Communiquer efficacement – s'assurer que les employés et les intervenants nationaux et étrangers compétents connaissent l'orientation stratégique, le rôle et les responsabilités de la Police fédérale (PF) (OS)
- Réduire la criminalité par la prévention et l'éducation – réduire la demande et les occasions favorisant le crime organisé, au moyen de la prévention et de la sensibilisation (PF) (SNP – SCRC)

Analyse du rendement par résultat stratégique

- Coordonner le plan national de collecte de renseignements pour l'ensemble de la collectivité canadienne d'application de la loi (SNP – SCRC)
- Effectuer des évaluations de la menace intégrées nationales et provinciales sur le crime organisé et le crime grave ayant une incidence sur le Canada (SNP – SCRC)
- S'assurer que le Système automatisé de renseignements sur la criminalité (SARC), la base de données nationale de renseignements criminels, continue à répondre aux besoins de la communauté du renseignement criminel (SNP – SCRC)
- Produire et fournir des renseignements et des services opportuns afin que les clients, les partenaires et les intervenants puissent prendre des décisions stratégiques liées au crime organisé (SNP – SCRC)
- Optimiser l'utilisation de la science de la technologie – optimiser l'utilisation des systèmes d'information et de données internes et externes et élaborer de nouveaux processus pour combler les lacunes (PF) (SNP – DPI / Opérations techniques)

Principaux partenaires

Sécurité publique et Protection civile Canada (SGC); ministère de la Justice; Transports Canada (TC); Agence des services frontaliers du Canada (ASFC); Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA); ministère des Finances; Santé Canada; Banque du Canada; Industrie Canada; Patrimoine canadien; Service correctionnel du Canada (SCC); Citoyenneté et Immigration Canada (CIC); Affaires étrangères Canada (AEC); ministère de la Défense nationale (MDN); Organisation des États américains (OEA); Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD); Premières nations; Police civile de la Force des Nations Unies; United States Immigration and Naturalization Services; Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE); Direction de la gestion juricomptable (DGJ); Direction de la gestion des biens saisis (DGBS); Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS); secteur privé (p. ex. Association des banquiers canadiens, lignes aériennes internationales); Comité sur le crime organisé de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP); Association internationale des chefs de police (AICP); organismes d'application de la loi canadiens et étrangers; organismes municipaux, provinciaux et territoriaux responsables de la santé, de l'éducation et des services correctionnels

Analyse du rendement par résultat stratégique

Réduire la menace et les répercussions du crime organisé – Attentes dépassées	
Principales mesures du rendement	Principaux résultats en matière de rendement
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de groupes du crime organisé (CO) ciblés qui ont été perturbés. (Groupes du crime organisé : Le Code criminel du Canada définit une « organisation criminelle comme étant un groupe d'au moins trois personnes dont un des objets principaux ou une des activités principales est de commettre une ou plusieurs infractions graves qui pourraient lui procurer un avantage financier ». Priorité : La GRC a établi ses priorités nationales en matière d'application de la loi et du renseignement selon les rapports annuels sur le renseignement du SCRC et d'outils de renseignements comme SLEIPNIR.) 	<ul style="list-style-type: none"> 29 groupes du crime organisé ciblés, soit une hausse de 32 % par rapport aux résultats de 2003-2004
<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des projet/enquêtes sur le crime organisé fondés sur des évaluations de la menace SLEIPNIR (SLEIPNIR : Technique d'analyse servant à déterminer les niveaux de la menace posée par les groupes du crime organisé) 	<ul style="list-style-type: none"> Comparativement aux données de 2003-2004, hausse de 9 %, soit 85 % des projets/enquêtes sur le CO qui sont fondés sur des évaluations de la menace SLEIPNIR
<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'autres groupes du CO perturbés (Autres : Tous les autres groupes du CO qui ne font pas partie des priorités nationales en matière d'application de la loi et du renseignement.) 	<ul style="list-style-type: none"> 46 autres groupes du crime organisé ans été perturbés Démantèlement de 570 installations de culture de marijuana, saisie de 248 468 plants, de 4,2 M\$ en espèces, de biens d'une valeur de 2,4 M\$ et arrestation de 292 individus Perquisition de 36 laboratoires clandestins et saisie de 2 495 kg de MDMA, de MDP2P et de méthamphétamine qui ont mené à l'arrestation de 7 individus Saisie de 176 595 cartouches de cigarettes (hausse de 514 % depuis 2001) et de 123 043 kg de tabac haché fin (hausse de 8486 % depuis 2001)* Saisie de plus de 69,6 M\$ en espèces authentiques (monnaie canadienne et étrangère) en 2004* Saisie de plus de 3,4 M\$ en faux billets canadiens, surtout des coupures de 20 \$ (plus de 100 000 billets) et de 100 \$ (plus de 10 000 billets), soit une hausse de 1681 % de billets de 20 \$ en circulation et de 38 % des billets de 100 \$ en 2001* Saisie de méthamphétamine en hausse, passant de 1 793 comprimés en 2001 à 35 655 comprimés en 2004 (plus de 1800 %)* <p style="text-align: center;">* Données obtenues du SIGIII en date de juillet 2005</p>
<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des clients satisfaits du travail de la GRC dans la réduction de la menace et des répercussions du CO 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de satisfaction de 90 % dans le fait d'avoir la GRC comme partenaire pour « réduire la menace et les répercussions du crime organisé », une hausse de 11 % depuis 2003
<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des groupes du CO ciblés pour enquête 	<ul style="list-style-type: none"> 83 % des dossiers nationaux prioritaires ont fait l'objet d'une enquête par une équipe multidisciplinaire intégrée, consolidant ainsi les ressources et l'expertise de nos membres
<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des dossiers opérationnels fédéraux évalués par le truchement du Système de priorisation des dossiers opérationnels (SPDO) 	<ul style="list-style-type: none"> De 51 % en 2003-2004, plus de 75 % de nos dossiers opérationnels ont été priorisés cette année, nous permettant ainsi d'affecter plus efficacement et adéquatement nos ressources limitées

Analyse du rendement par résultat stratégique

<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'interactions « officielles » avec les organes directeurs 	<ul style="list-style-type: none"> • L'équipe de gestion supérieure des OFI a eu plus de 250 interactions « officielles » avec des organes directeurs, comme Partenariat pour la sécurité et la prospérité, Forum sur la criminalité transfrontalière, Comité national de coordination sur le crime organisé et Groupe de travail interministériel sur la sûreté maritime • La GRC a tenu la première conférence nationale sur les installations de culture de marijuana qui réunissait des intervenants des secteurs public et privé. Les participants ont convenu d'initiatives pour combattre ces installations et entamé des démarches dans les domaines suivants : échange d'information, détermination de la peine, lignes directrices sur la sécurité/premiers intervenants, sensibilisation et messages, protection de la propriété, bonnes pratiques de compagnies d'hydro, confiscation et amélioration de la collecte de données • Les OFI ont tenu avec l'ASFC et le US ATF, un atelier sur le détournement canado-américain de tabac à Fort Lauderdale, Floride, É.-U., du 14 au 16 septembre 2004. Le but de l'atelier était d'établir des objectifs stratégiques et de proposer des moyens pour contrer le commerce du tabac illicite au Canada et aux États-Unis • Outre plusieurs petites conférences régionales regroupant des partenaires externes, comme le secteur privé et l'ASFC, les OFI ont tenu un atelier à l'intention des enquêteurs sur les crimes contre la propriété auquel il y avait plus de 130 participants représentant des partenaires d'application de la loi nationaux et étrangers. Formation des enquêteurs et échange de bonnes pratiques. Atelier le plus important du genre jamais tenu en Amérique du Nord • Conférence sur les initiatives touchant la sûreté maritime et les ports regroupant divers représentants du gouvernement, des membres de la GRC, des représentants de corps policiers municipaux, régionaux et provinciaux, des représentants des autorités américaines et autres intervenants. Cette conférence a été un franc succès et a permis de mieux coordonner nos efforts communs en matière de sûreté maritime et surtout, de faire progresser le mandat des équipes intégrées de police portuaire • Le Service canadien de renseignements criminels a créé un groupe par lequel les agents du renseignement criminel peuvent échanger de nouvelles techniques, des tendances, de bonnes pratiques, et de parer aux lacunes en matière de renseignement
<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des groupes fédéraux qui procèdent au contrôle de la qualité et de l'intégrité des données 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les groupes fédéraux procèdent à un contrôle de la qualité et de l'intégrité des données, améliorant ainsi la prise de décision grâce à des données pertinentes et exactes
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets intégrés de formation et de perfectionnement avec des partenaires étrangers 	<ul style="list-style-type: none"> • Douze projets intégrés de formation et de perfectionnement avec des partenaires étrangers, dont cours d'enquête sur les contrefaçons, formation sur les produits de la criminalité pour les forces policières des Caraïbes et des Bahamas; Programme d'affectation des observateurs étrangers avec l'Amérique latine; policiers des Caraïbes, d'Asie et du Moyen-Orient; Programme d'infiltration des Caraïbes; formation et déploiement de gardiens de la paix en Côte d'Ivoire, Jordanie et Haïti; formation sur le trafic d'humains; ateliers sur le renseignement à l'intention des EIPF

Analyse du rendement par résultat stratégique

<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ententes officielles sur des priorités stratégiques conjointes avec des partenaires externes 	<ul style="list-style-type: none"> • Six ententes officielles sur des priorités stratégiques conjointes avec des partenaires externes ont été examinées ou signées, y compris des lettres d'entente avec la Sûreté du Québec pour le maintien de la paix et Interpol, et protocole d'entente avec le Bureau des passeports • La Sous-direction de la sécurité ministérielle compte 12 ententes officielles sur le partage de systèmes d'information classifiée avec des organismes d'application de la loi provinciaux et municipaux et des organismes de sécurité publique • Opérations techniques ont élaboré des ententes techniques pour le développement de technologies opérationnelles avec 10 organismes de sécurité nationale étrangers et nationaux
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de groupes ayant un plan pour l'établissement de partenariats stratégiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les groupes se concentrent sur le renforcement des partenariats existants et l'établissement de nouveaux partenariats stratégiques • De concert avec le MAECI, le Programme de protection des transporteurs aériens canadiens (PPTAC) continue à renforcer ses partenariats avec les agents armés à bord d'avions étrangers. Hausse de 200 % des nouveaux partenariats internationaux et hausse de 88 % des partenariats transfrontaliers
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de divisions additionnelles ayant des équipes modelées sur l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé (UMECO) 	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de UMECO dans 7 villes au Canada : Vancouver, Edmonton, Calgary, Région du Grand Toronto, Golden Horseshoe, Cornwall et Montréal. Tous les groupes se concentrent sur le renforcement des partenariats existants et l'établissement de nouveaux partenariats stratégiques
<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des enquêtes (2350) n'ayant mené à aucune accusation et qui font l'objet d'un examen afin d'en déterminer les lacunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les enquêtes (2350) n'ayant mené à aucune accusation font l'objet d'un examen afin d'en déterminer les lacunes et d'apporter des changements aux politiques. Cela a mis en évidence la nécessité d'adopter des politiques qui tiennent compte des besoins opérationnels, et la nécessité que nos membres s'y conforment dans l'exercice de leurs fonctions opérationnelles
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouvelles campagnes de prévention et d'éducation qui ont été lancées 	<ul style="list-style-type: none"> • Outre les programmes nationaux de sensibilisation au crime organisé et à la criminalité transfrontalière, et le programme Merchants Against Money Laundering, le centre RECOL a préparé trois communiqués d'intérêt public sur le télémarketing
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de programmes de prévention et d'éducation évalués afin d'en déterminer l'incidence/efficacité 	<ul style="list-style-type: none"> • Le Programme de sensibilisation aux dangers de la drogue (DARE) et autres programmes de prévention et d'éducation ont été évalués afin d'en déterminer l'incidence/efficacité. Le rapport contient 11 recommandations axées sur l'amélioration du volet visant les enfants de 7^e et 8^e année du programme DARE, sa mise en œuvre et les recherches futures afin d'en évaluer l'efficacité. Les auteurs du rapport soulignent l'importance de procéder à des études longitudinales sur les étudiants visés par le programme DARE en se servant de l'évaluation existante comme point de départ • Plus de 57 500 Canadiens ont assisté aux présentations sur diverses questions liées à la drogue tenues à leur école, communauté ou lieu de travail

Analyse du rendement par résultat stratégique

<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des dossiers prioritaires nationaux qui ont fait l'objet d'une enquête par une équipe multidisciplinaire intégrée 	<ul style="list-style-type: none"> • 89 % de tous les dossiers prioritaires nationaux ont fait l'objet d'une enquête par une équipe multidisciplinaire intégrée, ce qui a consolidé l'expertise et les connaissances • Poursuite des démarches pour regrouper sous un même toit les ressources de renseignement des principaux partenaires du programme des équipes intégrées de la police des frontières afin de faciliter l'échange d'information et les opérations conjointes axées sur le renseignement • Exécution conjointe d'une troisième évaluation des risques du programme international des équipes intégrées de la police des frontières par tous les principaux partenaires du programme, évaluation qui a eu pour résultats des améliorations au programme et l'établissement de bonnes pratiques relatives à l'échange de renseignements et les opérations conjointes de lutte contre le crime organisé (PF)
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouveaux programmes de formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Cinq programmes de formation ont été élaborés dont le cours de formation en gestion des cas graves pour les EIPF, le Programme des témoins experts de la Sous-direction des produits de la criminalité, Expertise en reconnaissance des drogues et Drogues en milieu de travail • Le Programme de la criminalité technologique a conçu un programme de formation sur l'utilisation tactique d'Internet pour les organismes d'application de la loi • Le Programme d'enlèvement et de technologie des explosifs a élaboré deux trousse de formation pour les équipes d'intervention en cas d'incident chimique, biologique, radiologique ou nucléaire (CBRN)
Autres mesures principales du rendement	Autres principaux résultats en matière de rendement
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouveaux projets élaborés en partenariat avec les SNP (DPI et Opérations techniques) afin d'optimiser l'utilisation de la science et de la technologie 	<ul style="list-style-type: none"> • Sept nouveaux projets ont été élaborés en partenariat avec les SNP (DPI et Opérations techniques) afin d'optimiser l'utilisation de la science et de la technologie, dont la mise en œuvre du SIRP pour les agents de liaison, améliorations au centre RECOL, instruments d'expert en reconnaissance des drogues et banques de données pour le personnel ayant reçu une formation spéciale
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de produits de renseignements stratégiques élaborés ou fournis 	<ul style="list-style-type: none"> • Principaux produits de renseignements élaborés en 2004-2005 : <ul style="list-style-type: none"> • Plan intégré national de collecte de renseignements • Évaluations intégrées provinciales et nationales de la menace posée par le crime organisé et le crime grave au Canada • Rapport annuel sur le crime organisé au Canada • Méthodes et évaluations d'alerte stratégique rapide (Sentinel) • Évaluations de la menace posée par certaines activités du crime organisé
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'améliorations apportées au SARC 	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement du nombre d'utilisateurs du SARC et nombreuses améliorations faites au système

Analyse du rendement par résultat stratégique

<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de cours sur le crime organisé qui ont été offerts et nombre de personnes qui y ont participé 	<ul style="list-style-type: none"> • 3 100 personnes ont assisté à des cours au Collège canadien de police. Nombre de ces cours comportent un volet sur le crime organisé • Le Service canadien de renseignements criminels, en partenariat avec la DRC, a fourni de la formation sur le renseignement criminel à 118 membres d'application de la loi et organismes partenaires sur divers aspects du crime organisé et le processus de renseignement • En 2004-2005, l'Équipe nationale de soutien à l'application de la Loi sur les armes (ENSALA) a fourni de la formation et des conseils d'expert à des policiers de première ligne afin qu'ils sachent quoi faire des armes retrouvées sur les lieux de drames familiaux ou d'un crime, dont nombre sont liées à des individus du crime organisé. Formation fournie à environ 700 policiers à l'école de formation sur le trafic international d'armes à feu; 919 exposés et 12 140 participants • En 2004-2005, Sécurité technique a offert 35 cours différents et des séances de sensibilisation – total de 1 237 participants <ul style="list-style-type: none"> • 12 séances de sensibilisation à la sécurité TI offertes à 347 participants • 16 cours sur la sécurité TI offerts à 529 participants • 7 cours sur la sécurité matérielle offerts à 361 participants
<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage des citoyens canadiens qui croient que la GRC joue un rôle important/réalise ses priorités stratégiques dans la réduction de la menace et des répercussions du crime organisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Par rapport aux années précédentes, le pourcentage des citoyens qui sont d'accord pour dire que la GRC joue un rôle important et réalise ses priorités stratégiques dans la réduction de la menace et des répercussions du crime organisé est passé de 48 % à 57 % en 2005

Contributions à la réduction de la menace et des répercussions du crime organisé

La GRC est un précieux partenaire pour les ministères fédéraux et les organismes d'application de la loi dans la lutte contre le crime organisé. Le nombre de groupes du CO ciblés qui ont été perturbés a augmenté en 2004-2005 de 32 % par rapport à l'exercice précédent, grâce aux saisies importantes et aux arrestations effectuées à l'appui de notre but qu'est la sécurité des foyers et des collectivités. Arrêter les individus d'organisations criminelles et saisir leurs biens restreint véritablement leur capacité à mener des opérations/activités criminelles. Les enquêtes étant de plus en plus complexes et coûteuses, nous avons utilisé des outils de priorisation comme le Système de priorisation des dossiers opérationnels (SPOD) et le modèle SLEIPNIR, amélioré nos politiques opérationnelles en fonction des résultats de l'analyse des enquêtes non réussies, élaboré une stratégie de lutte contre le crime organisé et conçu un guide de contrôle de la qualité pour assurer la qualité et l'intégrité des données de nos groupes d'exécution des lois

fédérales. De plus, afin d'optimiser nos activités, la Police fédérale a procédé à un examen de son programme (révision des services votés, examen des lacunes en matière d'enquête et plusieurs révisions de programme), qui nous a permis d'améliorer notre gestion des ressources. (PF)

La GRC continue à fournir des renseignements fiables et pertinents sur le crime organisé qui permettent d'intenter des poursuites, et renforcera sa capacité à orienter ses ressources de manière à isoler et évaluer les nouvelles menaces et tendances du crime organisé au Canada et à l'étranger. Nous avons confiance que les initiatives intégrées avec les organismes d'application de la loi canadiens et le Service canadien de renseignements criminels assureront une intervention coordonnée à la menace posée par le crime organisé. Nous élargirons et raffinerons les consultations avec les partenaires clés de la collectivité d'application de la loi. Les rétroactions de nos clients et partenaires sur la valeur et la pertinence des renseignements criminels que nous fournissons serviront de moyens d'évaluation. (DRC)

Analyse du rendement par résultat stratégique

Les activités d'application de la loi doivent être soutenues par la sensibilisation et l'éducation des industries et des citoyens canadiens afin que nous puissions réaliser pleinement notre but stratégique de réduire la menace et les répercussions du crime organisé. Selon une étude effectuée en Colombie-Britannique sur la peur du crime organisé, près de la moitié de tous les adultes en Colombie-Britannique (47 %) craignent un peu ou beaucoup pour eux-mêmes ou leur famille d'être victime du crime organisé. Bien que les Canadiens souscrivent à l'idée d'investir plus dans la lutte contre le crime organisé au détriment d'autres mesures de sécurité et qu'ils croient que leur communauté sera tôt ou tard touchée par le crime organisé, ils sont de plus en plus nombreux à affirmer ne pas avoir été touchés personnellement par le crime organisé (EKOS Security Monitor 2004 Study). Lors d'une séance de sensibilisation sur le crime organisé, on a constaté que les répercussions du crime organisé sur la vie des citoyens étaient très mal comprises; cependant, la perception des participants à l'égard de l'incidence du crime organisé sur leur vie avait augmenté de 90 % au terme de la présentation par comparaison avant la présentation. (PF)

Les percées technologiques, l'amélioration de la collecte et de la validation des données ainsi qu'une plate-forme pouvant accueillir de nouvelles options de service feront que le Système d'identification en temps réel (ITR) favorisera la capacité de la collectivité policière canadienne à recueillir et à analyser de l'information et ainsi fournir des renseignements criminels sur les activités du crime organisé. (SNP)

Les produits et services stratégiques du SCRC, comme le plan national intégré de collecte de renseignements, les évaluations provinciales et nationales de la menace, le *Rapport annuel sur le crime organisé au Canada* (version publique) et le système d'alerte stratégique Sentinel, sont des outils sur lesquels nous appuyons grandement pour l'établissement de partenariats, la réalisation d'une intégration uniforme et la prestation de services de police axés sur le renseignement. (SNP)

Le plan national de collecte de renseignements du SCRC et les évaluations provinciales et nationales de la menace sont des résultats qui illustrent les bienfaits d'avoir un réseau national comme le SCRC, car c'est par le truchement de ces outils intégrés que la collectivité d'application de la loi peut continuer à se représenter plus clairement et plus en détail le

phénomène du crime organisé au Canada. De plus, ces évaluations permettent aux cadres policiers supérieurs de prendre des décisions éclairées en matière d'affectation des ressources, d'opérations et de stratégies efficaces de répression. (SNP)

À titre d'organisme responsable de la sécurité de la technologie de l'information (TI) et de la sécurité matérielle pour le gouvernement du Canada, la GRC a axé ses plans et priorités sur la prestation de conseils et de lignes directrices, la rédaction de documents techniques, l'offre de formation et l'exécution d'inspections de sécurité technique. Les cours et les séances de sensibilisation offerts contribuent à s'assurer que les employés du gouvernement ont la formation appropriée et connaissent les outils et les techniques de TI et de sécurité matérielle, ainsi que les menaces et les vulnérabilités afin qu'ils puissent protéger les biens et les systèmes du gouvernement contre les criminels. Ainsi, les éléments du crime organisé ont moins de chances de corrompre les systèmes et de voler de l'information pour en tirer des profits, et de voler des biens de grande ou moyenne valeur. (SNP)

Programmes/projets/initiatives d'intérêt spécial

Projet Diversion – Le 16 septembre 2004, plus de 200 membres de la GRC, des Douanes, de l'ASFC, de la DEA et de corps policiers municipaux ont collaboré étroitement pour mener à bien le projet DIVERSION (enquête internationale à grande échelle sur la méthamphétamine). Ont participé à cette enquête intégrée la DEA, l'OPP, le Service de police de Thunder Bay, quatre divisions de la GRC, l'ASFC, Douanes Canada et divers corps policiers. Des centaines de milliers de livres du précurseur, d'une valeur commerciale de plus de 100 millions de dollars, ont été saisies. La DEA a fait savoir que notre intervention avait eu une grande incidence sur le trafic de méthamphétamine aux États-Unis. (PF)

Projet Essen – Dix arrestations ont été effectuées le 21 janvier 2005 au terme d'une enquête de 18 mois sur les Hells Angels de la Colombie-Britannique. Au nombre des individus arrêtés il y avait le président du chapitre de Vancouver, deux membres à part entière du club, un membre récemment expulsé, trois membres des Renegade, dont le président et le sergent d'armes, et des associés. Ces individus font face à des accusations graves pour des infractions en matière de drogue, d'armes et de vol de biens.

Analyse du rendement par résultat stratégique

Cette enquête est importante en ce sens qu'elle est la première grande réussite contre les Hells Angels et qu'elle a permis sans l'ombre d'un doute d'empêcher la bande de motards Renegades d'élever son statut. Grâce à l'expérience d'autres autorités, nous avons appris que ce genre de mesure de répression joue souvent un rôle clé dans la prévention ou le ralentissement de la propagation de l'organisation des Hells Angels. (PF)

Projet d'analyse des contrefaçons – Le principal objectif du Projet d'analyse des contrefaçons est de fournir de l'information et des analyses à la Banque du Canada et aux organismes d'application de la loi.

Une stratégie nationale de répression de la contrefaçon est en voie d'être élaborée afin de faire appliquer plus rigoureusement les lois du Canada qui ont trait à la monnaie contrefaite. Cette stratégie est élaborée conjointement par la Banque du Canada et la GRC. Par ailleurs, la GRC s'emploie à élaborer une stratégie pour la mise sur pied d'équipes intégrées de la police de la contrefaçon (EIPC) et l'affectation de coordonnateurs dans des endroits stratégiques au Canada. Ces EIPC auront recours au Projet d'analyse des contrefaçons comme outil d'aide à leurs enquêtes et aux initiatives de sensibilisation du public. Ce projet permet de faire des analyses stratégiques et tactiques de la fausse monnaie et est offert gratuitement aux organismes d'enquête. Nombre d'organismes ne sont pas au courant de nos services; cependant, la stratégie de répression de la contrefaçon et les EIPC devraient permettre de mieux faire connaître nos services aux organismes d'application de la loi. La création des EIPC dans le cadre de la stratégie de répression de la contrefaçon aura une grande incidence sur la réduction des activités de contrefaçon de la monnaie. (PF)

Équipes sur le trafic de personnes – Le 12 avril 2005, des accusations ont été portées pour la première fois en vertu d'une nouvelle loi fédérale qui vise à combattre le trafic d'êtres humains. Au terme d'une enquête de onze mois sur un centre de thérapie par acupuncture, une série d'accusations ont été portées contre un homme qui soi-disant amenait des femmes au Canada sous de faux prétextes et qui par la suite les forçait à se prostituer. (PF)

Équipes intégrées de police portuaire (EIPP) – Créées en 2003, les équipes intégrées de police portuaire (EIPP) sont chargées de faire enquête sur les infractions aux lois fédérales dans les ports canadiens. Elles ont comme priorités d'enquête la

sécurité nationale et le crime organisé dans les trois grands ports du Canada, soit Vancouver, Montréal et Halifax. Les EIPP sont constituées de partenaires d'organismes d'application de la loi fédéraux, provinciaux et municipaux. Dans son rôle d'exécution des lois fédérales, la GRC combat les activités criminelles dans les ports en collaboration avec des organismes d'application de la loi comme des corps policiers municipaux ou provinciaux, le MDN, Pêches et Océans, la Garde côtière canadienne et l'ASFC. (PF)

Programme des agents de liaison – Nos enquêtes comportent de plus en plus d'importants éléments internationaux. La GRC a des agents de liaison dans 25 endroits stratégiques qui sont chargés de produire des renseignements criminels et de mener des enquêtes criminelles. Les agents de liaison participent activement aux partenariats avec les organismes d'application de la loi étrangers pour aider aux enquêtes canadiennes ou aux enquêtes sur des activités criminelles qui débordent des frontières canadiennes et qui ont une incidence directe ou indirecte sur le Canada. Ces enquêtes portent également sur des infractions à la sécurité nationale. En raison des changements aux activités criminelles transnationales, certains agents de liaison ont été réaffectés en 2004 à d'autres endroits stratégiques afin d'accroître le nombre de voies d'échange de l'information et pour consolider la fiabilité et l'intégrité du processus d'échange de l'information avec nos homologues étrangers. Afin d'améliorer notre capacité à faire enquête de manière efficace et efficiente sur le crime organisé et le terrorisme, des agents de liaison ont été mutés des bureaux de liaison existants pour ouvrir de nouveaux bureaux au Brésil (Brasilia), en Jordanie (Amman), en Malaisie (Kuala Lumpur), au Maroc (Rabat), en Afrique du Sud (Pretoria) et aux Émirats arabes unis (Dubai). (PF)

Capacités d'arraisonnement armé – Les capacités d'arraisonnement armé ont été améliorées grâce à la formation. Par exemple, les équipes d'intervention en cas d'urgence des côtes est et ouest du pays ont reçu de la formation sur les techniques d'intervention en mer. Le cours de base sur les interventions en mer a été révisé en 2005. (PF)

Centre d'information de la police canadienne (CIPC) – Comme aide à la lutte contre le crime organisé, la GRC fournit aux organismes d'application de la loi et aux tribunaux l'accès à 3,5 millions de casiers judiciaires consignés dans le système du Centre d'information de la police canadienne (CICP).

Analyse du rendement par résultat stratégique

En 2004, il y a eu :

- 33 millions d'interrogations dans le système du CIPC à des fins de vérification d'antécédents judiciaires
- 418 000 demandes de vérification d'empreintes digitales à des fins civiles et 500 000 demandes d'habilitation à des fins civiles faites par des ministères fédéraux
- 540 000 mises à jour de casiers judiciaires et ajout de 155 000 nouveaux contrevenants
- 16 000 demandes de réhabilitation
- 260 000 dossiers de réfugié (42 000 nouvelles demandes de statut de réfugié) (SNP)

Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) – L'interface bidirectionnelle récemment installée entre le Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) de la GRC et le système Integrated Automated Fingerprint Identification System (IAFIS) du FBI permet d'échanger par voie électronique des données sur des empreintes digitales et des casiers judiciaires. (SNP)

National Institute of Standards and Technology (NIST) – La GRC a fait des démarches pour consolider ses partenariats avec des organismes d'application de la loi canadiens et étrangers et des clients externes afin de promouvoir l'adoption et l'application des normes du National Institute of Standards and Technology (NIST) pour l'échange électronique de données d'empreintes digitales et autres données. (SNP)

Équipe nationale de soutien à l'application de la Loi sur les armes (ENSALA) – Le gouvernement a réitéré son engagement à combattre l'utilisation illégale d'armes à feu en renouvelant pour cinq ans les fonds accordés à l'ENSALA. Aidée d'un nouveau groupe d'analyse tactique, l'ENSALA travaillera avec la Direction des renseignements criminels (DRC), le Service canadien de renseignements criminels, le Service de renseignements criminels de l'Ontario (SRCO) et les équipes intégrées de la police des frontières (EIPF) afin d'effectuer des analyses stratégiques et tactiques de la contrebande et du mouvement illégal d'armes au Canada, et d'identifier les groupes du crime organisé impliqués dans ces activités illégales. En 2004-2005, l'ENSALA a prêté assistance à environ 150 services de police dans 547 perquisitions et des poursuites, avec l'aide de ses douze témoins experts reconnus. (SNP)

Système d'identification balistique intégré (IBIS) – Le système IBIS permet de conserver dans une base de données des images numériques de balles et de cartouches comme éléments de preuve. Le système effectue automatiquement des comparaisons qui sont classées selon les probabilités de concordance. Grâce à ses fonctions de recherche et de comparaison sans précédent, le système IBIS effectue des recherches en quelques minutes seulement. Trente pays utilisent actuellement ce système. Le premier système IBIS acquis par la GRC a été installé en 2002 et a permis à ce jour de relier plus de 80 crimes graves. Des partenariats ont été conclus avec d'autres laboratoires judiciaires canadiens afin de faciliter l'échange d'information et ainsi établir rapidement un lien entre une arme à feu et un crime. L'apport du système IBIS est stratégique en ce sens qu'il permet d'établir des liens entre des crimes là où les enquêtes policières à elles seules ne suffisent pas, et permet aux enquêteurs de regrouper l'information qu'ils détiennent sur des crimes séparés par le temps et la distance. (SNP)

Réseau canadien intégré d'identification balistique (RCIIB) – Le système IBIS est en voie d'être mis à niveau et porte maintenant le nom de Réseau canadien intégré d'identification balistique (RCIIB). Le RCIIB est en voie d'être relié à son homologue américain, le National Integrated Ballistics Information Network (NIBIN). Le réseau permettra de relier entre le Canada et les États-Unis des crimes impliquant des armes à feu. (SNP)

Tableau de référence des armes à feu (TRAF) – Le TRAF est la plus grande base de données du genre dans le monde. Il contient plus de 100 000 descriptions individuelles d'armes à feu d'environ appartenant à 25 000 types d'armes à feu, plus de 20 000 images d'armes à feu, un glossaire illustré ainsi que des logos et emblèmes d'armes à feu. Le TRAF est utilisé par la police pour identifier les armes à feu avec précision afin d'en faciliter le dépistage, de dresser l'inventaire des armes à feu saisies et de classer les armes à feu selon la loi canadienne pour en valider la possession personnelle. Le TRAF est utilisé par le personnel du Registre canadien des armes à feu (RCAF) pour fournir une description officielle des armes à feu consignées dans le registre. Le TRAF est également utilisé par l'Agence des services frontaliers du Canada et le bureau des permis d'exportation et d'importation d'Industrie Canada (IC) pour identifier et classer les armes à feu. (SNP)

Base de données sur les sources de diamants – L'information récemment obtenue sur l'industrie du diamant et l'identification des diamants bruts est transmise aux enquêteurs de première ligne de la GRC et d'autres organismes d'application de la loi. La sensibilisation à l'industrie du diamant cadre directement avec les enquêtes et l'application de la nouvelle loi canadienne, la *Loi sur l'exportation et l'importation des diamants bruts*. (SNP)

Registre national des délinquants sexuels (RNDS) – Le RNDS a été mis en œuvre à l'échelle nationale le 15 décembre 2004. À ce jour, deux délinquants enregistrés ont été accusés pour avoir omis de se conformer. La GRC a élaboré une politique nationale sur le RNDS, politique qui a été adoptée par la Police provinciale de l'Ontario et la Sûreté du Québec. De la formation a été offerte aux employés des bureaux d'inscription des renseignements sur les délinquants sexuels de chaque province, et un programme complet d'apprentissage en ligne est offert à tous les organismes d'application de la loi canadiens. (SNP)

Groupe tactique d'intervention (GTI) – Le Groupe tactique d'intervention de la région de la capitale nationale a conclu d'importants partenariats stratégiques pour l'échange d'expertise tactique et de formation ainsi que d'assistance opérationnelle avec notamment le groupe tactique du Service de police d'Ottawa, le Service de police de Gatineau, la Sûreté du Québec et le ministère de la Défense nationale. (PP)

Initiative de modernisation des techniques d'enquête – De concert avec SPPCC, les Opérations techniques ont préparé des ébauches pour une loi qui prévoirait l'interception légale des communications privées (*Initiative de modernisation des techniques d'enquête*), ainsi que les modifications au *Code criminel* à l'appui de ce changement et les modifications au *Code criminel* requises pour soutenir la ratification de la Convention sur la cybercriminalité du Conseil d'Europe. (SNP)

Signalement en direct des délits économiques (RECOL) – RECOL fait partie des mesures pour combattre le crime organisé et plus précisément, la fraude par marketing de masse. Le service fournit un accès facile en ligne à de l'information sur les crimes économiques, comme la fraude contre le consommateur, la contrefaçon et les infractions de nature informatique, ainsi que sur leur incidence sur la

société canadienne. Il comprend maintenant un système de signalement en direct des délits économiques. Pour utiliser ce système, les utilisateurs créent d'abord un profil de sécurité auquel ils sont les seuls à avoir accès. Puis ils déposent leur plainte, qui est transmise à l'organisme d'application de la loi compétent. Le site Web comprend des conseils sur l'information à conserver comme élément de preuve. Un des principaux avantages du système RECOL est la possibilité pour les utilisateurs canadiens de communiquer de façon anonyme avec la police, que ce soit pour obtenir de l'information ou déposer une plainte. Avec le temps, l'anonymat incitera plus de personnes à signaler les délits économiques dont elles ont été témoins, contribuant ainsi à la sécurité publique. (PF)

Comblent les écarts – Ce programme vise à aider les employés de la GRC à devenir des experts dans leurs fonctions. Guidé par une approche de bon sens et fruit d'un partenariat entre les Opérations et les Ressources humaines, le programme offre aux groupes opérationnels les outils nécessaires pour cerner les forces et les faiblesses afin d'apporter des améliorations, aidant ainsi les employés et leurs superviseurs à trouver des moyens pratiques de parer aux lacunes en matière de rendement. De plus, le programme aide à s'assurer que les ressources limitées de la GRC sont utilisées à bon escient en reliant les activités quotidiennes d'un service aux grandes priorités de l'organisation. Comblent les écarts compte maintenant 63 sites. D'autres sites sont en voie d'être mis sur pied pour accélérer la mise en œuvre du programme. (RH)

Boîte à outils de l'enquêteur – Initiative d'Apprentissage et Perfectionnement élaborée en collaboration avec le Secteur du dirigeant principal de l'Information (DPI), cette boîte virtuelle comprend plusieurs outils pour aider les enquêteurs aux enquêtes criminelles. On y trouve notamment des listes de contrôle, des cas de jurisprudence, des politiques pertinentes, des stratégies et des exemples de formulaire. (RH)

Projet de gestion axée sur les compétences – La GRC a adopté la gestion axée sur les compétences en guise de soutien à toutes les activités liées aux ressources humaines. Grâce à ce projet, les Ressources humaines sont en mesure d'améliorer leurs services aux Opérations par la création de profils de compétences pour le travail effectué par chaque employé de l'organisation.

Analyse du rendement par résultat stratégique

L'élaboration des profils se fait en collaboration avec les employés, des experts et des intervenants clés. On s'assure ainsi que les profils de compétences sont significatifs pour les employés et l'organisation. Des projets d'établissement de profils de compétences sont présentement en cours pour différents groupes opérationnels et plusieurs sont déjà terminés. Par la suite, tous les employés de la GRC seront sélectionnés, évalués, formés et promus selon les compétences qui soutiennent les buts et les objectifs opérationnels et organisationnels. (RH)

Vision d'avenir

Bien que le nombre de groupes du crime organisé perturbés témoigne de la réussite de nos enquêtes, il ne rend pas compte directement de la réduction de la menace et des répercussions du crime organisé. L'an prochain, nous ferons rapport du nombre de groupes perturbés sous forme de pourcentage du nombre total de groupes du CO connus qui ont leurs opérations au Canada, ce qui donnera une idée de l'incidence de nos mesures sur le crime organisé. Chaque coup porté contre un groupe du CO sera évalué afin d'en déterminer les répercussions sur les finances, les individus et les principales activités du groupe. De plus, nous examinerons les interventions antérieures qui ont réussi afin d'évaluer la durée, le degré de perturbation et l'incidence de chaque intervention sur l'économie, la société et l'environnement afin d'établir des liens entre ces interventions et les résultats qu'elles ont permis d'obtenir pour les Canadiens. Nous sommes à la recherche d'un modèle d'évaluation de la nuisance auprès de partenaires étrangers, notamment le Serious and Organized Crime Agency du Royaume-Uni. (PF)

Nous avons entrepris une série d'initiatives visant à amener tous les policiers de première ligne à prendre part activement au processus de collecte de renseignements. En s'assurant que toute l'information disponible et pertinente est à notre portée, nous aurons ainsi de meilleurs produits de renseignement. Dans un proche avenir, nous continuerons à améliorer le processus de collecte et d'échange d'information et de renseignements criminels, et ce, en faisant le suivi du nombre de nouveaux plans de collecte de renseignements opérationnels élaborés pour la sécurité nationale et le crime organisé et conçus pour combler les lacunes en matière d'information qui avaient été relevées dans le cadre d'évaluations de la menace. (DRC)

La migration vers de nouveaux systèmes de données et de gestion de l'information, y compris les renseignements organisationnels, nous a empêché de faire le suivi de notre utilisation du Système de priorisation des dossiers opérationnels. L'an prochain, lorsque la migration sera terminée, nous ferons tout en notre pouvoir pour qu'il y ait conformité totale. Par des révisions et des projets d'assurance de la qualité et de l'intégrité des données fondés sur des évaluations de la menace SLEIPNIR et le cadre redditionnel, la Police fédérale sera en mesure d'améliorer la capacité de faire rapport sur le rendement. (PF)

La Sous-direction du crime organisé fait tout en son pouvoir pour que tous les projets et enquêtes sur le crime organisé soient fondés sur des évaluations de la menace SLEIPNIR, mais il n'est pas toujours possible de procéder à des évaluations de la menace, comme dans le cas des livraisons contrôlées ou de l'assistance à d'autres organismes d'application de la loi. La conformité totale demeure un objectif pour l'an prochain afin que nous puissions brosser un portrait précis des priorités liées au crime organisé. (PF)

Les répercussions économiques mondiales des contrefaçons se chiffraient en 1992 à environ 100 millions de dollars américains et représentaient en 2004 plus de 600 milliards de dollars. Une plus grande priorité a été accordée aux enquêtes sur les droits de propriété intellectuelle (DPI) en raison de la prolifération des produits de contrefaçon qui constituent une menace à la santé et à la sécurité des consommateurs, du contrôle exercé par les groupes du crime organisé sur la fabrication, l'importation, la distribution et la vente de produits contrefaits, des répercussions sur l'économie canadienne ainsi que de la grande attention et de la pression politique internationale exercées sur le Canada pour lutter contre les infractions aux DPI. En 2005-2006, la GRC participera à plusieurs initiatives, dont le Partenariat pour la prospérité et la sécurité et le groupe interministériel sur les droits de la propriété intellectuelle (qui cherche à faire apporter des modifications à la législation sur les DPI). Ces initiatives ont été entreprises pour améliorer la communication et la collaboration entre la communauté d'application de la loi et le secteur privé afin de combattre les infractions aux DPI. Il y a de la formation continue pour les enquêteurs sur les

Analyse du rendement par résultat stratégique

infractions aux DPI et des cours sont offerts dans toutes les régions du Canada. Une campagne médiatique comportant des affiches de sensibilisation du public a été lancée en partenariat avec le secteur privé. Il y aura augmentation des ressources d'enquête sur les infractions aux DPI, soit par l'obtention de ressources additionnelles ou la réaffectation des ressources existantes. Toutes les facettes des infractions aux DPI font constamment l'objet d'un examen de concert avec nos partenaires d'application de la loi au pays afin de cerner les lacunes et d'apporter les correctifs appropriés. (PF)

En 2005-2006, l'accent sera mis sur cinq initiatives majeures liées à la sûreté maritime et aux ports :

- **Équipes d'intervention d'urgence dans le réseau Grands Lacs-Voie maritime du Saint-Laurent** – Création de deux équipes intégrées d'intervention maritime en cas d'urgence pour le réseau Grands Lacs. Les équipes seront constituées de policiers provinciaux et municipaux des deux provinces. (PF)
- **Acquisition de patrouilleurs semi-côtiers** – Cette initiative conjointe de la GRC et de la Garde côtière canadienne établira une capacité importante d'intervention et d'application sur l'eau dans tout le réseau Grands Lacs – Voie maritime du Saint-Laurent. Le programme permettra à la Garde côtière d'acquérir quatre patrouilleurs semi-côtiers (2009-2010) qui auront à leur bord du personnel chargé de faire appliquer les lois et d'assurer la sécurité nationale en plus d'effectuer des interventions maritimes dans le réseau Grands Lacs-Voie maritime du Saint-Laurent. Cette initiative soutiendra également l'équipe d'intervention d'urgence dans les cas d'incidents liés à la sûreté maritime. (PF)
- **Centres des opérations de sûreté maritime du réseau Grands Lacs/Voie maritime du Saint-Laurent** – La première phase de cette initiative consistait à établir un centre provisoire dans les Grands Lacs qui soit opérationnel en août 2005. Ce centre fournit une capacité initiale d'analyse et d'intégration des renseignements, ainsi que de sensibilisation. La seconde phase consistera à concevoir un modèle opérationnel pour la coordination de la sûreté maritime et de l'application de la loi dans le réseau Grands Lacs – Voie maritime du Saint-Laurent. L'élaboration de ce modèle exigera une étroite collaboration avec les organismes d'application de la loi provinciaux et locaux, ainsi qu'un appui technique, analytique et opérationnel du ministère de la Défense nationale et de la Garde côtière canadienne. Les recommandations découlant de l'étude seront présentées au gouvernement au début de l'automne 2005. (PF)
- **Coordination de la sûreté côté eau** – Cette initiative renforcera la sûreté des ports et des installations maritimes en commençant à régler certaines des questions complexes liées à la présence policière côté eau. La GRC a créé une petite équipe qui assure un point de contact spécialisé pour la coordination des services de police locaux en matière de sûreté côté eau. La tâche initiale de cette équipe est d'entreprendre une étude détaillée avec les corps policiers régionaux et locaux pour identifier les biens maritimes existants qui peuvent être empruntés pour intervenir en cas d'incidents touchant la sûreté maritime. Son rapport sera présenté au gouvernement au début de l'automne 2005. L'étude aidera également la GRC à élaborer et à coordonner des ententes de services de police plurigouvernementaux au Canada, ce qui permettra une meilleure efficacité et une meilleure rentabilité des activités de sûreté côté eau. (PF)
- **Équipes intégrées de police portuaire** – Ce programme parvient de plus en plus à combattre les activités criminelles dans les trois grands ports (Halifax, Montréal et Vancouver). Au printemps 2005, le gouvernement a fourni des fonds additionnels qui permettront d'améliorer les équipes actuelles et de mettre sur pied une nouvelle équipe à Hamilton, en Ontario. (PF)

Dans le cadre de la stratégie nationale de répression de la contrefaçon, des équipes de la police de la contrefaçon seront établies dans les trois plus grandes villes du Canada et seront constituées de membres de corps policiers locaux et de partenaires étrangers. Ces équipes proactives seront axées sur le renseignement et assureront à l'échelle nationale les interventions nécessaires aux activités organisées de contrefaçon. Elles bénéficieront d'un appui divisionnaire et national pour les analyses et les renseignements, ainsi que du

Analyse du rendement par résultat stratégique

soutien du Bureau d'expertise des contrefaçons et des documents et du Projet d'analyse des contrefaçons. Élaboré de concert avec la Banque du Canada, ce projet est axé sur la répression, les poursuites et la prévention. Les équipes seront chargées d'effectuer des enquêtes régionales, nationales ou internationales sur des groupes du crime organisé impliqués dans la production ou la distribution de fausse monnaie. Le projet comprend un coordonnateur des contrefaçons dans chaque région du pays, chargé d'assurer la liaison avec les corps policiers locaux et la Banque du Canada pour la prestation de programmes d'éducation et de sensibilisation du public. (PF)

Sur les scènes nationale et internationale, la Sous-direction des infractions commerciales de la GRC maintient son engagement en matière de répression, de prévention et de poursuites, et continuera à affecter le personnel spécialisé aux enquêtes délicates sur la corruption dans le secteur public au pays.

Pour les enquêtes sur la corruption internationale, la GRC établira trois équipes internationales d'enquête anti-corruption au cours des deux prochains exercices. Ces équipes fourniront une capacité proactive et réactive à l'application de la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* et du *Code criminel*, aux demandes faites en vertu de traités d'entraide juridique, ainsi qu'aux engagements liés à la récupération des biens et à la fuite des capitaux de la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Les équipes seront également chargées d'intervenir de manière proactive et réactive aux cas nationaux de corruption pouvant entacher la réputation internationale du Canada. Pour des raisons d'efficacité opérationnelle, les trois équipes seront situées de manière stratégique dans les grandes villes ayant un centre d'affaires ou de commerce international. (PF)

Nous sommes en voie d'élaborer une stratégie proposant que le gouvernement du Canada augmente son soutien financier au maintien de la paix internationale, intensifiant ainsi le rôle de la GRC dans la contribution du Canada à la paix, la prospérité et la sécurité dans le monde. Si cette stratégie porte des fruits, il en résultera une meilleure capacité à sélectionner et déployer rapidement des gardiens de la paix sans porter préjudice à nos engagements policiers au pays. (PF)

2. LA POLICE INTERNATIONALE (Y COMPRIS MAINTIEN DE LA PAIX)

Pourquoi la police internationale est une priorité stratégique

Depuis le 11 septembre 2001, de nombreux pays revoient leur manière de gérer les renseignements et d'appliquer les lois. Ils accordent une plus grande importance au développement d'un ensemble de compétences et d'habiletés non traditionnelles et à l'amélioration de leur capacité à faire face au nouvel environnement criminel et terroriste.

Certains pays ont restructuré ou sont en voie de restructurer leurs fonctions de sécurité, de renseignement et d'application de la loi. Dans le cadre de l'examen de leur gestion du renseignement et de l'établissement de nouvelles compétences, les forces policières dans le monde reconnaissent l'importance des services de police intégrés et tirent parti de l'expérience des pays alliés.

La mondialisation pose de plus en plus de défis pour le gouvernement et les organismes d'application de la loi. Elle met en évidence la nécessité pour notre organisation de jouer un rôle de tête dans la consolidation de la collaboration aux niveaux stratégique et tactique entre la GRC et les organismes d'application de la loi nationaux et étrangers. La réussite des stratégies de lutte contre le terrorisme et le crime organisé repose sur la prestation de services de police internationaux.

La stratégie de police internationale de la GRC est axée sur le soutien efficace des opérations internationales. Tirant parti de son expérience des opérations de consolidation et de maintien de la paix internationale, de ses relations avec Interpol et Europol, de ses liaisons avec l'étranger et de ses programmes de formation, la GRC continue à conclure de nouveaux partenariats et ententes pour le bénéfice de la collectivité policière canadienne.

Protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle est une priorité stratégique de portée internationale. L'exploitation des enfants sur Internet ne connaît pas de frontières et représente un défi intéressant pour les organismes d'application de la loi dans le monde. L'expansion du Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE) a été entreprise dans le cadre de la Stratégie nationale du gouvernement du Canada pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle sur Internet.

Le CNCEE agit comme point de contact pour les enquêtes sur l'exploitation sexuelle des enfants auxquelles participent le Canada et des organismes d'application de la loi canadiens. Le CNCEE travaille de près avec des organismes d'application de la loi canadiens et étrangers pour contrer l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet.

Résultat stratégique

- Soutien efficace des opérations internationales

Énoncé de résultats

- Utiliser des pratiques modernes de gestion et d'évaluation afin de s'assurer que la prestation des services répond aux besoins de nos clients et partenaires nationaux et internationaux
- Contribuer à la réalisation des priorités communes que sont la lutte contre le crime organisé et le terrorisme

Résultats intermédiaires

- Meilleur échange de l'information et des renseignements
- Meilleure collecte d'éléments de preuve à l'étranger

Résultats immédiats

- Partenariats plus nombreux et améliorés
- Traitement en temps utile des demandes internationales
- Sensibilisation accrue aux services de police internationaux

Secteurs d'activité/principaux programmes responsables

- Police fédérale (PF/Services de maintien de la paix)
- Police de protection (PP)
- Services nationaux de police (SNP – CNCEE, DPI)
- Structure organisationnelle / Orientation stratégique (OS)

Plans et priorités

- Établir de nouveaux partenariats et renforcer les partenariats existants – consolider les relations existantes et établir de nouveaux partenariats au Canada et à l'échelle internationale (PP) (PF) (OS) (SNP)

Analyse du rendement par résultat stratégique

- Aider d'autres pays à restructurer leurs fonctions policières, prévenir l'importation d'activités criminelles, collaborer avec les forces policières civiles à l'étranger et étudier les cultures étrangères afin de mieux comprendre les communautés culturelles canadiennes (PF)
- Répartir les services internationaux de façon stratégique et les utiliser efficacement; répartition fondée sur de solides informations/ renseignements; affectation stratégique du personnel et assignation appropriée des tâches (PF) (SNP)
- Répartir adéquatement les agents de liaison à l'étranger afin d'aider les enquêteurs à recueillir des éléments de preuve et des renseignements sur les activités du crime organisé (PF)
- Être axé sur le renseignement – mettre en oeuvre le modèle opérationnel par l'établissement des priorités et la prise de décisions efficaces fondés sur les renseignements (PF)
- Contribuer à la politique du gouvernement – fournir un apport précieux à la prise de décisions et aux politiques gouvernementales sur les questions nationales et internationales (PF) (OS)
- Protéger la santé et la sécurité des employés – veiller à la santé et à la sécurité des employés en leur fournissant de l'information, de la formation et du matériel approprié (PF)
- Communiquer efficacement – s'assurer que les employés et les collectivités nationales et internationales pertinentes connaissent l'orientation stratégique, le rôle et les responsabilités de la Police fédérale (PF) (OS)
- Optimiser l'utilisation de la science et de la technologie – optimiser l'utilisation des systèmes d'information et de données internes et externes et élaborer de nouveaux processus pour combler les lacunes (PF) (SNP – DPI et Opérations techniques)
- Offrir des cours de formation avancée et spécialisée à certains partenaires étrangers (SNP – CCP, CNCEE)
- Travailler avec les partenaires étrangers, comme le Virtual Global Taskforce (VGT), Interpol, le FBI et le Department of Homeland Security, afin d'aider à protéger les enfants et à poursuivre les individus impliqués dans des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet (SNP – CNCEE)
- Mettre en oeuvre à l'échelle internationale une approche intégrée pour les enquêtes sur les cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet (SNP – CNCEE)
- Mettre en oeuvre à l'échelle internationale le Child Exploitation Tracking System (CETS) afin de contrer efficacement la criminalité sans frontières sur Internet (SNP – CNCEE)

Principaux partenaires

Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC) – (SGC); ministère de la Justice du Canada; Agence des services frontaliers du Canada (ASFC); Affaires étrangères Canada (AEC); Agence canadienne de développement international (ACDI); ministère de la Défense nationale (MDN); Industrie Canada; Nations Unies; Cabinet du Premier ministre; Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE); Équipe spéciale de perfectionnement de la police du Commonwealth (ESPPC); Interpol; Organisation des États américains (OEA); organismes d'application de la loi étrangers; organismes d'application de la loi canadiens participants

Analyse du rendement par résultat stratégique

Soutien efficace des opérations internationales – Attentes dépassées	
Principales mesures du rendement	Principaux résultats en matière de rendement
<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des clients satisfaits de notre soutien des opérations internationales 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de satisfaction de 77 % à l'égard du soutien de la GRC aux opérations internationales En 2004, Interpol a traité environ 55 000 messages (reçu 25 000 messages et envoyé 30 000 messages) et ouvert 9 269 dossiers
<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des clients/employés qui connaissent l'orientation stratégique, le rôle et les responsabilités de la Police fédérale 	<ul style="list-style-type: none"> 53 % des clients/employés affirment connaître l'orientation stratégique, le rôle et les responsabilités de la Police fédérale Selon les sondages de 2005, la connaissance qu'ont les partenaires policiers canadiens de la GRC de la portée des services offerts par la Police internationale est demeurée relativement stable au cours des trois dernières années (44 %), alors que la connaissance de nos intervenants a augmenté de 7 % pendant la même période (jusqu'à 62 %)
<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des utilisateurs du Système de suivi des voyages et des visites (SSV) qui ont accès à de l'information sur la santé et la sécurité, le pays de destination et les documents de voyage requis 	<ul style="list-style-type: none"> Grâce au nouveau Système de suivi des voyages et des visites (SVVV), tous les utilisateurs (100 %) ont maintenant accès à de l'information sur la santé et la sécurité, le pays de destination et les documents de voyage requis
<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage des groupes fédéraux qui effectuent des contrôles de la qualité/intégrité des données 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les groupes fédéraux effectuent des contrôles de la qualité/intégrité des données
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de projets intégrés de formation et de perfectionnement avec des partenaires étrangers 	<ul style="list-style-type: none"> Douze projets intégrés de formation et de perfectionnement ont été élaborés avec des partenaires étrangers, notamment des cours d'enquête sur la contrefaçon, formation sur les produits de la criminalité pour les forces policières des Caraïbes et des Bahamas; Programme d'affectation des observateurs étrangers avec l'Amérique latine; policiers des Caraïbes, d'Asie et du Moyen-Orient; programme d'infiltration des Caraïbes; formation et déploiement de gardiens de la paix en Côte d'Ivoire, Jordanie et Haïti; formation sur le trafic d'êtres humains; ateliers sur le renseignement pour les EIPF
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de recommandations découlant de l'évaluation de la Police internationale de 2003 auxquelles on a donné suite 	<ul style="list-style-type: none"> On a donné suite aux 140 recommandations découlant de l'évaluation de la Police internationale – 60 % sont complètement terminées. Exemple de recommandation : établissement de profils de compétences pour chaque poste d'AL (exigences : expérience opérationnelle, compétences fonctionnelles propres à un poste, exigences linguistiques et habileté à recueillir de manière proactive de l'information stratégique) et dotation selon ces profils
<ul style="list-style-type: none"> Taux de conformité à la politique sur les voyages 	<ul style="list-style-type: none"> Le nouveau système d'approbation des demandes de voyage n'est fonctionnel que depuis le début de mars 2005, mais de nombreux outils de communication et un processus rigoureux ont assuré la conformité En 2004-2005, la SDVVI a adopté de nouvelles politiques relatives aux passeports, aux visas et aux voyages administratifs et opérationnels à l'étranger. Soutenus par de telles politiques, les gestionnaires ont un pouvoir accru de s'assurer que les voyages répondent aux besoins de la GRC, que les employés ont toute l'information pertinente sur la santé et la sécurité avant de quitter le Canada, que les employés compétents représentent la GRC et que l'information recueillie durant leur voyage est partagée de façon appropriée

Analyse du rendement par résultat stratégique

<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouveaux programmes de formation élaborés 	<ul style="list-style-type: none"> • Aucun nouveau programme de formation n'a été élaboré pour la Police internationale, mais de nombreuses initiatives de formation ont un volet international
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de nouveaux projets élaborés en partenariat aux SNP (DPI et Opérations techniques) afin d'optimiser l'utilisation de la science et de la technologie 	<ul style="list-style-type: none"> • Le SSVV est le plus important projet élaboré en 2005 aux SNP (DPI et Opérations techniques) pour optimiser l'utilisation de la science et de la technologie. De plus, le nouveau Système d'incidents et de rapports de police (SIRP) a été mis en œuvre dans tous les bureaux des agents de liaison dans le monde. Le SIRP permet d'avoir accès en temps réel aux demandes et aux mesures d'enquête des agents de liaison à l'étranger et permet à ceux-ci de savoir où en sont leurs demandes au Canada
Autres mesures principales du rendement	Autres principaux résultats en matière de rendement
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de cours internationaux fournis et nombre de participants à ces cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue de trois séances intégrées de formation qui ont mené à l'affectation de gardiens de la paix de la GRC et de nombreux policiers partenaires canadiens à des missions de maintien de la paix internationale • Avec l'école de formation sur le trafic d'armes à feu, l'ENSALA attire de plus en plus de participants de divers pays. Les participants apprennent comment le Canada aborde le problème des armes illégales et comment notre programme de dépistage des armes peut les aider à dépister des armes qui proviennent peut-être du Canada • Le Collège canadien de police (CCP) forme plus de 100 étudiants étrangers par année à son campus à Ottawa • Les Opérations techniques ont fourni à des clients étrangers de la formation sur l'enlèvement et la technologie des explosifs, la surveillance physique, la surveillance électronique et la criminalité technologique. Une installation a été construite pour la pratique d'introductions clandestines fondées sur des scénarios
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de renseignements reçus de l'étranger sur des cas d'exploitation d'enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • En 2004, le CNCEE a prêté main forte pour l'enquête de 348 dossiers américains comportant 434 enfants. Le CNCEE a également fourni son aide dans 109 dossiers internationaux (sauf américains) touchant 139 enfants
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de visites sur le site Web du Virtual Global Tracking (VGT) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le site Web du VGT a été lancé en janvier 2005 par le UK's National Crime Squad, de concert avec des dirigeants de l'industrie du Royaume-Uni et des homologues d'application de la loi d'Australie, du Canada, des É.-U. et d'Interpol • Depuis juillet 2004, le CNCEE a reçu 1 240 renseignements, dont 80 % étaient liés à des enquêtes multijuridictionnelles et transfrontalières

Analyse du rendement par résultat stratégique

Contributions au soutien efficace des opérations internationales

Au cours de la dernière année, la Police internationale a entrepris un certain nombre d'initiatives afin d'assurer l'atteinte de ses objectifs stratégiques. Dans le but de recruter et de former de manière stratégique du personnel pour la rotation de 2005 des agents de liaison, un concours public a eu lieu pour la première fois. Il y a eu 600 postulants pour neuf postes d'agent de liaison. Des profils de poste sont maintenant utilisés pour s'assurer que les membres choisis ont les compétences et l'expérience nécessaires pour occuper un poste en particulier. Au nombre des compétences requises il y a notamment la connaissance de la langue, l'expérience des enquêtes internationales, les enquêtes antidrogue, les questions de sécurité nationale et un contact antérieur avec le groupe culturel où travaillera le membre. De plus, outre la formation normale précédant l'affectation, on s'est efforcé de sensibiliser les membres choisis et leur conjoint à ce que peut comporter l'adaptation à une culture étrangère en leur fournissant suffisamment d'information pour que leur arrivée et installation ne soient pas trop stressantes, contribuant ainsi au bien-être de notre personnel à l'étranger. (PF)

De plus, un projet de recherche a été effectué afin d'évaluer les traits de personnalité des agents de liaison à l'étranger comme critères de sélection pour l'affectation des candidats compétents. Ce projet a été mené pour évaluer particulièrement l'adaptation interculturelle à un pays étranger et le retour au Canada. Selon les résultats du projet, un système de sélection pour les affectations à l'étranger devrait comprendre une évaluation de la personnalité au début du processus de sélection afin de déterminer quels candidats possèdent les traits de caractère voulus. (PF)

Une présentation conjointe sur le rôle international d'Interpol et des programmes des opérations internationales a été élaborée pour les organismes d'application de la loi canadiens. La présentation porte sur la manière et le moment de faire appel à leur aide et l'importance de répondre aux demandes de partenaires d'application de la loi étrangers afin de préserver la réciprocité dans les enquêtes criminelles internationales. D'où l'élaboration d'un protocole qui sera adopté à l'automne 2005 (facilité par le retour au service 24 heures sur 24, sept jours sur sept d'Interpol). (PF)

Interpol Ottawa a mis en œuvre la Base de données ASF d'Interpol (EASF), qui se trouve à Lyon, en France. Cette base de données contient de l'information sur les personnes recherchées à l'échelle internationale, des documents de voyage volés et des véhicules volés. Elle est maintenant à la disposition d'un certain nombre de groupes de la GRC et est en voie d'être mise en œuvre au Service de police de Toronto et à l'Agence des services frontaliers du Canada. Cette base de données devrait grandement aider à empêcher l'entrée au Canada de personnes associées au crime organisé et à des groupes terroristes. (PF)

L'affectation de policiers aux opérations de maintien de la paix internationale se fait selon les dispositions de l'Arrangement sur la police civile au Canada (APC), qui regroupe Affaires étrangères Canada (AEC), l'Agence canadienne du développement international (ACDI), Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC) et la GRC. L'APC de trois ans en est à sa dernière année et comporte un budget de 19 M\$. Ce budget pose un défi en raison des priorités concurrentes en matière d'application de la loi et de sécurité nationale. Dans pareil contexte, les services de police canadiens ont plus de difficulté à libérer leur personnel pour des missions de paix internationale. La GRC et ses partenaires policiers ne sont pas en mesure de créer un groupe stable de ressources pour répondre aux demandes du gouvernement. Il en résulte des délais dans la sélection de policiers et dans certains cas, une incapacité à affecter le nombre requis de policiers aux missions. Par contre, lorsque ressources il y a, la GRC est habituellement en mesure de les déployer dans un délai de six à huit semaines, ce qui est considéré comme acceptable par la plupart de ses partenaires étrangers. (NU, EU, AU, etc.). (PF)

La Section des voyages internationaux (SVI) administre les demandes de voyage afin de s'assurer qu'elles constituent une valeur ajoutée pour l'organisation, en recommandant les personnes les plus compétentes pour représenter la GRC à des événements internationaux. La SVI fournit aux membres de première ligne de l'information sur leur destination afin qu'ils soient au courant des événements et des réalités géopolitiques avant leur départ. (PF)

Le Système de suivi des voyages et des visites (SSV) permet de voir à la santé et à la sécurité des employés de la GRC qui voyagent dans l'exercice de leurs fonctions puisqu'il permet de suivre leur

Analyse du rendement par résultat stratégique

itinéraire et de les localiser en tout temps. Le SSVV assure une responsabilité financière grâce à son mécanisme de suivi et de rapport. Par exemple, depuis le lancement officiel du SSVV le 7 mars 2005, 148 demandes de voyage pour des fonctions opérationnelles à l'étranger ont été consignées dans le système. Ces voyages représentent 150 000 \$ en dépenses consacrées uniquement à des enquêtes opérationnelles. Le nombre de voyages inscrits durant le premier trimestre depuis la mise en œuvre du SSVV pourrait équivaloir à un demi million de dollars en frais de voyage opérationnel et à 500 demandes de voyage à l'étranger par année pour des fonctions opérationnelles seulement. (PF)

La Section du protocole et des visites internationales (SPVI) aide à l'établissement d'un environnement qui améliorera et facilitera la collaboration et la conclusion de partenariats avec la collectivité policière internationale. La SPVI fait connaître les valeurs fondamentales de la GRC que sont le respect, l'honnêteté, le professionnalisme, la compassion, le respect et la responsabilisation, en s'assurant que les activités de l'organisation témoignent de sa sensibilisation aux réalités culturelles. C'est là le fondement à la création d'un environnement qui favorisera l'intégration et l'établissement d'opérations policières conjuguées ou d'équipes de cogestion pour le bénéfice des partenaires d'application de la loi étrangers. La SPVI favorise proactivement les conditions menant à un environnement sans préjugés où règne le respect mutuel. En 2004, la GRC a été l'hôte de 100 visites de 41 pays, soit un total de 462 cadres policiers et représentants du système de justice pénale, la Chine, le Royaume-Uni, l'Australie et les Etats-Unis représentant près de la moitié de ces visites. (PF)

La Section de la coopération avec l'étranger en matière de drogue soutient la lutte antidrogue de la GRC en améliorant la collaboration avec les pays en développement. Par conséquent, la Section travaille de près avec les agents de liaison pour élaborer des programmes qui ont une incidence directe sur les relations actuelles avec les pays étrangers et qui servent à établir des liens solides et de longue durée dans des situations parfois très difficiles. En 2004-2005, cette section a mis en œuvre les projets d'aide suivants : Programme d'affectation des observateurs étrangers (pour le Moyen-Orient et l'Asie), Programme d'affectation des observateurs étrangers (pour les Caraïbes et l'Amérique latine), établissement des priorités en matière de crime organisé (Trinidad),

Techniques d'enquête avancées sur les drogues (Amérique latine), Programme d'infiltration (Caraïbes), Techniques d'enquête sur les drogues (Caraïbes). (PF)

Les agents de liaison sont constamment à l'affût de ce genre de collaboration et d'assistance dans le but de gagner la confiance des organismes étrangers et d'améliorer la qualité de leur aide durant les enquêtes. La nature de la collaboration et de l'assistance peut varier selon les besoins; il peut s'agir par exemple de voyages d'études, d'assistance matérielle, d'ateliers ou de programmes d'attachés. (PF)

Outre sa collaboration avec le programme des agents de liaison, la Sous-direction de la police des drogues de la GRC gère proactivement ses activités en fonction des priorités de la GRC et du Canada, ainsi que des préoccupations et des priorités multilatérales cernées, notamment par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUJDC), la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) et la Conférence internationale sur l'application des lois en matière de drogues. Cela nous permet de chercher activement des partenaires qui ont en commun nos priorités pour aider au financement et autres ressources. (PF)

De plus, nous aidons à consolider la capacité des services de police étrangers en formant leurs membres aux techniques et aux bonnes pratiques de la GRC, nous améliorons leurs compétences en matière d'enquête et s'assurons que les enquêtes sont menées de manière efficace et organisée. Comme la majorité de nos projets sont de portée régionale, nous aidons les participants à établir des contacts et des partenariats avec les pays voisins et la GRC. (PF)

Programmes/projets/initiatives d'intérêt spécial

Déclaration de principes du G8 régissant l'utilisation et le partage des informations en matière d'ADN – Conformément à la déclaration de principes régissant l'utilisation et le partage des informations en matière d'ADN, les Services de laboratoire judiciaire travaillent avec le Law Enforcement Projects Subgroup. Ce sous-groupe entend tôt ou tard promouvoir l'échange transnational d'informations en matière d'ADN tout en protégeant la confidentialité de ces informations. (SNP)

Identification en temps réel (ITR) – Des données sur les empreintes digitales et les casiers judiciaires sont échangées avec des pays partenaires d'Interpol conformément à des conventions et des chartes.

Analyse du rendement par résultat stratégique

L'ITR facilite l'échange rapide et efficace d'information sur les casiers judiciaires et les empreintes digitales. Le rôle du Canada sur la scène internationale en matière de police et son obligation de fournir des services fédéraux par le truchement de Citoyenneté et Immigration Canada aideront de manière stratégique à l'établissement de partenariats. (SNP)

Tableau de référence des armes à feu (TRAF) – Le TRAF est sur le point d'être adopté par Interpol et installé dans plus de 160 pays membres d'Interpol afin d'améliorer les descriptions d'armes à feu utilisées pour le dépistage d'armes à feu à l'échelle internationale. Interpol utilisera également le TRAF pour soutenir le nouvel instrument de marquage et de dépistage d'armes légères récemment adopté par les Nations Unies. Pour de plus amples renseignements, voir *Tableau de référence des armes à feu* sous la priorité stratégique *Crime organisé*. (SNP)

Équipe nationale de soutien à l'application de la Loi sur les armes (ENSALA) –

L'ENSALA continue à faire des échanges de personnel à des fins de formation avec le US Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives.

L'ENSALA participe à divers groupes internationaux, dont ceux-ci :

- Groupe consultatif Canada-États-Unis sur le trafic d'armes à feu
- Forum canado-américain sur la criminalité transfrontalière
- Participation avec les Nations Unies aux négociations sur l'adoption d'un instrument international pour l'identification et le dépistage rapides et fiables des armes légères illégales
- Programme du système électronique de traçage des armes d'Interpol (IWETS) – instrument pour le dépistage international d'armes à feu (SNP)

L'ENSALA contribue également à plusieurs rapports :

- Auteur de la contribution du Canada au rapport d'évaluation de la menace du G8 intitulé *The Illegal International Trafficking of Firearms for Criminal Activities*
- Contribution à la production du rapport *Canada and United States Firearms and Explosives Threat Assessment* (SNP)

Partenariats internationaux – Les Services de laboratoire judiciaire (SLJ) ont actuellement des ententes avec le Service de police des Bermudes et le ministère de la Défense nationale (opérations canadiennes et internationales) pour l'exécution d'analyses judiciaires et témoignages devant les tribunaux comme témoins experts. Les SLJ ont clos neuf dossiers et comparu quatre fois devant les tribunaux pour le Service de police des Bermudes en 2004-2005. À la demande d'un agent de liaison de la GRC dans une région, les SLJ acceptent des dossiers d'un pays qui cadrent avec les buts de la GRC en matière de police internationale. (SNP)

Entente canadienne d'échange international d'information en matière d'ADN avec Interpol –

En vertu de l'entente canadienne d'échange international d'informations en matière d'ADN avec Interpol, la Banque nationale de données génétiques (BNDG) a transmis 53 demandes à Interpol et reçu 150 demandes de pays membres. Ces demandes ont eu comme résultats trois correspondances. Le 25 octobre 2004, le Canada a obtenu une première correspondance génétique touchant trois pays. Un profil génétique élaboré par les laboratoires de la GRC a permis de relier un condamné de la Californie à une agression contre un Canadien commise au Mexique. (SNP)

Enfants disparus – La GRC échange de l'information vitale par le truchement d'un réseau international constitué d'autorités civiles et d'application de la loi, afin de retrouver des enfants portés disparus et de les rendre à leurs parents ou tuteurs légaux. Le programme fonctionne en collaboration avec le réseau Interpol et diverses autorités civiles et organes internationaux signataires de la Convention de La Haye sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants. (SNP)

Programme de protection des transporteurs aériens canadiens (PPTAC) – De concert avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), le Programme de protection des transporteurs aériens canadiens (PPTAC) continue à consolider ses partenariats avec les agents armés à bord d'avions de l'étranger. Des protocoles et des directives opérationnelles ont été élaborés avec divers partenaires transfrontaliers et étrangers pour le déploiement d'agents de protection des aéronefs (APA). Il y a eu une hausse de 200 % des partenariats internationaux et une hausse de 88 % des partenariats transfrontaliers. (PP)

Analyse du rendement par résultat stratégique

Jeux olympiques d'hiver de 2010 – La Police de protection a déjà commencé à élaborer des plans pour les Jeux olympiques d'hiver et les Jeux paralympiques de 2010 en fournissant des conseils de planification sécuritaire au Comité de planification olympique de Vancouver. (PP)

Vision d'avenir

Le gouvernement du Canada a entrepris un certain nombre d'initiatives auxquelles la GRC, et tout particulièrement la Police internationale, s'efforce d'emboîter le pas. (PF)

Dans le discours du Trône d'octobre 2004, l'engagement du gouvernement du Canada à l'égard du rôle du Canada – Fierté et influence : notre rôle dans le monde – y est clairement exposé. Par le truchement d'Interpol Ottawa, de la Sous-direction des opérations internationales (Programme des agents de liaison), de la Sous-direction des visites et des voyages internationaux et de la Sous-direction du maintien de la paix internationale, la GRC continuera à soutenir les enquêtes policières majeures de première ligne, dont 80 % touchent plusieurs pays. (PF)

L'Énoncé de politique internationale publié en avril 2005 témoigne d'un engagement sans équivoque à la démarche 3D du Canada (défense, diplomatie et développement). Par le truchement de la Sous-direction du maintien de la paix et des opérations internationales, la GRC continuera à jouer un rôle intégral dans la démarche 3D du Canada, notamment en matière de défense et de développement, en affectant des gardiens de la paix à des missions de maintien de la paix dans le monde et en fournissant de la formation aux pays qui s'emploient à mettre sur pied une infrastructure policière. (PF)

Dans le budget fédéral de 2005, on s'engageait à doubler l'assistance internationale d'ici 2010 en fournissant 3,4 milliards de plus en cinq ans et à consolider la contribution du Canada à la paix, la prospérité et la sécurité dans le monde. Nous sommes à élaborer une stratégie visant à proposer que le gouvernement du Canada augmente son soutien financier à la Sous-direction du maintien de la paix internationale, intensifiant ainsi le rôle de la GRC dans la contribution du Canada à la paix, la prospérité et la sécurité dans le monde. La Sous-direction du maintien

de la paix internationale est en voie d'effectuer le travail de base qui soutiendra la création d'un fonds permanent pour le programme. Une étude a été commandée pour documenter les coûts réels du déploiement de gardiens de la paix et de la gestion du programme. Si le tout fonctionne, il en résultera une meilleure capacité à sélectionner et déployer rapidement des gardiens de la paix sans nuire à nos engagements policiers au pays. (PF)

Il importe de souligner que dans le domaine du maintien de la paix, certains buts ne peuvent être atteints en raison de la nature même du travail. Bien que les Canadiens ont obtenu des résultats dans l'atteinte de certains buts, leur travail a parfois été contraint ou limité par les objectifs plus larges ou les défis de l'organisation multilatérale hôte. En matière de collaboration internationale/multilatérale, certains aspects échappent au contrôle canadien. Nous travaillerons avec les Nations Unies afin de s'assurer que nos ressources sont reconnues pour leur expertise et que les Nations Unies tirent pleinement parti des connaissances, compétences et habiletés de nos gardiens de la paix pour atteindre les buts des missions. (PF)

Dans la partie *Remplir nos obligations internationales du budget de 2005*, on affirme que les Canadiens veulent que leur pays joue un rôle influent sur la scène mondiale. Par le truchement de la Police internationale, la GRC habilite ses employés à conclure des partenariats policiers internationaux qui sont essentiels à la sécurité des citoyens dans le monde. (PF)

Selon l'analyse de l'environnement du Canada et de la GRC, la Police internationale ainsi que l'intégration des forces policières sont au nombre des priorités clés qui demeureront à l'ordre du jour pendant les dix prochaines années. La GRC continuera à être l'un des organismes gouvernementaux prépondérants dans les initiatives internationales menées avec ses homologues étrangers. (PF)

3. LE TERRORISME

Pourquoi le terrorisme est une priorité stratégique

Le monde rapetisse. Pour se livrer à leurs activités, les groupes terroristes utilisent les mêmes outils que la mondialisation a apportés aux citoyens et aux gouvernements – frontières ouvertes, voyages internationaux, communication et opérations bancaires électroniques – à une échelle comparable à celle d'une multinationale.

La menace du terrorisme dans la société contemporaine change constamment, ce qui représente un « défi en matière de renseignements » pour les gouvernements partout dans le monde. Certains terroristes en puissance ne se livrent pas encore nécessairement à des activités criminelles, ce qui les rend donc difficiles à reconnaître et à entraver. Les organisations terroristes sont de plus en plus complexes, dotées de membres instruits reliés par la technologie, ce qui leur permet de fonctionner en cellules à l'échelle mondiale.

Les enquêtes criminelles sur les activités terroristes diffèrent souvent des enquêtes sur le crime organisé et autres menaces criminelles. Une organisation terroriste peut avoir pour but principal non pas de commettre des actes criminels visant le Canada, mais plutôt de se servir du pays comme base pour planifier ses activités, recruter des membres et réunir des fonds. En outre, le terrorisme lié à une cause particulière (groupes extrémistes voués à la défense d'une cause particulière plutôt qu'à un changement politique généralisé) constitue une menace grave au Canada et à l'échelle mondiale, aux yeux des services d'application de la loi. La base d'opérations planétaire des groupes terroristes accentue l'importance d'adopter une approche intégrée en matière de services de police, fondée sur l'échange de renseignements entre pays.

La GRC continue d'aligner et d'adapter ses enquêtes criminelles au Canada et à l'étranger afin de relever les défis de l'activité terroriste dans l'environnement actuel. En plus de donner suite aux menaces quotidiennes ayant un lien avec le terrorisme et de faire enquête à leur sujet, l'accent mis par la GRC sur le financement du terrorisme, les cybermenaces et les menaces à l'infrastructure névralgique exemplifie cet « environnement actuel ».

Après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis, le gouvernement du Canada a reconnu la nécessité d'améliorer considérablement ses capacités de réagir au terrorisme ainsi que le cadre législatif pour protéger le Canada et les Canadiens contre les menaces terroristes. Les événements tragiques qui se sont produits à Madrid, en Espagne, à Londres, en Angleterre, et à Sharm el-Sheik, en Égypte, ont souligné encore une fois récemment cette nécessité.

En avril 2004, le gouvernement du Canada a établi sa première approche intégrée en matière de sécurité nationale, dans un document intitulé *Protéger une société ouverte : la politique canadienne de sécurité nationale*. La GRC participe activement à plusieurs initiatives décrites dans la politique de sécurité nationale, lesquelles accroissent et soutiennent nos efforts en vue de lutter contre le terrorisme. Par le biais de nos programmes courants et de ces nouvelles mesures, nous sommes en mesure de contribuer à l'objectif du gouvernement du Canada de protéger les valeurs fondamentales canadiennes de démocratie, de respect des droits de la personne, de primauté du droit et de pluralisme, en étant mieux préparés à prévenir les menaces à la sécurité visant notre pays qui relèvent de notre mandat, et à y réagir. Nous reconnaissons la difficulté des défis que nous devons relever et sommes conscients de la nécessité d'une approche soutenue en matière de sécurité nationale.

Pour conjurer nombre de ces menaces à la sécurité, une approche coordonnée avec nos principaux partenaires s'impose. Afin d'atteindre ce but, la stratégie en matière de terrorisme de la GRC se concentre sur la réduction de la menace d'activité terroriste au moyen d'une approche intégrée axée sur les renseignements. La collaboration est essentielle et doit s'étendre au-delà des frontières géographiques ou des secteurs de compétence. Il nous faut mieux comprendre les milieux culturels et politiques dans lesquels évoluent nos partenaires policiers internationaux. Nous devons exploiter nos ressources, dégager des stratégies et des objectifs communs, échanger de l'information et des renseignements et renforcer nos partenariats et nos synergies.

Analyse du rendement par résultat stratégique

La GRC est résolue à travailler en partenariat avec les organismes canadiens et étrangers afin de renforcer les mesures de prévention du terrorisme en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Notre participation à des groupes de travail et des comités de sécurité nationale, visant à améliorer les renseignements, la sécurité des transports, l'intégrité des frontières et l'échange d'information, illustre notre engagement à l'égard de la réduction de la menace des activités terroristes criminelles.

Notre approche intégrée nous engage dans une stratégie à long terme en vue de renforcer la sécurité nationale. Les mesures annoncées dans Protéger une société ouverte comblent les lacunes dans notre système et elles ont été incorporées à nos programmes actuels. Cependant, nous reconnaissons aussi la nécessité de nous adapter continuellement à notre environnement en évolution constante. Nous continuerons de modifier notre stratégie anti-terrorisme afin de veiller à rester axés sur la protection des Canadiens au pays et à l'étranger, tout en s'assurant que le Canada ne devient pas une base pour des menaces visant nos alliés, et afin de continuer de contribuer à la sécurité internationale.

Résultat stratégique

- Réduire la menace d'activité terroriste criminelle au Canada et à l'étranger

Énoncé du résultat

- Faire enquête sur les entités terroristes et les dissuader de commettre des crimes au Canada et à l'étranger

Résultats intermédiaires

- Enquêtes antiterroristes efficaces, tant au pays qu'à l'étranger
- Capacité accrue de détecter, d'empêcher/ de perturber les infractions de terrorisme et les activités de groupes terroristes et de faire enquête à leur sujet

Résultats immédiats

- Collecte, production, coordination et échange améliorés d'information et de renseignements
- Partenariats renforcés – aux échelles nationale et internationale

Secteurs d'activité/principaux programmes responsables

- Police fédérale (PF)
- Services de police de protection (SPP)
- Services nationaux de police (SNP)

Plans et priorités

- Assurer l'intégrité des frontières – contribuer à la sécurité nationale du Canada et protéger les Canadiens contre le terrorisme, le crime organisé et toute autre forme de criminalité à la frontière, tout en assurant la circulation sûre et efficace des personnes et des marchandises à l'échelle internationale (PF)
- Détecter et empêcher /perturber avec succès les activités terroristes et faire enquête à leur sujet (PF)
- Élargir la collecte et l'échange d'information et de renseignements, tant au Canada qu'à l'étranger (PF) (SNP)
- Produire des renseignements criminels de qualité – pour fournir une carte complète de l'activité terroriste au Canada (PF)
- Renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux – renforcer les relations existantes et établir de nouveaux partenariats au Canada et à l'échelle internationale (SNP) (PF) (SPP)
- Affecter les ressources du Programme de protection des transporteurs aériens canadiens en fonction du risque afin de mieux lutter contre la menace terroriste (SPP)
- Maximiser le nombre de vols auxquels sont affectés des agents de la sûreté aérienne en poste actuellement, en réduisant au minimum l'effectif administratif (SPP)
- Renforcer la protection des cibles potentielles dans les missions diplomatiques (SPP)
- Accroître la sécurité des installations du gouvernement du Canada, y compris de la Colline du Parlement (SPP)
- Transformer la base de données de la Police de protection en base de données dynamique à points d'accès multiples (SPP)

Analyse du rendement par résultat stratégique

- Consolider le processus actuel d'information afin de saisir les données dans la Banque nationale de données sur la criminalité (SPP)
- Améliorer la planification des événements majeurs pour réduire les menaces de terrorisme et les actes de violence (SPP)
- Influencer les politiques publiques – apporter une contribution utile au processus décisionnel en matière de politiques publiques concernant des questions nationales et internationales
- Renforcer la gestion du programme de sécurité nationale – améliorer la gestion nationale des activités de la GRC visant à détecter et empêcher les activités terroristes et à faire enquête à leur sujet
- Communiquer efficacement à l'interne et à l'externe (PF)
- Offrir une formation en matière de techniques anti-terrorisme, y compris sur les enquêtes sur les engins explosifs (SNP – CCP)

Principaux partenaires

SPPCC (SGC); Bureau du Conseil privé (BCP); ministère de la Justice (MJ); SCRS; Centre de la sécurité des télécommunications (CST); CIC; Agence des services frontaliers du Canada (ASFC); Transports Canada (TC); Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA); Association canadienne des chefs de police (ACCP); Garde côtière des É.-U.; Douanes et protection frontalière/Bureau des patrouilles frontalières des É.-U. (CBP/BP); Immigration et Douanes des É.-U. (ICE); département de la Justice des É.-U. (Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives [ATF]); Drug Enforcement Administration des É.-U. (DEA); MAE (MAECI); Interpol; Europol; Groupe d'experts à haut niveau sur la criminalité transnationale organisée des P8; Comité interaméricain contre le terrorisme (CICTE) de l'OEA; Association internationale des chefs de police et organismes homologues aux É.-U., en Angleterre et en Australie

Analyse du rendement par résultat stratégique

Réduire la menace d'activité terroriste au Canada et à l'étranger – Attentes dépassées	
Principales mesures du rendement	Principaux résultats en matière de rendement
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de cibles terroristes identifiées qui ont été perturbées 	<ul style="list-style-type: none"> • Nous avons perturbé 12 groupes terroristes de niveau national dans l'ensemble du pays, comparativement à notre cible originale de 10 pour l'année • Le SCRC a produit une évaluation stratégique d'avertissement précoce de la probabilité et des répercussions possibles de la menace que posent les liens entre le crime organisé et le terrorisme au Canada
<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de projets ou d'enquêtes visant des cibles terroristes clés qui sont menés à bien 	<ul style="list-style-type: none"> • La totalité des projets ou enquêtes visant des cibles terroristes clés ont été menés à bien selon les critères définis
<ul style="list-style-type: none"> • Tendence dans les commentaires des clients concernant l'utilité et l'actualité des renseignements sur le terrorisme 	<ul style="list-style-type: none"> • D'après les commentaires des clients, ces derniers jugent en général que l'information et les renseignements fournis par la GRC sont plus complets, exacts, d'actualité et pertinents et qu'ils contribuent de manière utile à réduire la menace d'activité terroriste au Canada et à l'étranger • La tendance à la hausse dans la qualité et l'actualité des renseignements sur l'activité terroriste se maintient, au fur et à mesure que les partenariats sont renforcés et que l'efficacité des enquêtes touchant la frontière se fonde de plus en plus sur l'échange de renseignements entre tous les partenaires des EIPF, plutôt que sur la répression aléatoire
<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de ressources du PPTAC affectées aux opérations afin d'optimiser la base de ressources disponibles à l'appui de la sécurité du transport aérien 	<ul style="list-style-type: none"> • L'outil de matrice de la menace ainsi que les rapports de renseignements ont permis au programme de protection des transporteurs aériens canadiens de placer stratégiquement ses ressources à bord de vols, ce qui aide le programme à réduire les menaces terroristes à l'endroit de l'industrie de l'aviation • Le PPTAC a maximisé le déploiement des ressources de sorte que 91,9 % des membres réguliers dans les groupes opérationnels effectuent activement des tâches opérationnelles
<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de dossiers relatifs à l'intégrité des frontières qui sont ouverts à partir de profils de renseignements • Pourcentage de temps consacré à des enquêtes relatives à la sécurité nationale touchant la frontière par les ressources de l'intégrité des frontières (Sécurité publique et Antiterrorisme) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les mesures sélectionnées relativement à l'intégrité des frontières n'ont pas été saisies en raison de développements technologiques. Cet obstacle sera surmonté d'ici le milieu de l'exercice suivant; nous signalerons le pourcentage d'enquêtes touchant la frontière amorcées à partir de profils de renseignements et le pourcentage d'occasions de répression axée sur les renseignements relativement à l'intégrité des frontières qui ont donné lieu à l'interception de personnes ou de biens
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de cours anti-terrorisme et d'élèves qui y assistent 	<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de cours et d'exercices opérationnels anti-terrorisme a augmenté en 2004-2005 – lié étroitement aux initiatives de formation relatives au crime organisé, en raison des similitudes en matière de tactiques et de pratiques de répression concernant ces deux priorités • Les missions de protection ont organisé un simili-événement mettant en jeu plusieurs organismes et groupes, comprenant l'enceinte parlementaire et les services de police locaux • Le Collège canadien de police offre les cours suivants chaque année : <ul style="list-style-type: none"> • Trois cours de techniques des explosifs • Un ou deux cours de constatation post-explosion • Un ou deux ateliers d'entretien de robot détecteur d'explosifs • Deux cours d'accès forcé à l'explosif

Contributions à la réduction de la menace d'activité terroriste au Canada et à l'étranger

Dans les mois qui ont suivi le dévoilement de la politique de sécurité nationale, d'importants progrès ont été accomplis pour combler les lacunes dans notre système et pour renforcer les capacités d'évaluation de la menace, de prévention et de réaction du Canada

- Les cadres supérieurs de la GRC, dont le Commissaire, ont donné des présentations à la Table ronde transculturelle sur la sécurité, qui a été créée pour engager les Canadiens et le gouvernement du Canada dans un dialogue à long terme sur des questions liées à la sécurité nationale ayant une incidence sur la société pluraliste et diversifiée qu'est la nôtre (PF)
- Des améliorations continuent d'être apportées à la sécurité des transports. La présence sur l'eau des Forces canadiennes, de la GRC et de la Garde côtière du Canada a été accrue, et la coopération canado-américaine en matière de sûreté maritime a été renforcée. D'autres mesures ont également été mises en oeuvre pour accroître la sûreté de l'aviation et du fret et pour protéger les postes frontaliers terrestres du Canada (PF)
- La mise en oeuvre du projet d'Identification en temps réel (ITR) de la GRC se poursuit (PF)
- La mise en oeuvre de la Déclaration et du Plan d'action pour une frontière intelligente entre le Canada et les É.-U. continue de progresser, par ex. grâce au partage des bureaux des EIPF et l'élaboration de nouvelles activités binationales et trinacionales conformément au Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PF)
- Le Canada procède à la création d'un Programme de renforcement des capacités antiterroristes qui contribuera à la sécurité des Canadiens et des habitants de pays vulnérables en fournissant à ces derniers des programmes de formation, des fonds, de l'équipement et de l'aide technique et juridique pour les aider à prévenir les activités terroristes et à y réagir (PF)

Les directives ministérielles exigent que les enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale soient coordonnées centralement par la Direction nationale, et la GRC est résolue à mener à bien toutes les enquêtes criminelles sur les activités terroristes en fonction des critères établis, afin de réduire les menaces criminelles et les risques pour la sécurité

publique. Pour atteindre ce but, la GRC continuera de collaborer étroitement avec les partenaires du gouvernement et de l'ensemble de la communauté de l'application de la loi, au pays et à l'étranger, afin de réussir à perturber les activités terroristes et de mener à bien les enquêtes sur ces activités. (DRC)

En 2004-2005, nous avons suivi et analysé les projets et enquêtes sur des cibles terroristes clés qui ont été menés à bien et la totalité de ces derniers ont été effectués selon les critères définis. Nous surveillons également les tendances nationales sur la façon dont ces dossiers sont clos, afin de déterminer les pratiques exemplaires qui pourraient être communiquées à notre personnel sur le terrain. (DRC)

Un sondage central a été effectué cette année afin de mesurer la satisfaction de nos partenaires policiers canadiens à l'externe ainsi que de nos intervenants non policiers sur lesquels notre travail a une incidence et/ou qui ont une relation de travail avec la GRC, concernant les renseignements que la GRC fournit liés au terrorisme. Dans l'ensemble, les répondants ont signalé qu'ils jugeaient que l'information et les renseignements fournis par la GRC étaient plus complets, exacts, d'actualité et pertinents ou qu'ils étaient restés relativement stables au cours des dernières années. Les intervenants non policiers se sont également dits d'avis que la GRC s'améliorait dans la mesure où elle apporte une contribution utile à la réduction de la menace d'activité terroriste au Canada et à l'étranger. (DRC)

Les employés de la GRC ont également été sondés et d'après les réponses obtenues, les efforts en matière d'actualité, de pertinence et d'exhaustivité des renseignements seraient fructueux et il y a eu une augmentation de l'échange approprié de nos produits et de l'emploi des renseignements à des fins de prise de décision. (DRC)

Nous avons travaillé de plus en plus de manière intégrée afin de réduire la menace du terrorisme au Canada. Les succès obtenus grâce à nos enquêtes ont entraîné la perturbation d'un certain nombre d'activités terroristes planifiées, ce qui a permis de réduire le niveau de menace nationale. (DRC)

En déterminant et en partageant les pratiques exemplaires dans l'ensemble de la GRC, nos ressources sont déployées de manière plus efficace et plus efficiente, ce qui accroît la sécurité des policiers et du public. (DRC)

Analyse du rendement par résultat stratégique

Nous fournissons des outils aux décideurs à tous les paliers pour qu'ils prennent des décisions efficaces et éclairées. Cela aide la GRC à cibler nos efforts et à être davantage axée sur les renseignements. (DRC)

Une nouvelle EISN a été constituée à la Division K (Alberta), qui s'inspire d'un modèle fructueux mis au point dans d'autres centres et qui rassemble des aptitudes et des ressources diverses pour faire face à des menaces importantes comme celles dans les secteurs pétrolier et du gaz. (DRC)

Le programme des EIELI fait partie intégrante de l'engagement de la GRC et du gouvernement du Canada à donner suite aux préoccupations en matière de sécurité nationale au moyen d'une approche intégrée et multi-organismes qui a assuré aux Canadiens un niveau élevé de sécurité et d'aisance. Ces équipes ont pour fonction principale de traiter les questions de sécurité nationale relatives à l'immigration. Depuis leur création, les EIELI ont filtré les 53 000 mandats d'immigration en suspens concernant tout problème éventuel de sécurité nationale; ont effectué des enquêtes sur les fournisseurs et falsificateurs de documents susceptibles d'être des terroristes ou qui sont reliés à des réseaux terroristes; ont enquêté sur l'utilisation illégale d'environ 50 000 passeports canadiens perdus ou volés; et ont effectué des enquêtes poussées sur des individus qui recourent abusivement au processus de citoyenneté et utilisent frauduleusement des cartes de citoyenneté canadienne. (PF)

Le programme des EIPF a apporté une contribution importante aux objectifs énoncés dans la Déclaration et du Plan d'action pour une frontière intelligente visant à renforcer l'intégrité de la frontière entre le Canada et les États-Unis, en identifiant les personnes et organisations qui menacent la sécurité nationale ou se livrent à d'autre forme d'activité criminelle organisée, en faisant enquête à leur sujet et en les interceptant. On a constaté un accroissement de l'efficacité des enquêtes touchant la frontière, qui sont davantage fondées sur des renseignements échangés entre tous les partenaires des EIPF plutôt que sur la répression aléatoire, grâce au partage des bureaux de quatre EIPF, ce qui a amélioré l'échange d'information entre les organismes principaux des EIPF et a accru l'intégrité des frontières grâce à l'élaboration de plans d'opérations conjoints axés sur les renseignements.. Un plus grand nombre de cibles locales ont été identifiées et reliées à des individus et des organisations intéressantes d'autres organismes

d'application de la loi qui exercent des responsabilités relatives à la frontière canado-américaine, ce qui accroît les possibilités d'interception conjointe de contrebandiers et d'organisations criminelles. Les services d'application de la loi et les ministères du gouvernement comprennent maintenant mieux le passage clandestin et le trafic illégal de personnes le long de la frontière canado-américaine, notamment les répercussions potentielles sur la sécurité nationale découlant de ces activités illégales. La menace d'activité terroriste au Canada et à l'étranger a été réduite comme l'illustre l'absence de menace à la sécurité nationale touchant la frontière, visant le gouvernement du Canada, les États-Unis ou le grand public, depuis la mise en œuvre du programme national des EIPF. (PF)

La stratégie des ports fait partie du mandat global de la GRC d'assurer l'intégrité des frontières. L'objectif global consiste à adopter une démarche multidisciplinaire intégrée et axée sur les renseignements afin d'empêcher, de déjouer et de détecter toute activité illégale ainsi que toute cargaison ou personne qui pourrait poser une menace à la sécurité du Canada, des États-Unis et de la communauté internationale. Les équipes d'enquête sont entièrement intégrées et axées sur les renseignements afin de perturber et/ou de freiner la capacité d'agir des organisations criminelles. La capacité d'intervention maritime antérieure portait principalement sur l'activité criminelle et l'évaluation du risque était modérée. La nouvelle norme de formation est conçue pour permettre à la GRC d'accroître la formation des GTI à l'appui de la sûreté maritime, ainsi que la prévention de l'activité criminelle. (PF)

Le Partenariat pour la sécurité et la prospérité (PSP) est une initiative du Conseil privé (Groupe de travail sur la frontière) appelée antérieurement l'Initiative nord-américaine (INA) et groupe de travail de la sécurité du nouveau partenariat. Sur les 27 initiatives figurant dans la matrice du PSP, les principales priorités de la GRC approuvées par le Conseil des op. sont les suivantes : liste de surveillance des terroristes; coopération en matière d'application de la loi, recyclage d'argent, fraude fiscale, introduction clandestine d'étrangers et de devises; sûreté maritime; coopération en matière de gestion des urgences. (PF)

Analyse du rendement par résultat stratégique

Les mesures mises en oeuvre par le Canada après le 11 septembre, de concert avec le plan d'action pour une frontière intelligente, semblent avoir eu une certaine incidence. Même s'il faudrait des recherches plus poussées pour attribuer la baisse précisément aux stratégies et politiques d'application de la loi, on constate une baisse de 39 % du nombre total de documents de voyage falsifiés saisis entre 2001 et 2004. (données du SIG IIII de juillet 2005) (PF)

Le marché des produits du tabac de contrebande a des liens directs avec l'activité terroriste en ce sens qu'il a été confirmé que des Canadiens utilisaient les produits de cette activité illégale pour financer le terrorisme. Le programme des douanes et de l'accise travaille en étroite collaboration avec les organismes américains d'application de la loi afin de lutter contre le trafic illicite des produits du tabac de contrebande. Pour démontrer l'engagement de la GRC à l'égard de l'application de la loi binationale, les intervenants se réunissent chaque année pour déterminer des objectifs stratégiques afin de lutter contre le trafic illicite des produits du tabac. (PF)

L'ITR met l'accent sur l'offre de renseignements à la vitesse que les clients exigent. Le système élargira la collecte et l'échange de renseignements visant à faciliter les efforts au pays et à l'étranger de lutte contre le terrorisme à l'échelle mondiale. Les partenariats stratégiques étant déjà en place, l'ITR permettra la circulation rapide de l'information entre parties intéressées, dans un environnement électronique protégé. (SNP)

Les programmes de soutien opérationnel des Opérations techniques ont contribué à la recherche, à l'élaboration et au déploiement d'outils techniques afin de permettre aux enquêteurs de première ligne d'effectuer des enquêtes efficaces sur des cibles terroristes, dans les domaines de l'enlèvement et de la technologie des explosifs, de la surveillance physique, de la surveillance électronique et de la criminalité technologique. A titre d'exemple, les Opérations techniques fournissent aux enquêteurs du matériel de surveillance électronique, comme des systèmes de surveillance aérienne et d'alarme clandestins, pour surveiller la frontière entre le Canada et les É.-U. et pour aider à des enquêtes connexes. (SNP)

Programmes/projets/initiatives d'intérêt spécial

Renseignements criminels – Nous avons amorcé une série d'initiatives afin de faire participer plus activement tous les policiers de première ligne au processus de collecte de renseignements. Nous pourrions ainsi améliorer nos produits de renseignements en veillant à disposer de tous les renseignements pertinents accessibles, de façon à permettre à la GRC de continuer d'être une organisation axée sur les renseignements. (DRC)

Réaffectation du financement de SPAT – Au début de 2005, dans le cadre de l'examen permanent de l'initiative globale de SPAT, on a constaté que plusieurs initiatives subissaient des pressions importantes en matière de ressources. Étant donné que les EIELI avaient rempli un élément important de leur mandat, à savoir le filtrage de tous les mandats d'immigration de CIC afin de déceler toute préoccupation en matière de sécurité nationale, on a déterminé que ces ressources pouvaient être mieux employées si on les affectait à d'autres initiatives de SPAT. Au 1^{er} avril 2005, les ressources des EIELI ont été affectées à d'autres initiatives de SPAT afin de combler les pressions identifiées. (PF)

Sûreté maritime et ports – En 2004, la GRC a amorcé une évaluation nationale de la menace et des risques qui portait directement sur la sûreté maritime. Cette évaluation a servi de cadre pour déterminer les domaines prioritaires (lacunes) et les recommandations ou options pour combler ces lacunes. On recommande notamment d'accorder un soutien immédiat en matière d'application de la loi à un plus grand nombre de ports étant donné que les activités illégales se déplacent des ports plus gros et mieux surveillés vers les ports secondaires. Ces constatations, ainsi que l'accent accru mis sur la sécurité des Grands Lacs, ont donné lieu à l'établissement d'équipes intégrées de police portuaire (EIPP) supplémentaires dans le réseau Grands Lacs-Voie maritime du Saint-Laurent et d'un Centre des opérations de sûreté maritime. Les EIPP sont entièrement intégrées et axées sur les renseignements, afin de perturber ou d'éliminer la capacité des organisations criminelles d'utiliser les ports canadiens pour introduire des marchandises ou des personnes qui pourraient poser une menace à la sécurité nationale. (PF)

8e symposium international sur l'analyse et la détection des explosifs (SIADÉ) – Le symposium organisé par les Services de laboratoire judiciaire, a eu lieu à Ottawa du 6 au 10 juin 2004. Le symposium

Analyse du rendement par résultat stratégique

favorisait l'échange d'informations et de connaissances sur l'analyse et la détection des explosifs et préconisait l'interconnectivité et l'uniformisation entre les organisations offrant un soutien technique et scientifique aux services de police internationaux. (SNP)

Ciblage des documents de voyage frauduleux –

Ciblage des documents de voyage frauduleux est un élément important de la lutte contre le terrorisme. En 2004-2005, la GRC a contribué à la réduction des documents de voyage contrefaits de la manière suivante :

- Examen de passeports canadiens, de cartes de résident permanent, de certificats de citoyenneté, de cartes d'assurance-sociale, de permis de conduire et de cartes d'assurance-maladie ainsi que de documents de voyage de partout dans le monde, afin de déterminer s'ils sont authentiques ou faux
- Offre de formation sur les documents de voyage contrefaits aux agents en poste dans les missions et ambassades du Canada. Ces agents sont un lien important de première ligne contre la menace de terroristes potentiels
- Rencontre avec des fonctionnaires des sections consulaires de 35 ambassades différentes situées au Canada afin de réunir divers experts s'intéressant aux passeports et documents de voyage. Les discussions ont porté sur les tendances actuelles et les développements dans la fraude en matière de passeports, dans le domaine de la biométrie et dans la conception des nouveaux passeports
- Tenue de discussions et de rencontres internationales concernant le soutien de la base de données d'Interpol sur les passeports perdus et volés, les normes concernant les photos dans les passeports remis aux enfants de moins de 16 ans et la combinaison de deux indicateurs biométriques dont l'addition est recommandée dans les puces dans les passeports (SNP)

Initiative de recherche et de technologie CBRN

(IRTC) – Les SLJ supervisent l'analyse judiciaire de divers matériaux saisis sur les lieux d'un incident chimique/biologique/radiologique/nucléaire (CBRN). Par le biais de l'initiative de recherche et de technologie CBRN (IRTC) et du Programme technique de sécurité publique du gouvernement fédéral (PTSP), les SLJ jouent un rôle fondamental dans l'offre de conseils

judiciaires à d'autres ministères du gouvernement fédéral et de soutien scientifique aux services de police. L'installation et la validation d'instruments d'analyse de pointe achetés par l'intermédiaire de l'IRTC ont amélioré l'identification de matériaux inconnus, en particulier des poudres blanches. (SNP)

Protection des personnes jouissant d'une protection internationale et des sites désignés –

Les Missions de protection se joignent à d'autres organismes du gouvernement à divers niveaux pour planifier des événements sur les sites du gouvernement. L'évaluation et l'analyse de la menace nationale et internationale influent sur les activités publiques dans les sites du gouvernement et à proximité de ces derniers, ce qui permet au programme de mieux assurer la sécurité des sites protégés par la GRC. La GRC a assuré les services de protection suivants en 2004-2005 :

- La protection du Premier ministre et de sa famille a été assurée lors de 149 voyages au pays, de 38 voyages à l'étranger et de 65 événements dans la région de la capitale nationale
- La protection de dignitaires canadiens a été assurée au cours de 898 voyages
- La protection de 671 ambassades et consulats a été assurée dans l'ensemble du Canada
- La protection de diplomates et dignitaires étrangers a été assurée pendant leur séjour au Canada lors de 497 voyages au pays
- La protection a été assurée lors de neuf événements majeurs, dont la visite du président des É.-U. George W. Bush à Ottawa et Halifax, les élections fédérales de 2004 et deux réunions des premiers ministres à Ottawa (PF)

Modèle national des événements majeurs –

La Section des événements majeurs a mis au point un modèle à utiliser dans l'ensemble du pays pour planifier les opérations de sécurité liées aux événements majeurs et gérer le risque associé; le modèle décrit de plus les rôles et responsabilités des postes clés dans l'organigramme. Ce modèle uniformisera la planification des événements majeurs à la GRC et maximisera l'emploi efficace et efficient des ressources. Cette approche uniformisée, coordonnée et complète aidera la GRC à déterminer et atténuer les actes de violence et/ou de terrorisme potentiels lors de l'exercice de ses fonctions de protection. (PF)

Analyse du rendement par résultat stratégique

Vision d'avenir

Nous avons fixé à 12 notre cible en matière de perturbations des groupes terroristes de niveau national pour 2005-2006, dans l'ensemble du pays. (DRC)

Nous continuerons de suivre et d'analyser les projets et enquêtes liées à des cibles terroristes qui sont menés à bien, afin de déterminer les tendances et les changements. (DRC)

Nous effectuerons encore une fois un sondage détaillé auprès des clients et des partenaires en 2005-2006, afin de mesurer le succès de nos initiatives au cours des 18 derniers mois, relativement aux questions cernées dans le sondage original. (DRC)

Nous préconiserons la gestion plus efficace et coordonnée centralement du programme de sécurité nationale en veillant à ce que les incidents liés à la sécurité nationale soient signalés immédiatement à la DG de la GRC. Nous veillerons également à la coordination centrale efficace des enquêtes relatives à la sécurité nationale. (DRC)

Les mesures sélectionnées concernant l'intégrité des frontières n'ont pas été saisies en raison de développements technologiques. Ces obstacles seront levés d'ici le milieu du prochain exercice; nous signalerons le pourcentage d'enquêtes touchant l'intégrité des frontières amorcées à partir des profils de renseignements et le pourcentage de possibilités de répression axée sur les renseignements touchant l'intégrité des frontières qui ont donné lieu à l'interception de personnes et/ou de biens. (PF)

Le Groupe de travail interministériel sur la sûreté maritime (GTISM) a cerné les lacunes suivantes en matière de sûreté maritime : Lacune (5) – Groupes tactiques d'intervention (GTI), Lacune (6a) – Patrouilleurs semi-côtiers, Lacune (7a) – Programme de coordination de la sûreté côté eau, Lacune (10a) – Amélioration de la capacité d'intervention des équipes intégrées de police portuaire (EIPP), Lacune (13a) – Centre des opérations de sûreté maritime du réseau Grands Lacs – Voie maritime du Saint-Laurent. (PF)

Des fonds ont été prévus dans le budget fédéral de février 2005 pour les lacunes susmentionnées. Des initiatives de sûreté maritime sont en cours actuellement concernant la coordination de la sécurité côté eau, les centres des opérations de sûreté maritime, les équipes intégrées de sûreté maritime (patrouilleurs semi-côtiers), les équipes

d'intervention en mer (arraisonement armé des GTI) et l'amélioration de la capacité d'intervention des équipes intégrées de police portuaire (EIPP). (PF)

Pour combler ces lacunes dans le domaine de la sûreté maritime, nous avons renforcé les capacités de manière intégrée. On continuera de s'appuyer sur les points forts qui existent déjà et sur les mandats de nos partenaires, tant du gouvernement que du secteur privé, afin d'offrir ainsi l'approche sous forme d'équipe la plus efficace aux plans financiers et opérationnels. (PF)

La GRC, SPPCC et la Garde côtière des É.-U. font partie d'un groupe de travail qui étudie la mise en œuvre de la nouvelle version du concept d'accord bilatéral en matière d'arraisonement de navires. Cette entente vise à améliorer l'application globale de la loi par le Canada et les É.-U. dans le réseau Grands Lacs-Voie maritime du Saint-Laurent. Selon ce concept, des agents américains se trouveraient à bord de bateaux canadiens et vice-versa, ce qui permettrait aux agents des deux pays de recueillir des renseignements et d'intercepter les bateaux et les personnes qui posent un risque à la sécurité nationale, tout en augmentant les capacités des ressources. (PF)

Conformément à l'objectif du gouvernement du Canada d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités, aux priorités nationales de la GRC liées au terrorisme et à la jeunesse et au programme de services de police dépourvus de préjugés de la GRC, le programme de sécurité nationale de la GRC met sur pied un programme d'approche communautaire dans les équipes intégrées de sécurité nationale (EISN) et dans les sections des enquêtes relatives à la sécurité nationale, semblable aux comités consultatifs communautaires dans tous les détachements de la GRC au Canada. Ce programme renforcera les efforts actuels d'approche en matière de sécurité nationale, la GRC ayant collaboré avec les minorités visibles avant et après le 11 septembre. Pour accentuer cette coopération, la GRC conçoit maintenant des programmes communautaires complets pour faire participer les communautés religieuses, culturelles et ethniques dans l'ensemble du Canada, en vue d'accroître la compréhension des buts et problèmes communs, d'obtenir leur coopération afin de protéger le Canada contre l'activité terroriste et d'assurer des communications appropriées et éclairées en cas de crise. (PF)

Analyse du rendement par résultat stratégique

4. COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Pourquoi les communautés autochtones sont une priorité

En février 2004, la gouverneure-générale a déclaré dans le discours du Trône que les Autochtones du Canada n'avaient pas eu l'occasion de partager pleinement la prospérité de notre pays. Elle a exprimé le désir de la part du gouvernement de voir les Canadiens et Canadiennes autochtones participer pleinement à la vie nationale sur la base de leurs droits et des traités historiques. En octobre, le gouvernement du Canada s'est engagé à rendre compte des activités entreprises pour réduire les écarts éprouvés par les Autochtones à la Table ronde Canada-Autochtones.

La priorité stratégique de la GRC visant les Autochtones est directement liée aux priorités du gouvernement du Canada. Notre résultat stratégique est de contribuer à la santé et à la sécurité des communautés autochtones. Cet objectif, combiné à divers facteurs, oriente notre approche en matière de prestation de services.

Parmi les facteurs dont la GRC tient compte figurent les données démographiques, l'emploi et la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale. La croissance de la population autochtone, dont le tiers est âgé de moins de 14 ans comparativement à 19 % dans le reste de la population, est l'un des facteurs considérés. L'âge moyen des Autochtones est beaucoup moins élevé comparativement aux autres Canadiens. Le taux de chômage est plus élevé chez les Autochtones. On prévoit que 160 000 nouveaux emplois seront requis d'ici 2006 pour maintenir la participation actuelle de la main d'œuvre autochtone, ce qui représente une hausse de 50 % du nombre d'Autochtones occupant actuellement en emploi. Les Autochtones représentent 18 % de la population carcérale dans les établissements fédéraux, alors qu'ils ne constituent que 3,3 % de la population canadienne.

La GRC reconnaît l'important lien entre la santé, les services sociaux, l'infrastructure communautaire, les conditions économiques et les choix de vie restreints qui peuvent donner lieu à des démêlés avec le système de justice pénale. En outre, nombre des défis que doivent relever les communautés autochtones exigent une solution concertée entre plusieurs organismes. La GRC se fonde donc sur les principes de la police communautaire pour obtenir la participation des communautés autochtones.

La GRC offre actuellement des services de police à plus de 600 communautés autochtones, dont plusieurs ont élaboré des plans visant l'atteinte d'objectifs précis dans la communauté. En misant sur l'engagement et la mobilisation de la communauté, la GRC peut offrir des services de police adaptés culturellement et renforcer, en collaboration avec la communauté, la capacité de cette dernière de prévenir le crime par le développement social. La prestation globale des services aux communautés autochtones s'en trouve donc améliorée.

Résultat stratégique

- Contribuer à améliorer la santé et la sécurité des communautés autochtones

Énoncé du résultat

- Contribuer au bien-être et à la sécurité à long terme des communautés autochtones en participant à des initiatives liées à l'éducation, à l'emploi, à la santé et au développement culturel, tout en trouvant en même temps des façons de prévenir et de résoudre les conflits en privilégiant les partenariats axés sur la prévention du crime, les mécanismes de justice réparatrice et la résolution des problèmes holistique et adaptée à la culture autochtone

Résultat intermédiaire

- Prestation de services de police adaptés à la culture

Résultats immédiats

- Amélioration de la prestation des services au sein des Services de police autochtones
- Démonstration de la valeur des services fournis
- Formation de nouveaux partenariats et renforcement de ceux qui existent déjà

Secteurs d'activité/principaux programmes responsables

- Services de police communautaires, contractuels et autochtones (SPCCA); Services de police autochtones (SPA)
- Structure organisationnelle/Orientation stratégique (OS), Gestion des ressources humaines (GRH)
- Services nationaux de police (SNP)

Analyse du rendement par résultat stratégique

Plans et priorités

- Faire participer les communautés autochtones à l'établissement de plans ciblant leurs préoccupations principales et travailler en collaboration afin de trouver des solutions aux défis ou problèmes cernés (SPCCA/SPA)
- Élaborer une base de données sur les sources de diamants – ce nouveau service est nécessaire principalement en raison de l'intérêt et de l'implication du crime organisé dans l'industrie du diamant. La base de données permettra d'aider les services de police canadiens et étrangers dans leurs enquêtes, d'appuyer les accusations au pénal devant les tribunaux, de prévenir le crime au Canada et d'assurer la sécurité publique dans les communautés les plus touchées par cette industrie qui, à l'heure actuelle, regroupent un grand nombre de travailleurs autochtones et de jeunes du Nord (SNP – SLJ)
- Communiquer efficacement – améliorer les mécanismes de communication avec les clients et les partenaires à l'interne et à l'externe (OS)
- Assurer l'élaboration de politiques opérationnelles judicieuses – investir dans la recherche stratégique et y avoir recours (SPCCA)
- Assurer l'intégrité et la qualité des données – examiner les mécanismes de collecte de données opérationnelles (à l'interne et à l'externe) et proposer des moyens d'accroître la capacité en matière de renseignements et améliorer ainsi la prestation des services (SPCCA)
- Améliorer la prestation des services dans le secteur de service de la Police des Autochtones – examiner/réduire ou éliminer les obstacles structurels à l'amélioration des services et harmoniser les ressources existantes par l'examen des mesures prises pour améliorer le secteur de service de la Police des Autochtones (SPCCA/ SPA)
- Accroître la capacité communautaire de recourir aux mécanismes de réparation – faire participer la communauté à une approche collaborative à la prévention du crime et à la résolution de problèmes; employer des techniques et des pratiques qui se sont avérées efficaces à long terme pour prévenir la criminalité et intervenir tant auprès des victimes que des contrevenants (SPCCA)
- Offrir des services de police adaptés à la culture – offrir des services de police professionnels et adaptés à la culture qui répondent aux besoins de la communauté, en se fondant sur diverses réactions et recommandations; s'assurer que notre effectif comprend les différents besoins de nos clients autochtones et possède les connaissances et les outils nécessaires pour offrir les services appropriés (SPCCA)
- Démontrer la valeur des services – promouvoir et mettre en vedette les services de police autochtones au moyen d'une approche systématique à l'égard des communications destinées à nos clients actuels et éventuels, afin de mieux faire connaître ces services et ainsi accroître la compréhension et la sensibilisation en ce qui concerne notre engagement envers les peuples autochtones (SPCCA)
- Établir de nouveaux partenariats et renforcer ceux qui existent déjà – repérer et cultiver les partenariats stratégiques avec les organisations et les particuliers qui s'occupent des besoins et des problèmes des Autochtones; rechercher les occasions de consulter les partenaires, y compris les divers ordres de gouvernement, les organismes non gouvernementaux, les communautés autochtones et les organismes de service aux Autochtones, et de collaborer ou de travailler en coordination avec eux afin d'atteindre des buts précis et des objectifs communs (SPCCA)
- Contribuer à l'élaboration de politiques publiques en consultation avec les partenaires fédéraux et provinciaux/territoriaux (SPCCA/SPA)
- Recruter, former et maintenir en poste les personnes compétentes – continuer d'attirer, de recruter et de former des membres autochtones et de maintenir en poste cet effectif (RH)

Principaux partenaires

Communautés et dirigeants autochtones; organisations autochtones nationales; AINC; MJ; SCC; Bureau de l'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits; ministère des Pêches et des Océans (MPO); CIC; Santé Canada; Patrimoine canadien; DRHC (MDS); procureurs généraux des provinces; représentants des services de santé provinciaux et territoriaux et de l'industrie du diamant internationale

Analyse du rendement par résultat stratégique

Des communautés autochtones plus sûres et en meilleure santé – Attentes respectées	
Principales mesures du rendement	Principaux résultats en matière de rendement
<ul style="list-style-type: none"> Exécution et mise à jour des plans communautaires établis en consultation avec les communautés autochtones en 2003-2004 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre des quelque 600 communautés protégées par la GRC ont établi et exécutent des plans communautaires visant à atteindre des objectifs communs qui ont donné lieu à une réduction de la criminalité et à une augmentation des initiatives de prévention du crime et des activités de développement communautaire
<ul style="list-style-type: none"> Taux de changement dans le nombre d'infractions signalées/problèmes mesurables dans les détachements servant des communautés autochtones 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de communautés autochtones ont constaté un changement dans le taux d'infractions signalées/de problèmes mesurables qui résulte de consultations et d'engagements
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de membres qui ont reçu une formation sur les « perceptions autochtones » 	<ul style="list-style-type: none"> En 2004-2005, 320 policiers de la GRC ont reçu cette formation En 2004, une formation sur les perceptions inuit (FPI) a été élaborée en partenariat avec le gouvernement du Nunavut. Vingt employés ont été formés à titre de formateurs en FPI et 9 autres ont reçu une FPI comme telle en 2004
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de politiques internes auxquelles contribuent les SPA pour s'assurer qu'on tient compte des besoins particuliers des Autochtones 	<ul style="list-style-type: none"> Les SPA ont travaillé à plusieurs initiatives, politiques et processus au sein de l'organisation qui appuient et rehaussent les besoins particuliers des Autochtones
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de communautés autochtones protégées par la GRC où des programmes/mécanismes de justice réparatrice sont en place 	<ul style="list-style-type: none"> Les SPA ont sondé les détachements offrant des services de police aux communautés autochtones afin de repérer les programmes et processus de justice réparatrice en place, en vue de les répertorier Le répertoire de justice réparatrice de la GRC identifie le détachement et la communauté et contient des renseignements généraux sur le programme ou processus de justice réparatrice, comme le nombre d'années d'existence, s'il cible des mécanismes criminels ou non, l'auditoire visé (jeunes ou adultes), les partenaires de l'initiative et le nom d'une personne-ressource
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de rencontres tenues à l'appui de l'objectif de fournir des services de police adaptés à la culture 	<ul style="list-style-type: none"> En plus des nombreux comités en place conçus pour faciliter le dialogue et un changement positif, un nouveau comité de travail, le Conseil des employés autochtones de la GRC, a été constitué en février 2005 Le Comité consultatif national du Commissaire sur les Autochtones (CCNCA) a tenu deux séances en 2004-2005 qui ont donné lieu à neuf recommandations, dont huit ont fait l'objet d'un suivi
<ul style="list-style-type: none"> Pourcentage de détachements servant des communautés autochtones qui ont élaboré des profils de prestation des services aux communautés autochtones et qui les ont affichés dans des sites intranet/internet divisionnaires 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de détachements de la GRC servant des communautés autochtones ont collaboré à l'élaboration de profils, dont certains ont été affichés dans des sites intranet /internet divisionnaires (provinces et territoires)

Analyse du rendement par résultat stratégique

Contributions à l'amélioration de la santé et de la sécurité des communautés autochtones

Les initiatives de la GRC ont contribué à l'atteinte des résultats prévus relativement à la priorité liée aux Autochtones et se sont appuyées sur la formation de nouveaux partenariats et le renforcement de ceux qui existent déjà avec nos clients. La GRC reste informée des défis que doivent relever les communautés autochtones et s'affaire à élaborer et exécuter des plans communautaires afin de faire face à ces défis. La consultation entre les dirigeants des communautés autochtones, les organisations autochtones nationales et la direction de la GRC est permanente. (SPCCA)

Le recrutement d'Autochtones au sein de la GRC est un moyen efficace d'offrir des services de police adaptés culturellement aux communautés autochtones et aide la GRC à être représentative des communautés qu'elle sert. L'effectif de la GRC comptait en 2004 environ 850 policiers d'origine autochtone, soit 5,6 % de l'effectif policier total de la GRC. La GRC s'efforce de faire augmenter ce chiffre grâce à divers programmes. Elle contribue également directement à assurer la santé et la sécurité des Autochtones en travaillant avec plus de 600 communautés métis, inuit et des Premières Nations. (SPCCA)

En tant que dépôt central des casiers judiciaires canadiens, l'ITR offrira des renseignements qui contribueront à améliorer la prestation des services de police aux communautés autochtones. Ces renseignements soutiendront les recherches continues visant l'élaboration de politiques et fourniront des renseignements d'appui en matière de justice réparatrice. (SNP)

Ces approches combinées nous permettent de maintenir un modèle de prestation des services adapté culturellement. Cette façon de procéder repose sur l'élaboration de stratégies et l'examen des défis à long terme afin de répondre aux besoins de nos clients autochtones. (SPCCA)

Programmes/projets/initiatives d'intérêt spécial

Évaluations des services de police autochtones – Plusieurs évaluations parallèles des services de police autochtones ont été effectuées en 2004-2005, notamment une évaluation interne par la GRC, une évaluation externe du programme de police des Premières Nations par Sécurité publique et Protection civile Canada et une évaluation par le

Bureau de la vérificatrice générale. Les SPA prévoient que les résultats de ces évaluations fourniront des renseignements précieux sur le secteur de service de la Police des Autochtones et serviront de catalyseur en matière de croissance et de changement. (SPCCA)

Plans des communautés autochtones –

La GRC a travaillé en collaboration avec de nombreuses communautés autochtones afin de cerner leurs principales préoccupations et d'élaborer un plan d'action sur la façon de venir à bout de ces problèmes. Des relations entre la GRC et les communautés autochtones ont ainsi été formées ou renforcées et des plans ont été élaborés. On s'est efforcé d'atteindre des objectifs communs qui ont donné lieu à une réduction de la criminalité et une augmentation des initiatives de prévention du crime et des activités de développement communautaire. (SPCCA)

Formation sur les perceptions autochtones –

La GRC reconnaît les expériences particulières des Autochtones au Canada et a donc élaboré une formation sur les perceptions autochtones (FPA) en 1999. La FPA se fonde sur les comptes rendus historiques des expériences des Autochtones et sur la façon dont elles ont façonné leur perception et leurs vues sur le monde qui les entoure, en particulier à l'égard du système de justice pénale canadien. En 2004-2005, 320 policiers de la GRC avaient reçu cette formation. (SPCCA)

Formation sur les perceptions inuit –

Une formation sur les perceptions inuit (FPI) a été élaborée en 2004, en collaboration avec le gouvernement du Nunavut. Elle s'inspire de la FPA mais fait état des facteurs géographiques, environnementaux et culturels qui distinguent la culture inuit de la culture autochtone. Vingt employés ont été formés à titre de formateurs en FPI et neuf autres ont reçu une FPI comme telle. (SPCCA)

Programmes de justice réparatrice –

Les SPA ont sondé les détachements offrant des services de police aux communautés autochtones afin de repérer les programmes et processus de justice réparatrice en place, en vue de les répertorier. Le répertoire de justice réparatrice de la GRC identifie le détachement et la communauté et contient des renseignements généraux, comme le nombre d'années d'existence, s'il cible des mécanismes criminels ou non, l'auditoire visé (jeunes ou adultes),

Analyse du rendement par résultat stratégique

les partenaires de l'initiative et le nom d'une personne-ressource. Il importe de noter que les programmes identifiés ne sont pas tous dirigés par la GRC; certains sont dirigés par la communauté en partenariat avec la GRC. (SPCCA)

Comité consultatif national du Commissaire sur les Autochtones – La GRC est résolue à faciliter le changement concernant les Autochtones au Canada. L'un des mécanismes employés est le Comité consultatif national du Commissaire sur les Autochtones (CCNCA). Ce comité réunit des représentants de chaque division (province ou territoire) pour qu'ils discutent des problèmes et défis en matière de prestation des services aux communautés autochtones dans leur division respective. Le comité rencontre deux fois l'an des cadres supérieurs de la GRC, dont :

- Le commissaire
- Le commissaire adjoint des Services de police communautaires, contractuels et autochtones (SPCCA)
- Le commandant de la division d'accueil
- L'officier responsable des Services de police autochtones (SPA)
- L'officier responsable de l'équité en matière d'emploi (EE)
- L'officier responsable des services de police autochtones de la division

Le CCACA a tenu deux séances en 2004-2005 qui ont donné lieu à neuf recommandations dont huit ont fait l'objet d'un suivi. Des mesures ont été prises concernant la dernière recommandation liée au bien-être des employés autochtones. On a décidé que cette recommandation figurerait à l'ordre du jour permanent afin de veiller à ce que les activités liées au bien-être des employés autochtones continuent d'être examinées. (SPCCA)

En plus des nombreux comités en place conçus pour faciliter le dialogue et un changement positif (par ex. le Comité consultatif national du Commissaire sur les Autochtones (CCNCA) et le comité consultatif du Commissaire sur les minorités visibles (CCCMV)), un nouveau comité de travail (le Conseil des employés autochtones de la GRC) a été constitué en février 2005. (RH)

Étude des systèmes d'emploi – Dans le cadre de notre programme d'équité en matière d'emploi, nous effectuons une étude des systèmes d'emploi (ESE), parmi nos efforts permanents en vue de nous conformer aux exigences du *Document cadre : Vérifications de la conformité* de la Commission canadienne des droits de la personne. L'ESE a pour but de déterminer les politiques et pratiques qui pourraient nuire aux groupes désignés dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (soit les femmes, les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles). Des changements seront recommandés aux politiques, pratiques ou mesures qui pourraient nuire à ces groupes, afin d'obtenir une représentation équitable dans un délai raisonnable et de mieux harmoniser notre programme à la population diversifiée et changeante du Canada. (RH)

Faire place au changement – Le gouvernement a prévu de nouveaux fonds en 2004-2005 au titre de l'initiative Faire place au changement. La GRC a reçu confirmation d'un financement de 1,2 M\$ pour engager une centaine de candidats autochtones et faisant partie des groupes désignés. La Section de l'équité en matière d'emploi, du secteur des Ressources humaines, surveillera nos progrès vers l'atteinte de cette cible. (RH)

Vision d'avenir

Du point de vue de la planification, la priorité liée aux Autochtones continuera d'exister en 2005-2006 mais la structure de la GRC appuyant les priorités va changer. En 2004-2005, le responsable de la priorité était le commissaire adjoint des Services de police communautaires, contractuels et autochtones (SPCCA), ce qui a favorisé une approche ciblée pour atteindre les objectifs stratégiques relevant de la priorité. En 2005-2006, la gestion de la priorité sera confiée à un sous-commissaire qui dirigera un groupe de travail sur la priorité stratégique composé de cadres supérieurs provenant des divers secteurs d'activité au sein de l'organisation. On prévoit que cette façon de procéder intégrée optimisera les ressources de l'organisation et accentuera la priorité liée aux Autochtones, ce qui accroîtra la contribution de l'organisation à la priorité. (SPCCA)

Les Services de police communautaires, contractuels et autochtones ont jugé nécessaire d'aider les policiers de première ligne en matière de planification. On prévoit produire un guide d'élaboration de plans communautaires afin de combler cette lacune et de veiller à ce que le personnel de première ligne aborde le processus de planification de manière similaire. (SPCCA)

5. JEUNESSE

Pourquoi la jeunesse est une priorité

Il est reconnu au pays comme à l'étranger que la disparité économique peut accroître le risque de criminalité et de victimisation. Les jeunes hommes urbanisés et sous-employés constituent un groupe particulièrement instable qui peut être attiré facilement dans le crime organisé ou mobilisé pour l'action politique violente.

Au Canada, près de 20 % des enfants vivent dans des ménages à faible revenu. Ces enfants sont deux fois plus susceptibles de connaître la violence et plus de trois fois plus susceptibles de vivre avec un parent dépressif.

Chaque année, plus de 75 % des dossiers sur des enfants disparus portent sur des enfants ou des jeunes en fugue. Les recherches indiquent que les enfants et les jeunes fugueurs ont une faible estime de soi et risquent d'être victimisés (par ex. : prostitution juvénile). Ils sont facilement exposés à la vie dans la rue, commettent des délits pour survivre et deviennent toxicomanes.

L'exploitation sexuelle des enfants dans Internet est un problème mondial croissant qui englobe des délits comme les images d'exploitation sexuelle d'enfants, le leurre dans Internet, la prostitution juvénile et le pédotourisme sexuel. Au cours des dernières années, l'attention s'est portée sur le problème de l'exploitation sexuelle en ligne des enfants au Canada. Internet a changé la façon dont les infractions dans ce domaine sont commises, dont les enquêtes sont menées et dont les poursuites sont amorcées. Internet a également déstabilisé la capacité du système de justice pénale canadien de lutter efficacement contre ce type d'activité criminelle. En raison du caractère sans frontières d'Internet et des infractions commises par ordinateur, les enquêtes sur ce type d'infractions exigent une coordination accrue entre les organismes d'application de la loi, dans l'ensemble du pays et à l'échelle internationale.

La stratégie sur la jeunesse de la GRC continue de cibler la prévention et la réduction de la criminalité chez les jeunes, à titre de victimes et de contrevenants, en s'attaquant aux causes et en offrant des services qui répondent aux besoins des Canadiens. L'intervention précoce s'est avérée très importante. Le meilleur moyen d'y parvenir est de mettre l'accent sur les jeunes et d'employer des programmes éducatifs et

de prévention et des stratégies de déjudiciarisation et de justice réparatrice chaque fois que c'est possible. Ces stratégies sont plus efficaces si elles sont combinées à des programmes communautaires de prévention du crime. Nous continuerons d'insister sur l'uniformité, la continuité et les efforts collectifs soutenus pour tirer parti de nos réalisations antérieures

Le règlement des problèmes liés aux jeunes et la réalisation d'un changement important sont des objectifs à long terme dans lesquels la GRC et les partenaires au sein des communautés jouent un rôle important et qui exigent des efforts soutenus. Les membres de la GRC continuent de traiter des jeunes victimes, des jeunes à risque et des jeunes contrevenants et il importe donc de maintenir une approche stratégique pour faire face aux jeunes et aux problèmes les concernant, afin d'effectuer un changement positif, à court terme et à long terme. C'est grâce à une pareille approche que nous pouvons mieux prévenir la criminalité et améliorer la santé et la sécurité des enfants, renforcer les familles et rendre les écoles meilleures et les communautés plus homogènes.

Résultat stratégique

- Prévenir et réduire la criminalité chez les jeunes, à titre de victimes et de contrevenants

Énoncé des résultats

- Mettre en œuvre des mesures à long terme efficaces, complètes et durables pour lutter contre la victimisation et la criminalité chez les jeunes, en s'attaquant aux causes profondes et en misant sur les capacités des communautés
- Guider les ressources, les interventions et les activités de première ligne afin qu'elles appuient des approches éprouvées conformes au système de justice pour les jeunes

Résultats intermédiaires

- Prévenir et réduire les cas de disparition et d'exploitation d'enfants
- Mettre l'accent sur l'intervention précoce et les causes profondes de la victimisation et de la criminalité chez les jeunes
- Insister davantage sur la réadaptation et la réinsertion des jeunes contrevenants

Analyse du rendement par résultat stratégique

Résultats immédiats

- Réponse améliorée aux problèmes touchant les jeunes, axée sur les renseignements et fondée sur la connaissance
- Participation de la communauté à la prévention du crime et à la résolution des problèmes en collaboration

Secteurs d'activité/principaux programmes responsables

- Services de police à contrat (SPC)/Services de police communautaires, contractuels et autochtones (SPCCA)
- Services nationaux de police – Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (SNP – CNCEE)

Plans et priorités

- Prévenir la criminalité chez les jeunes – s'attaquer aux causes sous-jacentes et répondre aux besoins des jeunes, particulièrement ceux à risque (SPCCA) (SNP – CNCEE)
- Optimiser l'intervention auprès des jeunes contrevenants; mettre l'accent sur la réadaptation et la réinsertion grâce à l'intervention précoce, aux conséquences significatives, aux mesures de réparation et à la participation communautaire
- Solliciter la contribution des communautés, particulièrement des jeunes et des organismes de services aux jeunes; offrir une expertise et un leadership pour faciliter la résolution des problèmes à l'échelle de la communauté, au moyen de stratégies conciliant la prévention et l'intervention (SPCCA) (SNP – CNCEE)
- Privilégier les efforts d'intervention communautaire précoce visant les causes profondes du crime et de la victimisation – dans le cadre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime et avec l'appui des partenariats de financement conclus avec le Centre national de prévention du crime (SPCCA)
- Assurer la qualité des données – en termes d'actualité, d'exactitude, d'intégralité, de validité et de fiabilité (SNP – CNCEE) (SPCCA)
- Élaborer des pratiques policières d'avant-garde, maximiser la recherche, l'information et l'expertise pour mettre au point et améliorer les pratiques policières visant les jeunes et les collectivités (SPCCA) (SNP – CNCEE)

- Accroître la capacité des communautés de recourir aux mécanismes de justice réparatrice pour les jeunes et les communautés autochtones (SPCCA)
- Optimiser le soutien et les interventions auprès des jeunes qui sont victimes de crime – promouvoir des valeurs sociales positives, réduire le risque et accroître les facteurs de protection pour les enfants, les jeunes, leurs familles et la communauté (SPCCA)
- Renforcer les partenariats existants et en établir de nouveaux – chercher les occasions de consulter les divers ordres du gouvernement, les organismes non gouvernementaux, les communautés, les jeunes et les organismes de services aux jeunes, et de collaborer ou de travailler en coordination avec eux (SPCCA)
- Contribuer aux politiques publiques – participer à l'élaboration des politiques du gouvernement en communiquant notre expérience; favoriser la mise en commun de l'expertise, des outils et des techniques en matière de recherche et d'élaboration de politiques, tant à l'interne qu'à l'externe
- Communiquer efficacement – diffuser à l'interne et à l'externe de l'information sur les bonnes pratiques policières opérationnelles à l'égard des jeunes et sur les avantages potentiels/obtenus de la prévention du crime par le développement social
- Fournir une formation et des ressources documentaires aux organismes d'application de la loi et au grand public pour accroître la sensibilisation au problème des enfants disparus et exploités (par ex. en soulignant la Journée nationale des enfants disparus, le 25 mai de chaque année) (SPCCA) (SNP – CNCEE)
- Collaborer avec les partenaires de l'application de la loi dans l'ensemble du Canada et à l'étranger et avec le gouvernement et l'industrie, afin de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants dans Internet (SNP – CNCEE)
- Fournir un environnement national et intégré pour assurer la coordination, la recherche et l'élaboration de stratégies de lutte contre l'exploitation mondiale en ligne des enfants ainsi que la coordination, l'éducation et la collecte de renseignements dans ce domaine (SNP – CNCEE)

Analyse du rendement par résultat stratégique

- Renseigner et éduquer les jeunes et leurs parents sur la prévalence de l'exploitation sexuelle en ligne pour qu'ils puissent se protéger contre ce type d'activité criminelle au moyen d'activités de concert avec Cyberaide.ca et la Coalition canadienne contre l'exploitation des enfants sur Internet (SNP – CNCEE)
- Élaborer des méthodes efficaces pour identifier et localiser les enfants victimes d'exploitation dans Internet pour que ces derniers puissent être traités et mis à l'abri (SNP – CNCEE)
- Élargir le réseau d'organismes d'application de la loi qui utilisent le Child Exploitation Tracking System (CETS) (système d'analyse contre la pornographie juvénile) (SNP – CNCEE)
- En réponse à l'engagement des pays du G8 concernant l'identification des enfants victimes d'exploitation sexuelle, lancer la base de données canadienne d'images d'enfants exploités (CIDECE) (SNP – CNCEE)

Principaux partenaires

MJ; SPCCA (SGC); Centre national de prévention du crime (CNPC); Santé Canada; Développement des ressources humaines Canada (ministère du Développement social) (DRHC [MDS]); Affaires indiennes et Nord canadien (AINC); Patrimoine canadien: Agence des services frontaliers du Canada (ASFC); Citoyenneté et Immigration Canada (CIC); Industrie Canada; Affaires étrangères Canada (AEC); organismes provinciaux, communautés, organisations nationales et internationales dont le mandat vise les enfants et les jeunes; Interpol; organismes d'aide aux victimes, autres services de police et secteur de l'éducation

Prévenir et réduire la criminalité chez les jeunes, à titre de victimes et de contrevenants – Attentes respectées	
Principales mesures du rendement	Principaux résultats en matière de rendement
<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'accusation chez les jeunes; nombre de jeunes traités hors cour par division 	<ul style="list-style-type: none"> • En 2004, le nombre de jeunes accusés par la GRC d'infractions avec violence et d'autres infractions a diminué de 11 % par rapport à 2003
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes accusés 	<ul style="list-style-type: none"> • Lorsqu'on compare les données de référence de la GRC (1997-2004) aux données de la moyenne des huit dernières années, le nombre total de jeunes accusés en 2004 d'infractions avec violence est inférieur de 7 % à la moyenne des huit dernières années; le nombre total de jeunes accusés d'autres infractions est inférieure de 18 % à la moyenne des huit dernières années
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes légalement responsables non accusés 	<ul style="list-style-type: none"> • En 2004, le nombre de jeunes légalement responsables non accusés d'infractions avec violence et d'autres infractions, à l'exclusion des infractions aux lois provinciales, en matière de circulation et aux arrêtés municipaux, a diminué de 6 % comparativement à 2003 • En 2004, le nombre de jeunes ayant bénéficié de mesures de déjudiciarisation par la GRC a augmenté de 106 % comparativement à 2003
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeunes dirigés vers des forums de justice communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> • En 2004, le nombre de jeunes dirigés vers des forums de justice communautaire a diminué de 24 % comparativement à 2003; cette réduction est attribuée à une augmentation de 106 % du nombre de jeunes ayant bénéficié d'autres mesures extrajudiciaires au cours de la même période
<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de détachements à avoir mis en oeuvre un plan visant à régler un problème de criminalité ou une question touchant les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • 99 % des détachements ont mis en oeuvre un plan communautaire pour régler un problème de criminalité ou une question touchant les jeunes

Analyse du rendement par résultat stratégique

<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de membres qui ont assisté à l'atelier sur l'établissement de communautés plus sûres (prévention du crime par le développement social) 	<ul style="list-style-type: none"> • 406 membres ont assisté à l'atelier sur l'établissement de communautés plus sûres (prévention du crime par le développement social) dans neuf provinces et deux territoires
Autres mesures principales du rendement	Autres résultats principaux en matière de rendement
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de dossiers traités par l'intermédiaire du Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE) 	<ul style="list-style-type: none"> • Depuis juillet 2004, le CNCEE a reçu 1240 tuyaux dont 80 % portaient sur des enquêtes multijuridictionnelles et transfrontalières
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de services de police qui utilisent le CETS 	<ul style="list-style-type: none"> • 16 services de police canadiens
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes formées 	<ul style="list-style-type: none"> • Quelque 75 personnes ont assisté au deuxième atelier national annuel à l'intention des enquêteurs, composées de représentants des 10 provinces et de un territoire, de 21 services de police et de deux ministères américains ainsi que d'un représentant d'Interpol, de trois représentants de l'Agence des services frontaliers du Canada et de trois procureurs de la Couronne • Seize participants de l'ensemble du Canada et un participant de l'Australie ont suivi le cours pilote sur l'exploitation des enfants dans Internet mis au point par le CNCEE (grâce à un détachement de l'OPP) • 125 enquêteurs canadiens ont suivi la formation liée au CETS.
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'initiatives de sensibilisation du public auxquelles le CNCEE participe ou collabore à titre de partenaire 	<ul style="list-style-type: none"> • 15 initiatives de sensibilisation du public ont été effectuées
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de correspondances dans le site Web du CNCEE 	<ul style="list-style-type: none"> • Environ 650 par mois
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de policiers ou d'enquêteurs détachés au CNCEE 	<ul style="list-style-type: none"> • A ce jour, des enquêteurs de la Police provinciale de l'Ontario et du Service de police d'Ottawa ont été détachés auprès du CNCEE
<p>Nota: D'après les données extraites du rapport « Chiffres de la GRC sur les accusations portées contre des jeunes et sur les jeunes aiguillés vers des mécanismes autres que des mesures judiciaires 1997-2004 (Sondage du Système de rapports statistiques sur les opérations et de Déclaration uniforme de la GRC) ».</p>	

Contributions à la prévention et à la réduction de la criminalité chez les jeunes, à titre de victimes et de contrevenants

Le rapport intitulé « Chiffres de la GRC sur les accusations portées contre des jeunes et sur les jeunes aiguillés vers des mécanismes autres que des mesures judiciaires 1997-2004 (sondage du Système de rapports statistiques sur les opérations et Déclaration uniforme de la criminalité) » démontre que la GRC a fait des progrès en ce qui concerne la réduction du nombre d'accusations portées contre des jeunes et l'augmentation du nombre de jeunes traités hors cour. Il souligne également les principales infractions commises par les jeunes à l'échelle nationale et par province et territoire, afin d'orienter les décisions sur le genre d'outils à obtenir ou élaborer pour aider les détachements de la GRC à

accomplir leur travail auprès des jeunes. Au Canada, les principales infractions sont les suivantes : circulation, biens, infractions à des lois provinciales (autres que circulation), autres infractions au Code criminel et voies de fait. (SPCCA)

À la suite des ateliers sur l'établissement de communautés plus sûres, les membres de la GRC ont consulté leurs partenaires dans les communautés et sollicité leur aide pour déterminer les problèmes au sein de la communauté touchant les jeunes. Ils ont établi de nouveaux partenariats et renforcé ceux qui existent et cerné des solutions à l'échelle de la communauté concernant les problèmes touchant les jeunes. (SPCCA)

La mise en oeuvre de plans communautaires destinés aux jeunes a donné lieu à des initiatives entreprises par les détachements de la GRC en partenariat avec

Analyse du rendement par résultat stratégique

les partenaires et intervenants au sein des communautés, afin de régler les problèmes de victimisation des jeunes comme l'intimidation et la violence familiale et de s'attaquer aux causes sous-jacentes de la criminalité chez les jeunes comme la toxicomanie. (SPCCA)

Des évaluations sommaires des trois projets pilotes sur le développement de la petite enfance et l'intervention auprès des jeunes ont été effectuées en vue de partager les expériences et les leçons tirées de ces projets et d'offrir une orientation et un appui aux communautés qui tentent d'améliorer les conditions par leurs propres initiatives de développement social. Ces projets étaient financés au départ pour traiter la réponse à long terme aux efforts de la communauté d'intervention précoce portant sur les causes profondes de la criminalité et de la victimisation. (SPCCA)

Les recherches ont abouti à la rédaction d'un document d'information sur le rôle des membres de la GRC dans les écoles et d'un cadre pour les activités de la GRC dans les écoles, en vue d'élaborer une stratégie nationale visant les policiers éducateurs. Cette stratégie guidera l'élaboration d'une approche polyvalente, conforme à la loi sur le système de justice pour les jeunes, concernant l'interaction des policiers avec les enfants et les jeunes à risque, et avec les intervenants et partenaires de la communauté oeuvrant auprès des jeunes. L'approche visera le renforcement de la capacité des communautés d'aider les jeunes à risque en matière de criminalité, à titre de victimes ou de contrevenants. (SPCCA)

Grâce à son leadership et à des partenariats, le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants offre un environnement national intégré de travail, en collaboration avec les partenaires de l'application de la loi canadiens et étrangers et avec le gouvernement et l'industrie, en vue de lutter contre l'exploitation sexuelle mondiale en ligne des enfants. (SNP)

Il est prévu dans la loi que la GRC a pour mandat de maintenir et de gérer le dépôt central des casiers judiciaires relativement aux jeunes Canadiens. L'ITR fournira l'infrastructure nécessaire pour assurer la gestion exacte et à temps des renseignements sur les jeunes. (SNP)

Les coordonnateurs du Service de la sensibilisation aux drogues offrent des services d'éducation et de sensibilisation à la toxicomanie et autres questions connexes aux écoles, aux communautés et dans les lieux de travail au Canada et servent de catalyseurs pour mobiliser les policiers et autres partenaires à offrir ces services. Ces activités transmettent des renseignements importants aux Canadiens, à nos jeunes en particulier.

Communautés mobilisées :

- DARE: En 2004, DARE a rejoint 1324 écoles canadiennes provenant de quelque 200 arrondissements scolaires canadiens différents
- Course contre les drogues: Vingt (20) communautés mobilisées réunissant 720 écoles et 35 000 étudiants, enseignants, parents et commerces sympathisants
- Drug Endangered Children: Une (1) communauté mobilisée – le premier modèle canadien

Nature des séances/programmes de sensibilisation aux drogues offerts :

- Le Service de la sensibilisation aux drogues de la GRC a offert des présentations sur diverses questions liées aux drogues à 57 527 Canadiens dans les écoles, les communautés et les lieux de travail
- Environ 600 présentations à plus de 12 000 jeunes Canadiens
- Environ 104 présentations à 4469 professionnels (médecins, policiers, infirmières, premiers intervenants, travailleurs auprès des jeunes et des enfants, travailleurs sociaux, fonctionnaires de la santé, enseignants)
- Environ 34 séances de formation des formateurs sur des sujets liés aux drogues (PF)

Programmes/projets/initiatives d'intérêt spécial

Coordonnateurs du Service de la sensibilisation aux drogues de la GRC –

Coordonnateurs du Service de la sensibilisation aux drogues de la GRC offrent des services d'éducation et de sensibilisation à la toxicomanie et autres questions connexes aux écoles, aux communautés et dans les lieux de travail au Canada et servent de catalyseurs pour mobiliser les policiers et autres partenaires à offrir ces services. Ces activités transmettent des renseignements importants aux Canadiens, en particulier à nos jeunes. (PF)

Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants (CNCEE) –

Le CNCEE a reçu des fonds en avril 2004. Depuis lors, le CNCEE est devenu l'un des membres fondateurs du « groupe de travail virtuel international », le responsable canadien du groupe de travail sur la base de données d'images du G8 et a lancé la Coalition canadienne contre l'exploitation des enfants sur Internet. En avril 2004 et avril 2005, le CNCEE a tenu des ateliers nationaux à l'intention des enquêteurs spécialisés dans l'exploitation des enfants et en 2004-2005 a mis sur pied et offert le premier cours sur l'exploitation des enfants dans Internet à l'intention des agents de l'application de la loi. Le CNCEE a également constitué un comité consultatif de jeunes sur l'exploitation sexuelle des enfants dans Internet, a élaboré et lancé le système CETS (Child Exploitation Tracking System) à l'échelle nationale en collaboration avec Microsoft. De plus, le CNCEE a créé le groupe de l'identification des victimes, a préparé une analyse de l'environnement sur l'exploitation sexuelle des enfants dans Internet et a dirigé de nombreuses enquêtes sur l'exploitation des enfants dans Internet. (SNP)

Le programme America's Missing Broadcast Emergency Response (AMBER) –

AMBER est un partenariat volontaire entre l'application de la loi et les diffuseurs pour lancer un bulletin urgent lorsqu'un cas grave d'enlèvement d'un enfant est signalé à la police. La GRC est maintenant dotée d'un coordonnateur national des alertes Amber, qui a pour rôle d'aider les services de police nationaux à mettre sur pied un plan d'alerte Amber dans leur juridiction. (SNP)

Programme de transport / de réunion –

La GRC dispose d'un programme de transport / de réunion conçu pour aider un parent ou tuteur légal qui ne peut se permettre d'aller à la rencontre de l'enfant enlevé. (SNP)

Services de vieillissement et rajeunissement des photographies –

La GRC offre des services de vieillissement et rajeunissement des photographies pour tout enfant disparu depuis plus de deux ans, à tous les services de police et de recherche. (SNP)

Vision d'avenir

Nous continuerons de prendre des mesures afin de réduire la criminalité chez les jeunes.

Le Guide d'élaboration et Guide de l'assurance de la qualité de Plans communautaires destinés aux Autochtones et aux jeunes a été rédigé afin de favoriser l'élaboration uniforme de plans et de faire état des points forts et des limites, des réalisations et des répercussions globales des plans dans l'ensemble de la GRC. Le guide a été élaboré pour répondre aux demandes des policiers qui voulaient obtenir des lignes directrices et des outils afin d'élaborer, d'actualiser et d'évaluer les plans communautaires. (SPCCA)

Plans et priorités liés aux initiatives de gestion du gouvernement du Canada

1. Fonction moderne de contrôleur

En 1999-2000, la GRC s'est jointe au groupe de sites-pilotes du projet de modernisation de la fonction de contrôleur et en 2000, elle a créé un bureau responsable de ce programme. Depuis lors, la GRC poursuit l'intégration et l'application des principes de la fonction moderne de contrôleur (FMC) de sorte qu'ils sont maintenant intégrés dans la planification stratégique et de gestion et dans les processus décisionnels de la Gendarmerie. Les pratiques de gestion saines et améliorées liées à la FMC font dorénavant partie intégrante de nos diverses pratiques et procédures financières, administratives et de gestion des ressources humaines. Par conséquent, la fonction moderne de contrôleur n'est plus considérée comme une initiative gouvernementale distincte.

La GRC a élaboré et perfectionné un cadre et un processus de planification stratégique, de rapport et de responsabilisation qui harmonise les priorités et les plans avec l'affectation des ressources et les résultats visés. D'abord dans l'énoncé directionnel annuel du Commissaire, puis dans le cadre et les priorités stratégiques de la GRC, un lien est établi entre des énoncés de résultats précis pour les secteurs d'activité et des priorités organisationnelles ou pangouvernementales ou des mandats ministériels cohérents.

La GRC s'est dotée d'un processus structuré d'affectation des ressources axé sur ses priorités stratégiques. Les énoncés des résultats sont les éléments clés de l'outil du tableau de bord prospectif, outil de gestion du rendement entièrement intégré dans la culture et les processus de gestion de la GRC.

En 2003-2004, la GRC a nommé un commissaire adjoint à l'Éthique et à l'Intégrité; elle a établi un bureau de l'éthique et de l'intégrité; elle a adopté le nouveau Code de valeurs et d'éthique de la fonction publique, qui vient compléter son propre code de déontologie énoncé à l'article 37 de la *Loi sur la GRC*; elle a distribué à tous les employés un livret intitulé Éthique et intégrité à la GRC.

De plus, afin de favoriser une compréhension commune de la FMC par les gestionnaires de la GRC, on a diffusé par l'entremise de l'intranet La trousse du gestionnaire, qui contient des renseignements à ce sujet. La FMC est aussi l'un des éléments du module sur la gestion générale et le contrôle offert dans le cours d'orientation et de perfectionnement des officiers.

Analyse du rendement par résultat stratégique

Résultats prévus	Résultats atteints – Attentes respectées
<ul style="list-style-type: none"> Planifier des initiatives de communication visant à mieux faire connaître le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) du Conseil du Trésor 	<ul style="list-style-type: none"> La GRC travaille en collaboration étroite avec le SCT afin de veiller non seulement à respecter les attentes du Parlement et des Canadiens mais aussi à continuer d'assumer un rôle de chef de file au sein du gouvernement, afin de poursuivre la mise en œuvre et l'adoption des pratiques de responsabilisation de gestion moderne décrites dans le Cadre de responsabilisation de gestion (CRG)
<ul style="list-style-type: none"> Assurer le suivi continu du Plan d'amélioration de la gestion de la GRC 	<ul style="list-style-type: none"> Dans le contexte du plan d'amélioration de la gestion de la GRC, cette dernière a fait des progrès marqués vers la mise en œuvre des éléments de responsabilisation de gestion moderne du SCT dans tous les aspects de la gestion au sein de la GRC Des progrès importants ont été faits en 2004-2005 vers l'intégration des éléments du CRG dans les activités opérationnelles
<ul style="list-style-type: none"> Continuer d'agir à titre de mentor en donnant des avis et des conseils à d'autres ministères et en servant de ressource à l'École de la fonction publique 	<ul style="list-style-type: none"> La GRC sert de ministère pilote et est responsable de plusieurs initiatives horizontales, y participe et y contribue. Ce faisant, elle donne des avis et des conseils à d'autres ministères ainsi qu'aux partenaires de l'application de la loi au pays et à l'étranger
<ul style="list-style-type: none"> Continuer de participer à divers comités de travail d'organismes centraux à différents niveaux (p. ex. Groupe de travail des sous-ministres sur la modernisation, Conseil des sous-ministres adjoints sur la fonction de contrôleur et Groupe de travail des directeurs généraux) 	<ul style="list-style-type: none"> La GRC, par sa participation à une vaste gamme de comités consultatifs, comités directeurs et groupes de travail, participe activement à l'orientation des politiques et programmes dans l'ensemble du gouvernement La GRC est responsable de plusieurs initiatives horizontales, y participe et y contribue, qui permettent de tirer parti de la capacité de la GRC au moyen de partenariats, d'objectifs communs et de buts partagés afin de maximiser les résultats pour les Canadiens – par exemple EIPF, EISN, EIPM, UMECO, EIPP, UMPC La GRC participe à titre d'intervenant clé à nombre d'initiatives de sécurité, de protection et d'application de la loi aux plans des données, des renseignements et des connaissances. Parmi ces initiatives figurant l'initiative sur l'interopérabilité, l'initiative de l'intégration de l'information de la justice et le comité des connaissances et de l'information des organisations de sécurité publique Autres exemples de la participation de la GRC à des comités consultatifs et comités directeurs liés à la modernisation de la gestion du secteur public : <ul style="list-style-type: none"> Comité consultatif des SMA sur la modernisation de la politique sur les voyages (TPSGC) Conseil consultatif de gestion financière -Contrôleur général (SCT, Bureau du Contrôleur) Groupe consultatif externe sur la modernisation de la gestion des dépenses (SCT) Groupe de travail des SMA sur le développement durable Comité consultatif supérieur de projet – Vision et plan à long terme (TPSGC) Comité consultatif supérieur de projet – Vision et plan à long terme pour la Cité parlementaire (TPSGC) Comité directeur de SMA sur les biens immobiliers (SCT) Comité directeur SAP/SIFM (coprésidé avec le Contrôleur général) Comité directeur de SMA sur les sites contaminés fédéraux (coprésidé par Environnement Canada et CT) Comité des mises en candidature de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (SCT) Comité directeur de la Chaîne d'approvisionnement électronique (CAE) (TPSGC) Comité des systèmes administratifs ministériels partagés (SCT) Comité directeur de la stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (Affaires indiennes et du Nord) Forum consultatif de gestion pour les services communs

Analyse du rendement par résultat stratégique

Contributions à l'atteinte de l'initiative de gestion du gouvernement du Canada

En tant qu'organisation, nous sommes résolus à combler les besoins changeants de tous les Canadiens en recherchant constamment de nouvelles façons d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités.

Le cadre stratégique en place à la GRC est durable et adaptable. Il continuera de servir de base permettant d'assurer que la GRC demeure axée sur les valeurs et les résultats.

La GRC continuera de veiller à ce que la vision permanente d'une fonction publique moderne reste une priorité et que cette vision continue de se traduire en résultats pour les Canadiens.

Le graphique suivant résume la façon dont la GRC respecte le cadre de responsabilisation de gestion du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Programmes/projets/initiatives d'intérêt spécial

Vérification et Évaluation – Les cadres supérieurs continuent d'appuyer la fonction de vérification interne et d'évaluation au sein de la GRC. En 2004-2005 le BVG a qualifiée récemment la fonction de vérification interne comme « meilleure dans sa catégorie »

Restructuration de la haute direction – La GRC a modifié la structure de sa haute direction pour qu'elle corresponde davantage à la façon dont l'organisation est gérée et pour harmoniser et attribuer les responsabilités en conformité avec l'architecture des activités de programme (AAP).

Tableau de bord prospectif – Le tableau de bord prospectif de la GRC a accédé au panthéon « Balanced Scorecard Hall of Fame » en reconnaissance de notre emploi de l'outil et de la méthodologie de gestion du rendement pour obtenir des avantages mesurables par les résultats.

Harmonisation de la GRC avec le CRG du SCT



Analyse du rendement par résultat stratégique

Gestion des initiatives de SPAT – La gestion et le rapport des ressources de SPAT par la GRC ont été soulignés par le SCT comme « pratique exemplaire ».

Gouvernance du projet de GI/TI – Les principaux projets de GI/TI ont tous des structures de gouvernance étendues en place, des comités d'examen et consultatifs, des fonctions de révision, des processus de surveillance et de vérification, des méthodes de projet standards, des pratiques et procédures d'assurance de la qualité.

Initiative Comblar les écarts – Les Ressources humaines ont mis en œuvre l'initiative Comblar les écarts qui est considérée comme une meilleure pratique dans la fonction publique. Le but vise était d'établir un lien opérationnel entre Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes et la Fonction moderne de contrôleur, de sorte que les comportements de première ligne appuient directement le service axé sur la clientèle et la responsabilisation en matière de rendement et de résultats.

Système de priorisation des dossiers opérationnels (SPDO) – Afin de veiller à ce que les ressources limitées soient centrées sur les priorités des programmes et de l'organisation, la GRC a mis au point le Système de priorisation des dossiers opérationnels (SPDO) pour aider les groupes opérationnels à gérer leurs dossiers efficacement en évaluant systématiquement et en priorisant les dossiers en fonction de critères pondérés. En outre, le SPDO recueille des renseignements précieux qui contribuent à la mesure du rendement et à la gestion.

Structure concernant les achats et les marchés – La GRC a mis au point une structure concernant les achats et les marchés, un programme d'assurance de la qualité pour examiner toutes les activités liées aux achats et aux marchés, un cadre de gestion immobilière, un cadre de gestion de l'actif et un plan d'investissement à long terme.

Cadre comptable – La GRC a mis au point et en œuvre un cadre comptable pour offrir des directives concernant les fonctions liées à la comptabilité au sein de la GRC. Cette dernière a établi un groupe d'assurance de la qualité des marchés chargé d'introduire des contrôles et des mesures de conformité, des politiques, des processus, des lignes directrices et des pratiques exemplaires, au sein des activités liées aux achats et aux marchés dans l'ensemble de l'organisation.

Cadre amélioré de la gestion – Le dirigeant principal de l'Information a établi un cadre amélioré de la gestion, un comité d'examen des projets, un bureau de gestion des projets et s'affaire actuellement à l'élaboration d'une méthode uniformisée de gestion des projets.

Divulgarion proactive – Concernant l'initiative de divulgation proactive à l'échelle du gouvernement, la GRC dépasse les exigences du SCT en matière de rapport des frais d'accueil et de voyage en exigeant que tous les cadres supérieurs (commissaire adjoint/niveau EX-03 et supérieurs) divulguent leurs dépenses.

Vision d'avenir

On s'efforce actuellement d'améliorer encore la gestion financière et le contrôle à la GRC. Nous élaborons un cadre de gestion financière et de contrôle afin d'améliorer l'information financière et d'accroître la transparence dans nos rapports avec les organismes centraux, ainsi que d'accroître les capacités de contrôle financier et de surveillance.

La GRC relève le défi de satisfaire les attentes plus élevées du public en matière de service, d'ouverture et de responsabilisation compte tenu des ressources accordées, en faisant meilleur usage des nouvelles technologies d'information et de communication afin d'améliorer la prise de décisions, de donner suite au changement et de se concentrer sur la prestation de services axés sur les citoyens.

Le renforcement de nos capacités de gestion des ressources humaines est un objectif de gestion important pour la GRC.

La GRC continuera de participer activement à la mise en œuvre de la nouvelle *Loi sur la modernisation de la fonction publique*, sur laquelle porte maintenant une grande part de notre attention. Un plan de mise en œuvre qui fait état de notre nouveau modèle de dotation a été établi.

L'initiative de renouvellement du programme de recrutement de la GRC a été lancée pour accroître notre processus courant d'attraction et de maintien en poste du bon nombre de personnes aux antécédents variés et possédant les compétences voulues pour satisfaire à la demande présente et future.

Pour terminer, des travaux sont en cours également afin d'élaborer une infrastructure correspondant au cadre de responsabilisation de gestion de la dotation. Nous sommes convaincus que toutes les exigences obligatoires seront satisfaites avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi.

Analyse du rendement par résultat stratégique

2. GRC en direct dans Internet

Dans le cadre de Gouvernement en direct (GED), la GRC s'est engagée à utiliser Internet pour accroître et améliorer la prestation de services d'information électroniques au public canadien.

Le secteur du Dirigeant principal de l'information (DPI) de la GRC, de concert avec les Services nationaux de communication, coordonne les initiatives liées au Gouvernement en direct (GED) concernant la GRC. Plusieurs projets de services en direct sont en cours, notamment :

- www.choix.org: initiative « par des jeunes pour des jeunes » axée sur des questions qui touchent ces derniers;
- www.recol.ca: site de signalement en direct des crimes économiques qui permet aux citoyens de transmettre à la police des renseignements concernant des délits économiques; et,

- www.ccp.gc.ca: Le DPI collabore avec le Collège canadien de police (CCP) à une initiative de commerce électronique qui permettra aux services de police canadiens de s'inscrire à des cours du CIPC en ligne et d'exécuter des transactions avec ce dernier. Le CCP offre également des occasions de télé-apprentissage à tous les employés des services de police et organismes d'application de la loi canadiens, par l'intermédiaire d'un fournisseur de services Internet à contrat.

On s'emploie également à fournir et intégrer des renseignements en direct sur tous les secteurs d'activités de la GRC via notre site Internet (www.rcmp-grc.gc.ca), ou en association avec Sécurité publique et Protection civile Canada (Solliciteur général du Canada) dans les portails « Sécurité publique » (www.safecanada.ca) et « La justice et le droit » (www.GoL-ged.gc.ca/pathfinder-expl/summaries-sommaires/2/159-30-JLC-PS_e.asp). Les services et renseignements offerts seront conformes aux autres mécanismes de prestation de services – par téléphone, courrier, kiosque et en personne.

Résultats prévus	Résultats atteints – Attentes respectées
<ul style="list-style-type: none"> • Faire des recherches en vue de trouver la façon la plus efficace d'utiliser Internet pour faciliter la prestation de services aux Canadiens et saisir les occasions d'employer ce moyen 	<ul style="list-style-type: none"> • La GRC est résolue à employer Internet comme mécanisme de prédilection chaque fois que l'offre en ligne de services ou de programmes peut profiter aux Canadiens
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des analyses de rentabilisation sur des nouveaux projets de développement de sites Internet policiers informationnels et transactionnels faisant appel aux citoyens, en fonction de la nature et de l'étendue des besoins des clients, et accorder la priorité à ces projets 	<ul style="list-style-type: none"> • Les services offerts couramment en ligne se sont poursuivis en 2004-2005, notamment: CHOIX, une initiative « par des jeunes pour les jeunes » axée sur des questions touchant les jeunes; RECOL, l'initiative de signalement en direct des crimes économiques qui permet aux citoyens de transmettre à la police des renseignements concernant les délits économiques; et l'accès en ligne à la boutique de cadeaux du Musée de la GRC • L'offre de nouveaux services Internet est envisagée actuellement, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • L'inscription en ligne au Collège canadien de police • Un système de gestion du contenu pédagogique • Le recrutement en ligne est en voie de planification
<ul style="list-style-type: none"> • Rester en communication avec le bureau GED du Conseil du Trésor pour obtenir toute approbation nécessaire, demeurer au fait des dernières politiques, méthodes et meilleures pratiques en matière de développement de sites, et s'assurer que les nouvelles initiatives GED de la GRC sont conformes à celles-ci 	<ul style="list-style-type: none"> • Les rapports avec le bureau du GED du Conseil du Trésor se sont poursuivis en 2004-2005, et seront renforcés en 2005-2006

Analyse du rendement par résultat stratégique

Contributions à l'atteinte de l'initiative de gestion du gouvernement du Canada

La contribution de la GRC au Gouvernement en direct comprend un partenariat actif dans le portail de la Sécurité publique du Canada. Depuis le 11 septembre et à l'appui de la lutte internationale contre le terrorisme, la GRC affiche sa ligne Info-sécurité nationale dans le portail de la sécurité publique. La GRC transmet aussi des renseignements au portail qui aident à assurer la sécurité et la protection des Canadiens.

En outre, dans le cadre des efforts de GED de la GRC, certaines formules plus populaires comme le Consentement à la divulgation de renseignements sur le casier judiciaire et la Demande de renseignements personnels-Info Source ont été ajoutées à son site Web à l'intention du public canadien. Une analyse plus poussée des besoins et attentes des clients formera la base des activités futures de GED (par ex. consécutivement aux sondages auprès des clients) et permettra d'améliorer les renseignements et services fournis en ligne aux Canadiens.

En augmentant l'accès en ligne aux services d'inscription du CCP, en augmentant les occasions de téléapprentissage, en facilitant la participation des citoyens à la répression des délits économiques, en adoptant le recrutement en ligne et en fournissant l'accès électronique aux produits du Musée de la GRC, les initiatives de GED de la GRC appuient directement l'objectif fédéral de GED d'accroître la prestation des services électronique aux Canadiens.

Sujets d'intérêt spécial

Signalement en direct des crimes économiques (RECOL) – Toutes les plaintes reçues par Internet (RECOL) sont stockées dans une base de données en ligne. Des rapports mensuels et spéciaux sont effectués pour mesurer les tendances et les statistiques courantes. Des rapports statistiques mensuels sont également produits à partir de ce système en ligne concernant la répartition des plaintes. Le volume des rapports statistiques mensuels accuse une hausse exponentielle.

Vision d'avenir

Le CCP et le DPI sont en voie d'acquiescer un logiciel qui permettra l'inscription en ligne au CCP et qui offrira également d'autres services du CCP par Internet. La date de livraison prévue est l'automne 2005. (SNP)

La mise en oeuvre d'un système de gestion du contenu pédagogique pour appuyer l'apprentissage en ligne est en cours. (SNP)

Le recrutement en ligne est en voie de planification, et comprendra des renseignements sur des carrières dans le domaine de l'application de la loi à la GRC, et la capacité de postuler un emploi en ligne (SNP/RH)

Nous avons le fort sentiment que le public canadien préfère les contacts face à face avec la police et en matière d'application de la loi; toutefois, des sondages seront effectués afin de déterminer d'autres domaines de prestation des services en ligne. (SNP)

3. Initiative d'amélioration des services

La GRC relève le défi de satisfaire les attentes plus élevées du public en matière de service, d'ouverture et de responsabilisation compte tenu des ressources accordées, en faisant meilleur usage des nouvelles technologies d'information et de communication afin d'améliorer la prise de décisions, de donner suite au changement et de se concentrer sur la prestation de services axés sur les citoyens.

Nous continuons de préconiser l'amélioration continue et la prestation de services axés sur les citoyens. L'Initiative d'amélioration des services (IAS) a été intégrée au régime de gestion du rendement (fondé sur la méthode du tableau de bord prospectif) qui a été adopté à l'appui du cadre stratégique de la GRC. À cet égard, nous avons :

- adopté une approche globale en matière de planification, de mise en oeuvre et de surveillance de l'amélioration continue des services et de la satisfaction de la clientèle dans le contexte de notre régime de planification et de gestion du rendement;
- établi des mesures de base documentées qui transcendent la simple satisfaction de la clientèle et qui reposent sur l'Outil de mesures communes; et,
- incorporé à nos processus intégrés de planification des activités les moyens d'établir et de mettre en oeuvre des cibles et des plans annuels en matière d'amélioration des services, en se fondant sur les résultats de sondages documentés.

En termes plus concrets, en 2003-2004, la GRC a entrepris une importante initiative pour mesurer la satisfaction de ses clients, partenaires, intervenants et employés. Un programme de sondage a été mis en

Analyse du rendement par résultat stratégique

oeuvre afin de recueillir des données de base en vue de la planification des programmes et de la gestion du rendement dans l'ensemble de l'organisation.

Des sondages de base ont été établis afin d'évaluer la satisfaction des groupes suivants : les citoyens; les clients avec lesquels nous avons conclu un contrat sur les services de police (provinces, territoires, municipalités et Premières Nations); les autres organismes policiers (tant au pays qu'à l'étranger); les autres partenaires et intervenants fédéraux; les employés.

Les sondages ont été élaborés avec l'aide de l'Institut des services axés sur les citoyens et d'autres organismes, afin d'assurer leur conformité aux principes de l'IAS et aux lois et politiques fédérales. L'Outil de mesures communes a servi de fondement aux sondages.

Contributions à l'atteinte de l'initiative de gestion du gouvernement du Canada

Le programme de sondage de la GRC a été établi en 2003 en consultation avec les Services axés sur les citoyens afin d'en assurer la conformité à l'Initiative d'amélioration des services.

Collectivement, le sondage relève les impressions au sujet de la GRC – comme la sensibilité aux besoins des clients, l'efficacité, la rentabilité, la sensibilisation aux réalités culturelles et la coordination avec les partenaires – et de ses services. On évalue maintenant annuellement la satisfaction des citoyens, des clients des contrats de police, des partenaires policiers et autres partenaires. Les résultats du sondage sont accessibles au public dans le site Web de la GRC.

En 2004-2005, nous avons effectué une deuxième série de sondages. Nous en comparons les résultats à ceux des sondages de base de 2003-2004 afin de déterminer où il y a eu amélioration et où des initiatives s'imposent pour améliorer les services que la GRC fournit aux Canadiens et à nos partenaires de l'application de la loi.

En vertu de la Constitution, l'administration de la justice est une responsabilité provinciale et les provinces ont en général adopté des lois sur les services policiers qui établissent et régissent les fonctions et normes de la police. La GRC offre des services professionnels qui respectent ou dépassent les normes de service établies dans les juridictions où nous offrons des services de police provinciaux, territoriaux et municipaux et aux Premières Nations.

La GRC remplit également ses obligations en vertu des lois fédérales et est régie par la *Loi sur la GRC* et son règlement connexe en ce qui concerne le respect de normes élevées en matière de prestation de services.

Programmes/projets/initiatives d'intérêt spécial

Échange d'informations et de renseignements –

En sa qualité d'organisation axée sur les renseignements, la GRC doit être en mesure d'échanger des renseignements pertinents et d'actualité avec ses partenaires au pays et à l'étranger, notamment : les services de police canadiens, les organismes d'application de la loi et de sécurité, les organismes internationaux, la communauté de la justice canadienne et le secteur public.

Pratiques exemplaires – Les systèmes et applications d'envergure de la GRC, comme SIRP, IQT et LEIP, adoptent les pratiques exemplaires de CIPC-R et sont maintenant conçus et offerts en consultation avec les partenaires afin de tirer parti de la planification et des investissements communs de GI/TI.

Programme d'amélioration continue du service –

Un programme d'amélioration continue du service est mis en place afin de veiller au soutien efficace et de qualité supérieure de l'infrastructure informatique de l'organisation pour atteindre les objectifs visés. Cette initiative englobe l'amélioration de la gouvernance des TI et de la gestion des services de TI. L'orientation stratégique afin de mettre en oeuvre les pratiques exemplaires dans l'industrie est conforme à des initiatives similaires entreprises par plusieurs ministères fédéraux dont Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. L'adoption de pratiques, de termes et de processus communs au sein de l'administration fédérale augmentera la capacité d'échanger des activités visant l'amélioration des services.

Vision d'avenir

Nous continuerons de faire meilleur usage des nouvelles technologies d'information et de communication afin d'améliorer la prise de décisions, de donner suite au changement et de se concentrer sur la prestation de services axés sur les citoyens.

Analyse du rendement par résultat stratégique

4. Stratégie de développement durable (SDD) – Collectivités+ 2003

Collectivités+ 2003 définit trois priorités stratégiques :

- 1) Des collectivités durables
- 2) L'intendance des ressources
- 3) La responsabilité organisationnelle

Nos buts, objectifs et cibles appuient ces priorités grâce à des plans d'action progressifs favorisant l'intégration à l'échelle de la GRC.

La SDD « Collectivités+ 2003 » décrit le processus d'intégration accompagné d'échéanciers qui permettra de mettre en oeuvre ces principes dans nos secteurs opérationnels.

La SDD de la GRC est passée d'une stratégie axée sur l'environnement à une stratégie d'intégration complète des principes de développement durable dans tous les secteurs d'activité de l'organisation au cours de la prochaine génération de gestion.

Nous avons fixé des cibles à court terme (2008), des objectifs à moyen terme (2012) et des buts à long terme (2025).

Collectivités+ 2003 a amorcé des partenariats internes au sein de la collectivité opérationnelle et nous continuerons d'établir des ponts afin de poursuivre et de soutenir l'essor continu des principes du développement durable à la GRC.

L'intégration d'initiatives de développement durable dans les tableaux de bord prospectifs de nos principaux partenaires témoigne des premiers résultats positifs de cette collaboration.

Collectivités+ 2003 – 2008-2012-2025

Buts et thèmes	Résultats prévus	Résultats atteints – attentes respectées
Collectivités durables (amélioration de la santé et de la sécurité des collectivités)	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête sur les liens, les rôles et les partenariats de la GRC concernant la durabilité des collectivités (2006-2007) • Relations améliorées avec les collectivités autochtones (2010) • Connaissance accrue des peuples et des collectivités autochtones (perceptions, défis, culture) (2007) • Participation active à la lutte contre les causes profondes de la criminalité chez les jeunes (2005) • Lien entre la durabilité et les initiatives ciblant les causes profondes de la criminalité chez les jeunes et ses conséquences (2005) • Elaboration de modalités de contrat pour la collecte d'information sur la lutte intégrée contre les parasites, communication des avantages et mise en œuvre d'une stratégie à cet égard (2007) 	<p>Les sondages de la GRC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Serviront à établir une base de référence pour mesurer les progrès par rapport à tous les résultats prévus énumérés • Serviront d'indicateurs pour mesurer les progrès afin de comprendre les liens et les rôles de la GRC relativement aux collectivités durables (sonde la sensibilité aux besoins des collectivités, des Autochtones et des jeunes, la contribution à la sécurité des collectivités, le rôle dans la durabilité des collectivités et la qualité de vie à long terme, etc) • Avantages et principes de lutte contre les parasites communiqués à l'échelle nationale au moyen de publications et de séances de sensibilisation lors de la Semaine de l'environnement 2005
Intendance des ressources (capacité accrue de préserver les ressources naturelles au Canada et à l'échelle mondiale)	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation et information sur les véhicules à carburant de remplacement (2007) • Politiques sur les bâtiments écologiques et principes de développement durable intégrés dans la conception et la gestion des installations (2008) • Formation en matière de sensibilisation à la réduction des déchets (2005) • Pour mieux comprendre le lien entre les activités du crime organisé et la dégradation de l'environnement (2005) 	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre le lien entre les activités du crime organisé et la dégradation de l'environnement (2006) • Production d'un rapport sur le lien entre la sécurité et la durabilité (étude les questions aux niveaux communautaire, national et international) • Offre de formation et de renseignements sur les tendances actuelles en matière de crime contre l'environnement aux gestionnaires au niveau des politiques • Séances de sensibilisation et d'information sur les véhicules à carburant de remplacement d'ici 2007 • Promotion de l'utilisation d'éthanol dans les véhicules du parc de la GRC au niveau des détachements au moyen d'un partenariat avec la Gestion du parc • Établissement d'une politique sur l'écologisation des immeubles • Intégration des principes de développement durable à la construction de diverses nouvelles installations. Exemples : <ul style="list-style-type: none"> • Détachement de Hollywood (Terre-Neuve) • Détachement d'Iqaluit (Nunavut) • Détachement de Keremeos (Colombie-Britannique) • Détachement de Rimouski (Québec) • Sensibilisation à la réduction des déchets dans la région de la capitale nationale (au niveau des employés) • Communication comme thème pendant la Semaine de l'environnement 2005 (activités « Zéro Déchets », renseignements fournis sur le recyclage et le compostage) • Mise en œuvre d'un programme de recyclage multi-matériaux dans diverses installations (sensibilisation pendant la mise en œuvre afin d'assurer une pleine participation)

Analyse du rendement par résultat stratégique

Collectivités+ 2003 – 2008-2012-2025		
Buts et thèmes	Résultats prévus	Résultats atteints – attentes respectées
Responsabilité organisationnelle (pour une organisation visant l'excellence, le développement durable est une façon de fonctionner)	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre la valeur des principes de développement durable dans le recrutement, la formation, le perfectionnement et l'appui des membres autochtones et des autres membres à tous les grades (2005) Comprendre le rôle de la GRC dans les collectivités durables grâce à des programmes de sensibilisation Les procédures et processus de travail intègrent les principes du développement durable/ la responsabilisation (2011) Partenariats efficaces en matière de main d'œuvre durable (2007) 	<ul style="list-style-type: none"> Rôle dans les collectivités durables compris au moyen de programmes de sensibilisation Communication au niveau des cadres supérieurs Production de diverses publications mettant l'accent sur les collectivités durables et le rôle de la GRC Distribution de publications à l'échelle nationale pendant la Semaine de l'environnement Les procédures et processus de travail intègrent les principes de développement durable/la responsabilisation Mise en place d'un ensemble de politiques sur l'environnement et incorporation aux manuels de la gestion des biens et de l'actif

Contributions à l'atteinte de l'initiative de gestion du gouvernement du Canada :

L'actuelle stratégie de développement durable de la GRC, *Collectivités+2003*, marque un tournant dans la manière dont l'organisation aborde le développement durable. Cette stratégie mise sur une vision à long terme et tient compte de chacune des trois dimensions du développement durable par rapport au rôle de la GRC dans la sécurité des foyers et des collectivités. Pour assurer l'intégration complète des principes de développement durable dans les politiques, les programmes et les opérations, les buts, objectifs et cibles liés à chacune de ces trois priorités sont harmonisés aux priorités stratégiques de la GRC. (SDGA)

Vision d'avenir

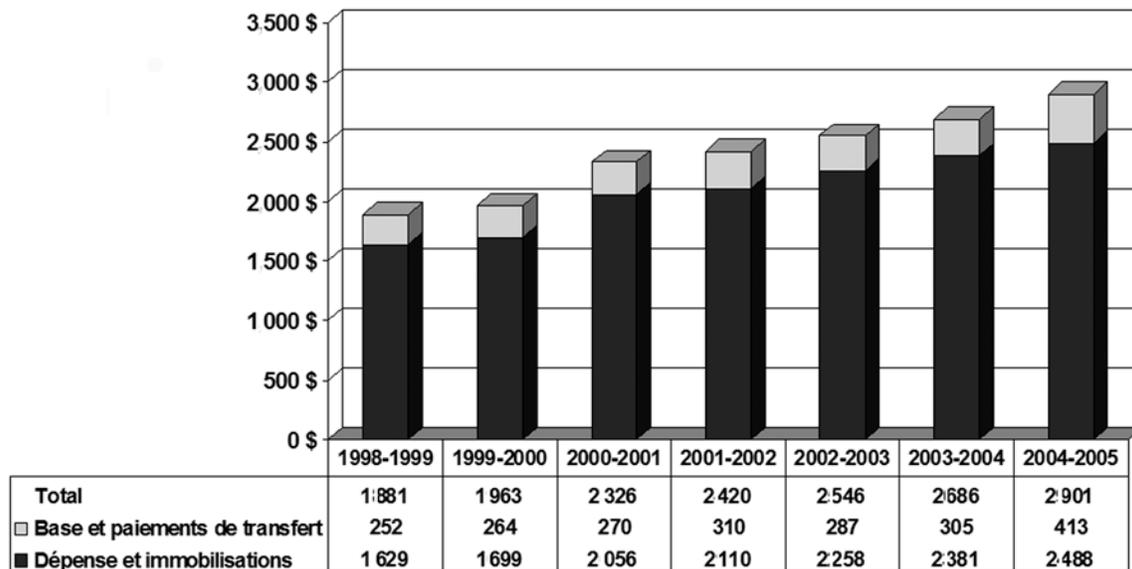
Comme la stratégie actuelle se fonde sur une vision stratégique à long terme, les résultats doivent aussi être quantifiés à long terme. Grâce aux cibles à court terme, aux objectifs à moyen terme et aux buts à long terme qui s'échelonnent de 2008 à 2012, les travaux en cours se traduiront en bout de ligne par des résultats mesurables. Cette approche prend appui sur le modèle logique, qui facilite la planification et la compréhension des activités à court terme qui donnent lieu à des résultats concrets à long terme.

Les progrès accomplis dans la SDD ont donc été communiqués en fonction des activités qui correspondent aux priorités stratégiques de la SDD, soit collectivités durables, intendance des ressources et responsabilité organisationnelle, et qui visent à atteindre les buts, objectifs et cibles connexes futurs. (SDGA)



SECTION III – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Au fil des ans, le budget de la Gendarmerie a été régulièrement augmenté pour lui permettre de respecter ses engagements croissants à l'égard des Canadiens et de la communauté internationale. Pour l'exercice 2004-2005, le gouvernement, par le biais du Budget principal des dépenses, a autorisé la GRC à dépenser un total de 1 841,1 M\$, en plus des 1 059,4 M\$ en recettes nettes en vertu d'un crédit, soit des autorisations de dépenses totales de 2 900,5 M\$.



Tel qu'il est indiqué au début de la Section II, l'information sur les ressources ci-après décrit avec exactitude nos réalisations dans la gestion de nos programmes et services selon nos autorisations de dépenser.

Notre réussite financière s'explique en bonne partie par l'examen continu de nos divers programmes. Grâce à ce processus, nous sommes en mesure de déterminer quels services offrent la plus grande valeur, ceux qui sont essentiels et ceux qui contribuent le plus à la réalisation de nos priorités stratégiques. Le processus nous permet d'obtenir l'information nécessaire à la priorisation et, au besoin, à la réaffectation des ressources aux programmes et services de grande priorité afin de maximiser l'efficacité de nos ressources limitées et de les utiliser à leur plein potentiel.

Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli en 2004-2005 et avons confiance que nous avons utilisé judicieusement nos ressources afin d'obtenir les résultats escomptés par les Canadiens. L'augmentation continue des autorisations de dépenser de la GRC pour lui permettre de respecter ses engagements de plus en plus nombreux à l'endroit des Canadiens et de la collectivité internationale témoigne de sa réussite des dernières années.

Nous continuerons de protéger l'intégrité de la GRC en favorisant et en inculquant des pratiques de dépenses réfléchies et en veillant à la conformité avec les lois, les politiques et les règlements pertinents.

Ce faisant, nous assurerons la gestion saine des ressources de la GRC et ferons en sorte que les programmes soient exécutés et que les services soient offerts avec probité, prudence, efficacité, économie et efficacité.

Renseignements supplémentaires

Tableau 1 : Comparaison des dépenses prévues aux dépenses réelles (équivalents temps plein compris)

(en millions \$)	2002-2003 Dépenses réelles	2003-2004 Dépenses réelles	2004-2005			
			Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Services de police fédérale	570,7	583,6	591,1	624,5	657,6	608,6
Services de police contractuelle	1 449,1	1 550,3	1 582,7	1 582,7	1 625,6	1 617,5
Services nationaux de police	357,2	402,6	370,7	370,7	407,1	410,8
Structure organisationnelle	321,2	293,2	270,6	283,1	305,8	304,7
Maintien de la paix	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services de police de protection	160,9	92,8	85,4	87,7	105,8	105,6
Total	2 859,1	2 922,5	2 900,5	2 948,6	3 101,8	3 047,3
Total	2 859,1	2 922,5	2 900,5	2 948,6	3 101,8	3,047,3
Moins : revenus non disponibles	23,1	80,3	27,3	27,3	7,4	74,4
Plus: coût des services reçus à titre gracieux	176,7	186,7	187,0	187,0	190,1	190,1
Coût net pour le ministère	3 012,7	3 028,9	3 060,2	3 108,3	3 284,5	3 163,0
Équivalents temps plein	22 188,0	22 911,0	23 486,0	23 486,0	23 563,0	23 214,8
Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.						

Total des dépenses brutes (en millions \$)

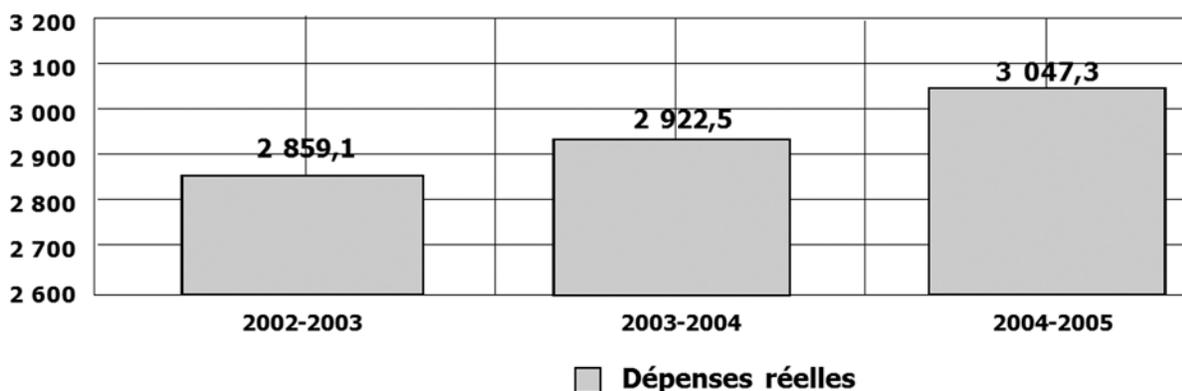


Tableau 2 : Utilisation des ressources par secteur d'activité

2004-2005								
Secteur d'activité		Budgétaire (en millions \$)						
		ETP	Fonctionnement	Capital	Subventions et contributions	Total : Dépenses budgétaires brutes	Moins : Revenus disponibles	Total : Dépenses budgétaires nettes
Services de police fédérale	Budget principal	4 421	565,7	25,4	0,0	591,1	0,0	591,1
	(Dép. prévues)	4 421	597,0	27,5	0,0	624,5	0,0	624,5
	(Dép. autorisées)	4 475	631,6	26,0	0,0	657,6	0,0	657,6
	(Dép. réelles)	4 217	576,8	31,8	0,0	608,6	0,0	608,6
Services de police contractuelle	Budget principal	13 810	1 510,7	71,9	0,0	1 582,7	1 045,5	537,2
	(Dép. prévues)	13 810	1 510,7	71,9	0,0	1 582,7	1 045,5	537,2
	(Dép. autorisées)	13 810	1 553,6	71,9	0,0	1 625,6	1 060,2	565,4
	(Dép. réelles)	12 024	1 533,9	83,6	0,0	1 617,5	1 044,1	573,5
Services nationaux de police	Budget principal	1 914	285,0	85,3	0,4	370,7	7,0	363,8
	(Dép. prévues)	1 914	285,0	85,3	0,4	370,7	7,0	363,8
	(Dép. autorisées)	1 937	317,7	89,0	0,4	407,1	7,0	400,1
	(Dép. réelles)	2 846	341,6	68,8	0,3	410,8	8,8	401,9
Structure organisation-nelle	Budget principal	2 699	201,5	9,1	60,0	270,6	7,0	263,6
	(Dép. prévues)	2 699	201,5	21,6	60,0	283,1	7,0	276,1
	(Dép. autorisées)	2 699	222,4	19,0	64,4	305,8	35,2	270,6
	(Dép. réelles)	3 267	224,1	16,4	64,2	304,7	34,1	270,6
Maintien de la paix	Budget principal	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	(Dép. prévues)	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	(Dép. autorisées)	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	(Dép. réelles)	109	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services de police de protection	Budget principal	642	80,9	4,6	0,0	85,4	0,0	85,4
	(Dép. prévues)	642	83,1	4,6	0,0	87,7	0,0	87,7
	(Dép. autorisées)	642	101,2	4,6	0,0	105,8	0,0	105,8
	(Dép. réelles)	753	101,4	4,3	0,0	105,6	0,0	105,6
Total	Budget principal	23 486	2 643,7	196,3	60,4	2 900,5	1 059,4	1 841,1
	(Dép. prévues)	23 486	2 677,3	210,9	60,4	2 948,6	1 059,4	1 889,2
	(Dép. autorisées)	23 563	2 826,5	210,5	64,8	3 101,8	1 102,4	1 999,4
	(Dép. réelles)	23 215	2 777,8	204,9	64,6	3 047,3	1 087,0	1 960,3

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués. Remarque : Il se peut que l'utilisation réelle des ETP dépasse les niveaux d'ETP autorisés et que les dépenses réelles dépassent les dépenses autorisées pour un secteur d'activité dans un ministère. Divers facteurs peuvent expliquer ces écarts, notamment une réorganisation en cours d'exercice, une réaffectation interne d'ETP ou de fonds en fonction des activités d'établissement des priorités, de nouveaux projets, la croissance de projets existants, ou des événements imprévus survenus en cours d'exercice.

Renseignements supplémentaires

Tableau 3 : Postes votés et législatifs

<i>Besoins financiers par autorisation (en millions \$)</i>					
Poste voté ou législatif	Gendarmerie royale du Canada Programme d'application de la loi	2004-2005			
		Budget principal	Dépenses prévues	Autorisations	Dépenses réelles
55	Dépenses de fonctionnement	1 231,7	1 265,1	1 377,5	1 371,9
60	Dépenses en capital	196,3	210,9	210,5	204,9
65	Subventions et contributions	37,4	37,4	41,2	40,9
(S)	Pensions et autres avantages sociaux - membres de la Gendarmerie	306,4	306,4	264,4	264,4
(S)	Contributions aux avantages sociaux des employés	46,3	46,3	49,5	49,5
(S)	Indemnités versées en vertu de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i>	23,0	23,0	23,6	23,6
Total		1 841,1	1 889,1	1 966,7	1 955,2

Nota : Les autorisations totales sont la somme des montants prévus au Budget principal des dépenses, des Budgets supplémentaires des dépenses et des autres autorisations. Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué. De plus, 7,71 M\$ ont été obtenus de l'aliénation de biens excédentaires de l'État. De ce montant, 5,1 M\$ ont été dépensés. Le solde sera disponible en tant qu'autorisations de dépenses en 2005-2006.

Autorisations 2004-2005 Crédit (en millions \$)

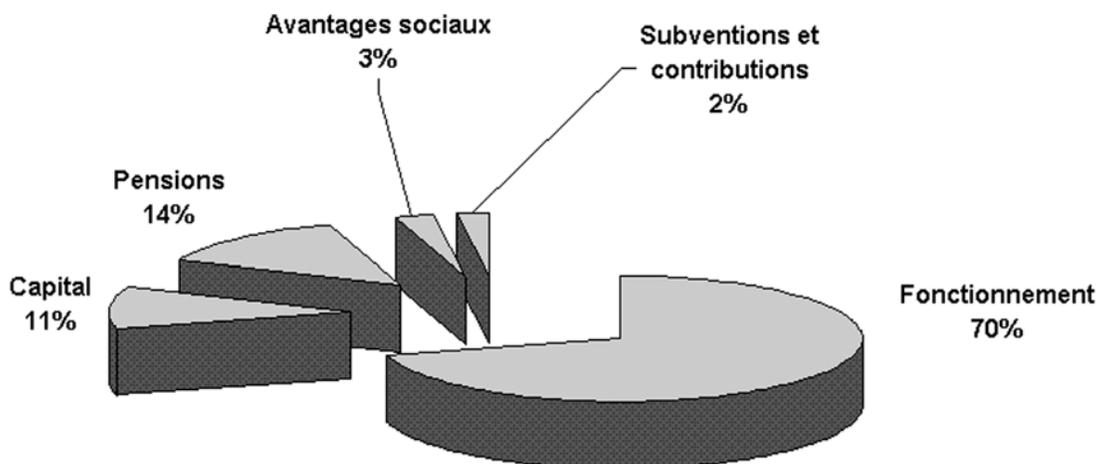


Tableau 4 : Coût net pour le ministère

(en millions \$)	2004-2005
Dépenses réelles	3 047,3
<i>Plus : Services reçus à titre gracieux</i>	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	50,7
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT (hors les fonds renouvelables)	135,5
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement social Canada	0,4
Traitements et dépenses connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	3,6
<i>Moins : Revenus non disponibles</i>	74,4
Coût net pour le ministère en 2004-2005	3 163,0
Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.	

Tableau 5 : Passif éventuel (en millions \$)

Passif éventuel	(en millions \$)	
	31 mars 2004	31 mars 2005
<i>Réclamations et poursuites en instance ou imminentes</i>	116,4	56,0
Total	116,4	56,0
Nota : Plusieurs cas de Réclamations et poursuites en instance ou imminentes totalisant 60,4 M\$ ont été réglés pendant l'exercice 2004-2005.		

Renseignements supplémentaires

Tableau 7 : Sources des recettes disponibles et des recettes non disponibles

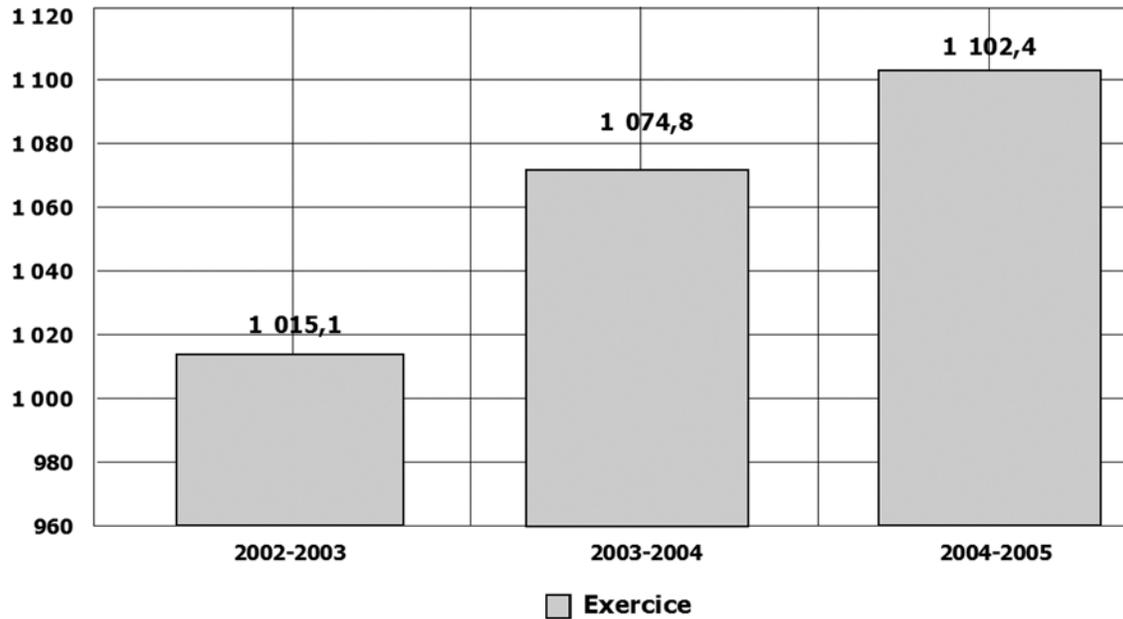
Recettes par secteur d'activité						
Recettes disponibles*				2004-2005		
Secteur d'activité (en millions \$)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Services de police fédérale	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services de police contractuelle	969,6	1 003,2	1 045,5	1 045,5	1 060,2	1 044,1
Services nationaux de police	10,5	9,4	7,0	7,0	7,0	8,8
Structure organisationnelle	13,6	62,2	7,0	7,0	35,2	34,1
Maintien de la paix	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services de police de protection	21,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des recettes disponibles	1 015,1	1 074,8	1 059,4	1 059,4	1 102,4	1 087,0
Recettes non disponibles**				2004-2005		
Secteur d'activité (en millions \$)	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Services de police fédérale	0,0	0,3	1,0	1,0	0,7	0,7
Services de police contractuelle	1,2	0,4	1,0	1,0	0,0	0,0
Services nationaux de police	1,7	1,2	4,0	4,0	3,9	3,9
Structure organisationnelle	28,5	15,0	15,5	15,5	63,7	63,7
Maintien de la paix	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Services de police de protection	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total	31,4	16,9	21,5	21,5	68,3	68,3
Recettes non prévues**	7,5	6,2	5,8	5,8	6,1	6,1
Total des recettes non disponibles	38,9	23,1	27,3	27,3	74,4	74,4
Total des recettes	1 054,0	1 097,9	1 086,7	1 086,7	1 176,8	1 161,4

Nota : Les recettes disponibles proviennent principalement de la prestation de services de police à contrat aux provinces, aux territoires et aux municipalités. Les autres recettes ont trait aux frais de cours et d'hébergement au Collège canadien de police, ainsi qu'aux services technologiques, dont l'accès aux bases de données policières.

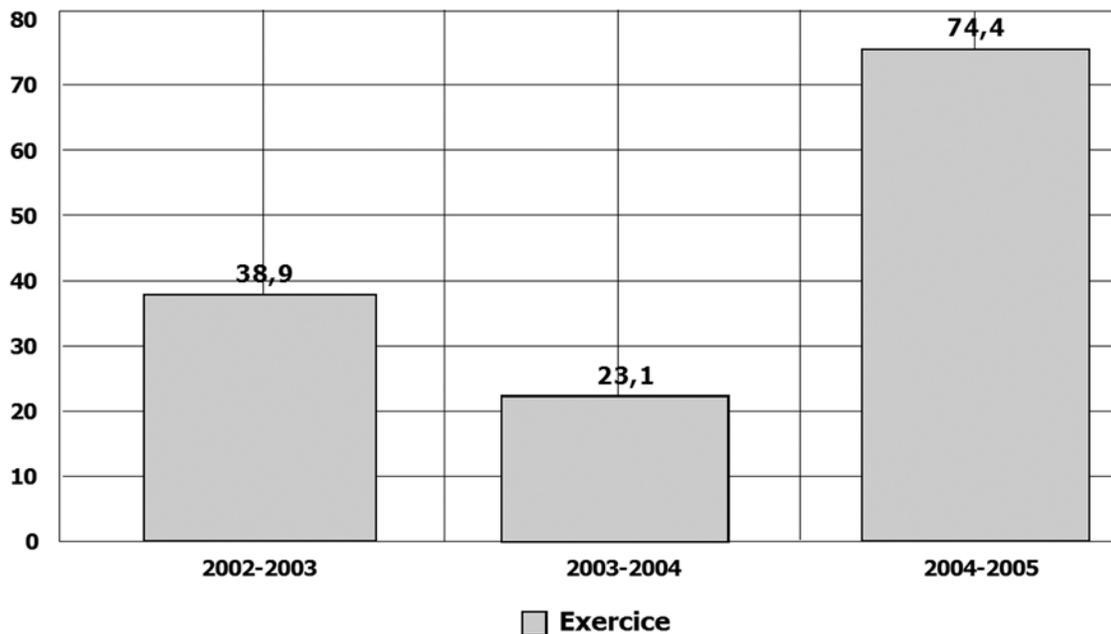
* Anciennement << Recettes affectées aux dépenses >>.

** Les recettes non prévues représentent les crédits de l'aliénation des biens excédentaires de l'État.

Recettes disponibles (en millions \$)
Recettes réelles



Recettes non disponibles (en millions \$)
Recettes réelles



Renseignements supplémentaires

Tableau 9 : Besoins en ressources par direction ou secteur

La configuration du système financier de la GRC ne permet pas de fournir l'information au niveau requis dans le Tableau 9 : Besoins en ressources par direction ou secteur.

Tableau 10-A : Modèle de rapport des frais d'utilisation 2004-2005 – *Loi sur les frais d'utilisation*

Tableau 10-B : Modèle de rapport des frais d'utilisation 2004-2005 – *Politique sur les normes de service pour les frais d'utilisation*

La GRC recouvre une partie de ses coûts de fonctionnement par l'imposition de frais d'utilisation directs au public.

Tous les frais sont dûment contrôlés et imposés pour des activités ou services en particulier qui profitent à l'utilisateur seulement.

Par exemple, la vérification des empreintes digitales et des dossiers judiciaires à des fins civiles (enquêtes de sécurité, embauche, etc.) et accès au Système de récupération de renseignements judiciaires ou SRRJ (qui sera remplacé par le Système d'incidents et de rapports de police). Les activités du SRRJ et les recettes du Collège sont portées à notre crédit pour dépenses de fonctionnement; les produits d'autres activités sont versés dans le Trésor. Bien que le Collège canadien de police exige des frais pour les services qu'il fournit, ces frais ne sont pas considérés comme des frais d'utilisation au sens de la *Loi sur les frais d'utilisation*.

De plus, nous partageons les coûts de fonctionnement de plusieurs activités, notamment les cours de formation, les opérations policières conjuguées et les infrastructures, et ce, en vertu de protocoles d'accord ou de contrats. Il importe de souligner que ce partage des coûts se fait non pas avec le grand public, mais plutôt avec des corporations, des municipalités et des provinces qui ne font pas partie des ententes de police contractuelle.

Nous révisons actuellement les processus administratifs de recouvrement pour ces activités. À cette fin, les Services juridiques examinent l'applicabilité de la *Loi sur les frais d'utilisation*.

Renseignements supplémentaires

Tableau 12 : Renseignements sur les dépenses de projets

Projets par secteur d'activité (en millions \$)	Projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	2004-2005 (en millions \$)			
					Budget principal	Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
Services de police fédérale	Ontario - Détachement de Cornwall (demande d'APP)	20,3	0,0	0,1	8,3	8,3	0,8	0,0
Services de police contractuelle	Colombie-Britannique - remplacement du Détachement de 100 Mile House (APP)	3,7	0,0	0,0	0,4	0,4	0,3	0,3
	Colombie-Britannique - remplacement du Détachement de Golden (APP requise)	3,6	0,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,0
	Alberta - Peace River - Détachement (fin du projet)	4,9	3,7	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
	Saskatchewan - Saskatoon, Bureau de district (AEP)	10,4	1,9	6,7	0,3	0,3	0,4	0,4
	Saskatchewan - modernisation du système de télécommunications (AEP)	49,6	0,9	0,4	9,3	9,3	11,7	11,7
	Territoires du Nord-Ouest - Détachement d'Inuvik (AM)	4,6	0,0	0,0	2,2	2,2	0,2	0,2
	Nouvelle-Écosse - remplacement du Détachement d'Amherst (AEP)	3,4	0,0	0,0	1,5	1,5	2,9	2,8
	Terre-Neuve-et-Labrador - Bureau de district à Holyrood (AEP)	3,2	0,0	0,0	1,1	1,1	1,1	1,0
	Terre-Neuve-et-Labrador - modernisation du système de télécommunications (AM)	42,3	0,2	1,0	2,8	2,8	1,4	1,4
	Mise en œuvre du système CILDS (AEP)	17,2	1,4	0,6	1,0	1,0	0,1	0,1
	Système d'incidents et de rapports de police (SIRP) (demande d'AEP et d'APP)	68,0	9,4	20,5	19,6	19,6	23,0	22,9
Services nationaux de police	Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) (AM)	9,3	1,8	0,6	1,6	1,6	1,0	1,0
	Renouvellement du CIPC	96,6	22,8	15,5	16,2	16,2	16,2	11,5
	Index national de justice pénale (INJP)	33,5	0,0	0,0	2,0	2,0	0,0	0,0
	Système de gestion de l'information des laboratoires (SGL)	6,4	0,9	1,3	0,4	0,4	0,5	0,5
	Dactyloscanners (AM)	17,5	1,9	1,7	2,3	2,3	1,8	1,8
	Identification en temps réel (ITR)	129,8	1,2	2,5	6,7	2,8	6,7	5,5
	Système d'accès régional au SAID	45	3,1	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3
Structure organisationnelle	Colombie-Britannique - Centre de formation à Chilliwack (AEP)	3,4	2,5	0,8	0,0	0,0	0,1	0,1
	Saskatchewan - Regina - nouveau mess, centre de formation centralisée (APP)	7,7	0,0	0,0	6,7	6,7	0,6	0,6
	Saskatchewan - Regina - centre de formation centralisée, réseau de distribution électrique (demande d'APP)	5,4	0,0	0,0	1,5	1,5	0,0	0,0
	Nunavut - Iqaluit - QG de la Division V et Détachement (à l'étude)	21,0	0,0	0,0	1,8	1,8	1,4	1,0
	Ontario - Ottawa - champ de tir de Connaught (demande d'APP)	12,3	0,0	3,1	4,0	4,0	0,8	0,7
	Nouvelle-Écosse - QG divisionnaire à Halifax (APP)	21,5	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
	Programme de réfection des cellules (en cours)	21,0	3,0	2,8	5,7	5,7	5,3	4,5

Tableau 13 : Rapport d'étape sur les grands projets de l'État

Projet 1 – Modernisation du CIPC

1. Aperçu

Le 23 mars 1999, le Cabinet a approuvé le développement du Réseau canadien d'information sur la sécurité publique (RCISP), composante fondamentale du Cadre d'amélioration de la sécurité publique au Canada mis de l'avant par le gouvernement fédéral. La solution globale du RCISP prévoit la modernisation des éléments de l'infrastructure de la justice pénale, y compris le Centre d'information de la police canadienne (CIPC), et l'établissement de liens entre eux. Le CIPC est un service national qui appuie la sécurité publique en assurant l'échange de renseignements entre partenaires et organismes d'application de la loi au pays et à l'échelle internationale. Le Projet de renouvellement du CIPC (ou R-CIPC) vise à moderniser ce système, qui repose sur une technologie vieille de 30 ans.

En mai 2002, l'État-major supérieur de la GRC a approuvé la restructuration du Projet de renouvellement du CIPC de façon à mieux tenir compte de sa portée. On a ainsi scindé le Renouvellement du CIPC en quatre grands projets :

Projet 1 – Protection des communications

Projet 2 – Modernisation du CIPC

Projet 3 – Index national de justice pénale (INJP)

Projet 4 – Nouveaux clients et services

En septembre 2002, on a formé une nouvelle équipe de gestion de projet et on a entrepris une autre restructuration des plans et des lots de travaux. À compter de 2003-2004, les projets 3 et 4 ont été séparés du Projet de renouvellement du CIPC pour être intégrés à l'Index national de justice pénale (INJP), une initiative distincte du Renouvellement du CIPC.

2. Organisme responsable et organismes et ministères participants

La GRC est l'organisme directeur de ce projet. Le commissaire adjoint, Services nationaux de police de la GRC en est le parrain, tandis que le dirigeant principal de l'Information de la GRC est responsable des améliorations technologiques qui y sont associées. Le Comité directeur du Renouvellement du CIPC se compose de représentants de la GRC, du ministère du

Solliciteur général (aujourd'hui SPPCC), du Secrétariat du Conseil du Trésor et de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Le Comité consultatif du CIPC et le Comité directeur pour l'Initiative sur la justice intégrée (IJI) participent également à la supervision du projet.

3. Principaux entrepreneurs et sous-traitants

Principaux entrepreneurs :

ADGA (Québec) Ltée
200 – 200, boul. Montcalm
Hull (Québec) J8Y 3B5

CGI Group Inc
275, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1P 5H9

EDS Canada Inc
45, rue O'Connor, bureau 500
Ottawa (Ontario) K1P 1A4

FMP/Flaman Management Partners Ltd.
503 – 331, rue Cooper
Ottawa (Ontario) K2P 0G5

Des contrats ont aussi été attribués à Microtime Inc., à Helix Management Consulting Services Inc. et à DIS Dunrobin Integration Services Ltd pour la prestation de services informatiques professionnels sur demande afin d'aider la GRC dans le développement de la phase 2 du Projet 2. Un appel d'offres a été lancé concernant les travaux visant à maintenir le système de la phase 2 pendant le développement de la phase 3, et les firmes DIS Dunrobin et Helix se sont vu attribuer des contrats en janvier 2004. En avril 2002, une demande de soumissions par voie concurrentielle pour les travaux de mise en œuvre de la phase 3 a été diffusée dans le système d'appels d'offres du gouvernement. Des contrats ont été attribués à Ridge Falls House Inc. et à Zedd Comm Inc. pour la prestation de services informatiques professionnels sur demande dans quatre catégories afin d'aider la GRC dans le développement de la phase 3.

4. Principaux jalons

En avril 1999, les ministres du Conseil du Trésor ont donné leur approbation préliminaire à l'ensemble du projet et leur approbation effective au Projet 1 et aux étapes de définition des projets 2, 3 et 4. Le projet devait s'étendre sur

Calendrier d'exécution :	Date révisée :
Projet 1 – Protection des communications	Mars 2002 (terminé)
Projet 2 – Modernisation du CIPC	
Phase 1 – Modernisation des services d'interface	Ex. 2003-2004 (terminée)
Phase 2 – Réduction du risque associé au PRISM	Ex. 2003-2004 (terminée)
Phase 3 – Modernisation du CIPC (développement)	Ex. 2004-2005 (terminée)
Transition du R-CIPC et mise à jour continue	Ex. 2005-2006 et suivants

48 mois et coûter 115 M\$. Il était indiqué dans la présentation qu'on demanderait l'approbation effective des projets 2, 3 et 4 en mai 2000. De nombreuses sources, dont une équipe d'experts externes engagés pour examiner le projet, ont alors signalé que l'approche préconisée entraînait un risque inutile. Pour réduire ce risque, on a divisé le Projet 2 en trois phases : les deux premières visant à remplacer la technologie du CIPC, vieille de 30 ans, par de nouveaux matériels et logiciels, et la troisième consistant à ajouter de nouvelles fonctionnalités au CIPC.

En mars 2001, les ministres du Conseil du Trésor ont donné leur approbation effective à un montant de 52,6 M\$ pour les phases 1 et 2 du Projet 2. La phase 3 a reçu une approbation effective en novembre 2003 pour un total de 22,6 M\$.

Après révision, on estime qu'il faudra 96,6 M\$ et 72 mois en tout pour terminer les projets 1 et 2 du Renouvellement du CIPC. Cette hausse de coût et cette prolongation peuvent s'expliquer par différents facteurs, dont la complexité imprévue du développement et des tests, ainsi que les événements du 11 septembre 2001 qui ont obligé le personnel opérationnel affecté au projet à retourner à d'autres priorités opérationnelles.

À compter de l'exercice 2005-2006, le Projet de renouvellement du CIPC sera transféré officiellement du Bureau de projet à la GRC, où l'on poursuivra le travail afin de s'assurer que la fonctionnalité du CIPC répond aux besoins des utilisateurs et que le système est modernisé de façon continue.

5. Rapport d'étape et explication des écarts

Le Projet 1 a pris fin en mars 2002. Des difficultés techniques liées au développement des phases 1 et 2 du Projet 2 en ont retardé d'un an la livraison. L'équipe de gestion a axé ses efforts sur ces problèmes et réduit

les dépenses de façon importante afin de pouvoir livrer les projets 1 et 2 selon le budget prévu de 96,6 M\$. Les phases 1 et 2 du Projet 2 ont été terminées au cours de l'exercice 2003-2004. On a assuré la transition du cycle de développement de la phase 3 du Projet 2 vers le Secteur du dirigeant principal de l'Information de la GRC, qui le gère désormais dans le cadre de son programme de mise à jour.

1999-2000*

Les dépenses prévues étaient de 28,1 M\$, ce qui correspondait au niveau de financement initial.

Les dépenses autorisées étaient de 15,5 M\$ après un report de 12,6 M\$ à l'exercice 2000-2001.

Les dépenses réelles ont été de 19,9 M\$.

Des fonds additionnels ont été prélevés sur les ressources internes de la GRC pour couvrir le manque à gagner.

2000-2001

Les dépenses prévues étaient de 46,2 M\$, ce qui correspondait au niveau de financement initial.

Les dépenses autorisées étaient de 27 M\$ après un report de 31,8 M\$ à l'exercice 2001-2002.

Les dépenses réelles ont été de 18,4 M\$.

Après remboursement du prêt interne consenti par la GRC en 1999-2000, on a dégagé un excédent de 3,5 M\$.

2001-2002

Les dépenses prévues étaient de 34,1 M\$, ce qui correspondait au niveau de financement initial.

Les dépenses autorisées étaient de 25,6 M\$ après un report de 31,8 M\$ de l'exercice 2000-2001 et des reports de 40,3 M\$ aux exercices ultérieurs (20,7 M\$ à l'exercice 2002-2003 et 19,6 M\$ à l'exercice 2003-2004).

Renseignements supplémentaires

Les dépenses réelles ont été de 27,8 M\$.

Le manque à gagner a été couvert par le report de 3,5 M\$ de l'exercice 2000-2001 et des fonds supplémentaires de 0,7 M\$ prélevés sur les ressources internes de la GRC. On a dégagé un excédent de 1,9 M\$.

2002-2003**

Les dépenses prévues étaient de 6,3 M\$, ce qui correspondait au niveau de financement initial.

Les dépenses autorisées étaient de 25,1 M\$ après un report de 20,7 M\$ de l'exercice 2001-2002 et un report de 1,9 M\$ à l'exercice 2003-2004.

Les dépenses réelles ont été de 22,8 M\$.

On a dégagé un excédent de 2,3 M\$.

2003-2004

Selon le plan initial, le Projet de renouvellement du CIPC devait être terminé en 2002-2003.

Les dépenses autorisées étaient de 20,3 M\$ après un report de 19,6 M\$ de l'exercice 2001-2002, un report de 1,9 M\$ de l'exercice 2002-2003 et un report de 1,2 M\$ à l'exercice 2004-2005.

Les dépenses réelles ont été de 13,6 M\$.

Les dépenses réelles du projet INJP étaient de 2 M\$ et l'affectation bloquée de l'INJP s'élevait à 2,1 M\$.

On a dégagé un excédent de 2,6 M\$.

2004-2005

Selon le plan initial, le Projet de renouvellement du CIPC devait être terminé en 2002-2003.

Les dépenses autorisées étaient de 1,2 M\$ après un report de l'exercice 2003-2004.

Les dépenses réelles ont été de 11,5 M\$.

Le manque à gagner est couvert par des fonds prélevés sur les ressources internes de la GRC ainsi que par des reports internes d'exercices précédents.

2005-2006

Le Renouvellement du CIPC entre dans sa phase de transition complète; en tant que grand projet de l'État, le Renouvellement du CIPC est terminé.

Le projet du Système national intégré d'information et de communication interorganismes (N-III) tente d'obtenir une approbation afin de pouvoir utiliser les fonds autorisés pour l'INJP qui n'ont pas été utilisés.

*Les dépenses réelles pour 1999-2000 ont été rajustées par suite d'une vérification des états financiers effectuée en janvier 2003.

**Un examen par un organisme indépendant a recensé les coûts non liés au projet qui ont été imputés au Renouvellement du CIPC au cours des exercices antérieurs à l'exercice 2002-2003. Les dépenses réelles pour les exercices précédents n'ont pas été révisées en fonction de ces résultats.

** Depuis le 1^{er} janvier 2003, l'INJP et le Renouvellement du CIPC sont des projets distincts. Les dépenses réelles pour 2003-2004 et pour les exercices précédents n'ont pas été révisées en fonction de cette séparation afin de fournir des résultats cohérents et comparables avec les fonds autorisés par le CT.

6. Avantages industriels

Il n'y a aucun avantage industriel lié au Projet de renouvellement du CIPC.

Projet 2 – Identification en temps réel (ITR)

1. Aperçu

Le Projet d'identification en temps réel (ITR) vise à reconfigurer les systèmes et les processus utilisés pour l'identification dactyloscopique, les vérifications à des fins civiles et la tenue des casiers judiciaires. L'ITR transformera le système actuel fondé sur le papier en un système électronique qui permettra d'identifier en « temps réel » des empreintes digitales envoyées par voie électronique.

Au cours d'une enquête criminelle ou d'une vérification à des fins civiles, les services de police transmettent des empreintes digitales pour appuyer l'ouverture d'un casier judiciaire ou faire une recherche dans le répertoire des casiers judiciaires. L'ITR permettra de rationaliser ces services, facilitera l'échange d'information à l'échelle internationale et améliorera le suivi des criminels grâce à la réduction du délai d'identification, qui ne sera plus de quelques semaines à quelques mois, mais de quelques heures à quelques jours.

Le financement du Projet ITR a été annoncé le 20 avril 2004 dans le cadre de la Politique de sécurité nationale. Entre 2001 et 2004, d'importants travaux avaient déjà été faits, en prévision de cette annonce, par une petite équipe de projet de la GRC dans le but de définir les besoins en ITR et de préparer les énoncés de travaux.

Après l'annonce, une charte de projet a été élaborée et un bureau de projet a officiellement été établi; ce dernier relève des Services d'information et d'identité judiciaire des Services nationaux de police. Le dirigeant principal de l'Information a été nommé chef du projet et à ce titre, il est responsable de la réalisation des améliorations technologiques qui y sont associées. Le directeur du projet relève du dirigeant principal de l'Information.

2. Organisme responsable et organismes et ministères participants

La GRC est l'organisme responsable de l'ITR. Divers niveaux de gouvernance veillent à ce que le projet soit une réussite et réponde aux besoins de tous les intervenants.

Le Comité consultatif supérieur du projet est constitué de la GRC, de Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC) et de responsables d'organismes centraux, qui conseillent le chef de projet sur tous les aspects du projet qui ont trait aux politiques gouvernementales, à l'orientation stratégique et aux acquisitions, y compris la révision de la portée durant la phase de définition et la stratégie d'acquisition pour le projet.

Un comité directeur pour le Projet ITR fournira constamment des directives aux responsables du projet et sera constitué de représentants de ministères et d'organismes centraux clés. Le Projet ITR est également supervisé par des comités de SPPCC, comme le Comité sur l'interopérabilité, ce qui permet de voir aux intérêts horizontaux du projet et à la réalisation des objectifs fixés pour la sécurité publique.

L'ITR est une initiative majeure d'interopérabilité qui concerne tous les organismes de SPPCC. Le Comité directeur des chefs d'organisme, par le truchement du Comité sur l'interopérabilité, veillera à ce que le projet contribue bel et bien à assurer l'interopérabilité à long terme.

L'ITR sera utilisée partout au pays et par toutes les autorités. La participation des intervenants est nécessaire pour que le système soit utile à tous et ne contrevienne à aucun règlement, d'où le rôle du Conseil consultatif des Services nationaux de police et des groupes de travail consultatifs techniques.

3. Principaux entrepreneurs et sous-traitants

La GRC utilise plusieurs instruments d'acquisition pour le Projet ITR :

- Fournisseur du Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) : L'ITR prévoit le remplacement du SAID actuel par une technologie d'identification dactyloscopique moderne. Le fournisseur, dont la sélection est actuellement en cours par voie concurrentielle, sera chargé de la livraison, de la configuration et de la mise en œuvre d'une solution SAID commerciale moderne
- Développement et intégration des systèmes : Afin de développer et d'intégrer certains ou tous les éléments, la GRC fera appel à un spécialiste du développement et de l'intégration des systèmes selon des critères très précis publiés dans une demande de proposition officielle. Aux termes du marché qui sera attribué, l'entreprise sélectionnée devra fournir, sur demande, des services de système d'application à la GRC pendant quatre ans et des services de développement à prix ferme

Outre ces principales acquisitions, le travail de transformation et de développement qui s'inscrit dans l'architecture technique de la GRC sera effectué à l'interne. Pour compléter les compétences des ressources internes ou pour remplacer des ressources détachées au projet, la GRC utilisera une offre à commandes interne afin de répondre aux demandes de soutien en matière de gestion de projet et d'architecture de systèmes, de soutien technique, de conception et de développement de systèmes, de mise à l'essai, de formation et de mise en œuvre. Cet instrument est en cours d'élaboration. Une demande de proposition devrait être publiée en mars 2005 et clôturée en juin 2005. L'attribution du contrat est prévue pour août ou septembre 2005.

4. Principaux jalons

- Le financement de l'ITR a été annoncé le 20 avril 2004 dans le cadre de la Politique de sécurité nationale
- La méthode actuelle d'acquisition a été approuvée par le Comité consultatif supérieur de projet en novembre 2004
- En décembre 2004, le Conseil du Trésor a approuvé la stratégie d'acquisition de la GRC concernant l'ITR et a accordé une approbation préliminaire de projet pour un montant estimatif

Renseignements supplémentaires

de 129,8 M\$ en vue du développement de l'ITR sur cinq ans. De ces fonds, 99,8 M\$ proviennent de la Politique canadienne de sécurité nationale et 30 M\$, du budget de la GRC

- L'approbation effective du projet concernant la mise en œuvre du SAID est prévue pour septembre 2005
- Une demande de proposition visant à trouver un fournisseur pour le SAID a été publiée en janvier 2005 et clôturée en mars 2005. Un contrat devrait être attribué d'ici l'automne 2005
- La mise en œuvre du SAID est prévue pour l'automne 2006

5. Rapport d'étape et explication des écarts

Pour financer la phase de définition du projet et élaborer des propositions à présenter au Conseil du Trésor afin d'obtenir une approbation effective de projet, la GRC a été autorisée à dépenser 6,7 M\$ en 2004-2005 et 7,5 M\$ en 2005-2006.

2004-2005

Les dépenses prévues étaient de 6,7 M\$, ce qui correspondait au niveau de financement initial.

Les dépenses autorisées étaient de 6,7 M\$.

Les dépenses réelles ont été de 5,5 M\$.

La différence de 1,2 M\$ entre les dépenses réelles et les dépenses autorisées sera gérée à l'interne par la GRC pendant l'exercice 2004-2005, en vue de garantir un financement adéquat du projet dans les exercices ultérieurs.

6. Avantages industriels

Il n'y a aucun avantage industriel lié au projet d'Identification en temps réel.

Tableau 14 : Renseignements sur les programmes de paiements de transfert

Secteurs d'activité (en millions \$)		Dépenses réelles 2002-2003	Dépenses réelles 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Autorisations totales 2004-2005	Dépenses réelles 2004-2005	Écart
Structure organisationnelle							
Subventions	Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Association internationale des chefs de police	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Survivants de membres tués en service	1,4	1,5	1,5	1,5	1,4	0,1
Total des subventions		1,4	1,5	1,5	1,5	1,4	0,1
Postes législatifs	Indemnités versées en vertu de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la GRC</i>	23,0	22,6	23,0	23,6	23,6	-0,6
	Indemnités versées aux membres de la GRC blessés en service	28,8	31,8	35,4	39,2	39,1	-3,7
	Indemnités versées aux familles des membres de la GRC morts en service	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
Total des postes législatifs		51,8	54,5	58,5	62,9	62,8	-4,3
Total de la Structure organisationnelle		53,2	56,0	60,0	64,4	64,2	-4,2
Services nationaux de police							
Contributions	Contributions aux candidats de l'extérieur de la GRC qui suivent des cours au Collège canadien de police	0,4	0,3	0,4	0,4	0,3	0,0
	Total des paiements de transfert	53,6	56,3	60,4	64,8	64,6	-4,1

Renseignements supplémentaires

Tableau 17 : Réponse aux comités parlementaires, aux vérifications et aux évaluations pour l'exercice 2004-2005

Réponse aux comités parlementaires
s/o
Réponse aux rapports du Bureau du vérificateur général
<p>Novembre 2004 – La vérification interne dans les ministères et les organismes</p> <p>Ce rapport comparait les services de vérification de six ministères et organismes fédéraux et ne comportait aucune critique importante de la GRC.</p> <p>Novembre 2004 – La mise en œuvre de l'Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent</p> <p>Ce rapport concernait principalement le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) et la seule recommandation touchant la GRC était une directive qui enjoignait à tous les services de police de collaborer avec le CANAFE en vue d'améliorer la diffusion de l'information.</p> <p>Novembre 2004 – La gestion des programmes fédéraux de prestations pharmaceutiques</p> <p>Ce rapport comparait quatre organismes fédéraux et les contrôles de gestion de la délivrance de médicaments d'ordonnance. La GRC sous-traite cette activité à Anciens combattants Canada (ACC), qui fait affaire avec la Croix Bleue de l'Atlantique pour la majorité des contrôles administratifs. Il a été recommandé que la GRC collabore avec ACC en vue d'établir des mesures du rendement et d'évaluer les objectifs de son programme de prestations pharmaceutiques. La GRC devrait améliorer son système d'analyse des réclamations afin de mieux déceler les abus liés aux prescriptions; elle devrait analyser les données en vue d'étudier les profils de consommation de médicaments et tous les ministères fédéraux devraient envisager d'avoir recours à un organisme central de coordination en vue de fixer des frais d'exécution des ordonnances moins élevés et d'établir un meilleur rapport coût-efficacité.</p> <p>Avril 2005 La sécurité nationale au Canada – L'initiative de 2001 en matière d'antiterrorisme</p> <p>Ce rapport constitue la deuxième partie du rapport présenté en mars 2004. Les recommandations concernant la GRC portaient sur l'adoption, sur le plan fédéral, de mesures d'urgences liées à la menace CBRN (chimique, biologique, radiologique ou nucléaire). Le rapport mentionne que la GRC a utilisé de façon responsable les fonds qui lui ont été accordés en 2001, particulièrement en ce qui concerne l'équipement et la formation de tous les premiers intervenants de la GRC. Il recommande que la GRC continue d'établir et d'agrandir les équipes régionales d'intervention en cas d'incident CBRN. On s'en occupe actuellement.</p>
Vérifications ou évaluations externes
Aucune.
Vérifications ou évaluations interne
<p>Dans l'exercice 2004-2005, la Direction de la vérification et de l'évaluation s'est chargée de ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none">• Programme de protection des transporteurs aériens canadiens – Vérification financière pour l'année fiscale 2003-04*• Vérification du protocole d'entente entre la Sous-direction des opérations internationales de la GRC et Affaires étrangères Canada*• Vérification comptable de l'Index national de justice pénale (INJP) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004*• Système d'incidents et de rapports de police (SIRP) – Mission de consultation pour la phase 3• Auto-évaluation de contrôle du Secteur des ressources humaines• Vérification des états financiers du régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour l'exercice terminé le 31 mars 2004*• Rapport final de la vérification des comptes créditeurs* <p>*publiés sur le site Web de la GRC : www.rcmp-grc.gc.ca</p>

Tableau 18 : Stratégie de développement durable (SDD)

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ministère / Organisme :	
Éléments à traiter	Commentaires du ministère
Quels sont les principaux buts, objectifs ou cibles à long terme de votre SDD?	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités durables • Intendance des ressources • Responsabilité organisationnelle
Comment ces buts, objectifs ou cibles aident à réaliser les résultats stratégiques du ministère ou de l'organisme?	L'actuelle stratégie de développement durable de la GRC, Collectivités+2003, marque un tournant dans la manière dont l'organisation aborde le développement durable. Cette stratégie mise sur une vision à long terme et tient compte de chacune des trois dimensions du développement durable par rapport au rôle de la GRC dans la sécurité des foyers et des collectivités.
Quelles sont les cibles établies pour la période visée?	Comme la stratégie actuelle se fonde sur une vision stratégique à long terme, les résultats doivent aussi être quantifiés à long terme. Grâce aux cibles à court terme, aux objectifs à moyen terme et aux buts à long terme qui s'échelonnent de 2008 à 2012, les travaux présentement en cours se traduiront en bout de ligne par des résultats mesurables. Cette approche prend appui sur le modèle logique, qui facilite la planification et la compréhension des activités à court terme donnant lieu à des résultats concrets à long terme.
Quels progrès ont été réalisés (cela inclut les résultats obtenus en fonction des objectifs et les progrès par rapport aux cibles établies) jusqu'à présent?	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'une base de référence à partir des sondages de base de 2004 sur la GRC pour mesurer les progrès et comprendre les liens entre la GRC et la durabilité des collectivités • Production d'un rapport sur le lien entre la sécurité et la durabilité • Prestation de formation sur les tendances actuelles en matière de crime environnemental • Séances de sensibilisation et d'information sur les carburants de remplacement et la réduction des déchets • Établissement d'une politique sur l'écologisation des immeubles et sur la conservation de l'énergie et de l'eau • Mise en place d'un ensemble de politiques sur l'environnement et incorporation aux manuels de la gestion des biens et de l'actif • Intégration des principes du développement durable à la construction de diverses nouvelles installations
Quels ajustements avez-vous faits, le cas échéant?	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures pour renforcer la participation des Ressources humaines aux initiatives de développement durable.

Nota : Pour de plus amples renseignements sur la stratégie de développement durable, voir la section II.

Renseignements supplémentaires

Tableau 19 : Approvisionnement et marchés

Ministère / Organisme :	
Éléments à traiter :	Commentaires du ministère :
Rôle joué par l'approvisionnement et les marchés dans l'exécution des programmes	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement d'une démarche stratégique en matière d'approvisionnement lors de la planification préliminaire des projets • Planification des activités d'achat et établissement de jalons de haut niveau pour le processus d'approvisionnement • Évaluation, repérage et atténuation des risques au chapitre de l'approvisionnement, des tendances de l'industrie, etc., et prestation de conseils à la haute direction • Assistance aux clients dans l'officialisation des documents d'approvisionnement • Vérification de la remise des documents justificatifs, de l'obtention des approbations nécessaires et de la disponibilité des fonds requis • Sélection et utilisation de la méthode d'approvisionnement la plus efficiente afin de répondre aux besoins opérationnels tout en respectant les politiques du gouvernement • Exécution ou supervision des activités relatives à tous les processus d'approvisionnement jusqu'à leur conclusion, vérification de l'intégrité du processus, négociation et octroi de contrats, gestion de risques connexes • Établissement et coordination des jalons et des échéances du processus d'approvisionnement • Gestion des dossiers d'approvisionnement et des contrats et résolution de problèmes • Analyse des besoins et prise de mesures d'approvisionnement proactives pour y répondre • Inclusion du contrôle de la qualité dans le processus d'approvisionnement • Prise de mesures correctrices en cas de non-conformité aux politiques, etc
Survol de la façon dont le ministère administre sa fonction d'approvisionnement	<ul style="list-style-type: none"> • Établissement et gestion d'un registre des activités pour le suivi des nouveaux besoins – système TEAM • Élaboration et application de normes et d'objectifs d'approvisionnement • Définition claire des rôles et des responsabilités s'inscrivant dans le processus, en fonction des objectifs établis • Planification des activités d'achat avec les clients • Désignation d'un agent d'approvisionnement expert pour cerner les besoins • Vérification par les agents d'approvisionnement afin que les processus d'acquisition respectent les politiques et les lignes directrices du Conseil du Trésor • Vérification du respect des pouvoirs établis et de la disponibilité des fonds • Établissement d'un calendrier des jalons du processus d'approvisionnement • Prestation de conseils et de mises à jour aux clients sur le processus d'approvisionnement • Gestion des rapports d'activité et de mise à jour sur l'avancement du processus d'approvisionnement • Vérification de la documentation correcte des mesures prises • Élaboration et mise à jour de modèles et de diagrammes de processus • Repérage et utilisation d'outils d'approvisionnement offerts par TPSGC et la GRC • Examen de contrôle de la qualité et vérification postérieure des documents et processus d'approvisionnement pour assurer la conformité aux politiques du gouvernement ainsi qu'aux normes et objectifs établis de la GRC • Application des mesures correctrices en place pour corriger les faiblesses et assurer la conformité • Gestion des contrats et des dossiers au moyen des rapports du système TEAM • Analyse des tendances en matière d'approvisionnement et conception d'outils efficaces • Élaboration d'un plan de formation pour les agents d'approvisionnement et encadrement continu pour approfondir leurs compétences • Mise en commun des leçons apprises

Ministère / Organisme :	
Éléments à traiter :	Commentaires du ministère :
<p>Progrès et nouvelles initiatives permettant des pratiques efficaces et efficaces en matière d'approvisionnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des besoins régionaux et nationaux pour déterminer les exigences futures et mettre en place des offres permanentes, des contrats ou des outils efficaces. Initiatives lancées dans cette optique : <ul style="list-style-type: none"> • Initiatives d'approvisionnement de 20 M\$ dans le domaine de la GI/TI qui consistent à élaborer et à mettre en place des contrats selon les besoins pour le recours à des experts-conseils en services techniques ou professionnels • Élaboration, avec les régions, d'un énoncé des besoins en vue de l'établissement d'une offre permanente nationale pour le matériel de reproduction propre à la GRC • Élaboration d'un modèle générique standard pour les documents d'approvisionnement • Suivi des mises à jour des politiques gouvernementales en matière d'approvisionnement • Supervision des activités d'achat dans les régions avec mise en commun des connaissances et des outils

Tableau 20 : Diversification des modes de prestation des services (DMPS)

Nom de l'initiative de DMPS	État	Date de mise en oeuvre	Personne-ressource
Service de cafétéria	En cours	Février 2004	Normande Morin (613) 991-4928

Tableau 21 : Initiative d'amélioration des services (IAS)

Nous continuons de préconiser l'amélioration continue et la prestation de services centrés sur le citoyen.

L'Initiative d'amélioration des services (IAS) a été intégrée au régime de gestion du rendement (basé sur le tableau de bord prospectif) qui a été adopté à l'appui du cadre stratégique de la GRC.

En 2003-2004, la GRC a entrepris une importante initiative pour mesurer la satisfaction de ses clients, partenaires, intervenants et employés. Un programme de sondage a été mis en œuvre afin de recueillir des données de base en vue de la planification des programmes et de la gestion du rendement dans l'ensemble de l'organisation.

Des bases de référence ont été établies afin d'évaluer la satisfaction des groupes suivants : les citoyens; les clients avec lesquels nous avons signé un contrat sur les

services de police (provinces, territoires, municipalités et Premières Nations); les autres organismes policiers (tant au pays qu'à l'étranger); les autres partenaires et intervenants fédéraux; les employés.

En 2004-2005, nous avons effectué une deuxième série de sondages. Nous en comparerons les résultats à ceux des sondages de base de 2003-2004 afin de déterminer où il y eu amélioration et où des initiatives s'imposent pour renforcer les services que la GRC fournit aux Canadiens.

Nota : Pour de plus amples renseignements sur l'IAS, voir la section II.

Renseignements supplémentaires

Tableau 22 : Initiatives horizontales

L'importance croissante accordée depuis quelques années aux initiatives horizontales et à leurs résultats fait écho à la volonté de plus en plus marquée des Canadiens et des parlementaires de comprendre et d'évaluer la contribution collective des ministères et organismes à l'atteinte de résultats.

Les initiatives horizontales sont des activités pour lesquelles des partenaires de deux organisations ou plus ont reçu un financement de programme et ont convenu officiellement (mémoires au Cabinet, présentations au Conseil du Trésor, ententes fédérales-provinciales) de collaborer à la réalisation de résultats conjoints.

Dans ses activités quotidiennes, la GRC participe, soit à titre d'organisme responsable ou à titre de partenaire, à toute une panoplie d'initiatives interterritoriales et interministérielles, ce qui lui permet d'optimiser ses capacités au moyen de partenariats et d'objectifs communs afin d'offrir aux Canadiens les meilleurs services qui soient.

Nous avons à cœur d'améliorer la qualité des renseignements sur notre rendement par rapport aux résultats des initiatives horizontales.

Dans notre *Rapport sur les plans et les priorités pour 2004-2005*, la GRC était désignée en tant qu'organisme responsable de plusieurs grandes initiatives horizontales, à savoir :

- Le Projet d'analyse des contrefaçons
- Le Renouveau du Centre d'information de la police canadienne
- Les Équipes intégrées de la police des frontières
- Les Équipes intégrées d'exécution de la *Loi sur l'immigration*
- Les Équipes intégrées de la police des marchés

Pour de plus amples renseignements à ces sujets, veuillez consulter la Base de données sur les résultats des initiatives horizontales du Secrétariat du Conseil du Trésor (www.tbs-sct.gc.ca/rma/eppi-ibdrp/hrdb-rhbd/profil_f.asp).

Tableau 23 : Politiques sur les voyages

Comparaison avec les Autorisations spéciales de voyager du SCT
La GRC respecte les Autorisations spéciales de voyager.
Fondement : s/o
Portée : s/o
Principales différences visant les dispositions de la politique : s/o
Principales répercussions financières des différences : s/o

Comparaison avec la Directive sur les voyages, les taux et les indemnités du SCT
La GRC respecte la Directive sur les voyages, les taux et les indemnités du SCT.
Fondement : s/o
Portée : s/o
Principales différences visant les dispositions de la politique : s/o
Principales répercussions financières des différences : s/o

Tableau 24 : Réservoirs de stockage de carburant

État des réservoirs de stockage de carburant sur les terres appartenant à la GRC

Rapport annuel du 30 avril 2005

Conformément aux exigences de la partie IV de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* et du *Règlement fédéral sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés sur le territoire domanial et sur les terres autochtones*, ce rapport fournit les renseignements prévus à l'annexe II du règlement susmentionné, en date du 31 décembre 2004.

Nombre de réservoirs de stockage hors sol :

Enregistrés auprès de la GRC : 22

Respectant les *Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage hors sol* : 15

Ne respectant pas les *Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage hors sol* : 7

Nombre de réservoirs de stockage souterrains :

Enregistrés auprès de la GRC : 39

Respectant les *Directives techniques fédérales sur les réservoirs de stockage souterrains* : 13



SECTION IV – AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT

Projets de grande envergure

Renouvellement du Centre d'information de la police canadienne (CIPC)

Le Centre d'information de la police canadienne (CIPC) est un système informatique intégré qui fournit des renseignements tactiques sur les crimes et leurs auteurs. Au Canada, il compte quelque 2 500 points d'accès, dans environ 1 285 services de police et organismes tant fédéraux que provinciaux, ainsi que dans 1 180 détachements et services spécialisés de la GRC. D'un océan à l'autre, le CIPC offre un accès partagé à plus de 60 000 agents d'application de la loi et permet l'échange de renseignements avec nos partenaires de la collectivité policière américaine grâce à l'interface avec le Système automatisé d'échange d'information policière entre le Canada et les États-Unis (ACUPIES).

Le Renouvellement du CIPC ou R-CIPC (130,1 M\$ au budget de 2001) visait à assurer la viabilité à long terme du système par le remplacement de sa technologie démodée. Il s'agissait de stabiliser et de sécuriser l'infrastructure technologique du système, d'ajouter des caractéristiques à l'application et d'élaborer une nouvelle fonctionnalité de communications, y compris des services de messagerie et de répertoire améliorés. Cet investissement essentiel dans l'infrastructure policière du Canada a renforcé la confiance du public en la capacité des forces de l'ordre à protéger les Canadiens et favorisera l'intégrité et la durabilité des renseignements et des systèmes dans les années à venir.

Le R-CIPC a pris fin en mars 2005, et toutes les activités à cet égard ont été transférées au Secteur du dirigeant principal de l'Information (DPI) de la GRC. On s'attend à terminer les dernières activités de développement en 2005 dans le cadre des initiatives de mise à niveau en continu entreprises par le Secteur du DPI. Des essais complets du système avec les partenaires de la GRC sont prévus pour avril 2006, et la mise en œuvre intégrale devrait avoir lieu à l'automne suivant.

Système d'incidents et de rapports de police (SIRP)

Le Système d'incidents et de rapports de police (SIRP) remplacera le système vieillissant qui sert présentement à la gestion des dossiers de la GRC sur les incidents. Guichet unique pour la saisie, le stockage et la consultation de données complètes sur les incidents, le SIRP facilitera la documentation, la gestion, l'interrogation et l'échange des renseignements contenus dans les dossiers de police. Grâce à sa capacité d'adaptation aux nouvelles technologies, il permettra également de suivre l'évolution des besoins des services de police.

Le SIRP a été installé dans plusieurs de nos divisions depuis 2004, et sa mise en œuvre se poursuit avec succès. Toutes les divisions en ont fait une priorité et ont fourni du soutien aux nouveaux utilisateurs afin que le tout se fasse le plus efficacement et le plus facilement possible. Au 30 juin 2005, 75 % des utilisateurs du SIRP avaient suivi la formation requise sur le système.

La GRC a offert l'accès au SIRP à des organismes partenaires de l'extérieur, qui utilisent l'application pour traiter et gérer leurs propres données sur les incidents. La mise en œuvre du SIRP devrait être terminée en décembre 2005, et l'achèvement du projet est prévu pour le 31 mars 2006.

Le SIRP est un élément clé de l'Initiative d'intégration de l'information de la justice (IIJ), qui vise à améliorer l'échange de renseignements et l'intégration des systèmes entre les partenaires de la justice pénale. Il constitue également une composante cruciale du Réseau canadien d'information pour la sécurité publique (RCISP), un réseau national de partenaires ayant pour mandat d'améliorer l'information électronique dans les collectivités de la justice pénale et de l'application de la loi.

Le Conseil du Trésor a approuvé 68 M\$ pour le projet du SIRP, dont 41,1 M\$ provenant du financement accordé pour la Sécurité publique et l'antiterrorisme (SPAT).

Autres sujets d'intérêt

Système national intégré d'information et de communication interorganismes (N-III) – anciennement l'Index national de justice pénale (INJP)

La GRC est responsable du Système national intégré d'information et de communication interorganismes (N-III), technologie nécessaire à l'INJP, qui permettra l'échange sécurisé de renseignements par voie électronique parmi les services de police et les organismes fédéraux de sécurité publique. Ce système comprend plusieurs outils.

Mentionnons d'abord l'Outil de recherche intégré (ORI), qui est maintenant terminé et qui fournira aux partenaires fédéraux de la GRC dans le domaine de la sécurité publique, tels que l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et le Centre des armes à feu Canada (CAFC), un guichet unique pour la consultation des données de la GRC sur les incidents et les casiers judiciaires, selon les privilèges d'accès établis.

Le Portail d'information pour les services de police (PISP) permet aux organismes policiers d'accéder à diverses bases de données policières aux fins d'interrogation, de rapport ou de forage de données, et ce, directement à partir de leur propre système de gestion de dossiers. Grâce à cet outil, la police peut échanger et consulter en toute sécurité des renseignements venant de divers organismes partout au pays.

Une interface entre l'ORI et le PIP est en cours d'élaboration et sera assujettie aux contrôles d'accès appropriés, afin de permettre l'échange de renseignements par voie électronique selon les besoins.

Identification en temps réel (ITR)

Le Projet d'identification en temps réel (ITR) consiste en une refonte des systèmes et des processus employés pour l'identification dactyloscopique, les habilitations sécuritaires civiles et la tenue des casiers judiciaires. Il transformera le processus papier actuel de manière à permettre l'identification « en temps réel » d'empreintes digitales transmises par voie électronique.

Les organismes de police soumettent des empreintes digitales à l'appui de la création de casiers judiciaires ou aux fins de recherche dans le répertoire des casiers judiciaires lors d'une enquête criminelle ou d'une habilitation sécuritaire civile. L'ITR accélérera ces procédures, facilitera l'échange de renseignements à l'échelle internationale et améliorera le suivi des

criminels en condensant les délais de traitement de sorte qu'ils ne se mesurent plus en semaines et en mois, mais en heures et en jours.

Le financement accordé au Projet d'ITR en vertu de la politique sur la sécurité nationale a été annoncé le 20 avril 2004, après quoi on a rédigé une charte de projet et mis sur pied un bureau de projet officiel sous l'égide des Services d'information et d'identité judiciaire des Services nationaux de police. En tant que chargé de projet, le dirigeant principal de l'Information (DPI) veille à la réalisation des améliorations technologiques associées à l'ITR. Le directeur du projet relève du DPI.

En décembre 2004, la GRC a reçu l'approbation préliminaire du projet, fondée sur une estimation indicative selon laquelle il faudrait 129,8 M\$ pour terminer la mise au point de l'ITR sur cinq ans. Les fonds devaient venir de plusieurs sources : 99,8 M\$ seraient tirés des fonds alloués pour l'application de la politique canadienne de sécurité nationale, et 30 M\$, des budgets internes de la GRC. L'approbation effective de projet pour la phase de l'ITR qui consiste à mettre en œuvre le Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) est attendue en septembre 2005.

Une demande de propositions pour la prestation du SAID a été diffusée en janvier 2005, avec une date de clôture en mars 2005. L'attribution du contrat devrait se faire d'ici l'automne de 2005. La mise en œuvre du SAID est prévue pour l'automne de 2006.

Secteurs organisationnels

Gestion générale et Contrôle (GG et C)

En 2004-2005, la gestion financière du secteur d'activité de la Police contractuelle était une priorité. Grâce à plusieurs réalisations clés à ce chapitre, la GRC sera mieux placée pour respecter ses obligations en la matière dans les années à venir.

La gestion générale de la Police contractuelle est assujettie à de strictes mesures de contrôle : toutes les dépenses sont suivies; les nouveaux projets font l'objet de vérifications de la faisabilité et de la nécessité; les gestionnaires doivent rendre compte de l'utilisation du budget de leur service; les plafonds établis pour les dépenses des partenaires contractants doivent être respectés.

L'attention rigoureuse que nous avons portée à la perception des recettes dans le cadre de notre processus de gestion financière a permis d'obtenir le paiement de plus de 99,98 % des 1,1 G\$ facturés en 2004-2005.

Le SCT, la GRC et le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile ont récemment signé une nouvelle entente de principe qui améliorera considérablement la capacité de la GRC à rendre compte des fonds consacrés à la Police contractuelle grâce à une meilleure évaluation et à une meilleure description des augmentations au chapitre des contrats.

La GRC continuera de faire preuve de diligence dans sa collaboration avec le SCT et le ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile afin de respecter ses obligations en matière de police contractuelle.

Plusieurs initiatives sont en cours afin d'intégrer l'ensemble des systèmes de gestion des biens. Par exemple, la mise en œuvre du SAP (système TEAM) comporte plusieurs modules qui intègrent les données sur les finances, le matériel, l'actif et les biens immobiliers. Nous pourrions également regrouper les renseignements financiers et autres grâce à plusieurs interfaces entre notre système de gestion des RH (PeopleSoft) et le système TEAM. Les données des centres de coût sont en voie d'uniformisation à l'échelle de l'organisation, ce qui permettra d'extraire l'information financière et non financière de manière cohérente et, partant, de prendre des décisions plus stratégiques.

Nous avons par ailleurs installé le module Biens immobiliers du SAP dans notre système TEAM; l'information sur les biens immobiliers peut donc être intégrée à tous nos autres renseignements sur les finances et le matériel. Comme la GRC est le premier organisme de l'initiative gouvernementale de partage de systèmes à utiliser ce module, elle établit ainsi la norme en matière d'échange de données avec tous les autres ministères qui ont le système SAP en intégrant l'information sur les biens immobiliers à des renseignements essentiels de nature comptable et financière.

Nous continuons la mise en œuvre de notre stratégie de développement durable, *Collectivités+ 2003*, en mettant l'accent sur trois aspects en particulier, soit la durabilité des collectivités, l'intendance des ressources et la responsabilité organisationnelle. Cette stratégie nous permettra de faire connaître aux parties intéressées les progrès réalisés en matière de développement durable en soulignant les effets positifs de nos programmes et activités sur la qualité de vie au Canada et à l'étranger. Le programme de gestion

environnementale progresse bien avec l'élaboration de diverses initiatives ayant trait notamment au changement climatique, à la conservation de l'eau, au traitement des eaux usées, à la lutte antiparasitaire intégrée, ainsi qu'à la gestion des sites contaminés et des réservoirs de stockage.

Vérification interne, évaluation, révision de la gestion et assurance de la qualité

La structure de gouvernance de la GRC repose en grande partie sur la prestation de services stratégiques et professionnels de qualité dans les domaines de la vérification interne, de l'évaluation des programmes et de la révision de la gestion. L'assurance de la qualité, l'élaboration et la mise en application de politiques, de normes, de méthodes, d'outils et de procédures ainsi que l'établissement de plans annuels et à long terme de vérification et d'évaluation fondées sur les risques appuient aussi les priorités du gouvernement et de la GRC.

Nous avons une fonction de vérification interne efficace dont le mandat est de fournir des assurances quant au bien-fondé des stratégies et des pratiques de gestion des risques, des cadres, des systèmes et des pratiques de contrôle de la gestion et de l'information utilisée dans le processus décisionnel et la reddition de compte. Dans son rapport, la Vérificatrice générale conclut que notre fonction de vérification interne satisfait aux normes internationales établies dans le domaine. Le rapport souligne l'appui solide de la haute direction pour cette fonction et fait état de la vaste expérience opérationnelle et des qualifications professionnelles du groupe de la vérification interne, de l'efficacité du processus d'assurance de la qualité et du plan de formation complet, qui font de cette fonction un exemple à suivre.

La haute direction de la GRC entend fermement renforcer la fonction d'évaluation dans l'ensemble de l'organisation afin de fournir des évaluations objectives et indépendantes quant à l'efficacité et à la pertinence de nos programmes et politiques. Nous avons également réalisé des progrès dans l'établissement d'un groupe indépendant d'évaluation stratégique au sein de la Sous-direction de la vérification et de l'évaluation. Le nouveau directeur du Service d'évaluation a dressé un plan d'activités qu'il a présenté au Comité de la vérification et de l'évaluation à l'été de 2004.

Nous avons un groupe professionnel qui veille à la mise en place de cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats, de même

Autres sujets d'intérêt

qu'à la planification et à l'exécution d'évaluations officielles. Notre groupe de l'évaluation conseillera les gestionnaires de programme sur l'élaboration de cadres de responsabilisation fondés sur les risques et la préparation de présentations au Conseil du Trésor en vue de la création ou du renouvellement de programmes.

De plus, un plan d'évaluation fondée sur les risques a été présenté au Comité de la vérification et de l'évaluation le 29 juin. Une copie de ce plan a été transmise au SCT, conformément à la politique en la matière.

Outre nos services de vérification et d'évaluation internes, nous avons mis en place un programme d'examen efficace axé sur les opérations afin d'assurer la mise en oeuvre de programmes et services responsables. Nous avons aussi mis à jour le programme et les outils d'assurance de la qualité et de révision de la gestion en y incorporant les principes de la gestion intégrée des risques et avons formé des groupes d'examen régionaux pour assurer l'efficacité des programmes.

Planification et politiques stratégiques

Pour l'établissement de son orientation et de ses priorités stratégiques, la GRC tient compte des priorités du gouvernement et du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile ainsi que de celles de la communauté de la sécurité et du renseignement. C'est dire qu'elle tient compte des priorités communes que sont la gestion des mesures d'urgence, la sécurité nationale, la sécurité des collectivités et les relations entre le Canada et les États-Unis, ainsi que de la manière la plus efficace de travailler avec les partenaires pour donner suite aux plans et aux priorités.

Dans sa démarche pour devenir une organisation guidée par une vision stratégique, la GRC a pris conscience de l'importance de contribuer de manière importante et efficace au processus d'établissement des politiques gouvernementales afin de prévoir les défis et d'intervenir de façon stratégique et utile plutôt que de manière réactive.

Nous avons commencé à examiner notre fonction de recherche en matière de politiques stratégiques afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources (humaines et financières), ainsi que pour concevoir et mettre en oeuvre un programme de recherche stratégique à l'appui de la vision et des priorités de la GRC et de ses partenaires. Pour renforcer encore

davantage nos capacités à cet égard, nous avons entrepris plusieurs autres initiatives :

- L'adoption d'une gestion décentralisée des politiques par laquelle le leadership est axé sur les programmes clés
- La reconnaissance du besoin d'élaborer une stratégie de recrutement et de maintien en poste pour le personnel affecté aux politiques, ainsi que des outils et des processus pour soutenir la promotion d'une culture stratégique à la GRC
- La prestation de cours de formation poussée, par exemple le cours Leading Policy à l'École de la fonction publique du Canada – à ce jour, plus de 70 cadres supérieurs ont amélioré leurs compétences en politique gouvernementale
- L'élaboration d'un programme pilote de développement du leadership pour les membres des régions – la Région de l'Atlantique a été la première à en bénéficier à la fin de 2004

Gestion et technologie de l'information (GI/TI)

Plusieurs facteurs importants continuent d'influer sur la collectivité de GI/TI :

- Le coût de la technologie – nombre de programmes de GI/TI sont intéressants, mais les fonds sont limités
- Le remplacement – étant donné le coût de la technologie, il est essentiel de maintenir le bon fonctionnement des systèmes et du matériel aussi longtemps que possible
- La recherche et le développement – l'évolution rapide de la technologie complique le travail des organismes d'application de la loi, qui doivent rester à jour
- La police internationale – il faut établir des partenariats et des relations, donc conjuguer la compatibilité et l'interopérabilité avec la protection des renseignements personnels

Pour progresser sur la voie de la répression criminelle intégrée et axée sur les renseignements, la GRC a besoin de systèmes et de technologies de l'information qui facilitent la cueillette et la gestion de l'information, la création de renseignements et les échanges coordonnés et coopératifs avec ses partenaires. Les outils opérationnels intégrés, comme le SIRP et l'ORI auquel nous collaborons, relie les bases de données entre elles, de sorte que l'information qui y est versée puisse être consultée à partir de plusieurs systèmes.

Membre influent de la collectivité judiciaire fédérale, la GRC a le devoir de veiller à ce que les systèmes de GI/TI actuels et futurs soient compatibles les uns avec les autres, qu'ils soient uniformes et qu'ils s'intègrent bien au système global de soutien de l'appareil de justice pénale. Nous souhaitons optimiser l'utilisation de systèmes compatibles par la collectivité canadienne d'application de la loi pour que l'information et les renseignements soient accessibles à tous ceux qui en ont besoin, au moment opportun.

La mise en commun des investissements en GI/TI profite à tous les partenaires qui y contribuent :

- Information et renseignements intégrés
- Interopérabilité et compatibilité avec les systèmes actuels et futurs, uniformité dans la terminologie et la présentation
- Gestion efficace et responsable des ressources
- Soutien accru à l'appareil de justice pénale en vue d'une coordination soutenue des efforts en matière de sécurité publique

Nous avons normalisé une méthodologie, applicable à tous les projets de GI/TI, qui prévoit la prise en compte des principes, des lois, des politiques et des risques associés à la protection des renseignements personnels, et ce, dès la phase initiale. Tout nouveau programme, service ou solution commerciale de GI/TI et toute amélioration à ceux qui existent déjà doivent, dans la mesure où ils soulèvent des risques pour la protection des renseignements personnels, être précédés d'une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP) qui sera régulièrement mise à jour. Toutes les EFVP sont aussi examinées par la Sous-direction de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, qui veille au respect des obligations fédérales en la matière et à l'application de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Nous avons par ailleurs lancé un projet de Renseignements organisationnels pour convertir en information utilisable les données conservées dans nos systèmes organisationnels. L'infrastructure technique est en place; nous avons fait l'acquisition d'un outil Web d'exploitation des données pour permettre la consultation, l'intégration et la présentation de l'information contenue dans nos systèmes organisationnels; nous élaborons maintenant une stratégie pour étendre l'utilisation de cet outil.

La GRC poursuit sa collaboration à l'initiative du Gouvernement en direct (GED). Elle participe activement au Portail de la Sécurité publique et à la lutte internationale contre le terrorisme en affichant clairement son numéro d'information sur la sécurité nationale et en contribuant des renseignements au portail dans le but d'aider les Canadiens à vivre en toute sécurité.

Nous nous engageons à privilégier Internet pour mettre à la disposition des Canadiens un service ou un programme qui peut être offert électroniquement, chaque fois que cela sert au mieux leurs intérêts. Nous avons ajouté à notre site Web des formules fréquemment demandées par le public, notamment le Consentement à la divulgation de renseignements sur les casiers judiciaires. Nous continuerons de suivre et d'analyser les besoins et les attentes des clients afin d'étendre nos activités au chapitre du GED et d'enrichir le menu des renseignements et services que nous offrons en direct.

Ressources humaines

L'évolution démographique et la hausse des attentes en matière de service continuent d'influer sur nos plans et nos priorités au chapitre des ressources humaines.

Le Programme des ressources humaines de la GRC est en voie de restructuration pour composer avec ces réalités et assurer un soutien efficace aux opérations. Plusieurs initiatives sont en cours ou prévues, notamment les suivantes :

- Réviser toutes les normes de formation ainsi que le Programme des cadets de Regina
- Poursuivre l'examen des services de santé offerts aux membres réguliers par l'intermédiaire du groupe de travail chargé du Renouvellement des Services de santé
- Élaborer un cadre de mesure de la responsabilisation pour assurer la reddition de comptes par les gestionnaires et gérer le rendement des programmes
- Mettre sur pied des groupes de travail qui se pencheront sur notre processus de recrutement et qui élaboreront une stratégie applicable aux effectifs
- Élaborer un cadre de planification des ressources humaines pour le milieu de la GI/TI, afin de cerner les enjeux et de définir des stratégies à court et à

Autres sujets d'intérêt

long terme, histoire de combler les écarts relevés dans plusieurs secteurs clés; poursuivre l'analyse de données qui est en cours maintenant que l'analyse de l'environnement est terminée

- Élaborer un plan annuel d'apprentissage organisationnel, afin de mieux coordonner, planifier et gérer les investissements en apprentissage compte tenu des priorités opérationnelles
- Réviser la politique d'apprentissage organisationnel pour mieux tirer profit des occasions d'apprentissage individuel et répondre aux besoins de l'organisation

Nous nous sommes penchés sur plusieurs questions touchant les ressources humaines en 2004-2005 afin d'améliorer nos capacités de gestion à cet égard.

Hausse de salaire des membres de la GRC –

Le Conseil de la solde de la GRC recommande systématiquement que la GRC se situe dans la moyenne des trois services de police référentiels offrant la meilleure rémunération globale. En 2004, nous avons fait une présentation en ce sens aux ministres du Conseil du Trésor. Dans une lettre de décision datée du 13 décembre 2004, les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé une hausse de salaire de 2,5 % et la modification des dispositions concernant les congés.

Recrutement de cadets – La GRC demeure résolue à respecter ses obligations contractuelles, y compris son engagement à répondre aux besoins en recrutement dans le secteur de la Police contractuelle. Pour combler nos besoins opérationnels, nous devons faire du recrutement une priorité. Nous nous employons donc à améliorer notre processus de recrutement en fonction des prévisions démographiques afin qu'il soit efficace et qu'il attire des candidats compétents de manière proactive. Nous cherchons également à accroître la capacité de formation de la Division Dépôt de 38 à 46 troupes par année. Afin d'atteindre nos objectifs, nous avons entrepris une initiative de renouvellement du programme de recrutement qui vise à améliorer le processus actuel de manière à attirer et à maintenir en poste un nombre suffisant de personnes compétentes aux antécédents variés, ce qui permettra de répondre aux besoins actuels et futurs de l'organisation. Cette initiative mettra aussi la GRC en position favorable pour l'avenir en misant sur la technologie pour créer un modèle de recrutement actif qui renforcera notre capacité d'attirer et de maintenir en poste de bons candidats.

Bilinguisme – De façon générale, la capacité du personnel occupant des postes bilingues à servir le public dans les deux langues officielles est passée de 81 % à 87 % ces dernières années, ce qui représente une amélioration de 6 %. Nous avons toutefois eu de la difficulté à inscrire des fonctionnaires du groupe EX aux écoles de langue de la Commission de la fonction publique, situation exacerbée par le très long délai d'acceptation. En mars 2005, 60 des 76 employés du groupe EX visés par les exigences de la politique CBC, soit 79 %, avaient atteint le niveau de bilinguisme requis, c'est-à-dire :

- 85 % des officiers (membres réguliers), soit 28 sur 33
- 83 % des membres civils, soit 15 sur 18
- 68 % des employés de la fonction publique, soit 17 sur 25

Harcèlement – En 2004-2005, l'organisation a reçu 28 plaintes de harcèlement de la part d'employés de la fonction publique, comparativement à 38 l'année précédente. Cette diminution reflète l'engagement permanent de la GRC en matière de prévention, selon lequel tous les employés doivent suivre une formation de sensibilisation au harcèlement. Une nouvelle politique sur le harcèlement visant tous les employés de la GRC, en vigueur depuis le 31 janvier 2005, simplifie le processus, responsabilise davantage le décideur et prévoit une application élargie. Elle met également l'accent sur la prévention, l'intervention précoce et le règlement rapide des situations de harcèlement.

Faire place au changement – La GRC appuie sans réserve les objectifs établis dans le cadre de l'initiative Faire place au changement et travaille avec diligence à améliorer ses statistiques. L'expérience et l'ancienneté constituent des facteurs inévitables de l'avancement aux grades d'officier (inspecteur et grades supérieurs) et aux postes de direction (surintendant principal et grades supérieurs). Bien que 34 % de tous les membres réguliers aient plus de 20 ans de service à leur actif, cette proportion baisse à 15,2 % dans le cas des membres autochtones et à 6,6 % chez ceux qui appartiennent à une minorité visible. Quand on regarde du côté des membres subalternes d'origine autochtone ou appartenant à une minorité visible, on constate que leur avancement suit le même rythme que celui du groupe majoritaire.

Équité en matière d'emploi – La GRC travaille activement à remplir ses obligations au regard de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Un comité directeur de cadres supérieurs dirige le Programme d'équité en matière d'emploi. Tous les cadres de la GRC ont un accord de rendement où la gestion des ressources humaines figure comme principale priorité permanente, et l'équité en matière d'emploi constitue un élément clé de la gestion des ressources humaines. Nous préparons maintenant l'étape III du projet de mise en œuvre de l'équité en matière d'emploi, soit l'Examen des systèmes d'emploi, qui requiert une évaluation approfondie de tous les systèmes, politiques et pratiques d'emploi actuels, tant officiels qu'informels. L'évaluation portera aussi sur les attitudes et les comportements. Au cours des étapes ultérieures menant à l'établissement d'un plan d'équité en matière d'emploi, nous définirons les mesures à mettre en application pour assurer une représentation adéquate des groupes désignés.

Boîte à outils de l'enquêteur – Sans équivalent dans la collectivité d'application de la loi, la Boîte à outils de l'enquêteur, outil de gestion des connaissances, a été élaborée à l'intention du personnel opérationnel. Se présentant sous la forme d'un coffre à outils, l'application s'ouvre sur un plateau rempli d'outils d'enquête classés selon les étapes clés qui jalonnent une enquête criminelle. Le policier a ainsi accès rapidement à des outils de travail et d'apprentissage pour l'aider dans son travail quotidien. Chaque domaine offre un accès rapide à des outils de travail, à des listes de vérification, à des politiques, à la jurisprudence, à des références et à diverses ressources de cyberapprentissage et de cybertravail.

Nous concevons déjà une autre boîte à outils, sur la planification et la gestion du rendement, afin de soutenir la mise en œuvre de la gestion du rendement dans les détachements. Nous regrouperons aussi bientôt dans une telle boîte à outils les lignes directrices de l'organisation, afin d'aider les membres et les employés des unités divisionnaires à suivre un protocole uniforme et normalisé qui reflète nos valeurs et notre code de déontologie. Une politique sur les conflits d'intérêts relatifs aux emplois secondaires et sur la déclaration des actifs est en cours de rédaction et devrait être prête au début de 2005; les stratégies de communication et de formation connexes sont aussi en cours d'élaboration.

Planification stratégique et gestion du rendement à la GRC

Notre cycle de planification stratégique

La planification stratégique est essentielle au bon fonctionnement de toute organisation. Elle guide la prise de décisions, facilite l'utilisation efficace des ressources et nous permet d'obtenir une rétroaction cruciale. Notre cycle de planification est basé sur une approche intégrée continue, et profite des activités stratégiques conçues pour améliorer et soutenir la prise de décision éclairée.

Notre cycle de planification est ponctué de trois examens principaux :

Premier examen (fin du printemps) :

- Bilan des tendances et des enjeux révélés par l'analyse de l'environnement et par les opérations
- Bilan des tendances nationales et internationales qui pourraient avoir une incidence sur les opérations
- Bilan des données tirées des sondages annuels, conçus pour mesurer les perceptions et les niveaux de satisfaction des citoyens, des services de police partenaires, des clients, des intéressés et des employés à l'égard de nos plans, priorités, programmes et services

Cet examen produit soit une confirmation, soit un rajustement de nos priorités afin qu'elles reflètent mieux les besoins des Canadiens dans un horizon de trois à cinq ans. Au terme de cet examen, deux documents sont diffusés. D'abord l'Énoncé directionnel du Commissaire permet à tous les niveaux de la GRC de mieux orienter leurs responsabilités respectives à l'égard des Canadiens et de réfléchir aux plans qui nous permettraient de fournir nos services.

Vient ensuite l'Aperçu stratégique du sous-commissaire à la Police opérationnelle qui est transmis aux secteurs d'activité et de services pour les aider à déterminer ce qu'ils exigent des fournisseurs de services au premier niveau. Parallèlement, les régions et les divisions transmettent des documents prospectifs à leurs clients, partenaires et parties intéressées.

Autres sujets d'intérêt

Deuxième examen (automne) :

- Vérification semestrielle des progrès accomplis au regard des priorités stratégiques, des engagements et des objectifs
- Rajustements au besoin pour garantir des résultats et en donner pour leur argent aux Canadiens
- Détermination des orientations et des activités prioritaires des secteurs d'activité pour le prochain exercice financier
- Début du processus de planification aux Opérations

Au terme de ce deuxième examen, les services administratifs établissent leurs plans d'activité – le décalage permet d'arrimer les plans administratifs aux priorités et aux besoins des Opérations.

troisième examen (fin de l'hiver) :

- révision des plans des secteurs d'activité et des secteurs administratifs pour vérifier qu'ils soutiennent bien les priorités opérationnelles;
- détermination des besoins financiers pour soutenir les objectifs stratégiques.

Bien que chacun de ces trois examens ait sa raison d'être propre, ils offrent tous l'occasion d'un regard rétrospectif et d'un regard prospectif, ce qui nous permet de voir si nous sommes dans la bonne voie ou si des ajustements sont nécessaires. Pour soutenir les besoins plus pressants de la prise de décisions éclairées, un cycle bimestriel de rapports sur le rendement a été mis en place qui permet de suivre l'évolution des initiatives en cours et des résultats désirés.

Plans d'activités nationaux

On a formé un comité directeur des cadres supérieurs à la Direction générale afin d'assurer le leadership et la direction nécessaires à la planification robuste des activités à la GRC.

Plans d'activité des divisions

Les plans d'activité des divisions, comme ceux de la Direction générale, sont essentiels. Ils reflètent non seulement une compréhension claire des priorités stratégiques nationales intégrées aux activités divisionnaires, mais aussi une compréhension globale des priorités et des enjeux locaux.

Analyse de l'environnement

Chaque année, la GRC effectue une analyse de l'environnement afin de cerner les grandes tendances nationales et mondiales. Nos efforts portent sur sept domaines clés : données démographiques; société; économie, politique et gouvernance; sciences et technologie; environnement; police et sécurité — qui font ressortir les nouvelles tendances et actualisent les questions soulevées dans les versions antérieures.

L'analyse de l'environnement de 2004 se trouve à l'adresse suivante :

www.rcmp.ca/enviro/2004/index_e.htm

Sondages de base

Des sondages de base sont effectués tous les ans afin d'obtenir une opinion générale sur notre rendement. Les questions sont axées essentiellement sur la satisfaction générale dans des domaines tels que : le rôle de la GRC afin d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités, la qualité de ses services, son professionnalisme, son degré de sensibilisation aux besoins variés, son engagement au sein des collectivités, sa visibilité, la valeur de ses partenariats et la communication. Divers publics ont été ciblés : les clients/citoyens du Canada, les clients de la Police contractuelle, les services de police partenaires, les employés et les parties intéressées.

Nous avons procédé aux sondages suivants au printemps de 2004 :

- La perception qu'ont les Canadiens des services policiers de la GRC – nous avons sondé des Canadiens de chaque province
- Des clients de la Police contractuelle – nous avons sondé tous les procureurs généraux, les maires, les dirigeants des provinces et des collectivités où la GRC assure les services de police
- Les services de police partenaires au Canada – nous avons sondé les chefs de tous les services de police du Canada
- Les services de police partenaires à l'échelle internationale – nous avons sondé les chefs des services de police étrangers avec lesquels nous avons un partenariat
- Les parties intéressées – nous avons sondé les organismes non policiers sur lesquels notre travail a une incidence et ceux qui ont une relation d'affaire avec nous (soit les SMA et dirigeants de

niveau équivalent au SMA des ministères et organismes fédéraux, ainsi que les représentants régionaux des organisations gouvernementales aux niveaux fédéral, provincial et territorial et des organisations non gouvernementales [ONG])

Les résultats des sondages sont transmis aux planificateurs à titre de matériel de référence pour la préparation des plans et des priorités.

Il est possible de dégager des messages communs des résultats des divers sondages. La contribution de la GRC à la sécurité des foyers, des collectivités et du pays est perçue comme importante. Notre organisation est perçue comme professionnelle, l'intégrité et l'honnêteté y étant valorisées. Toutefois, la communication pourrait être améliorée en ce qui concerne la nature de nos activités et leur raison d'être.

Pour de plus amples renseignements sur nos sondages, consulter le site :

www.rcmp-grc.gc.ca/surveys/index-main_f.htm

La consultation et l'engagement

Conformément au désir du gouvernement d'engager davantage les partenaires dans les plans et les priorités, nous adopterons une stratégie nationale de consultation et d'engagement. Cette stratégie nous permettra de tenir compte des intérêts et des besoins de nos partenaires dans nos plans et nos priorités autant qu'elle guidera nos efforts collectifs à la recherche des avantages à tirer de la prestation de services communs.

À mesure qu'évoluera notre stratégie de consultation et d'engagement, cette pratique sera intégrée à nos maximes organisationnelles.

Améliorations à notre procédé de planification stratégique

Dans le but de moderniser nos pratiques opérationnelles et de mieux rendre compte de notre planification et de notre rendement, nous avons mis en oeuvre plusieurs initiatives. En voici quelques-unes :

- La détermination des mesures obligatoires et des mesures essentielles qui nous permettront de réaliser nos priorités stratégiques
- La production du gabarit d'un plan d'activité normalisé que remplissent dorénavant tous les secteurs opérationnels et administratifs dans leur cycle de planification

- La mise en oeuvre de gabarits de rapports normalisés et d'un cycle de rapports défini qui coïncide avec les dates jalons de la planification et des biens financiers livrables
- La restructuration des accords de gestion du rendement des cadres supérieurs, davantage orientés vers les résultats et détaillant des attentes de rendement précises
- La formation de groupes de travail horizontaux sur les priorités stratégiques, chargés de poursuivre les buts et objectifs en lien avec nos priorités stratégiques
- Des sondages réguliers qui permettent de mieux évaluer les perceptions de divers groupes d'intéressés, afin de mettre au jour des écarts de rendement

Bien que nos efforts se poursuivent, nous sommes déjà mieux en mesure de déterminer si nous obtenons les résultats désirés.

En faisant le bilan du rendement passé et en mettant au jour les possibilités d'amélioration, nous apportons les ajustements voulus afin de mieux nous concentrer sur les domaines de haute priorité – et ceux qui requièrent davantage d'attention.

Notre système de gestion du rendement

La GRC a adopté le tableau de bord prospectif comme outil pour favoriser une planification des activités axée sur la stratégie et la gestion du rendement. Il nous permet de gérer et de mesurer notre rendement par rapport à nos priorités et nos objectifs stratégiques. De plus, il facilite la planification proactive, qui est essentielle à l'éclaircissement des objectifs et des mesures ainsi qu'à la détermination des secteurs où les ressources pourraient être utilisées plus efficacement en vue d'améliorer la prestation des programmes et des services de la GRC.

Comme le TBP est compatible avec plusieurs autres processus de gestion du rendement, il a de nombreux points en commun avec d'autres plans et priorités clés du gouvernement, notamment « Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes », la fonction moderne de contrôleur et l'Initiative d'amélioration des services.

Un régime de gestion du rendement nous guide essentiellement dans l'évaluation des ressources incorporelles critiques, notamment en ce qui a trait

Autres sujets d'intérêt

au personnel, aux données et à l'environnement, aidant les équipes de gestion à déterminer les facteurs qui favoriseront le succès ou l'atteinte des objectifs. Il nous permet également de décrire le travail de la GRC et de le justifier ainsi que de faire reconnaître notre rôle dans la sécurité des foyers et des collectivités au Canada.

Un tel régime offre aussi plusieurs autres avantages : responsabilisation et harmonisation gestionnelles relativement à l'atteinte des objectifs de rendement; communication des priorités stratégiques à l'échelle organisationnelle; clarté et transparence de l'attribution des ressources; déclaration systématique des résultats. Une fois les activités et les objectifs harmonisés, les ressources sont utilisées de façon optimale.

Le but stratégique que nous visons est la sécurité des foyers et des collectivités, ce qui est conforme aux objectifs généraux en matière de sécurité publique.

Pour expliquer la façon dont le tableau de bord prospectif est utilisé à la GRC, voici une carte de stratégie qui illustre l'orientation à prendre pour obtenir ce résultat.

Ces deux dernières années, les rapports de rendement à l'intention de l'État-major supérieur (EMS) ont été produits suivant un calendrier rigoureux et exigeant, de manière à rapidement ancrer dans notre organisation une culture de gestion du rendement. L'utilisation du tableau de bord prospectif fait dorénavant partie intégrante de nos pratiques organisationnelles quotidiennes et contribue à l'avancement de nos priorités stratégiques.

Pour de plus amples renseignements concernant le tableau de bord prospectif, consultez le site suivant :

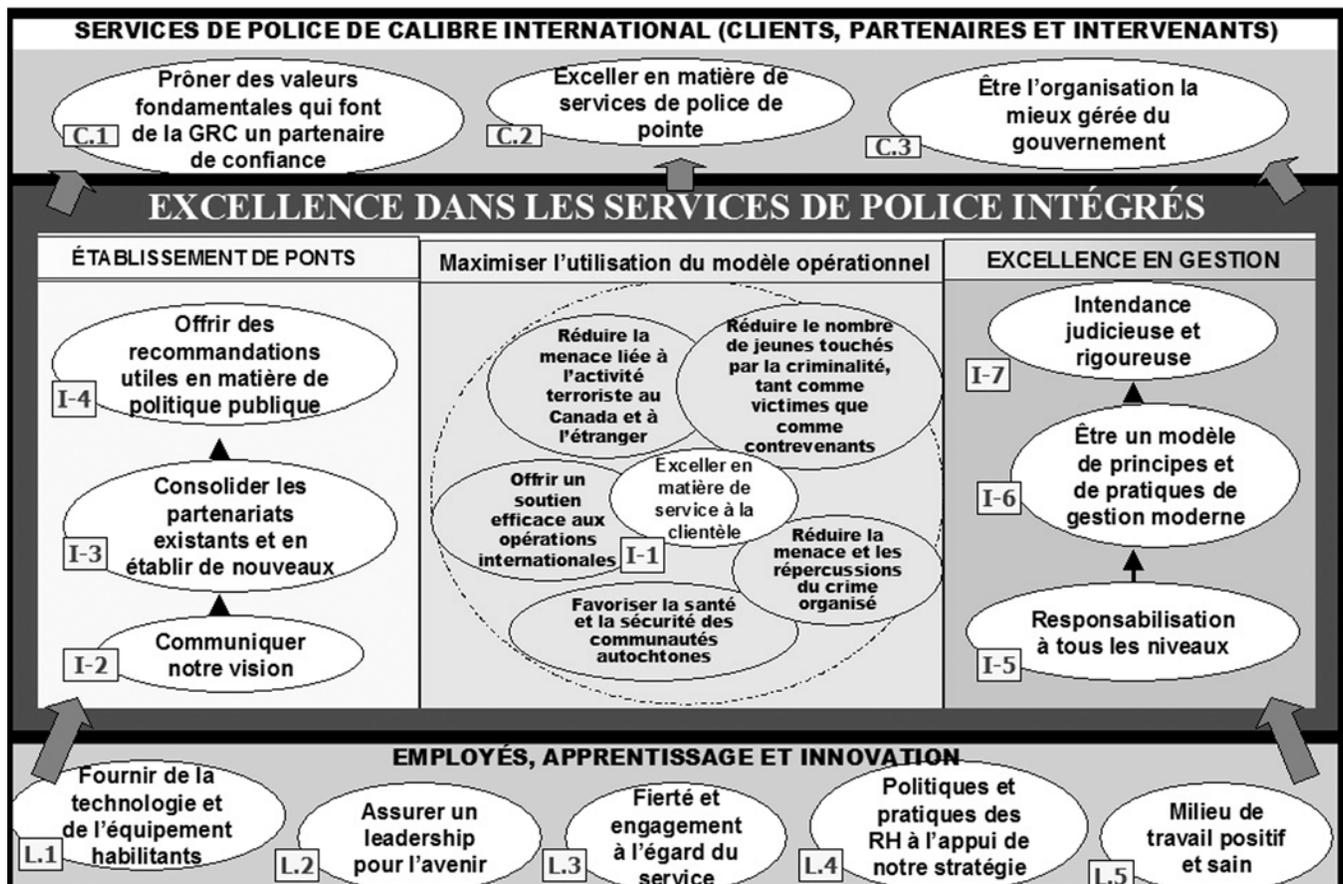
www.bscol.com

Pour de plus amples renseignements concernant la gestion du rendement à la GRC, consultez le site suivant :

www.grc-rcmp.gc.ca

Carte stratégique de l'EMS

Sécurité des foyers et des collectivités



La transition à notre Structure des activités de programme

Afin de moderniser la gestion des dépenses du gouvernement, le Conseil du Trésor a adopté la Politique sur la structure de gestion, des ressources et des résultats. Cette politique vise à fournir une approche pangouvernementale pour la planification et la gestion des dépenses de façon à permettre de produire des rapports sur l'appariement des ressources et des résultats en vue de la présentation de l'information financière et non-financière au Parlement.

En décembre 2003, le SCT a lancé l'architecture des activités de programme (AAP) ministérielle, qui vise à décrire la façon dont un ministère gère et harmonise ses ressources de programme jusqu'à l'atteinte des résultats stratégiques. L'architecture des activités de programme fournit un cadre de rapport sur le rendement et les dépenses du ministère relativement à toutes les activités de programme approuvées et remplace la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR), qui était organisée par secteur d'activité et secteur de service et que l'on jugeait désuète et en désharmonie avec les résultats stratégiques.

Le passage à la nouvelle architecture des activités de programme (AAP) pour la présentation des dépenses permettra aux ministères de mieux rendre compte de ce qu'ils font et de la façon dont les ressources contribuent à la réalisation des priorités stratégiques et à l'atteinte des résultats.

À partir de l'exercice 2005-2006, l'architecture des activités de programme sera la structure approuvée pour la présentation de renseignements ministériels au long du cycle de planification du gouvernement, y compris le Budget principal des dépenses et la mise à jour annuelle des niveaux de référence, ainsi que les rapports du parlement dont le Rapport ministériel sur le rendement et le Rapport sur les plans et les priorités.

Nos premiers efforts en vue de la mise en oeuvre de l'AAP ont nécessité l'harmonisation de l'information financière et non-financière traditionnellement présentée par secteur d'activité afin de la présenter dans le contexte de nos priorités, activités et résultats stratégiques, de nos activités de programme, de nous sous-activités et de nous sous-sous-activités.

De plus, la transition à l'AAP représente un pas vers la gestion nationale de programme à la GRC. Contrairement au SPRR, les ressources de l'AAP sont harmonisées sous des gestionnaires nationaux de programme ou fonctionnels. L'AAP représente un

inventaire complet des programmes ministériels, mais il est important de noter que l'AAP n'est pas une structure organisationnelle et qu'elle ne représente pas de relations de rapport ou de responsabilisation. Il s'agit d'un inventaire des activités nationales qui soutiennent nos résultats stratégiques.

Avant le 1^{er} avril 2005, nous avions une structure établie en fonction de cinq secteurs d'activité, qui relevaient de nos cinq priorités stratégiques – Crime organisé, Services de police internationaux, Terrorisme, Communautés autochtones et Jeunesse – qui centraient les efforts opérationnels et organisationnels sur notre objectif stratégique d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités de tous les Canadiens.

Les cinq secteurs d'activité dont le mandat est d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités étaient les suivants :

- Police fédérale (y compris le Maintien de la paix)
- Services de police de protection
- Police contractuelle
- Services nationaux de police
- Structure organisationnelle

Notre nouvelle AAP prévoit huit activités de programme sous nos cinq priorités stratégiques – Crime organisé, Services de police internationaux, Terrorisme, Communautés autochtones et Jeunesse – trois résultats stratégiques – Services de police fédéraux de qualité, Police contractuelle de qualité, Services de soutien de qualité – et notre objectif stratégique d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités de tous les Canadiens.

Les huit activités de programme dont le mandat est d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités sont les suivantes :

- Opérations fédérales et internationales
- Services de police de protection
- Services de police communautaires, contractuels et autochtones
- Opérations relatives aux renseignements criminels
- Opérations relatives à la police technique
- Soutien des services de police
- Services nationaux de police
- Infrastructure organisationnelle

Ces activités de programme comportent 52 sous-activités.

Architecture des activités de programme

SÉCURITÉ DES FOYERS ET DES COLLECTIVITÉS

Ministère ou organisme
Gendarmerie royale du Canada

Activités de programme	1 Opérations fédérales et internationales	2 Services de police de protection	3 Services de police communautaires, contractuelle et autochtones	4 Opérations relatives aux renseignements criminels organisés	5 Opérations relatives à la police technique	6 Services de soutien aux services de police	7 Services nationaux de police	8 Structure organisationnelle
<p>RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de police fédéraux de qualité – Assurer la sécurité des Canadiens et de leurs institutions à l'échelle nationale et internationale ainsi que celle des personnes jouissant d'une protection internationale et des autres dignitaires étrangers au moyen de la prévention, de la détection, des enquêtes, de l'exécution des lois contre les activités criminelles et d'autres activités criminelles axées sur le renseignement.</p> <p>Résultats clés : Incidence réduite du crime organisé, du terrorisme, du terrorisme domestique et de la sécurité.</p>	<p>RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de police contractuels de qualité – des collectivités canadiennes plus saines et plus sûres grâce aux résultats clés de la prévention criminelle, de l'éducation, de l'exécution de la loi et des enquêtes.</p> <p>Résultats clés : Des services et des programmes de police de plus haute qualité, un nombre réduit de jeunes sentimentés à des crimes et des collectivités autochtones plus sûres et plus saines.</p>	<p>RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de police fédéraux de qualité – Assurer la sécurité des Canadiens et de leurs institutions à l'échelle nationale et internationale ainsi que celle des personnes jouissant d'une protection internationale et des autres dignitaires étrangers au moyen de la prévention, de la détection, des enquêtes, de l'exécution des lois contre les activités criminelles et d'autres activités criminelles axées sur le renseignement.</p> <p>Résultats clés : Incidence réduite du crime organisé, du terrorisme, du terrorisme domestique et de la sécurité.</p>	<p>RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de police contractuels de qualité – des collectivités canadiennes plus saines et plus sûres grâce aux résultats clés de la prévention criminelle, de l'éducation, de l'exécution de la loi et des enquêtes.</p> <p>Résultats clés : Des services et des programmes de police de plus haute qualité, un nombre réduit de jeunes sentimentés à des crimes et des collectivités autochtones plus sûres et plus saines.</p>	<p>RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de soutien à la qualité des services de police – Soutien aux enquêtes des services de police et des organismes d'application de la loi canadiens à l'aide de renseignements critiques, de matériel, d'outils, de systèmes, de la technologie et de l'éducation afin d'optimiser la prestation de services et de programmes de police axés sur le renseignement.</p> <p>Résultats clés : Technologie de pointe en matière de services de police et de sécurité, évaluations complètes des renseignements et des menaces en temps réel, efficacité et efficience accrues des services de police, outils scientifiques de haute qualité disponibles en temps opportun, techniques et technologie de gestion de l'information, possibilités d'apprentissage et de formation et soutien à l'apprentissage et à la formation de haute qualité.</p>	<p>RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de police fédéraux de qualité – Assurer la sécurité des Canadiens et de leurs institutions à l'échelle nationale et internationale ainsi que celle des personnes jouissant d'une protection internationale et des autres dignitaires étrangers au moyen de la prévention, de la détection, des enquêtes, de l'exécution des lois contre les activités criminelles et d'autres activités criminelles axées sur le renseignement.</p> <p>Résultats clés : Incidence réduite du crime organisé, du terrorisme, du terrorisme domestique et de la sécurité.</p>	<p>RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de police fédéraux de qualité – Assurer la sécurité des Canadiens et de leurs institutions à l'échelle nationale et internationale ainsi que celle des personnes jouissant d'une protection internationale et des autres dignitaires étrangers au moyen de la prévention, de la détection, des enquêtes, de l'exécution des lois contre les activités criminelles et d'autres activités criminelles axées sur le renseignement.</p> <p>Résultats clés : Incidence réduite du crime organisé, du terrorisme, du terrorisme domestique et de la sécurité.</p>	<p>RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de police fédéraux de qualité – Assurer la sécurité des Canadiens et de leurs institutions à l'échelle nationale et internationale ainsi que celle des personnes jouissant d'une protection internationale et des autres dignitaires étrangers au moyen de la prévention, de la détection, des enquêtes, de l'exécution des lois contre les activités criminelles et d'autres activités criminelles axées sur le renseignement.</p> <p>Résultats clés : Incidence réduite du crime organisé, du terrorisme, du terrorisme domestique et de la sécurité.</p>	<p>RÉSULTATS STRATÉGIQUES – Services de police fédéraux de qualité – Assurer la sécurité des Canadiens et de leurs institutions à l'échelle nationale et internationale ainsi que celle des personnes jouissant d'une protection internationale et des autres dignitaires étrangers au moyen de la prévention, de la détection, des enquêtes, de l'exécution des lois contre les activités criminelles et d'autres activités criminelles axées sur le renseignement.</p> <p>Résultats clés : Incidence réduite du crime organisé, du terrorisme, du terrorisme domestique et de la sécurité.</p>
<p>1.1 Criminalité financière</p> <p>1.2 Drogues et crime organisé</p> <p>1.3 Intégrité des frontières</p> <p>1.4 Services de police internationaux</p> <p>1.5 Opérations relatives à la sécurité nationale</p> <p>1.6 Initiatives spéciales</p> <p>1.7 Soutien des activités de programme</p>	<p>2.1 Missions de protection</p> <p>2.2 Événements majeurs</p> <p>2.3 Initiatives spéciales</p> <p>2.4 Soutien des activités de programme</p>	<p>3.1 Services de police provinciaux et territoriaux (SP)</p> <p>3.2 Services de police municipaux (SP)</p> <p>3.3 Services de police autochtones (SP)</p> <p>3.4 Ententes relatives à la police des aéroports</p> <p>3.5 Direction des services de police communautaires, contractuelle et autochtones</p> <p>3.6 Initiatives spéciales</p> <p>3.7 Soutien des activités de programme</p>	<p>4.1 Renseignements sur le crime organisé</p> <p>4.2 Analyse criminelle</p> <p>4.3 Renseignement pour la sécurité nationale</p> <p>4.4 Initiatives spéciales</p> <p>4.5 Soutien des activités de programme</p>	<p>5.1 Services de l'air</p> <p>5.2 Science du comportement</p> <p>5.3 Technologie de protection</p> <p>5.4 Enquêtes techniques</p> <p>5.5 Sécurité technique</p> <p>5.6 Criminalité technologique</p> <p>5.7 Sécurité ministérielle</p> <p>5.8 Initiatives spéciales</p> <p>5.9 Soutien des activités de programme</p>	<p>6.1 Centre national des opérations</p> <p>6.2 Systèmes de données sur les opérations des services de police</p> <p>6.3 Soutien opérationnel intégré</p> <p>6.4 Programmes particuliers à la Gendarmerie</p> <p>6.5 Initiatives spéciales</p> <p>6.6 Soutien des activités de programme</p>	<p>7.1 Services des laboratoires judiciaires</p> <p>7.2 Services d'information et d'intérêts judiciaires</p> <p>7.3 Collège canadien de police</p> <p>7.4 Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants</p> <p>7.5 SCRC</p> <p>7.6 Initiatives spéciales</p> <p>7.7 Soutien des activités de programme</p>	<p>8.1 Services organisationnels et d'équipe-magaz</p> <p>8.2 Gestion générale et Contrôle</p> <p>8.3 DPRI</p> <p>8.4 Orientation stratégique</p> <p>8.5 DPI</p> <p>8.6 Initiatives spéciales</p> <p>8.7 Soutien des activités de programme</p>	
<p>PRIORETÉS STRATÉGIQUES</p> <p>Crime organisé</p> <p>Terrorisme</p> <p>Communautés autochtones</p> <p>Jeunesse</p> <p>Services de police internationaux</p>								

Comment l'AAP soutient le cadre stratégique

Sous l'AAP, il y a trois résultats stratégiques qui soutiennent nos cinq priorités stratégiques et notre objectif stratégique général d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités de tous les Canadiens.

Le premier résultat stratégique est les **Services de police fédéraux de qualité**, dont la définition est la suivante :

- Assurer la sécurité et la protection des Canadiens et de leurs institutions à l'échelle nationale et internationale ainsi que celle des personnes jouissant d'une protection internationale et des autres dignitaires étrangers, et ce par des mesures de prévention, de détection, d'enquête et d'application de la loi basées sur le renseignement, prises contre les terroristes, les organisations criminelles et toute autre activité criminelle

Résultats escomptés :

- Réduction de la menace du crime organisé
- Réduction de la menace terroriste
- Protection et sécurité de la société

Les résultats des services de police fédéraux de qualité sont directement soutenus par deux activités de programme – Opérations fédérales et internationales et Services de police de protection.

Les Opérations fédérales et internationales offrent des services de police, d'application de la loi, d'enquête et de protection au gouvernement fédéral, à ses ministères et organismes et à la population canadienne.

Les Services de police de protection dirigent la planification, la mise en œuvre, l'administration et le suivi du programme national, qui comprend la protection des dignitaires, la sécurité des événements majeurs et des initiatives spéciales, dont les sommets internationaux dirigés par le premier ministre.

Le deuxième résultat stratégique est la **Police contractuelle de qualité**, dont la définition est la suivante :

- Des collectivités plus sûres et en meilleure santé, et ce par des mesures de prévention de la criminalité, d'éducation, d'application de la loi et d'enquête

Résultats escomptés :

- Des programmes et des services de police de la plus haute qualité
- Réduction du nombre de jeunes touchés par la criminalité, comme victimes et comme contrevenants
- Des communautés autochtones plus sûres et en meilleure santé

La Police contractuelle de qualité est soutenue directement par une seule activité de programme – Services de police communautaires, contractuels et autochtones.

Les Services de police communautaires, contractuels et autochtones contribuent à la sécurité des foyers et des collectivités en fournissant des services de police à diverses collectivités dans huit provinces (à l'exception du Québec et de l'Ontario) et trois territoires par l'entremise d'ententes de services de police à frais partagés conclues avec les administrations fédérale, provinciales, territoriales et autochtones.

Le troisième résultats stratégique est les **Services de soutien de qualité**, dont la définition est la suivante :

- Soutien aux enquêtes des services de police et des organismes canadiens d'application de la loi, et ce en leur fournissant des renseignements, du matériel, des outils, des systèmes, de la technologie et de la formation essentiels pour optimiser la prestation proactive de programmes et de services de police basés sur le renseignement.

Résultats escomptés :

- Technologie de pointe en matière de services de police et de sécurité
- Évaluations exhaustives et en temps réel des renseignements et des menaces
- Efficacité accrue des services de police
- Outils scientifiques, techniques et technologie de gestion de l'information de haute qualité disponibles en temps opportun
- Possibilités de formation et d'apprentissage appuyées par un soutien de haute qualité

Autres sujets d'intérêt

Les Services de soutien de qualité sont directement soutenus par quatre activités de programme – Opérations relatives aux renseignements criminels, Opérations relatives à la police technique, Soutien des services de police, Services nationaux de police.

Les Opérations relatives aux renseignements criminels sont un programme national de gestion des informations et des renseignements criminels permettant de dépister et de prévenir les crimes liés à des organisations criminelles, les crimes graves ou les activités criminelles constituant une menace à la sécurité au Canada ou à l'étranger, lorsque ces crimes ont des répercussions sur le Canada.

Les Opérations relatives à la police technique fournissent des politiques, des conseils et des services de gestion pour prévoir, rechercher, développer et mettre à la disposition des membres de première ligne et des partenaires l'expertise et les outils techniques nécessaires en vue de prévenir les crimes, mener des enquêtes et appliquer la loi, contrer le terrorisme et travailler dans un environnement sûr et sécuritaire.

Les Services de soutien des services de police sont des services fournis à l'appui du rôle de la GRC en tant qu'organisation policière.

Les Services nationaux de police concourent à assurer la sécurité des foyers et des collectivités du pays par l'acquisition, l'analyse, la diffusion et l'archivage de données, de connaissances et d'information policières et par la prestation d'applications scientifiques et technologiques propres au domaine policier aux organismes d'application de la loi canadiens reconnus National Police Services.

La Structure organisationnelle soutient toutes les activités de programme en offrant les services administratifs nécessaires au fonctionnement efficace de l'organisation. La Structure organisationnelle contribue donc indirectement aux trois résultats stratégiques, ce qui soutient notre objectif stratégique d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités.

Tableau de concordance entre la SPRR et l'AAP

Le tableau de concordance entre la SPRR et l'AAP suivant est à titre d'information seulement et ne vise qu'à montrer la transition de la structure à secteurs d'activité à l'architecture des activités de programme basée sur les chiffres du Budget des dépenses principal. Veuillez noter que les valeurs en dollars attribuées aux activités de programme sont approximatives et qu'elles ont été arrondies.

Du SPRR à l'AAP – Tableau de concordance basé sur le Budget principal des dépenses de 2004-2005 (chiffres en millions \$)

SPRR – Secteurs d'activité		AAP – Activités de programme	
1. Police fédérale	591	1. Opérations fédérales et internationales	549
2. Police contractuelle	1 583	2. SPCCA	1 819
3. Services nat. de police	371	3. Services nationaux de police	124
4. Services de police de protection	85	4. Services de police de protection	104
5. Infrastructure organisationnelle	271	5. Opérations relatives aux renseignements criminels	64
Total	2 901	6. Opérations relatives à la police technique	172
		7. Soutien des services de police	69
		Total	2 901

Nota : Sous l'AAP, l'Infrastructure organisationnelle ne figure pas dans le Budget principal des dépenses. Les fonds associés à cette activité sont distribués parmi les autres activités de programme.

ANNEXE: NOTES

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les plans et les priorités des programmes, veuillez visiter www.rcmp-grc.gc.ca. En plus des options offertes à des fins de recherche, vous y trouverez des liens vers d'autres références et outils de recherche.

Pour obtenir les publications mentionnées dans le présent rapport, veuillez communiquer avec la Direction des services nationaux de communication par téléphone au (613) 993-1088 ou par télécopieur au (613) 993-0953.

Pour les demandes générales concernant la GRC, veuillez composer le (613) 993-7267 ou consulter les pages suivantes :

www.rcmp-grc.gc.ca/contact/index_e.htm, ou
www.rcmp-grc.gc.ca/contact/index-f.htm

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec :

Paul Gauvin
Sous-commissaire à la Gestion générale
et au Contrôle
Gendarmerie royale du Canada
1200, promenade Vanier, Ottawa, ON K1A 0R2
Téléphone : (613) 993-3253
Télécopieur : (613) 993-3770
Courriel : paulgauvin@rcmp-grc.gc.ca

En plus des détails recueillis sur notre propre site Web, nous avons trouvé des renseignements et des liens utiles dans les sites de nos organismes partenaires. Vous voudrez donc peut-être visiter les sites suivants :

Généralités/gouvernement –

Conseil du Trésor : www.tbs-sct.gc.ca

www.tbs-sct.gc.ca/rma/krc/cp-rc – renseignements sur les activités et les dépenses prévues, preuves des résultats, vérifications et évaluations pertinentes, renseignements de base sur les programmes relatifs aux plus de 200 résultats stratégiques visés par le gouvernement

Pour des renseignements sur les initiatives horizontales et les résultats connexes :

www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/estimF.asp

Le rendement du Canada – Rapport annuel au Parlement 2004 : www.tbs-sct.gc.ca : détails sur les priorités stratégiques générales du gouvernement et sur la collaboration des ministères et organismes en vue de produire les résultats communs visés

Le Parlement du Canada (www.parl.gc.ca) et le Bureau du vérificateur général (www.oag-bvg.gc.ca); voir aussi

Les stratégies de développement durable – des résultats positifs à obtenir (BVG)

Pour de plus amples renseignements sur des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes, voir « Les collectivités fonctionnelles du Gouvernement du Canada » à www.communities-collectivites.gc.ca/accueil.html

Autres sites : Santé Canada (www.hc-sc.gc.ca/francais/index.html), SPPCC (www.psepc-sppcc.gc.ca/), GED (www.connect.gc.ca), www.strategis.ic.gc.ca, Bureau du Conseil privé (www.pco-bcp.gc.ca)

Jeunesse –

www.YouthPath.ca – site Web du gouvernement pour les jeunes ; lien avec le site choix.org de la GRC; Stratégie nationale sur la jeunesse – www.grc-rcmp.gc.ca/youth/index_f.htm

Fais le bon choix... pour la vie – www.choix.org

www.ourmissingchildren.ca – renseignements sur les enfants disparus et les programmes à leur intention

Le ministère de la Justice – justice pour les jeunes – www.justice.gc.ca/fr/ps/yj/index.html

Centre national de prévention du crime – www.prevention.gc.ca/index.html

Stratégie nationale pour la prévention du crime – www.prevention.gc.ca/index.html

Portail de la Sécurité publique – conseils pour les parents, les enseignants et les enfants – www.securitecanada.ca/kids_f.asp

Renouvellement de la justice pour les jeunes – www.justice.gc.ca/fr/ps/yj/index.html

Annexe

Autochtones –

Services de police communautaires, contractuels et autochtones de la GRC – www.grc-rcmp.gc.ca/ccaps

Portail des Autochtones au Canada – www.aboriginalcanada.gc.ca

Santé Canada – www.hc-sc.gc.ca

Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits – www.hc-sc.gc.ca/dgspni/index.htm

Affaires indiennes et du Nord Canada – www.ainc-inac.gc.ca

Réseau canadien de la santé – www.canadian-health-network.ca

Stratégie d'emploi pour les jeunes Inuits et des Premières nations – www.ainc-inac.gc.ca/ps/ys

Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain – www.pco-bcp.gc.ca

Crime organisé et terrorisme –

CMP Priorité stratégique du crime organisé (GRC) – www.grc-rcmp.gc.ca/organizedcrime/index_f.htm

Priorité stratégique du terrorisme (GRC) – www.grc-rcmp.gc.ca/terrorism/index_f.htm

Service canadien du renseignement de sécurité – www.csis-scrs.gc.ca

Rapport annuel du SCRC sur le crime organisé au Canada – www.cisc.gc.ca

Pour des renseignements supplémentaires sur la sûreté et la sécurité – www.canada.gc.ca/SSC/SSC_f.html

Portail de la Sécurité publique – www.securitecanada.ca

Sécurité publique et Protection civile Canada – www.psepc-sppcc.gc.ca

Ministère de la Justice – www.justice.gc.ca

ACSTA – www.catsa-acsta.gc.ca

ARC – www.cra-arc.gc.ca

CIC – www.cic.gc.ca

Défense nationale – www.forces.gc.ca ; BPIEPC – www.ocipep.gc.ca; Transports Canada – www.tc.gc.ca

Services de police internationaux –

Affaires étrangères Canada – www.fac-aec.gc.ca

Politique internationale du Canada – www.dfait-maeci.gc.ca/cip-pic

Ambassades et missions – www.dfait-maeci.gc.ca/world/embassies/menu-fr.asp

Interpol – www.interpol.int

Nations Unies – www.un.org

ACDI – www.acdi-cida.gc.ca

Sécurité humaine du Canada – www.humansecurity.gc.ca

Maintien de la paix – www.international.gc.ca/peacekeeping

ACRONYMES

A

AAP	Architecture des activités de programme
ACCP	Association canadienne des chefs de police
ACDI	Agence canadienne de développement international
ACSTA	Administration canadienne de la sûreté du transport aérien
ACUPIES	Système automatisé d'échange d'information policière entre le Canada et les États-Unis
ADM	Armes de destruction massive
AE	Assurance-emploi
AIPRP	Accès à l'information et de la protection des renseignements personnels
AL	Agent de liaison
AMBER	America's Missing Broadcast Emergency Response
APC	Arrangement sur la police civile au Canada
APP	Approbation préliminaire des projets
AQ	Assurance de la qualité
ARC	Agence du revenu du Canada
ASFC	Agence des services frontaliers du Canada

B

BCDNU	Bureau du contrôle des drogues des Nations Unies
BCIEE	Banque canadienne d'images contre l'exploitation des enfants
BCP	Bureau du Conseil privé
BNDG	Banque nationale de données génétiques
BVG	Bureau du vérificateur général du Canada

C

C.-B.	Colombie-Britannique
CAE	Chaîne d'approvisionnement électronique
CANAFE	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
CBP/BP	Customs Border Protection/Border Patrol (É.-U.)
CBRN	Intervention en cas d'incident chimique, biologique, radiologique et nucléaire
CCCMV	Comité consultatif du Commissaire sur les minorités visibles
CCNCA	Comité consultatif national du Commissaire sur les Autochtones
CCP	Collège canadien de police
CETS	Child Exploitation Tracking System (Système d'analyse contre la pornographie juvénile)
CFPI	Cours de formation sur les perceptions des Inuit

CGO	Conseil de gestion des Opérations
CIA	Central Intelligence Agency (É.-U.)
CIC	Citoyenneté et Immigration Canada
CICAD	Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues
CICTE	Comité interaméricain contre le terrorisme
CIPC	Centre d'information de la police canadienne
CIPC-R	Renouvellement du Centre d'information de la police canadienne
CIVPOL	Police civile
CNCEE	Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants
CNO	Centre national des opérations
CNPC	Centre national de prévention du crime
CO	Crime organisé
CPM	Cabinet du Premier ministre
CPSIN	Réseau canadien d'information sur la sécurité publique
CRF	Trésor
CRG	Cadre de responsabilisation de gestion
CSPDS	Comité sénatorial permanent de la défense et de la sécurité
CST	Centre de la sécurité des télécommunications
CT	Conseil du Trésor

D

DARE	Programme de sensibilisation aux dangers de la drogue
DEA	Drug Enforcement Administration (É.-U.)
DGBS	Direction de la gestion des biens saisis
DGJ	Direction de la gestion juricomptable
DME	Diversification des modes d'exécution
DPI	Dirigeant principal de l'Information
DPI	Droits de propriété intellectuelle
DRC	Direction des renseignements criminels

E

ECT	Entente communautaire tripartite
EEIC	Exploitation des enfants dans Internet au Canada
EFVP	Évaluation des facteurs relatifs à la vie privée
EG	Examen de la gestion
EGS	Équipe de gestion supérieure
EIPF	Équipe intégrée de la police des frontières
EIPM	Équipe intégrée de la police des marchés
EIPP	Équipe intégrée de la police des ports
EISN	Équipe intégrée de la sécurité nationale
EME	Équité en matière d'emploi
EMR	Évaluation de la menace et des risques
EMS	État-major supérieur
ENSALA	Équipe nationale de soutien à l'application de la Loi sur les armes

Annexe

ESE Examen des systèmes d'emploi
ESPPC Équipe spéciale de perfectionnement de la police du Commonwealth
ETP Équivalent temps plein

F

FBI Federal Bureau of Investigation

G

GCC Garde côtière canadienne
GED Gouvernement en direct
GFR Gestion fondée sur les résultats
GG&C Gestion générale et Contrôle
GIR Gestion intégrée du risque
GI-TI Gestion et technologie de l'information
GPVI Groupe du protocole et des visites internationales
GRC Gendarmerie royale du Canada
GSTI Gestion des services des technologies de l'information
GTI Groupe tactique d'intervention
GTISM Groupe de travail interministériel sur la sûreté maritime
GTNO Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

I

IACP Association internationale des chefs de police
IAFIS Integrated Automated Fingerprint Identification System
IAS Initiative d'amélioration des services
ICE Immigration and Customs Enforcement (US)
ICITAP International Criminal Intelligence Training Assistance Program
IIET Équipe intégrée d'exécution de la Loi sur l'immigration
IJI Initiative sur la justice intégrée
INJP Index national de justice pénale
INTERPOL ... Organisation internationale de police criminelle
IPP Personne jouissant d'une protection internationale
IRTC Initiative de recherche et technologie CBRN
ISADE International Symposium on the Analysis and Detection of Explosives
ITR Identification en temps réel
IWETS Interpol Weapons Electronic Tracing System

L

LAI Lutte antiparasitaire intégrée
LEFP Loi sur l'emploi dans la fonction publique
LEIDB Loi sur l'exportation et l'importation des diamants bruts
LERDS Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels
LGFP Loi sur la gestion des finances publiques

LIMS Loi sur les infractions en matière de sécurité
LIPR Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés
LMFP Loi sur la modernisation de la fonction publique
LSJPA Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents

M

M.R. Membre régulier
MAECI ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
MAINC Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien
MC Mémoire au Cabinet
MDJ Ministère de la Justice
MDN Ministère de la Défense nationale
MINUCI Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire
MINUSIL Mission des Nations Unies au Sierra Léone
MJANR Mise à jour annuelle des niveaux de référence
MPO Ministère des Pêches et des Océans
MRHDC Ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences

N

NAS Numéro d'assurance sociale
NIBIN National Integrated Ballistics Identification Network
N-III Système national intégré d'information interorganismes
NIST National Institute of Standards and Technology
NU Nations Unies

O

OEA Organisation des États américains
OFI Opérations fédérales et internationales
ONG Organisation non gouvernementale
OPP Police provinciale de l'Ontario
OS Orientation stratégique
OSCE Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

P

PA Perceptions autochtones
PA Protocole d'accord
PACS Programme d'amélioration constante des services
PCAM Prévention du crime par le développement social
PE Protocole d'entente
PEC Priorité extrémistes criminels
PIP Portail d'informations policières
PNASP Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité
PNB Produit national brut

PNH Police nationale d'Haïti
 PNPA Programme national de la Police des Autochtones
 PPPN Programme de la Police des Premières nations
 PPTAC Programme de protection des transporteurs aériens canadiens
 PSN Politique de sécurité nationale
 PTSP Programme technique de sécurité publique

R

R&D Recherche et développement
 R.-U. Royaume-Uni
 RCIIB Réseau canadien intégré d'identification balistique
 RECOL Centre de signalement en direct des crimes économiques
 RGLVMSL Réseau Grands Lacs/Voie maritime du Saint-Laurent
 RH Ressources humaines
 RMR Rapport ministériel sur le rendement
 RNDS Registre national des délinquants sexuels
 RO Renseignements organisationnels
 RPE Régime de prestations des employés
 RPP Rapport sur les plans et les priorités

S

S.O. Sans objet
 SAEA Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones
 SAID Système automatisé d'identification dactyloscopique
 SARC Système automatisé de renseignements sur la criminalité
 SCC Service correctionnel du Canada
 SCEAF Système canadien d'enregistrement des armes à feu
 SCRC Service canadien de renseignements criminels
 SCRS Service canadien du renseignement de sécurité
 SCT Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
 SDD Stratégies de développement durable
 SDMPI Sous-direction du maintien de la paix internationale
 SDPPS Sous-direction de la planification et des politiques stratégiques
 SDSM Sous-direction de la sécurité ministérielle
 SDVVI Sous-direction des visites et des voyages internationaux
 SGC Solliciteur général du Canada
 SGRR Structure de gestion des ressources et des résultats
 SIBI Système d'identification balistique intégré

SIIJ Services d'information et d'identité judiciaire
 SIRP Système d'incidents et de rapports de police
 SLJ Services de laboratoire judiciaire
 SMA Sous-ministre adjoint
 SNP Services nationaux de police
 SOI Soutien opérationnel intégré
 SP Service de police
 SPAT Sécurité publique et antiterrorisme
 SPCCA Services de police communautaires, contractuels et autochtones
 SPDO Système de priorisation des dossiers opérationnels
 SPF Services de police fédérale
 SPP Services de police de protection
 SPPCC Sécurité publique et Protection civile Canada
 SPRR Structure de planification, de rapports et de responsabilisation
 SRRJ Système de récupération de renseignements judiciaires
 SSVV Système de suivi des visites et des voyages
 SVI Section des voyages internationaux

T

TBP Tableau de bord prospectif
 TC Transports Canada
 TEAM Système de gestion des dépenses globales et des actifs
 TI Technologie de l'information
 TP Trafic de personnes
 TPSGC Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
 TRAF Tableau de référence des armes à feu

U

UE Union européenne
 UMECO Unité mixte d'enquête sur le crime organisé
 UMPC Unité mixte des produits de la criminalité
 UNCIVPOL ... Police civile de la Force des Nations Unies
 USINS US Immigration and Naturalization Service

V

VGT Virtual Global Taskforce
 VPLT Vision et plan à long terme